COMMISSION DES UNIVERSITÉS SUR LES PROGRAMMES

Les programmes d'arts dans les universités du Québec: arts visuels et médiatiques, design, danse, art dramatique, études et production cinématographiques, enseignement des arts, histoire de l'art, muséologie

Rapport nº 24

Avril 2000

CADRE GÉNÉRAL D'EXERCICE DU MANDAT DE LA

COMMISSION DES UNIVERSITÉS SUR LES PROGRAMMES

Note au lecteur

Le mandat

La Commission des universités sur les programmes a reçu le mandat d'examiner la pertinence et la complémentarité des programmes des universités et de recommander aux établissements des modalités de concertation, pouvant aller jusqu'au partage de domaines ou de programmes, tout en maintenant une offre de la meilleure qualité et aussi diversifiée que possible. Ces recommandations doivent tenir compte des ressources à la disposition des universités, des besoins sociaux et culturels en général ainsi que des réalités du marché du travail, de même que du voeu de la société québécoise, par l'intermédiaire de ses gouvernements successifs, de maintenir l'accessibilité à l'université pour tous ceux et celles qui en ont les capacités intellectuelles et la motivation, quelle que soit par ailleurs leur situation financière.

C'est dans cette perspective que la Commission a adopté son Document de référence qui situe le cadre de ses travaux et, notamment, interprète la portée des impératifs que la ministre de l'Éducation souhaitait voir pris en compte, dans la lettre qu'elle adressait le 6 novembre 1996 au président de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec, à l'occasion de son accord à la création de la Commission.

Son secrétariat ayant ouvert ses portes en janvier 1997, la Commission a tenu sa première réunion à la mi-février. Dès le début, elle a prouvé, par les conditions qu'elle a mises en place, qu'elle poursuit ses travaux à livre ouvert, sans réponse toute faite, y associant des professeurs, des étudiants et des personnes de l'extérieur de l'université. Elle donne accès sur son site WEB à diverses publications et communications.

Le fonctionnement en sous-commissions

La Commission a choisi de confier à des sous-commissions sectorielles le mandat d'effectuer l'analyse de la situation et de formuler des recommandations. En effet, compte tenu du caractère nécessairement spécialisé de l'enseignement universitaire, le redéploiement des forces et le partage des programmes entre les universités ne sont possibles que par la mise à contribution des hommes et des femmes qui enseignent dans les disciplines et champs d'études offerts dans les établissements. À part quelques exceptions récentes, aucune discussion systématique, par secteur disciplinaire ou champ d'étude, n'a été faite jusqu'à maintenant sur une base interuniversitaire en vue d'une offre conjointe de programmes, de l'adoption de créneaux respectifs de programmation ou encore de partage de cours ou de ressources et il était essentiel que l'on prenne le temps nécessaire pour réaliser cet exercice.

Aussi, même si la méthode adoptée, qui fait largement appel à la discussion et à la consultation, entraîne un certain délai, elle présente l'avantage d'associer les acteurs qui seront appelés à implanter les recommandations formulées par les diverses sous-commissions et, par là, le temps requis aujourd'hui par le processus en constitue autant de gagné lors de la mise en oeuvre des recommandations que la Commission fera aux établissements. Compte tenu des fonctions qu'elles occupent ou ont occupées, ces personnes connaissent le secteur, ses forces et ses faiblesses, notamment en matière de recherche et de création qui constituent un des éléments clés des programmes d'enseignement aux deuxième et troisième cycles; elles connaissent les collaborations interinstitutionnelles formelles et informelles, de même que celles qu'il faut développer.

Plusieurs facteurs expliquent le fait que les travaux peuvent aboutir rapidement à des perspectives de collaboration de toute nature à l'intérieur des sous-commissions. La réunion autour d'une table, avec un objectif explicite de concertation, des personnes déléguées par les universités qui offrent un programme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat dans un secteur provoque nécessairement une dynamique de dialogue. De plus et sans aucun doute, la conscience de l'effet qu'ont sur chacune des institutions les importantes réductions budgétaires actuelles contribue au caractère productif de ce dialogue. En outre, dans la mesure où les effectifs professoraux sont en profonde mutation en raison des nombreux départs à la retraite – 900 professeurs, soit l'équivalent du corps professoral de l'UQAM, partiront sur une période de moins de deux ans dans tout le système universitaire et très peu seront remplacés pour le moment – il est clair que le temps est révolu où tout le monde pouvait penser tout offrir. Des choix institutionnels s'imposent et les conclusions de la Commission pourront, à brève échéance, contribuer à les rendre cohérents dans une perspective systémique.

Dans ce contexte, les sous-commissions sont amenées à s'entendre sur les conditions de la consolidation des programmes actuels, sur l'abandon de certains d'entre eux ainsi que sur les possibilités de développement dans certains secteurs particulièrement cruciaux pour l'avenir de la société québécoise. Les sous-commissions sont le lieu où les unités d'une même discipline dans l'ensemble des universités se concertent sur les spécialités que chacune compte privilégier et où elle envisage combler des postes de professeurs lorsque les conditions le permettront.

Toutes les sous-commissions sont présidées par un ou une membre de la Commission. Les membres provenant de l'enseignement universitaire sont des professeurs mandatés par leur université, occupant ou non une fonction de direction académique. Une représentation étudiante, du premier cycle ou des cycles supérieurs, est également assurée. Les sous-commissions invitent à siéger au moins une personne oeuvrant à l'extérieur du milieu universitaire et reconnue dans le domaine à l'étude. Elles peuvent, en outre, rencontrer tout interlocuteur susceptible d'éclairer leurs travaux.

Les données utilisées

La première démarche des sous-commissions, avec le soutien du secrétariat de la Commission, consiste à réaliser le portrait des enseignements dispensés dans chacun de ces secteurs dans l'ensemble du Québec, avec les données sur les caractéristiques des programmes, les corps professoraux qui y enseignent et les effectifs étudiants. Les tendances de la dernière décennie y sont également observées, incluant l'évolution des nouvelles inscriptions et de la diplomation par secteur.

Les données sont extraites des sources communes que sont les banques d'information constituées conjointement par les universités et le ministère de l'Éducation, notamment le système de recensement des clientèles étudiantes, (RECU). Celles de la recherche sont traitées selon les catégories de subvention retenues par le système d'information sur la recherche universitaire (SIRU). On complète le portrait à l'aide des annuaires des établissements ainsi que de leurs données sur le corps professoral. Les travaux sur la durée des études et sur les taux de diplomation, de même que sur le suivi des diplômés réalisés par le ministère de l'Éducation font également partie du tableau. Toutes ces données font l'objet d'une collecte et d'une validation conjointement avec les institutions.

On s'assure que l'information suivant les spécificités des différents secteurs permettent de s'en faire une idée juste : les activités de recherche, le rayonnement scientifique ou artistique et les services aux collectivités locales ou régionales ne s'évaluent pas de la même façon en droit qu'en musique, en génie, en sciences humaines ou en sciences pures.

La CUP a également recours aux résultats des travaux de concertation menés depuis près de trente ans en matière de développement des collections de bibliothèques et qui ont donné lieu à des acquisitions sélectives selon les spécialisations des établissements, notamment au niveau des études supérieures. Plus récemment, les bibliothèques ont choisi de se partager l'achat de certains périodiques coûteux. Elles se sont engagées à les acquérir pendant une période de trois ans et à transmettre par voie électronique copie de tout article requis aux usagers des autres universités en moins de 48 heures après réception de la demande, dans chacun des établissements universitaires du Québec.

Élaboration des recommandations

Les sous-commissions procèdent ensuite à la préparation et à l'examen des hypothèses de rationalisation qui paraissent souhaitables ou nécessaires, et faisables. Cela peut se traduire par des propositions de regroupement des forces d'un secteur dans une ou plusieurs universités, de retrait ou encore de réorientation en vue d'occuper un champ jusqu'à maintenant non couvert, ou toute autre solution qui paraît réalisable. Les formes de la concertation interuniversitaire sont multiples, allant de l'offre de plusieurs cours planifiée conjointement entre deux ou plusieurs départements à l'offre conjointe de tout un programme, en passant par la mobilité des étudiants d'une université à l'autre pour certains cours, ou encore par celle de professeurs pour un ou plusieurs cours, selon le cas. Dans les sous-commissions qui sont convenues de recommandations jusqu'à maintenant, presque toutes les formes possibles de concertation sont apparues.

Tous les formats ne conviennent pas également à tous les secteurs – la musique et la physique s'appréhendent de façon différente – et le fait d'avoir recours aux praticiens des diverses disciplines permet de valider les solutions envisagées en cours de travail. En outre, il faut prendre garde d'affaiblir l'offre des cours dont un grand nombre est dispensé aux étudiants de plusieurs programmes à la fois. La suppression d'un programme constitué de certains cours communs à d'autres pourrait avoir comme conséquence directe de diminuer la viabilité de ces derniers et d'appauvrir la diversité de l'offre proposée aux étudiants.

Les sous-commissions acheminent leurs propositions à la Commission qui porte ultimement la responsabilité des recommandations qu'elle fera aux établissements et qu'elle rendra publiques. La Commission terminera ses travaux sectoriels à la fin de 1999 et procédera à la vérification des suivis donnés à ses recommandations au cours de l'année suivante.

Une entreprise commune

L'entreprise est complexe et le temps pour y procéder limité. Son succès dépend, pour une large part, de la volonté explicite des différents acteurs qui, à un titre ou l'autre, apportent leur contribution. Cela comprend le personnel que les universités affectent à la préparation de dossiers ou à la participation aux travaux de la Commission et de ses sous-commissions, les étudiants ainsi que des personnes extérieures aux universités, de même que le personnel des Affaires universitaires et scientifiques du ministère de l'Éducation qui rend disponibles les données sur les activités des universités.

Il faut réitérer que les travaux de la Commission ont pour objet d'examiner l'offre de programmes qu'ensemble les universités du Québec proposent à la clientèle étudiante, en s'assurant que la couverture des disciplines et des champs professionnels de niveau universitaire continue d'être aussi exhaustive que possible en dépit de conditions adverses. Le travail de la CUP se déroule parallèlement à d'importantes opérations de planification et de réorganisation dans les établissements universitaires du Québec. Il n'en est pas un qui ne réexamine actuellement ses priorités académiques et son organisation administrative, compte tenu des compressions à intégrer dans les budgets au cours d'une période de trois ans devant se terminer en juin 1999.

L'exercice doit également prendre en compte le contexte concurrentiel dans lequel vivent les universités à l'échelle mondiale et les défis auxquels, avec la société québécoise et notamment sa main-d'oeuvre hautement qualifiée, elles doivent pouvoir se mesurer dans une ère de mondialisation. Il faut en même temps aider à conserver une offre de programmes de base dans toutes les universités, y compris les plus petites, qui desservent une clientèle en provenance de leur région et d'ailleurs dans le monde selon leurs secteurs d'excellence.

Compte tenu des coupures de 370 millions déjà effectuées ou annoncées, il est clair que l'intégrité de l'offre globale des programmes universitaires est au coeur des travaux et la CUP verra à la préserver. La CUP doit s'assurer que les réorganisations à faire dans chacun des secteurs préservent une étendue de programmation que l'on attend des universités dans une société développée.

Novembre 1999

TABLE DES MATIÈRES

Note au lecteur

Introduction **1**

1. La formation et les programmes universitaires dans le grand domaine des arts **3**
1.1 Les arts dans l'université québécoise: un peu d'histoire 3
1.2 L'université, les arts et la vie culturelle en région 12

2. Les programmes en arts visuels et en arts médiatiques **15**
2.1 Offre et caractéristiques des programmes 15
2.2 Sélection des candidats et répartition des étudiants inscrits 20
2.3 Évolution des inscriptions 21

3. Les programmes en design **23**
3.1 Offre et caractéristiques des programmes 23
3.2 Sélection des candidats et répartition des étudiants inscrits 27

4. Les programmes en danse **31**
4.1 Offre et caractéristiques des programmes 31
4.2 Sélection des candidats et répartition des étudiants inscrits 32
4.3 Évolution des effectifs étudiants 33

5. Les programmes en art dramatique et en théâtre **35**
5.1 Offre et caractéristiques des programmes 35
5.2 Sélection des candidats et répartition des étudiants inscrits 38
5.3 Évolution des effectifs étudiants 39

6. Les programmes en études et en production cinématographiques **43**
6.1 Offre et caractéristiques des programmes 43
6.2 Sélection des candidats et répartition des étudiants inscrits 48

7. Les programmes en enseignement des arts **51**
7.1 L'offre de programmes 51
7.2 Les programmes conduisant au brevet d'enseignement 52
7.3 Les programmes ne conduisant pas au brevet d'enseignement 55
7.4 Sélection des candidats et répartition des effectifs étudiants 56
7.5 À propos des disciplines reconnues par le ministère de l'Éducation 60
7.6 La maîtrise d'oeuvre dans les programmes en enseignement des arts 62

8. Les programmes en histoire de l'art **63**
8.1 Offre et caractéristiques des programmes 63
8.2 Répartition des étudiants inscrits 68
8.3 Sélection des candidats, évolution des nouvelles inscriptions et diplômes délivrés 74

9. Les programmes en muséologie **77**
9.1 Offre et caractéristiques des programmes 77
9.2 Sélection des candidats, évolution des nouvelles inscriptions et diplômes délivrés 78

10. Données sur les programmes à volets multiples **81**
10.1 Les programmes visés 81
10.2 Sélection des candidats et répartition des effectifs étudiants 81

11. Les taux de diplomation dans les programmes en arts **85**

12. L'intégration des diplômés dans le marché du travail **87**
12.1 Situation de l'emploi et perspectives d'avenir 87

13. Unités académiques, ressources professorales et recherche-création **101**
13.1 Les unités académiques responsables 101
13.2 Les ressources professorales 103
13.3 Les activités de recherche-création 104
13.4 Les ateliers d'enseignement et les équipements spécialisés 116

14. Efforts récents de rationalisation et de collaboration **117**
14.1 Les programmes interdisciplinaires 117
14.2 Les programmes conjoints ou interuniversitaires 117
14.3 Les échanges de cours 117
14.4 Les programmes sur mesure 118

15. L'avenir et la formation universitaire en art **119**
15.1 La continuité des formations collégiale et universitaire en art 119
15.2 Les TIC dans la formation universitaire d'aujourd'hui 120

16. Recommandations **123**

Conclusion **131**

Bibliographie **133**

Annexes **137**

INTRODUCTION

Le présent rapport se penche sur le cas de huit disciplines faisant partie de la grande famille des arts. Ces disciplines sont les arts visuels et les arts médiatiques; le design; la danse; l'art dramatique et le théâtre; les études cinématographiques et la production cinématographique; l'histoire de l'art et la muséologie. L'enseignement des arts (arts plastiques ou visuels, danse et théâtre) compte aussi au nombre des huit disciplines traitées. Rappelons que les programmes en musique ont été examinés dans le premier rapport déposé par la Commission[1].

Au trimestre d'automne 1997, comme le montre le tableau synthèse, l'ensemble des disciplines visées totalise 143 mentions de programmes. Ce nombre renvoie à la fois à l'ensemble des programmes spécialisés dans une discipline artistique et aux divers cheminements, profils ou options offerts dans l'une ou l'autre des huit disciplines citées.

Plusieurs programmes en arts se caractérisent par la présence de deux ou trois, et jusqu'à six cheminements, options ou profils. Ceux-ci sont identifiés dans le tableau synthèse, de la page suivante, par un signe distinctif (€). Deux programmes conjoints sont également offerts (ces programmes sont précédés du signe Δ), à savoir le programme de doctorat en histoire de l'art, lequel réunit les universités Concordia, Laval, de Montréal et du Québec à Montréal, et le programme de maîtrise en muséologie, dont l'offre est assurée par l'Université de Montréal et l'UQAM.

Sur les 143 mentions de programmes, un peu plus d'une centaine sont des programmes de premier cycle ou des cheminements, profils ou options dans des programmes de premier cycle. Ce nombre équivaut à peu près aux trois quarts du total. Le dernier quart englobe les programmes de deuxième et troisième cycles en plus des cheminements, profils ou options dans des programmes d'études supérieures.

*

Le rapport s'ouvre sur un rappel historique retraçant les débuts d'une formation supérieure en art et la présence des arts dans l'université québécoise. Toujours dans le chapitre premier, l'essence de la formation universitaire en art est abordée de même que l'importance, sur le plan culturel, de l'offre de programmes universitaires relevant des arts.

Les chapitres 2 à 9 exposent la situation des huit disciplines artistiques retenues par la sous-commission. Dans l'une ou l'autre des disciplines, l'offre de programmes est d'abord présentée de manière globale pour ensuite être décrite institution par institution. La répartition des effectifs étudiants, c'est-à-dire la sélection des candidats, le nombre total des inscriptions et l'évolution des nouvelles inscriptions, est aussi mise en relief. Dans le chapitre 10, il est question des programmes à multiples cheminements, profils ou options.

Les chapitres 11 et 12 font respectivement état des taux de diplomation dans les disciplines artistiques et des conditions d'entrée des diplômés dans le marché du travail. L'état du corps professoral et l'étendue des activités de recherche sont présentés dans le chapitre suivant. Au chapitre 14, il est fait mention des efforts récents de rationalisation et de collaboration. Un chapitre consacré à l'avenir de la formation universitaire en art complète le portrait.

Comme c'est le cas de tous les rapports publiés par la Commission des universités sur les programmes (CUP), des recommandations sont présentées en fin de rapport.

---

[1] Voir CUP, *Les programmes du secteur de la musique dans les universités du Québec*, Montréal, CUP, septembre 1997.

Tableau synthèse: les programmes visés par la sous-commission selon la discipline, le niveau
automne 1997 *

	Bishop's	Conc.	Laval	McGill	UdM	Sherb.	UQAC	U
Arts visuels et médiatiques								
Certificat ou mineure	3	3	1		1	1	1	
Majeure	1				1			
Baccalauréat	1€	8	1				1€	
Maîtrise		1€	1€				1€	
Doctorat		1€						
Design								
Certificat ou mineure		1						
Majeure		1						
Baccalauréat		1	1				1€	
Maîtrise			1€				1€	
Danse								
Baccalauréat		1						
Maîtrise								
Doctorat								
Art dramatique et théâtre								
Certificat ou mineure	1	1	1				1	
Majeure	1	1	1	2€				
Baccalauréat	1	3		1€			1€	
Maîtrise			2€				1€	
Doctorat			2€					
Études et production cinématographiques								
Certificat ou mineure		3	1		1		1	
Majeure		3			1			
Baccalauréat		2					1€	
Maîtrise		1€	2€		1		1€	
Doctorat		1€	2€					
Enseignement des arts								
Certificat							1	
Majeure		1						
Baccalauréat		1	1				1	
Dipl. 2e cycle		1						
Maîtrise		2					1€	
Doctorat		1						

1. LA FORMATION ET LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES DANS LE GRAND DOMAINE DES ARTS

1.1 Les arts dans l'université québécoise: un peu d'histoire

L'enseignement formel des disciplines artistiques est un phénomène récent dans l'histoire du Québec. Même si, à la fin du XVIIe siècle, on a tenté d'implanter des écoles de métiers aussi bien à Montréal qu'à Québec, il n'y eut pas d'institutionnalisation de la formation artistique avant le XIXe siècle[2]. Tout au plus les premiers jalons d'un enseignement artistique, dans les premiers temps de la colonie, visaient-ils d'abord à assurer un apprentissage de métiers liés à la construction et à l'ornementation des bâtiments.

C'est après de longues et âpres luttes que, en 1824, une loi favorise la création d'écoles primaires dans toutes les paroisses des diocèses de Montréal et de Québec[3]. Mais ce n'est pas avant 1830 que la valeur de l'éducation pour tous est reconnue et qu'est proposée l'instauration d'une école populaire en opposition à l'Institution royale, héritée du régime français. Celui-ci était en faveur de l'enseignement privé et des écoles tenues par les clercs[4].

L'essor de l'enseignement est étroitement lié à des facteurs politiques et économiques: « c'est d'abord la révolution économique qui marque la fin de l'économie des fourrures et le début d'une ère nouvelle », affirme Fernand Ouellet[5]. Il faut s'engager dans le développement de l'agriculture pour permettre l'essor de la population paysanne dont on craint qu'elle ne s'enferme dans des pratiques routinières. De nouveaux besoins de formation liés à une vie pratique apparaissent alors que des interrogations surgissent au sujet de la scolarisation de la population francophone et sur l'éducation dans les collèges classiques. Alors même qu'on tente d'édifier un système parlementaire, on pose les assises d'un système scolaire qui s'établit en pleine période trouble. Si, avant la Confédération de 1867, l'élite du Bas-Canada propose des enseignements plus techniques, c'est d'abord, et avant tout, une scolarisation primaire qu'il faut instaurer en système.

Les Relations des Jésuites témoignent, dès 1640, que divers événements artistiques sont organisés dans la jeune colonie de la Nouvelle-France, tels des représentations théâtrales ainsi que divers spectacles présentés par les élèves du collège des Jésuites. Mais la maîtrise d'un art s'acquérait, la plupart du temps, par un apprentissage qui se réalisait sous le mode du compagnonnage.

La biographie de François Baillargé (1759-1830), architecte et maître sculpteur à Québec de 1781 à 1830 est éclairante à ce propos. Outre sa formation de peintre, acquise à Paris en 1778 auprès d'artistes membres de l'Académie royale, Baillargé avait suivi, à Québec, des cours de mathématiques au Séminaire des missions étrangères après avoir été initié à la menuiserie et à la sculpture dans l'atelier de son père Jean Baillargé (1726-1805). En fondant son atelier, il contribuera aussi à la formation de jeunes apprentis. Un inventaire, daté de 1808, nous renseigne sur le contenu de l'atelier de Baillargé et surtout sur le fait qu'il disposait d'une bibliothèque bien garnie, qui comptait, entre autres, des ouvrages de Plutarque, d'Ovide, de Roger de Piles, de Molière, et l'Optique de Newton, en plus de divers traités d'architecture[6].

---

[2] Lire à ce sujet les précisions apportées par F.-M. Gagnon sur « L'école des arts et métiers de Saint-Joachim: un anachronisme? », *Premiers peintres de la Nouvelle-France*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1976, p. 133-143.

[3] Jean-Jacques Jolois, « Les origines de l'enseignement laïc au Bas-Canada », *École et société au Québec*, Montréal, HMH, 1970, p. 259.

[4] Fernand Ouellet, « L'enseignement primaire responsabilité des églises ou des états? (1801-1836) », *Ibid.*, p. 246-247.

[5] *Ibid.*, p. 243.

[6] F. Luc Noppen, « Biographie sommaire de François Baillargé », *François Baillargé et son oeuvre (1759-1830)*, Québec, Musée du Québec, 1976, p. 7-9.

Les arts plastiques

En 1860, grâce à l'intervention de mécènes et de collectionneurs, l'*Art Association of Montreal* est créée, qui deviendra, en 1912, le Musée des Beaux-Arts de Montréal. Dès ses débuts, on fait de l'institution un « Art School and Art Centre », un lieu d'exposition de la création picturale contemporaine dans lequel les artistes participent à l'enseignement des arts plastiques selon des approches renouvelées de l'art.

Quelques années plus tard, en 1873, une École des Arts et Métiers est fondée à Québec, elle deviendra, en 1914, la Petite École des Arts et Dessin et, en 1921, l'École des Beaux-Arts de Québec. En 1922, l'École des Beaux-Arts ouvre ses portes à Montréal. La fondation de ces deux écoles marque le début de l'engagement de l'État québécois dans la formation artistique. En outre, ces écoles constitueront les lieux d'émergence des mouvements artistiques parmi les plus innovateurs de notre histoire en plus d'être des foyers de fermentation d'une pensée esthétique moderniste. Certains auteurs reconnaissent dans l'affaire Maillard-Pellan et dans la parution du Refus global, les prémices d'une Révolution tranquille qui contribuera à modifier le système de valeur de notre société.

Le Secrétaire de la province Louis-Athanase David a été un grand bâtisseur de l'appareil culturel de la province. Il a conçu les Écoles de Beaux-Arts sur le modèle français en confiant la direction générale à Emmanuel Fougerat qui avait déjà fondé trois écoles de Beaux-Arts en France[7]. Le gouvernement français appuya l'initiative québécoise en envoyant les « fameux » modèles en plâtre qui demeurèrent dans les deux écoles jusqu'en 1968[8].

Plusieurs institutions verront le jour, plus tard, afin de sauvegarder la connaissance des techniques en la doublant d'une formation artistique. Ainsi, l'École du Meuble est fondée en 1935, l'École des arts graphiques en 1942 et l'École des Métiers de Trois-Rivières en 1946. Cette dernière offrira un cours-option de photographie, sans doute un des premiers du genre au Québec[9]. L'apparition de ces dernières écoles s'est produite dans le contexte d'une volonté de maintenir le goût pour « le bel ouvrage » et d'opposer la campagne à la ville en valorisant l'artisanat pour retenir sur les fermes les jeunes travailleurs et favoriser ainsi le développement d'une industrie culturelle locale. C'est ainsi que les métiers d'art seront dissociés de l'enseignement des Beaux-Arts à Montréal alors qu'ils sont maintenus dans l'École des Beaux-Arts de Québec, ce qui contribuera à l'essor de l'art religieux au Québec et à la sauvegarde des métiers d'art.[10]

C'est vers cette époque que les nouvelles théories de l'éducation reconnaissent une fonction pédagogique à l'art. Louise Barette-Charlebois, de l'École des Beaux-Arts de Montréal, participe, au lendemain de la guerre, à quelques événements internationaux, dont un congrès organisé, en 1946, par le *Museum of Modern Art* de New York, ainsi qu'au congrès de Bristol, en 1951. À la suite de cette réunion internationale, des Sociétés d'éducation par l'art seront fondées partout dans le monde, y compris au Québec, en 1954. À cette époque, en effet, on se rend compte des bénéfices que tout le système d'éducation pourrait tirer de programmes d'enseignement des arts. La contribution d'Irène Sénécal à l'avancement des arts se fit d'ailleurs sentir de façon aussi déterminante[11], d'abord dans les classes de la CECM où elle enseignait le dessin, mais également à l'ÉBAM, où elle mit au point un programme de pédagogie artistique qui amorça un changement dans tout le système scolaire québécois et qui donna à des milliers de jeunes le goût de poursuivre une carrière artistique. Aussi, dès la fin des années 1940, des cours d'art furent-ils offerts aux enfants à l'École des Beaux-Arts de Montréal[12]. Outre le fait que ces cours favorisent le développement de la motricité fine, ils tiennent

---

[7] Denyse Légaré, Ça fait longtemps déjà tu m'as peut-être oubliée?, dans *Parcours*, p.6

[8] *Idem.*

[9] En fait, il faudra attendre 1953 pour que des cours de photographie apparaissent dans le programme d'art publicitaire de l'École des Beaux-Arts de Montréal. Voir Stéphane Giraldeau, *Pratique artistique / Enseignement: La photographie dans les programmes d'arts universitaires*, Mémoire de maîtrise en arts plastiques, Montréal, UQAM, 1995, p. 42.

[10] Jean-Marie Gauvreau, *Artisans du Québec*, Trois-Rivières, Les éditions du Bien public, 1940, p. 11-12.

[11] Voir Irène Sénécal, *L'éducation artistique*, préface de Louise Letocha et introduction de Suzanne Lemerise, Montréal, Musée d'art contemporain, 1976, coll.: « Document/Arts ».

[12] F. Couture et S. Lemerise, « Insertion sociale de l'École des Beaux-Arts de Montréal », *L'enseignement des arts au Québec*, Montréal, UQAM, 1980, p. 38-39.

compte de nouvelles théories psychologiques qui prônent un recours aux arts dans l'éducation des enfants. Ces nouvelles théories tiendront, comme chacun sait, une place importante dans la pédagogie des décennies qui suivront, et seront reconnues formellement dans les conclusions du rapport Parent de 1964[13]. Cette volonté de dispenser aux enfants une formation artistique sera également déterminante dans l'essor de popularité que connaîtront les écoles d'art et, plus tard, la formation universitaire en art.

Dès le tournant des années 1960, en plus de s'orienter résolument vers une conception plus moderne de l'enseignement des arts, l'École des Beaux-Arts de Montréal essaie de se rapprocher de l'Université de Montréal et, dans une moindre mesure, l'École des Beaux-Arts de Québec commence également à collaborer avec l'Université Laval. Ces écoles revendiquent, en fait, une reconnaissance universitaire de la formation, ce qui constitue, en soi, un changement radical et une première concession à une conception résolument américaine de la formation artistique. Aux États-Unis, on acceptait assez facilement que des cours pratiques soient intégrés à la formation universitaire, ce qui allait à l'encontre de la tradition française dont s'inspirait le Québec[14]. Le côté inusité de cette volonté de rapprochement explique sans doute que les négociations entre l'ÉBAM et l'Université de Montréal aient été particulièrement longues. Quoi qu'il en soit, au milieu de la décennie, on abandonne ce projet puisque l'on considère de plus en plus sérieusement la possibilité de fonder, à Montréal, une nouvelle université, c'est du moins l'objectif des autorités gouvernementales[15].

À ce moment de son histoire, en effet, le gouvernement québécois s'engage de plus en plus dans le monde des arts et dans la formation artistique. Rappelons que, dès 1961, le premier ministre Jean Lesage avait présenté le projet de création d'un ministère des Affaires culturelles[16]. Cet engagement de l'État sera concrétisé les années suivantes et s'illustrera notamment par la création de la commission Parent et par celle du ministère de l'Éducation, qui auront tous deux à se pencher, entre autres, sur la question de la formation artistique. Jadis confinés aux activités parascolaires, les arts prennent à cette époque une plus grande place qu'auparavant. Le rapport Parent recommandera, entre autres, que l'enseignement des arts soit intégré au programme élémentaire à raison d'une heure par semaine[17]. Les commissaires iront même jusqu'à recommander qu'une formation cinématographique soit dispensée dans les écoles[18]. Si certaines suggestions resteront lettre morte, d'autres auront un impact indéniable sur l'enseignement des arts, depuis l'école primaire jusqu'à l'université. En effet, dans la foulée du rapport Parent, de la création du ministère de l'Éducation et de la Révolution tranquille, c'est tout le système d'éducation qui subit un bouleversement. L'état s'occupe dorénavant d'une partie de la formation artistique et prend sous sa responsabilité des établissements tels que l'Institut des Arts appliqués (anciennement l'École du Meuble) et l'Institut des Arts graphiques (anciennement l'École des Arts graphiques). Cette ère de changement est également marquée par un rapprochement des Écoles des Beaux-Arts et des institutions gouvernementales. La prise en charge, en 1962, de ces établissements par le ministère de la Jeunesse puis, deux ans plus tard, par le ministère de l'Éducation annonce une croissance du rôle de l'État en ce domaine comme en bien d'autres[19].

Les années 1960 marquent, en outre, le début d'un intérêt des artistes pour des techniques jusque-là inexplorées. Ces nouveaux champs de création trouveront des échos dans les universités. Ainsi, en

---

[13] *Ibid.*, p. 39.

[14] F. Couture et S. Lemerise, *op. cit.*, p. 48. Voir également l'intéressante analyse que fait Noël Vallerand de ce phénomène: N. Vallerand, *Rapport sur le secteur des arts présenté à la commission des études de l'Université du Québec à Montréal par l'observateur délégué*, Montréal, UQAM, 1973, p. 125a, note 56.

[15] F. Couture et S. Lemerise, *op. cit.*, p. 50-51.

[16] Voir l'allocution de Jean Lesage prononcée le 2 mars 1961, lors de la présentation du projet de loi à l'origine du ministère des Affaires culturelles (cité dans Jean-Paul L'Allier, *Pour l'évolution de la politique culturelle. Document de travail. Mai 1976*, Québec, p. 11). Notons que ce ministère fut le premier du genre en Amérique du Nord.

[17] *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, Tome III (Les programmes d'études), 1964, p. 96 et 98.

[18] *Ibid.*, p. 110.

[19] Marcel Rioux et al., *Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec*, vol. 1, tome 1, Éditeur officiel du Québec, 1968, p. 182.

1965, l'Université Sir George Williams ouvre un département des beaux-arts en plus d'un programme intitulé *M.A. in Art Education*. Ce dernier a la particularité de se pencher, entre autres, sur le phénomène des nouveaux médias, un champ d'étude encore assez peu exploré à cette époque[20].

Par ailleurs, on commença à considérer, à la même époque, la possibilité de s'inspirer du modèle américain dans les programmes d'art. Outre le fait que cette éventualité constituait une importante remise en question de l'inspiration européenne qui avait prévalu jusqu'alors au Québec, les modifications projetées ouvraient la porte à des changements administratifs majeurs. Ainsi, en 1967, l'École des Beaux-Arts de Montréal met de l'avant un nouveau programme. Comme l'expliquent F. Couture et S. Lemerise, ce programme constituera une mutation importante dans l'histoire de la formation artistique:

> Il ne s'agit plus uniquement de rediscuter de contenus de cours mais une restructuration organisationnelle complète est avancée: le niveau collégial est nettement différencié du niveau supérieur, les sessions sont reconnues comme entités académiques indépendantes et le système de crédits est adopté pour répondre aux futures exigences d'une intégration à la nouvelle université; les cours du soir sont uniformisés et deviennent équivalents aux cours du jour. Cette réforme des structures s'accompagne d'une redéfinition des cours et des objectifs généraux de l'enseignement des arts à l'ÉBAM. L'objectif énoncé dans la présentation de programme concerne non plus la formation de la personnalité mais la formation professionnelle de l'étudiant.
> [...]
> Le système ainsi proposé en 1967 rencontre les exigences du Rapport Parent en favorisant une formation professionnelle; il rencontre les exigences du système universitaire qui fractionne le savoir en unités discursives quantifiables sous formes de crédits. Il rencontre les exigences d'une société qui adapte un mode d'organisation industrielle avancée, favorisant la spécialisation dans tous les domaines du « faire ».[21]

La prise de contrôle de la formation en art par l'appareil étatique se fera sur fond de contestation étudiante. En effet, les étudiants de l'EBAM manifestent un fort mécontentement et réclament que la formation en art s'adapte aux mutations sociales et artistiques de cette époque[22]. Lors de la grève de 1965, les étudiants s'inquiètent du manque de ressources matérielles, du manque de cohérence dans le programme et de l'avenir de leur école, que les conclusions du rapport Parent semblent remettre en question[23]. L'année suivante, en partie pour répondre aux inquiétudes des étudiants, la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec (Commission Rioux) est créée. « Rioux veut élargir la fonction de l'art, écrit Stéphane Giraldeau, en mettant de l'avant l'art comme outil de relecture (critique) de la société. La définition qui en découle est large et intégratrice, elle recoupe l'ensemble des activités humaines; on accorde à l'art une fonction de cohésion sociale.»[24]. Le Rapport Rioux est publié en 1968. Le document, en plus de reconnaître l'importance des arts dans l'enseignement primaire et secondaire, recommandera de fondre les écoles d'arts aux universités. Aussi, dès la création de l'UQAM, en 1969, l'ÉBAM est intégrée en grande partie à la nouvelle université, à l'exception de l'école d'architecture dont hérite l'Université de Montréal. On note, dès ce moment, une dichotomie entre le design ou le design graphique et les disciplines appartenant aux arts plastiques[25].

---

[20] F. Couture et S. Lemerise, *op. cit.*, p. 83.
[21] F. Couture et S. Lemerise, *op. cit.*, p. 57.
[22] Stéphane Giraldeau, *op. cit.*, p. 45.
[23] « Il n'est pas précisé si les deux premières années de formation aux Beaux-Arts seront intégrées ou non au CEGEP, et rien ne définit le type de diplôme qui sera décerné aux étudiants-artistes, d'où incertitude quant à la reconnaissance professionnelle ». Voir F. Couture et S. Lemerise, *op. cit.*, p. 55.
[24] Stéphane Giraldeau, *op. cit*., p. 45.
[25] *Ibid*., p. 50.

L'art dramatique

Dès 1776, on rencontre la mention d'une première pièce de théâtre (*Le triomphe de l'amitié*) imprimée chez Fleury Mesplet et Charles Berger à Montréal. La pièce fait partie d'un répertoire des élèves du Collège Saint-Raphaël à Montréal[26]. Ce fait démontre qu'une forme d'enseignement du théâtre existait déjà dans les collèges de cette époque. Un *Traité de l'art dramatique*, rédigé par Joseph Quesnel, sera également publié en 1785. En traitant de cette période, André G. Bourassa parlera d'un véritable « remue-ménage qui se fait à Montréal autour du théâtre de Société de Joseph Quesnel, Pierre-Louis Panet et Jean-François Perreault, en 1789, [qui] n'était pas innocent non plus (ces derniers étaient attaqués par le clergé catholique d'un côté et défendus de l'autre, par le huguenot Fleury Mesplet et son journal) »[27]

Ce fait révèle l'opposition manifestée par le clergé envers les arts du spectacle tôt dans l'histoire. Cependant, malgré les ordonnances et les remontrances de l'Église, un enseignement du théâtre a été poursuivi dans les collèges classiques et de nombreuses troupes étrangères se sont produites à Montréal et à Québec au cours du XIXe siècle.

Entre 1825 et 1880, l'installation d'un théâtre professionnel s'organise. De nouveaux théâtres sont construits à Montréal et à Québec et des troupes de théâtre locales sont fondées. On ne saurait ignorer l'influence des tournées de spectacles américains, venant de New-York en particulier, qui vont contribuer à créer des habitudes de spectateurs parmi la population des deux centres urbains. Selon plusieurs auteurs, l'établissement d'une tradition théâtrale francophone apparaît avec la construction de l'Académie de Musique, en 1874, à Montréal. Edouard-Zotique Massicotte y voit « la marque des débuts de l'ère moderne »[28]. C'est dans ce théâtre qu'eut lieu la création du drame patriotique *Papineau* de Louis-Honoré Fréchette, de même que le *Retour de l'exilé,* du même auteur[29].

Ces deux œuvres constituent « les premières manifestations d'une esthétique théâtrale québécoise »[30]. Le contenu historique était accompagné d'une mise en scène et de nombreux procédés techniques qui rappelaient les productions américaines de Broadway. La venue de la célèbre Sarah Bernhardt suscita un intérêt si grand pour le théâtre qu'elle aurait favorisé la création d'une première troupe locale: la Troupe Franco-canadienne[31]. À la fin du siècle, en 1898, le projet du Monument National, supporté par la Société Saint-Jean-Baptiste, fut conçu comme un centre d'éducation populaire. Les « soirées de famille », dans lesquelles on retrouve Juliette Béliveau, ouvriront de nouvelles perspectives au théâtre qui seront complétées par l'apparition du Théâtre des Variétés, le 21 novembre 1898.

Le public, habitué au style des productions américaines, répondit avec enthousiasme, au tournant du siècle, au nouveau Théâtre National doté d'une scène équipée des « dernières découvertes techniques ». C'est en 1909 que ce théâtre connut son plus grand succès avec la revue *Ohé, Ohé, Françoise* dirigée par Paul Cazeneuve. Le genre de la revue à grand déploiement venait d'être créé et demeurera jusqu'à sa reprise à la télévision dans les fameux Bye Bye. C'est par ce genre que se firent connaître les Julien Daoust, Henry Deyglun, Jean Grimaldi et, plus particulièrement, Gratien Gélinas avec *Les Fridolinades*.

Longtemps boudée par la critique théâtrale, cette forme de revue correspond, néanmoins, à une période d'intense activité théâtrale. Mais peu d'écrits peuvent témoigner puisque l'improvisation prédominait dans ce genre théâtral. C'est à partir de 1930, en pleine crise économique, que le théâtre connaît ses grands développements au Québec. L'avènement d'une chaîne radiophonique offrira une plate-forme aux talents et diversifiera le champ d'action du comédien.

---

[26] *Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1969, volume 1 - p. 201.

[27] André G. Bourassa, « Premières modernités (1930-1965) », *Le théâtre au Québec 1825-1980*, Montréal, VLB, 1988, p. 90.

[28] Jean-Marc Larue, « Entrée en scène des professionnels 1825-1930 », *op. cit.*, p. 39.

[29] *Ibid.*, p.31.

[30] *Ibid.*, p.32.

[31] *Ibid.*, p.35.

André-G. Bourassa situe les premiers moments de la modernité du théâtre au Québec entre 1930 et 1965. C'est en effet une période durant laquelle surgissent de grandes compagnies théâtrales qui vont assurer une pérennité à cet art: le Rideau Vert en 1949, le Théâtre du Nouveau Monde en 1951. C'est le retour, aussi, de jeunes comédiens comme Jacques Auger et Laurette Laroque (Jean Desprez) de Paris et Germaine Giroux de New York qui mis en rapport avec « les plus grands metteurs en scène du temps » [contribueront] « à la modernisation du jeu, de la mise en scène et même de l'écriture »[32].

On retrouve l'influence de Jacques Copeau au Théâtre Stella, fondé en 1930, chez Henry Deyglun qui avait lui-même travaillé avec Copeau à Paris. Le tandem Fred Barry et Albert Duquesne donneront une notoriété à ce théâtre alors qu'ils réunissent autour d'eux Mimi d'Estée, Antoinette Giroux, Marthe Thierry et Pierre Durand. Le théâtre est aussi occupé par l'Académie canadienne d'art dramatique, dirigée par Henri Letondal, qui accueillera des jeunes comédiens tels Ferdinand Biondi, Pierre Dagenais, Camille Ducharme, Guy Maufette etc. Le théâtre classique est joué mais en intégrant des auteurs contemporains comme Cocteau. L'Équipe, une jeune troupe de Pierre Dagenais monte, en 1943, *Huis clos* de Jean-Paul Sartre.

Le 20 mai 1947, avant la parution du *Refus Global*, deux pièces automatistes *Bien-être* de Claude Gauvreau avec Muriel Guilbeault et Jean Saint-Denis, décors de Pierre Gauvreau et *Une pièce sans titre* de Jean Mercier avec Gilles Hénault et Jean-Paul Mousseau, décors de Marcel Barbeau, seront présentées un seul soir.

Les pièces conçues sous l'influence surréaliste et dadaïste, avec une intégration des arts, auront un effet provocateur puisque, tant dans la mise en scène que par le langage, elles avaient une esthétique « exploréenne » en rupture avec la tradition classique du théâtre.

C'est pourtant par ces gestes révolutionnaires que le théâtre québécois se transforme au diapason d'une évolution du théâtre, de sa dramaturgie et de sa mise en scène dans le monde francophone.

Alors que la formation des comédiens est assurée par des particuliers ou dans des studios, la fondation de la troupe de théâtre, les Compagnons de Saint-Laurent, en 1938, va être le coup d'envoi, et ce jusqu'en 1952, d'une formation théâtrale. L'enseignement de l'art dramatique sera professionnalisé avec l'avènement de la section art dramatique du Conservatoire à Montréal et à Québec en 1954 et confié à Jan Doat qui avait étudié avec Barrault et Villar chez Dullin. En 1960, l'École Nationale de théâtre est fondée à Montréal, financée par le Conseil des Arts du Canada et par les provinces, elle accueille des étudiants de tout le Canada. Les étudiants du Conservatoire se doteront d'une permanence « en 1963, sous le nom de Théâtre populaire du Québec (T.P.Q.) »[33]. Les assises de la formation en art dramatique sont ainsi posées jusqu'à l'ouverture de programmes dans les cégeps suite au Rapport Parent et à l'intégration de cette discipline à l'université, au début des années 70.

La danse

Alors que la danse contemporaine québécoise est réputée à l'échelle internationale pour l'originalité de ses chorégraphies et la créativité de ses danseurs, son histoire est récente au Québec.

La danse populaire, la danse folklorique, le bal masqué sont des activités culturelles qui apparaissent tôt dans la colonie de la Nouvelle-France. Le rigodon et la gigue sont décrits comme faisant partie des fêtes et des veillées traditionnelles de la famille et de la haute société du début de la colonie. Mais pour la danse classique, ce n'est pas avant le milieu du XVIIIe siècle que l'histoire recense un premier studio de ballet alors que Louis Renault serait le premier à enseigner à Québec de 1737 à 1749[34]. Une école de danse aurait accueilli des élèves, de 1787 à 1790, tenue par Dulongpré, maître à danser, et Antonin Rod aurait enseigné la danse de 1799 à 1820[35]. Madame Aspinall, élève d'Auguste

---

[32] André-G. Bourassa, *op. cit.*, p. 91-92.
[33] *Ibid,*. p.104
[34] Iro Tembeck, *Danser à Montréal*, Québec , Presses de l'Université du Québec, 1991, p. 16.
[35] *Ibid.*, p. 16-17.

Vestris, enseigna le ballet à Québec de 1830 à 1836 et W.J. Lewis eut à Montréal une académie de danse à partir de 1863[36].

L'histoire de la danse au Québec s'entremêle avec celle de l'art dramatique et du développement de ses principales institutions[37]. Certaines présentations théâtrales incluraient la danse. De même la création du Théâtre Royal, à Montréal en 1825, le *Hers Majesty's* à Montréal 1896, le *Gayety*, le Théâtre national en 1900 vont être des lieux d'accueil des troupes et des vedettes étrangères.

On signale le passage de Loie Fuller et de sa sœur Ida, en 1909, et celle de la légendaire Pavlova en 1919 et en 1922 à Montréal.

Il n'existera pas de lieu spécifique pour la présentation de la danse avant les années 1960, et si une formation professionnelle de la danse classique et de la danse théâtrale s'instaure au début du siècle, les écoles et les académies louent souvent les salles de bal des hôtels comme celle du Berkeley pour leur spectacle annuel.

Ezzak Ruvenoff, qui, au début des années 20, enseigne le ballet classique selon la méthode russe fait figure de pionnier. Maurice Lacasse-Morenoff et Gerald Crevier « représentent la première génération de pionniers montréalais de la danse ». Maurice Morenoff associera sa carrière scénique aux variétés lyriques de 1925 à 1952 et formera les premiers danseurs dont Fernand Nault.

Gérard Crevier a été l'élève d'Ezzak Ruvenoff et fonde aussi une école, en 1934, parmi ses premiers élèves, on remarque Françoise Sullivan. Il créa, en 1948, Les Ballets de Québec « qui deviennent, l'année suivante, la première compagnie de ballet incorporée au Québec ». La première compagnie de danse professionnelle à être fondée à Québec est celle de Georges Bérard, en 1955, elle se produira jusqu'en 1965.

Les principaux courants de la danse sont établis : celui de la danse classique et celui d'une danse aux influences de la danse acrobatique et du music-hall américain. Ces tendances établissent les bases d'un espace chorégraphique propice à une nouvelle ère de la danse au Québec.

Dans le manifeste du *Refus Global* de 1948, un texte de Françoise Sullivan (*La danse et l'espoir*) sur la danse moderne est encarté. Il illustre l'adhésion à une nouvelle esthétique de la danse et à une conception de l'art qui transgresse les frontières du genre. Ce texte annonce l'essor fulgurant de la danse contemporaine au Québec et devient un premier traité sur l'esthétique de la danse au Québec.

La fondation des ballets Chiriaeff, en 1952, et son École de Danse, en 1954, vont assurer la formation du ballet classique dès avant de devenir les Grands Ballets canadiens en 1958. Par la suite, plusieurs compagnies de danse naîtront et développeront des formations en danse contemporaine. Nous citerons les compagnies suivantes : le Groupe de la Place royale en 1962 et Nouvelle Aire en 1968, qui vont assurer la formation en danse contemporaine avant que le danse ne figure dans l'offre de programmes des universités et des cégeps.

L'université McGill offre, dès 1929, des cours de danse créative et de danse d'interprétation dans le programme d'éducation physique. Deux finissantes de ce programme sont à signaler : Elsi Solomons qui veillera à intégrer la danse dans le système scolaire anglophone et Nina Caiserman, soeur de la peintre Ghitta Caiserman-Roth, qui danse auprès de Martha Graham à New York, au cours des années 40, et se joindra par la suite au New Dance Group[38].

Ce ne sera qu'en 1967 que le département d'éducation physique de l'université de Montréal dispensera des cours de danse contemporaine dans le cadre de cours de rythmique.

---

[36] *Ibid.*, p.17
[37] *Ibid.*, p.10
[38] *op. cit.*, p. 20

Lors de la création de l'UQAM, en 1968-1969, l'université invite Françoise Riopelle à se joindre à la section théâtre, du secteur arts, mais ce n'est qu'en 1979 qu'un premier programme de baccalauréat en danse sera créé à l'UQAM de même qu'à l'université Concordia.

L'histoire de l'art

> *« L'histoire de l'art est un genre assez nouveau dans la littérature canadienne. En général, nos historiens ont ignoré l'art - cette manifestation collective et spontanée d'un peuple sensible et sain, dont le langage et les formes plastiques, les objets usuels et d'agrément jouent un rôle primordial dans l'évolution de sa culture.»*[39]

L'histoire de l'art, avant la première guerre mondiale, trouve ses sources dans une littérature épistolaire, dans les relations de voyage, dans le discours de l'artiste et dans les commentaires des contemporains. Au Québec, Gérard Morisset fait figure de pionnier alors que ses ouvrages deviennent incontournables pour la consultation d'une ébauche de l'historiographie de l'art au Québec. Gérard Morisset a introduit une pratique savante de l'histoire de l'art fondée sur les rudiments d'une approche iconographique et stylistique de l'objet d'art. Morisset avait suivi les cours de l'école du Louvre à Paris, de 1930 à 1934, après avoir été initié aux travaux de restauration de l'architecture de Viollet-Leduc en France. Il a fréquenté le cabinet de l'architecte Perrin à Lyon, l'architecte de Fourvière, grâce à l'intermédiaire d'un ami, Tony Garnier. À son retour de France, le Secrétaire de la province, Louis-Athanase David le chargera de l'inventaire des oeuvres d'art, de 1937 à 1953, et de la direction de l'enseignement du dessin de la province. Puis, il le nommera conservateur du Musée de la province de 1953 à 1965.

Au cours des années 1940, le discours sur l'objet d'art se structure dans un rapport étroit aux nouvelles formes d'art et à l'esthétique de l'art moderne. Des auteurs comme Maurice Gagnon, Robert Élie, Marcel Parizeau et Charles Doyon immiscent, dans le discours sur l'oeuvre d'art, des dimensions d'ordre philosophique et littéraires qui contribuent à développer une analyse plus systématique et rigoureuse de l'objet d'art. Les débats animés sur l'art qui mettent en opposition les tenants d'un art académique et ceux de l'« art vivant » entraînent dans leur sillage des critiques d'art : Jean-René Ostiguy au *Devoi*r, Robert Ayre au *Montreal Star* et Rodolphe de Repentigny dans *La Presse* qui, au gré des événements, nourrissent leurs propos de nouvelles théories afin de suivre cette effervescence créatrice. Le discours sur l'art délaisse peu à peu l'interprétation approximative ou métaphorique au profit d'une rigueur méthodologique qui articule l'apport de discours scientifiques et interroge la relation à l'objet d'art. L'objet d'art est observé dans sa spécificité et le discours s'oriente sur une lecture iconographique et sur celle des signes de l'objet d'art. Les écoles de Beaux-Arts fondées en 1921 et 1922, à Québec et à Montréal, intègrent des cours d'histoire de l'art dans leurs programmes. L'histoire de l'art est enseignée comme discipline, dès 1954, à l'Université McGill qui ouvre le premier département d'histoire de l'art au Québec. Pendant les années 1950, des enseignements sont donnés à l'Université de Montréal par Gérard Morisset, Jules Bazin et Maurice Gagnon. En 1960, l'Université Laval dispense des enseignements en histoire de l'art qui seront suivis, en 1969, par un programme spécialisé en histoire de l'art sous l'initiative du professeur Roland Sanfaçon. L'Université Sir George Williams offre également ses premiers cours d'histoire de l'art en 1964. Puis en 1965-1966, le département d'histoire de l'art de l'Université de Montréal devient autonome. Outre des cours de base dans cette discipline, on peut également y suivre une formation en études cinématographiques. Avec la création de l'université du Québec, des cours d'histoire de l'art sont intégrés aux programmes de formation artistique à l'UQAC et à l'UQTR. A l'UQAM, un programme d'histoire de l'art et d'archéologie est logé dans le secteur des arts, dès 1969.

La muséologie

La formation en muséologie a profité longtemps d'un apprentissage qui s'effectuait dans le cadre même du musée. Au Québec, la formation en muséologie se développe dans le même temps que l'appareil muséal complète sa typologie.

---

[39] Gérard Morisset, *La peinture traditionnelle au Canada français*, Ottawa, Le Cercle du livre de France, 1960, p. 8.

À la demande du ministère des Affaires culturelles du Québec, madame Marie-Odile Jentel déposait en juin 1978 une étude intitulée *Rapport sur la formation muséologique au Québec*. À la suite de cette étude, le sous-ministre aux Affaires culturelles adressait, le 14 septembre 1978, une lettre au président de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) faisant part de l'intention de son ministère d'accorder une priorité au développement muséologique et à la formation en muséologie et invitant les universités à préciser leurs intérêts en ce domaine.

En 1982-1983, trois universités répondaient aux attentes du ministère, soumettant au Comité des programmes deux projets de formation de 2e cycle en muséologie : l'Université de Montréal présentait un projet d'ajout d'orientation « muséologie » à ses programmes de maîtrise en anthropologie et histoire de l'art; l'Université du Québec à Montréal présentait un projet d'ajout de profil de formation professionnelle en muséologie à son programme de maîtrise en études des arts. À la suite de son évaluation, le Conseil des universités (avis n° 82.15 du 17 juin 1983) ne retenait aucun des projets soumis, invitant plutôt les trois universités concernées à soumettre avant janvier 1984 un dossier de programme complet répondant à des orientations précises.

L'Université Laval soumettait en décembre 1983 le dossier d'élaboration d'un projet de nouveau programme de maîtrise professionnelle en muséologie, tandis que l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal, après signature d'une entente officielle le 19 mai 1983, conjuguaient leurs efforts pour présenter un projet de programme conjoint de maîtrise en muséologie finalisé le 29 février 1984. Après étude des deux dossiers, le Conseil des universités (avis n° 84.13 du 19 avril 1985) recommandait « de retenir le projet conjoint de maîtrise en muséologie soumis par l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal et, par conséquent, d'en autoriser l'implantation, mais à titre expérimental pour cinq ans, avec réévaluation à l'issue de cette période sur la base d'un rapport d'évolution à transmettre au Comité des programmes ».

L'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal signaient, le 9 octobre 1986, un protocole d'entente pour implanter et administrer un programme conjoint de maîtrise en muséologie et prenaient les mesures nécessaires pour sa mise en œuvre. Au trimestre d'hiver 1987, les deux universités accueillaient leurs premiers étudiants.

Le design graphique

> *« Il est bel et bien révolu le temps où graphisme était synonyme de lignes droites et typographie bien centrée. Le designer graphique d'aujourd'hui est un partenaire indispensable dans l'idéographie d'une image de marque et d'une communication bien ciblées »*[40].

Déjà, en 1942, à la naissance de l'École des Arts graphiques à Montréal, sous l'instigation de Louis-Philippe Beaudoin, une orientation élargie est donnée à l'enseignement des techniques reliées à l'imprimerie. C'est ainsi que sous l'influence de l'enseignement d'Albert Dumouchel de 1944 à 1960, des artistes comme Roland Giguère, Richard Lacroix sortiront de cette école et que la réputation du graphisme au Québec prend son essor. À Québec, les arts graphiques demeurent logés dans l'École des Beaux-Arts, jusqu'à son intégration à l'Université Laval.

Avant, de devenir l'Institut des Arts graphiques en 1958, l'École des Arts graphiques avait emménagé dans l'édifice de la rue Saint-Hubert en 1956. Une recommandation du Rapport Parent prônera l'insertion de la formation technique au niveau collégial et l'Institut fera partie du CEGEP Ahuntsic après 1968.

Au cours des années 50, le travail du designer se professionnalise, la *Society of Typographic Designer of Canada* est fondée, à Toronto, en 1956[41].

---

[40] *Le design graphique au Canada 1990-1991*, Société des graphistes du Québec inc., Montréal, 1991, p. 4.

[41] *Façonner le Canada de demain grâce au design*, Rapport détaillé, Ottawa, 1996, p. 43.

Tous s'accordent pour admettre que c'est au cours des années 1960 qu'une « sensibilité nouvelle à l'importance du design » apparaît et qui coïncide avec « une prospérité du début des années 60 ». On réfère à des événements d'envergure internationale comme Expo 67 et les Olympiques de 1976 qui ont stimulé le développement du design graphique et sensibilisé l'entreprise au besoin d'une identification de marque. On assistera, par la suite, à « une véritable explosion visuelle » d'enseignes, d'affiches et de logotypes.

En 1972, la Société des graphistes est fondée, qui deviendra par la suite la Société des Designers graphiques du Québec[42]. Cette société se voue à la promotion du design graphique et à l'essor économique de ses membres, elle contribuera à la reconnaissance professionnelle du travail du designer.

Les progrès de la technologie informatique ont transformé l'environnement de travail du designer graphique. Non seulement des logiciels puissants influent sur la base même de la conception graphique mais l'apparition, en 1995, de la presse à commande numérique et de l'imprimante laser couleur à haut débit accélèrent le processus de création et réduisent les coûts de production. Par ailleurs, de nouveaux champs d'application s'ouvrent qui débordent largement celui de l'éditique : les kiosques interactifs, les sites web, le multimédia.

L'essor d'une nouvelle économie sur le Net annonce de futurs développements pour le design graphique et la communication graphique.

1.2 L'université, les arts et la vie culturelle en région

L'importance des universités des régions périphériques n'est plus à prouver, notamment dans la lutte contre l'exode des jeunes vers les grands centres[43]. Dans la vie culturelle des régions, selon de nombreux intervenants du milieu culturel et communautaire, le rôle des unités académiques universitaires d'arts apparaît tout aussi incontestable.

Dans les petites villes universitaires de Lennoxville, de Sherbrooke, de Chicoutimi, de Hull, de Rimouski, de Rouyn-Noranda et de Trois-Rivières ainsi que dans leurs environs, la survie des galeries d'art, des centres d'artistes, des troupes de danse et des troupes de théâtre dépend, comme dans les grands centres, d'un milieu sensible à la création artistique. L'université locale joue souvent un rôle essentiel dans cette entreprise de valorisation de l'art[44]. Ce rôle d'animateur de la vie culturelle régionale, les unités académiques le complètent en mettant des ressources professorales ainsi que techniques et matérielles au service des artistes et des organismes. Elles peuvent, par exemple, accueillir une compagnie de théâtre en résidence ou reconnaître comme partenaire privilégié un centre d'artistes, en traitant leur compétence, leurs activités et leurs équipements comme des

---

[42] Ibid., p. 44.

[43] Voir UQAR, *Mémoire présenté aux Commissions sur l'avenir politique du Québec*, Rimouski, 23 février 1995, p. 1-5, ainsi que UQAR, *Un partenaire majeur du développement régional menacé: l'UQAR en péril*, Rimouski, 23 février 1995, p. 4. Également: UQ, *Rapport sur les universités en région*, Université du Québec, 24 septembre 1996, p. 1. Enfin, en 1997, le Conseil permanent de la jeunesse soulignait également l'importance des études supérieures en région: CPJ, « *Y'a pus d'avenir ici », L'exode des jeunes vers les centres urbains. Avis*, novembre 1997, p. 20 et suivantes. Plus récemment, le président de l'Université du Québec, M. Pierre Lucier, rappelait que, dans l'ensemble du réseau des UQ, un pourcentage élevé des anciens étudiants « se sont établis dans la région où ils ont étudié et oeuvrent maintenant à son développement » (Mario Bélanger, « Trois-Pistoles. Une ruralité qui se transforme », *UQAR-INFO*, 26 octobre 1999, p. 9).

[44] Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler le tollé suscité dans l'Estrie, en 1998, par le projet d'abolition du certificat d'arts visuels de l'Université de Sherbrooke. À cette occasion, le milieu sherbrookois avait tant et si bien signifié son attachement au programme menacé que l'Université a finalement décidé de ne pas mettre son projet de fermeture à exécution. Voir, à ce sujet, les articles de Michel Rondeau (« Tout un ménage à la faculté des lettres » et « Le projet suscite de la grogne », *La Tribune*, 24 janvier 1998.) ainsi que le document 99-ARTS-3.6 déposé à la Commission.

compléments indispensables à la formation qu'elle donne. Il va donc de soi que la vie culturelle, touristique et économique des régions bénéficie grandement de la contribution universitaire locale.

De nombreux artistes professionnels établis en région ont d'ailleurs reçu leur formation dans les universités en région[45]. Ce sont eux qui ont mis en place les structures de production et de diffusion dont profitent actuellement les régions. Ce sont également eux qui les animent; ils y produisent et y sont diffusés. Ils sont aussi au centre de réseaux qui permettent la circulation d'artistes et d'œuvres québécoises et étrangères. C'est donc aussi par eux, en grande partie, que se fait le lien de la région avec les autres formes de l'art actuel. En outre, les professeurs et les chargés de cours des départements d'arts comptent parmi les principales personnes-ressources qui composent les comités de sélection, les jurys, ainsi que les conseils d'administration liés aux diverses biennales, concours et festivals qui alimentent la vie culturelle des régions, que ce soit sur les campus universitaires ou dans les municipalités avoisinantes. On note enfin la présence de ces enseignants dans les divers centres d'arts, musées, corporations de développement culturel, maisons de la culture, programmes d'intégration des arts à l'architecture, comités d'acquisition d'œuvres d'art, comités consultatifs sur l'environnement esthétique, compagnies de théâtre, compagnies de production cinématographiques, centre de design, etc.

Il est manifeste qu'en plusieurs décennies de présence active dans leur milieu, les unités académiques d'art des régions périphériques ont constitué un facteur structurant d'une extrême importance et que ces régions ne pourraient aujourd'hui assurer leur vocation artistique et culturelle sans l'apport des départements universitaires offrant des enseignements en arts. Ralentir le développement de ces unités constituerait une grave menace pour la vie culturelle régionale en plus de nuire au tourisme et à l'économie de ces régions.

---

[45] Ainsi, à Trois-Rivières, les centres d'artistes Silex et Presse Papier ainsi que les regroupements d'artistes Invivo et l'Oeil tactile ont été fondés par des diplômés de l'UQTR. Les finissants au baccalauréat en arts plastiques constituent d'ailleurs la principale relève de ces ateliers.

2. LES PROGRAMMES EN ARTS VISUELS ET EN ARTS MÉDIATIQUES

2.1 Offre et caractéristiques des programmes

Dix universités offrent des programmes dans le domaine des arts visuels et des arts médiatiques.[46] Comme on peut le voir dans le tableau 2.1, tous les cycles d'étude sont couverts au trimestre d'automne 1997.

Tableau 2.1: l'offre de programmes en arts visuels et médiatiques, automne 1997

	Bishop's	Conc.	Laval	UdM	Sherb.	UQAC	UQAH	UQAM	UQAT	UQTR
Certif./min.	•	•	•	•	•	•	€	•	•	•
Majeure	•			•						
Baccalauréat	•	•	•			€	€	•	•	•
Maîtrise		€	€			€		€		
Doctorat		€						€		

€ option en arts visuels et médiatiques à l'intérieur d'un programme.

Depuis 1997, quelques changements ont eu lieu dans l'offre de programmes. Offert en extension jusqu'en 1998 par l'UQAM, le programme de maîtrise en art de l'UQAC est maintenant entièrement géré par cet établissement. À l'UQAH, un cheminement « bande dessinée » s'est ajouté en 1999 dans les programmes de certificat et de baccalauréat en arts et en design. En ce qui a trait au programme de maîtrise en arts plastiques offert par l'UQAM, il s'intitule dorénavant maîtrise en arts visuels et médiatiques. À la mi-janvier 2000, l'Université de Montréal annonçait la suspension des admissions dans le programme de majeur en arts plastiques pour le trimestre d'automne suivant.

Les programmes en arts visuels et en arts médiatiques permettent à l'étudiant d'acquérir une solide formation théorique et pratique des arts. Les cours magistraux portant sur l'histoire de l'art, l'art et la société, l'art et l'humain, etc. procurent à l'étudiant un savoir utile et critique sur les arts. Les programmes en arts visuels et en arts médiatiques favorisent tous l'intégration et l'expérimentation des dimensions créatrice et pratique de l'expression par les arts. De fait, l'étudiant développe sa maîtrise des compétences techniques liées à un ou deux arts, par exemple le dessin et la sculpture. Grâce à l'enseignement en atelier, l'étudiant a l'occasion d'approfondir les fondements pratiques de la création artistique. Dans plusieurs des programmes, l'étudiant a la possibilité de réaliser, sous la supervision d'un professeur, un projet de fin d'études. Ce projet est conçu pour faciliter, notamment, l'intégration du diplômé dans le milieu des arts ou dans un programme d'études supérieures.

Les membres de la sous-commission ont tenu à rappeler que l'expérience créatrice en arts visuels et en arts médiatiques entraîne des dépenses tout aussi importantes que nécessaires. Elle ne peut se faire sans atelier ou sans laboratoire. Par ailleurs, la formation par petits groupes (de plus ou moins 25 personnes) multiplie le nombre de groupes-cours à offrir. De la même manière, les efforts d'intégration des techniques multimédias comme la vidéo et l'infographie, devenues incontournables dans les programmes en arts visuels et en arts médiatiques comme dans bien d'autres, nécessitent des sommes considérables.

La multidisciplinarité est au cœur des programmes d'arts visuels et d'arts médiatiques. Comme le montre le tableau 2.2, les universités québécoises privilégient un bon nombre de pratiques artistiques. Il s'agit du dessin, de la peinture, de la sculpture, des arts d'impression ou de l'estampe, de la photographie, de la céramique, des arts textiles, du verre et des nouveaux médias.[47]

---

[46] Il est à noter cependant que l'UQAR offre un programme court de premier cycle en arts visuels.

[47] Dans le cas des nouveaux médias, on retient seulement les universités qui offrent une concentration ou un cheminement en nouveaux médias, et non pas un ou deux cours.

Tableau 2.2: les pratiques artistiques privilégiées selon les universités, automne 1999

Universités	Dessin et peinture	Sculpture et installation	Arts d'impression	Photographie	Céramique	Arts textiles	Verre	Nouveaux médias
Bishop's	•	•	•	•				
Concordia	•	•	•	•	•	•		•
Laval	•	•	•	•				•
UdM	•	•		•				
Sherbrooke	•	•						
UQAC	•	•						
UQAH	•[1]							
UQAM	•	•	•	•		•		•
UQAT	•	•						•
UQTR	•	•	•				•	

Sources: établissements universitaires; annuaires.

[1] *Un cheminement spécifique en «bande dessinée» est offert.*

L'offre de programmes dans chacun des établissements oblige à une courte description.[48]

Université Bishop's-Department of Fine Arts

Le *Department of Fine Arts* de l'Université Bishop's offre cinq programmes de premier cycle en arts visuels et arts médiatiques. On compte un *Minor*, deux *Certificates*, un *Major* et un *Honours*. Le programme *Honours*, qui s'adresse surtout à l'étudiant désireux de poursuivre des études supérieures, comporte deux concentrations : une en *studio art* et l'autre en histoire de l'art.

L'étudiant, selon qu'il est inscrit dans un programme d'introduction (*Minor* et *Certificate*) ou dans un programme plus intensif (*Major* et *Honours*), a l'occasion de se familiariser ou de se former dans une ou plusieurs disciplines artistiques parmi lesquelles on trouve le dessin, la peinture, la sculpture, les arts d'impression (*printmaking*) et la photographie.

Université Concordia-Department of Studio Arts

Créé en 1996 à la suite d'une importante réforme menée par la *Faculty of Fine Arts*, le *Department of Studio Arts* de l'Université Concordia offre onze programmes de premier cycle et un programme de deuxième cycle en arts visuels et en arts médiatiques.

L'offre de programmes couvre plusieurs disciplines artistiques, à savoir : le dessin, la peinture, la sculpture, les arts d'impression (*Printmedia*), la photographie, la céramique, les arts textiles (*Fibres*) et les nouveaux médias (la vidéo et l'infographie). Il est à noter que l'Université Concordia est le seul établissement universitaire québécois à offrir une spécialisation en céramique.

Les programmes de premier cycle dans les différentes disciplines artistiques visent, entre autres, le développement du potentiel créatif de l'étudiant. Par ailleurs, deux programmes de premier cycle proposent une vue spécifique des arts. Il s'agit du programme de *Minor in Women and the Fine Arts* et du programme de *Major in Interdisciplinary Studies*. Le premier aborde la question de la création des femmes tandis que le second jette un pont entre les arts visuels et les arts de la scène.

Au deuxième cycle, le programme de *Master in Fine Arts (Studio Art)* s'étend à toutes les disciplines citées plus haut. Le programme combine pratique artistique, séminaires théoriques et de critique d'art. Une fois sa scolarité complétée, l'étudiant conçoit un projet qui trouve son aboutissement dans une exposition et dans la défense d'un court mémoire.

---

[48] À propos de la formation offerte en arts visuels et en arts médiatiques, voir les annuaires des programmes publiés par les universités. D'autres renseignements ayant trait aux programmes sont présentés dans les sections suivantes du rapport.

Il est possible de poursuivre des études doctorales en arts visuels et en arts médiatiques à l'Université Concordia par l'entremise du programme de *Ph.D in Humanities* offert par la *School of Graduate Studies*.

Université Laval — École des arts visuels

L'École des arts visuels de l'Université Laval regroupe les domaines des arts plastiques, du design et de l'éducation artistique. Dans le domaine des arts plastiques, un programme de mineure ou de certificat, un programme de baccalauréat et un programme de maîtrise sont offerts.

Les programmes en arts plastiques offerts à l'École des arts visuels couvrent les disciplines artistiques suivantes : le dessin, la peinture, la sculpture, les arts d'impression ou, si l'on préfère, les procédés de l'estampe et les nouveaux médias (la vidéographie et l'infographie).

Au premier cycle, le programme de mineure ou certificat en arts plastiques permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances de base en arts visuels et d'être initié à la pratique de la création. Quant au programme de baccalauréat en arts plastiques, il vise, par une formation théorique et pratique, le développement du potentiel créatif de l'étudiant. L'ensemble des cours offerts a pour objectif la maîtrise des techniques, la recherche, la conceptualisation et l'interprétation visuelle en vue de l'acquisition d'un mode d'expression plastique personnel.

Aux études supérieures, l'École offre un programme de maîtrise en arts visuels dans lequel on retrouve un axe recherche-création orienté vers les disciplines artistiques mentionnées plus haut. Impliquant une réflexion sur l'acte créateur, l'étudiant doit présenter ses travaux dans le cadre d'une exposition ou de toute autre forme appropriée, à la fin de ses études. Cette présentation visuelle, accompagnée d'un texte traitant de la démarche artistique, constitue le mémoire de maîtrise

Parmi les projets de l'École des arts visuels de l'Université Laval, on peut citer, entre autres, l'offre de programmes de formation continue en arts plastiques. L'extension et la consolidation de la formation en arts médiatiques deviendront une réalité au trimestre d'automne 2000 par l'implantation d'une concentration de 45 crédits en arts médiatiques dans le programme de baccalauréat en arts plastiques. On prévoit aussi proposer prochainement de nouvelles orientations dans l'actuel programme de mineure ou de certificat en arts plastiques.

Université de Montréal-Département d'histoire de l'art

Le Département d'histoire de l'art de l'Université de Montréal offre des programmes dans quatre domaines, dont les arts visuels, depuis le milieu des années 1980. Dans les arts visuels, on compte des programmes de mineur et de majeur en arts plastiques.

Les programmes de mineur et de majeur en arts plastiques de l'Université de Montréal se distinguent par une approche thématique de l'enseignement. Ainsi, plutôt que de proposer un enseignement basé principalement sur l'apprentissage des techniques, on offre des cours, par exemple, sur « les arts de la couleur » et « les arts de l'espace » qui allient le savoir-faire à la conceptualisation. Les disciplines artistiques privilégiées sont le dessin, la peinture et la photographie. Le programme de majeur peut être lié avec profit à un programme de mineur en histoire de l'art, en études cinématographiques ou en un autre domaine.

Comme dans toutes les unités académiques offrant des enseignements en arts visuels, le Département d'histoire de l'art fait des efforts pour intégrer dans l'enseignement les nouveaux médias (la vidéo et l'infographie en particulier). Parmi d'autres défis, on peut signaler la réforme du programme de mineur en arts plastiques en un programme de mineur en arts et photographie.

Université de Sherbrooke-Département des lettres et communications

Le Département des lettres et communications de l'Université de Sherbrooke offre un programme de certificat d'arts visuels.[49]

Au cours de l'automne 1997, après plus de vingt-cinq ans d'existence, le programme s'est trouvé au centre de rumeurs prédisant son abolition (voir section 1.3). Le programme est toujours offert et l'Université a organisé l'aménagement de nouveaux locaux pour les activités d'enseignement du certificat d'arts visuels.

La formation se concentre sur l'expérimentation et l'intégration des dimensions créatrice et pratique de l'expression à travers le dessin, la peinture et la sculpture. Le programme comprend trois cours obligatoires (Introduction à la création; Arts visuels: langages et techniques; Projet de création) et deux blocs de cours à option (activités théoriques et pratiques). Les étudiants doivent suivre au moins deux et au plus cinq cours dans chacun de ces blocs. Notons qu'en plus des champs principaux nommés plus haut, un cours de vidéo un cours de photographie et un cours de création assistée par ordinateur peuvent également être suivis par les étudiants.

UQAC — Module des arts et Département des arts et lettres

Dans le domaine des arts visuels, l'UQAC offre un programme de certificat[50], une concentration en peinture et en sculpture dans le programme de baccalauréat interdisciplinaire en arts et une concentration recherche-création en arts plastiques dans le programme de maîtrise en art.

Le programme de baccalauréat interdisciplinaire en arts de l'UQAC comprend six concentrations dont une en peinture et sculpture. Le programme vise à fournir une formation théorique et pratique fondée sur l'étude d'une discipline artistique, en l'occurrence le design, dans un rapport obligé avec une ou plusieurs autres disciplines artistiques. La structure du programme comprend un tronc commun alliant l'interdisciplinarité et l'acquisition d'outils informatiques (30 crédits), un bloc disciplinaire (33 crédits), un stage et un projet de fin d'études (12 crédits; l'étudiant peut produire, par exemple, un prototype), un bloc complémentaire en dehors de la spécialité (9 crédits) et deux cours d'enrichissement (6 crédits).

La maîtrise en art comprend une concentration recherche-création en arts plastiques. La structure du programme se caractérise par des cours obligatoires (6 crédits), des cours optionnels (21 crédits) et la production et la présentation publique d'une oeuvre (18 crédits).

UQAH — Module des arts

Le Module des arts de l'UQAH offre des cheminements en arts visuels et bande dessinée dans le programme de certificat en arts et en design et dans le programme de baccalauréat en arts et en design. L'autre cheminement offert touche le design.

Les cheminements en arts visuels et bande dessinée dans les programmes de certificat et de baccalauréat ont pour objectif de favoriser l'ouverture sur le monde visuel par l'interaction de l'apprentissage formel du langage plastique et de l'application de ces connaissances dans différents modes d'expression graphique. Il est à noter que l'UQAH est la seule université québécoise à offrir, depuis l'automne 1999, une formation en bande dessinée.

La structure des cheminements en arts visuels et bande dessinée dans le programme de baccalauréat en arts et en design comprend un tronc commun avec le cheminement en design (30 crédits). Elle comprend, de plus, une formation théorique propre (9 crédits en arts visuels et 6 en bande dessinée),

---

[49] L'encadrement du programme est assuré par une responsable ayant un statut de professionnelle à temps partiel en plus d'un contrat de chargée de cours à forfait. Il n'y a donc pas de poste de professeur régulier en arts visuels dans le Département des lettres et communications.

[50] À l'automne 2000, le certificat en arts visuels prendra un nouveau titre: celui de certificat en arts médiatiques.

une formation pratique (33 crédits en arts visuels et 36 en bande dessinée), une formation synthèse (12 crédits dans les deux disciplines) et deux cours libres (6 crédits).

UQAM-Département d'arts plastiques

Le Département d'arts plastiques de l'UQAM offre des programmes aux trois cycles d'étude dans le domaine des arts visuels et des arts médiatiques.

La concentration « création » du programme de baccalauréat en arts visuels fait actuellement l'objet d'une révision fondamentale. Si la révision du programme se concrétise, elle devrait faire place à un programme de baccalauréat en arts visuels et médiatiques dans lequel on retrouvera le profil « enseignement des arts » déjà en vigueur et le profil « pratiques artistiques ». Les pratiques artistiques comprennent le dessin, la peinture, la sculpture, les arts d'impression, la photographie, les arts textiles et les nouveaux médias (vidéo et infographie). Alimentés par les cours du programme de baccalauréat, les quatre programmes de certificats en arts plastiques, en peinture, en sculpture et en arts d'impression font, eux aussi, l'objet d'une révision en profondeur.

Au deuxième cycle, le Département d'arts plastiques offre un programme de maîtrise en arts visuels et médiatiques comportant une concentration « éducation », traitée dans la section 7.3 du rapport, et une concentration « création ».[51] La concentration « création » vise, pour l'essentiel, à stimuler la création et la recherche en arts visuels et médiatiques, et à susciter une réflexion sur l'acte de création, la nature et l'interprétation de l'oeuvre, sa diffusion et la fonction de l'artiste dans la société.

Le programme de Ph.D. en études et pratiques des arts, offert conjointement par six départements dont celui d'arts plastiques, permet à l'étudiant intéressé par les arts visuels et les arts médiatiques de poursuivre des études de troisième cycle à l'UQAM.

UQAT-Module des sciences de l'éducation

Le Module des sciences de l'éducation offre un programme de certificat en arts plastiques et un programme de baccalauréat avec majeure interdisciplinaire en création visuelle. Ce dernier programme est le résultat d'une modification du baccalauréat en arts plastiques effectuée en 1996 à la suite des demandes répétées de nombreux intervenants de la région. Par cette démarche, ceux-ci cherchaient à endiguer l'exode des jeunes artistes vers les grands centres. Le nouveau programme a accueilli ses premiers étudiants à l'automne 1997.

Le programme de baccalauréat, qui donne une formation artistique de base empreinte d'interdisciplinarité, se concentre autour de trois axes: la connaissance théorique, la créativité et la création artistique. Quant aux cours disponibles, ils sont de types historique, théorique et pratique. De plus, un certain nombre de cours sont constitués d'activités d'intégration. Parmi les disciplines abordées en classes figurent les arts plastiques, le théâtre, le cinéma et la vidéo. Les étudiants inscrits peuvent jumeler la majeure avec une mineure en production artistique, en arts plastiques, en pratiques rédactionnelles ou en création multimédia interactif. Ils peuvent également compléter leur cheminement par une mineure personnalisée.

UQTR-Module des arts plastiques

Le Module des arts plastiques de l'UQTR offre, en plus d'un programme de baccalauréat en enseignement des arts, des programmes de certificat et de baccalauréat en arts plastiques.

Réformé à l'automne 1998, le programme de baccalauréat en arts plastiques assure une formation en dessin, en peinture, en sculpture, en arts d'impression et, fait unique dans le réseau universitaire québécois, en verre soufflé. Le programme de certificat présente trois volets de formation, à savoir « histoire et culture », « expression et création » et « pédagogie et apprentissage ».

---

[51] Avant le trimestre d'automne 1999, ce programme s'intitulait maîtrise en arts plastiques.

Comme c'est le cas pour plusieurs programmes de baccalauréat en art, des efforts particuliers sont déployés afin d'intégrer des cours ouverts sur les nouvelles technologies. À l'UQTR comme dans d'autres universités, l'étudiant est invité à produire une œuvre qui sera présentée aux professeurs et au grand public lors d'une exposition.

2.2 Sélection des candidats et répartition des étudiants inscrits

Le tableau 2.3 met en lumière la manière dont se fait la sélection des candidats et le contingentement, lorsqu'il y a lieu, dans les programmes de grade en arts visuels et en arts médiatiques.

Tableau 2.3: sélection des candidats et contingentement dans les différents programmes en arts visuels et médiatiques, automne 1998

Niveaux d'études, universités et programmes	Sélection des candidats					Contingentement ou capacité d'accueil	Pourcentage du contingent atteint
	Demandes d'admission (D)	Offres (O)	Taux d'acceptation (O/D)	Nouvelles inscriptions (I)	Taux d'inscription (I/O)	(C)	(I/C)
Baccalauréat							
Bishop's							
Fine Arts Major Fine Arts Honours Studio Honours	41	36	88%	14	39%	non	
Concordia							
Major in Studio Art	248	102	41%	80	78%	135	59%
Major in Interdis. Studies	52	22	42%	20	91%	14	143%
Major in Painting and Drawing	175	33	19%	27	82%	40	68%
Major in Sculpture	49	7	14%	5	71%	non	
Major in Ceramics	16	4	25%	3	75%	non	
Major in Fibres	20	7	35%	6	86%	non	
Major in Photography	204	24	12%	19	79%	40 [1]	48%
Major in Printmedia	47	12	26%	8	67%	non	
Laval							
Bac en arts plastiques	131	129	98%	40	31%	non	
UdM							
Majeur en arts plastiques	112	64	57%	18	28%	60 [2]	—
UQAC							
Bac interdis. en arts			Voir les données présentées dans le chapitre 10			non	
UQAH							
Bac en arts et en design			Voir les données présentées dans le chapitre 10			80	
UQAM							
Bac en arts visuels-conc. création	333	257	77%	148	58%	175	85%
UQAT							
Bac interdis. en création visuelle	27	23	85%	15	65%	30	50%
UQTR							
Bac en arts plastiques	30	29	97%	15	52%	non	
Maîtrise							
Concordia							
Master in Fine Arts (Studio Art)			Voir les données présentées dans le chapitre 10			25-35	
Laval							
Maîtrise en arts visuels			Voir les données présentées dans le chapitre 10			non	
UQAC							
Maîtrise en art-rech. création			Voir les données présentées dans le chapitre 10			non	
UQAM							
Maîtrise en arts plastiques-conc. création			Voir les données présentées dans le chapitre 10			25	
Doctorat							
UQAM							
Ph.D. en études et pratiques des arts						20	

Source: établissements universitaires.
[1] *Le contingentement s'applique à la fois pour les programmes de mineure et de majeure en photographie.*
[2] *Le contingentement s'applique à la fois pour les programmes de mineur et de majeur en arts plastiques.*

Même si au moins la moitié des programmes n'affichent pas de mesures de contingement ou de capacité d'accueil, l'entrée dans tous ces programmes exige du candidat la présentation d'un dossier de réalisations personnelles.

À partir de RECU, il est impossible de connaître le nombre exact des étudiants inscrits en arts visuels et en arts médiatiques. De fait, plusieurs programmes, plus particulièrement aux études supérieures, s'ouvrent sur deux ou trois cheminements, options ou axes de recherche-création qui débordent les arts visuels et les arts médiatiques. Le tableau 2.4 expose les données brutes recueillies dans RECU en notant les imprécisions possibles.

Tableau 2.4: inscriptions totales dans les programmes en arts visuels et médiatiques selon le niveau d'études et l'établissement, automne 1998

	Bishop's	Conc.	Laval	UdM	Sherb.	UQAC	UQAH	UQAM	UQAT	UQTR	Total
Mineure	20	71	96	19	47	5	41 [6]	374	31	36	**740**
Maj. et bac	58	537	162	41		100 [4]	112 [7]	461	36	49	**1556**
Maîtrise		99 [1]	34 [3]			19 [5]		50 [8]			**202**
Doctorat		[2]						28 [9]			**28**
Total:	**78**	**707**	**292**	**60**	**47**	**124**	**153**	**913**	**67**	**85**	**2526**

Sources: RECU (MEQ); représentants universitaires. Pour des détails, voir l'annexe D et E.

[1] *RECU ne départage pas la concentration* open media, painting, photography, printmedia, sculpture, ceramics and fibres *dans la* Master in Fine Arts (Studio Art).
[2] *Les données du* Ph.D. in Humanities ne distinguent pas les étudiants inscrits dans une discipline artistique. Le nombre total d'étudiants inscrits est de 69.
[3] *RECU ne départage pas l'axe recherche-création en arts visuels et médiatiques de celle en design dans la maîtrise en arts visuels.*
[4] *RECU ne départage pas les concentrations peinture et sculpture des autres concentrations dans le bac interdisciplinaire en arts.*
[5] *RECU ne départage pas l'axe recherche-création en arts plastiques dans la maîtrise en art.*
[6] *RECU ne départage pas le cheminement en arts visuels de celui en design graphique dans le certificat en arts et en design.*
[7] *RECU ne départage pas le cheminement en arts visuels du cheminement en design graphique dans le bac en arts et en design.*
[8] *RECU ne départage pas la concentration création de la concentration enseignement dans la maîtrise en arts plastiques (devenue, en 1999, maîtrise en arts visuels et médiatiques).*
[9] *Données du Ph.D. en études et pratiques des arts. Un peu moins de la moitié des 28 étudiants inscrits serait rattachée aux arts visuels et médiatiques.*

2.3 Évolution des inscriptions

Entre 1992 et 1998, on a observé une baisse de 36,8 % du nombre des inscriptions totales dans les programmes de mineure ou de certificat en arts visuels et en arts médiatiques (voir l'annexe D).

Dans ce cas précis, le poids de l'UQAM joue un rôle primordial. Bon an mal an, depuis 1986, l'UQAM accueille de la moitié aux deux tiers des étudiants inscrits dans des programmes de mineure ou de certificat en arts visuels et en arts médiatiques dans tout le réseau universitaire québécois. Entre 1992 et 1998, les quatre programmes de certificat de l'UQAM ont vu leurs effectifs totaux fondre de 42,7 %. Les représentants universitaires considèrent que cette baisse s'avère normale dans la mesure où une bonne part des étudiants inscrits dans ces programmes dans les années passées étaient des maîtres en exercice (désireux de se recycler ou de se perfectionner) et que le bassin de cette population étudiante est maintenant à peu près épuisé. Ceux-ci se dirigeraient dorénavant dans un programme comme le diplôme d'études supérieures en enseignement des arts visuels et médiatiques qui a accueilli ses premiers étudiants au trimestre d'automne 1999.

D'autres universités ont vu aussi le nombre des inscriptions totales diminuer sans cesse. À l'Université de Sherbrooke, par exemple, on mentionne que les rumeurs de fermeture du programme de certificat d'arts visuels ont nui considérablement au recrutement. Au trimestre d'automne 1999, après l'assurance donnée par l'Université de Sherbrooke que ce programme survivrait, on a constaté un redressement avec 28 nouvelles inscriptions. Du côté de l'UQAC, on a choisi de transformer le programme de certificat en arts visuels en un certificat en arts médiatiques pour le trimestre d'automne 2000.

Le nombre d'inscriptions totales, de nouvelles inscriptions et de diplômes délivrés dans les programmes de grade de premier cycle est détaillé dans la figure 2.1. Il est important ici de porter une attention spéciale à l'échelle de l'axe des Y (celle qui concerne les effectifs étudiants) qui varie constamment d'une institution à une autre. Quant aux programmes de grade de premier, deuxième et troisième cycles qui recouvrent plus d'un cheminement, d'une option ou d'un axe de recherche-création, ils sont traités dans le chapitre 10.

3. LES PROGRAMMES EN DESIGN

3.1 Offre et caractéristiques des programmes

Cinq universités sont actives dans le domaine du design. Comme le montre le tableau 3.1, il s'agit des universités Concordia, Laval, du Québec à Chicoutimi, à Hull et à Montréal. Au trimestre d'automne 1997, des programmes sont offerts aux premier et deuxième cycles.

Tableau 3.1: l'offre de programmes en design, automne 1997

	Conc.	Laval	UQAC	UQAH	UQAM
Certif./min.	•			€	
Majeure	•				
Baccalauréat	•	•	€	€	•
Maîtrise		€	€		

€ concentration, cheminement ou axe de recherche en design à l'intérieur d'un programme.

Un seul changement a eu lieu dans l'offre de programme. En effet, depuis le trimestre d'automne 1999, l'École des arts visuels de l'Université Laval offre un nouveau programme de maîtrise sur mesure en design graphique et multimédia.

Dans la présentation des principales caractéristiques des programmes, on constatera que les programmes en *digital image and sound* de l'Université Concordia et la concentration « design et stylisme de mode » du programme de baccalauréat en gestion et design de la mode de l'UQAM sont pris en compte.[52]

D'une manière générale, les programmes en design tentent de maintenir l'équilibre entre les aspects fonctionnels et créatifs de la discipline. Les cours d'ordre théorique et méthodologique comme les projets à soumettre lors d'ateliers visent à la formation d'un étudiant fort de sa souplesse de création, de sa capacité de conceptualisation, de son ouverture d'esprit et de son pouvoir d'adaptation face, entre autres, aux pratiques innovatrices en design.

Les membres de la sous-commission ont tenu à rappeler que l'enseignement en atelier à des petits groupes (de plus ou moins 25 personnes) a pour effet de multiplier le nombre de groupes-cours à offrir. Les unités académiques responsables doivent donc offrir plusieurs sections différentes de cours à chaque session, ce qui représente une offre de cours beaucoup plus importante que dans d'autres secteurs, par exemple dans ceux où la formation théorique est prépondérante. En somme, les coûts reliés à l'enseignement en atelier constituent un défi pour les unités académiques responsables.

La formation universitaire en design invite également l'étudiant à poser un regard critique sur sa fonction et ses productions. On l'encourage notamment à réagir aux stratégies de vente en vogue, au processus de recyclage et à l'écodesign. L'omniprésence de l'ordinateur dans la formation du designer force celui-ci à se préoccuper des influences diverses de la technologie au sein de la société et dans la vie des individus.

Université Concordia — Department of Design Art

À l'Université Concordia, le *Department of Design Art* propose un programme de *Major in Design Art*. Ce programme met l'accent sur l'interdépendance entre le design et les beaux-arts en particulier. Il couvre les champs traditionnels du design, à savoir le design bidimensionnel (production d'image,

[52] À propos de la formation offerte en design, voir les annuaires des programmes publiés par les universités. D'autres renseignements ayant trait aux programmes sont présentés dans les sections suivantes du rapport.

typographie, édition, etc.), le design tridimensionnel (modélisation en trois dimensions) et la communication graphique (animation, présentation multimédias, etc.). Le design numérique est intégré dans le programme d'étude. Par ailleurs, chacun des champs cités fait l'objet de productions appliquées et de productions expérimentales de la part de l'étudiant. Le projet tridimensionnel, par exemple, sous sa forme appliquée, est axé sur la conception et le dessin d'objets produits et de meubles. Sous sa forme expérimentale, il donne lieu à la création de l'objet produit ou du meuble.

Au cours de leur formation, les étudiants ont l'occasion de rendre publiques certaines de leurs réalisations. À la fin de l'année scolaire, par exemple, une exposition a lieu à la galerie des arts visuels de l'Université Concordia qui regroupe des productions d'étudiants. Les étudiants exposent également au Salon international du design international de Montréal. D'autres réalisations ont un écho dans le public : qu'on pense à des affiches pour un département universitaire, un organisme de services sociaux, un film ou à une page WEB pour le site d'une faculté, d'un département, d'une fondation, etc.

Dans les domaines du design et de l'affichage numérique, l'Université Concordia projette de mettre sur pied des programmes de deuxième cycle. À la lumière de besoins qu'on juge croissants dans les deux domaines, on envisage d'offrir des programmes de certificat de deuxième cycle et de maîtrise en *design art*.

— Faculty of Fine Arts* et *Faculty of Engineering and Computer Science

La *Faculty of Fine Arts* affiche deux programmes de *Minor* et *Major* liés au *Digital Image / Sound and the Fine Arts*. Ces programmes sont le fruit de la collaboration entre la *Faculty of Fine Arts* et la *Faculty of Engineering and Computer Science*.[53] Offerts depuis 1996, ils combinent les arts, la science et la technologie. Le programme de *Minor* assure à l'étudiant une formation de base en conception d'images numériques et en création et design de multimédias interactifs. Le programme de *Major* vise plutôt à former un spécialiste. Dans ce cas précis, l'étudiant est admis dans le programme à la condition de s'inscrire dans l'option *computer applications* du programme de *Major in Computer Science*. L'objectif poursuivi est de permettre à l'étudiant d'allier savoir informatique et pratique artistique.

La mise sur pied d'un programme de maîtrise en *digital image / sound* fait partie des projets de la faculté.

Université Laval — École des arts visuels

L'École des arts visuels de l'Université Laval regroupe les domaines des arts plastiques, du design et de l'éducation artistique. Dans le domaine du design, un programme de baccalauréat et deux programmes de maîtrise sont offerts.

Le programme de baccalauréat, qui forme des spécialistes en communication graphique, comporte 40 % d'enseignement théorique et 60 % d'enseignement en atelier. L'étudiant reçoit d'abord un enseignement fondamental en atelier au cours duquel il acquiert les bases du langage visuel tout en s'initiant à la méthodologie du design graphique; un certain nombre de cours théoriques complètent cette formation pratique. Le programme s'ouvre ensuite sur un choix d'orientations et permet à l'étudiant d'explorer le design graphique et typographique appliqué. Sensibilisé aux particularités des différents champs d'étude de la communication graphique, l'étudiant peut alors s'orienter vers la vie professionnelle en optant pour une concentration de cours dans un domaine particulier : design graphique, édition, gestion et communication, illustration, photographie, infographie et multimédia. L'utilisation de l'outil informatique est répandue dans la formation en communication graphique. Les étudiants ont la possibilité de faire des stages en milieu de travail. L'étudiant peut également parfaire sa formation artistique à travers un ensemble de cours théoriques et pratiques en arts visuels.

---

[53] Il est à noter que les programmes sont chapeautés par la chaire de la Fondation Daniel-Langlois pour l'art, la science et la technologie.

À la fin de leurs études de baccalauréat, les étudiants préparent une semaine complète consacrée au domaine : conférences, débats-midi, présentations spécifiques par des invités. Cette activité se termine par une importante exposition des travaux des étudiants qui se tient à l'extérieur de l'université et ce dans des lieux différents à chaque année.

Aux études supérieures, l'École des arts visuels offre un programme de maîtrise en arts visuels à l'intérieur duquel se trouve un axe recherche-création en design graphique et typographique, en photographie et en illustration. À la fin de ce programme, l'étudiant doit présenter ses travaux dans le cadre d'une exposition ou de toute autre forme appropriée. Cette présentation visuelle, accompagnée d'un texte traitant de la démarche de création, constitue le mémoire de maîtrise.

Depuis le trimestre d'automne 1999, un nouveau programme de maîtrise sur mesure en design graphique et multimédia est offert. Le programme, qui comporte 45 crédits et dont le contingentement est fixé à 30 étudiants, met l'accent sur les particularités de la création visuelle en multimédia, c'est-à-dire le processus de création, la scénarisation, la navigation et l'ergonomie d'interface. La formation se déroule sur trois trimestres consécutifs (automne, hiver, été).

L'un des défis auxquels doit faire face l'École des arts visuels de l'Université Laval réside dans la cohabitation des secteurs de la communication graphique, des arts plastiques ainsi que de l'éducation artistique. Profitable à plus d'un titre, la diversité des orientations des trois domaines exige toutefois des efforts dans le maintien d'un consensus concernant le développement de l'École. Parmi les projets de l'École dans le domaine de la communication graphique, on peut citer l'offre de programmes liés à la formation continue.

UQAC — Module des arts et Département des arts et lettres

Dans le domaine du design, l'UQAC offre une concentration dans le programme de baccalauréat interdisciplinaire en arts et une concentration "recherche-création" dans le programme de maîtrise en art.

Le programme de baccalauréat interdisciplinaire en arts de l'UQAC comprend six concentrations dont une en design. Le programme vise à fournir une formation théorique et pratique fondée sur l'étude d'une discipline artistique, en l'occurrence le design, dans un rapport obligé avec une ou plusieurs autres disciplines artistiques. La structure du programme comprend un tronc commun alliant l'interdisciplinarité et l'acquisition d'outils informatiques (30 crédits), un bloc disciplinaire (33 crédits), un stage et un projet de fin d'études (12 crédits; l'étudiant peut produire, par exemple, un prototype), un bloc complémentaire en dehors de la spécialité (9 crédits) et deux cours d'enrichissement (6 crédits).

Alors que l'enseignement traditionnel du design a toujours favorisé les aspects techniques et méthodologiques reliés à la conception de produits, l'enseignement de cette discipline dans le cadre d'un programme en arts met d'abord l'accent sur la création. L'objectif du programme est de former un artiste designer. Divers aspects sont couverts, afin d'offrir une formation fondamentale solide : théorie, histoire, méthodologie de recherche, méthodologie de conception, apprentissages techniques reliés à la conception d'objets, de même que ceux reliés à la communication des concepts. Mais l'ouverture interdisciplinaire, l'habitude du travail en équipe multidisciplinaire, la pédagogie par projet avec encadrement serré colorent fortement cette formation fondamentale et assurent la spécificité de l'enseignement du design à l'UQAC.

La maîtrise en art comprend une concentration "recherche-création" en design. La structure du programme se caractérise par des cours obligatoires (6 crédits), des cours optionnels (21 crédits) et la production et la présentation publique d'une œuvre (18 crédits).

UQAH — Module des arts

Le Module des arts de l'UQAH offre un cheminement en design graphique dans le programme de certificat en arts et en design et dans le programme de baccalauréat en arts et en design. Les autres cheminements offerts touchent les arts visuels et la bande dessinée.

Le cheminement en design graphique dans les programmes de certificat et de baccalauréat veut favoriser l'ouverture sur le monde visuel par l'interaction de l'apprentissage formel du langage plastique et de l'application de ces connaissances dans différents modes d'expression en design graphique. L'approche est résolument multidisciplinaire puisqu'elle intègre, par le moyen de cours obligatoires et optionnels, des connaissances en application en arts visuels et en histoire de l'art.

La structure du cheminement en design graphique dans le programme de baccalauréat en arts et en design comprend un tronc commun avec les cheminements en arts visuels et en bande dessinée (30 crédits). Elle comprend, de plus, une formation théorique propre (6 crédits), une formation pratique (39 crédits), une formation synthèse (9 crédits) et deux cours libres (6 crédits).

Lors de sa dernière année de formation, l'étudiant a la possibilité de réaliser, avec un client, un projet dans toutes ses phases d'élaboration, de conceptualisation et de production. Il doit également élaborer et réaliser un projet touchant à la recherche et à l'innovation dans le domaine du design graphique. Ce projet est ensuite diffusé.

UQAM — Département de design

Dans le domaine du design, l'UQAM offre des programmes de baccalauréat en design graphique, en design de l'environnement[54] et en gestion et design de la mode.

Le programme de baccalauréat en design graphique offert par le Département de design forme des concepteurs polyvalents en communication visuelle. Parmi les objectifs principaux de la formation, on trouve, comme c'est le cas dans la plupart des programmes de premier cycle en design, l'étude du design comme réponse formelle à un problème de communication visuelle, la compréhension du mécanisme fonctionnel significatif des formes, l'étude d'un langage visuel logique, etc. Après avoir complété une série de cours obligatoires, l'étudiant a l'occasion de se spécialiser, par le moyen de cours ou de projets de stage, dans les champs du graphisme, de la typographie, de l'illustration, de la publicité et du multimédia.

Fait intéressant, à chaque printemps depuis 1982, le département invite des créateurs, des chercheurs et des praticiens de réputation internationale travaillant dans différents champs du design à animer une série d'ateliers intensifs, à donner des cours pratiques et des conférences qui permettent aux étudiants et aux professeurs participants de cerner les problèmes que posent les conditions différentes d'exercice de mise en forme.

Depuis 1998, le Département de design participe au programme de doctorat en études et pratiques des arts par l'encadrement de séminaires généraux ou particuliers et par la (co)direction de thèses. Il a également participé à la mise sur pied, en 1998, de l'Institut universitaire des nouveaux médias. Les professeurs de design graphique y font de la recherche-création en modélisation, en animation tridimensionnelle et en image numérique.

Les étudiants ont la possibilité de faire des stages en milieu de travail. En outre, les étudiants peuvent exposer une de leurs créations lors des expositions organisées par le Centre de design de l'UQAM.

—École de gestion et de design de la mode

L'École de gestion et de design de la mode, qui regroupe des professeurs de l'UQAM et du Collège LaSalle, offre un programme de baccalauréat qui comprend trois concentrations dont une en design et stylisme de mode.[55] Le programme vise essentiellement à former des professionnels aptes à contribuer à la croissance économique et au développement international de l'industrie québécoise de la mode et du vêtement. À la formation fondamentale se greffe une formation spécialisée liée à l'un

---

[54] Le programme de baccalauréat en design de l'environnement a été traité dans le rapport de la CUP portant sur l'architecture, l'aménagement, le design et l'urbanisme.

[55] Les deux autres concentrations, à savoir « commercialisation de la mode » et « gestion industrielle de la mode », sont traitées dans le rapport de la CUP sur les programme d'administration, de relations industrielles et de sciences économiques.

des trois secteurs majeurs de l'industrie de la mode. Dans la concentration design et stylisme de mode, l'étudiant apprend à préparer l'esquisse et à gérer le design intégral d'une collection complète de vêtements pour une clientèle choisie en intégrant les valeurs propres à l'esthétique industrielle.

Les étudiants en mode ont la possibilité de faire des stages en milieu de travail. De plus, pour les étudiants, un projet de fin d'études permet de montrer son savoir par la pratique intensive du travail en équipe, à partir de l'idée d'un vêtement jusqu'à sa commercialisation.

3.2 Sélection des candidats et répartition des étudiants inscrits[56]

Une bonne partie des programmes de design affichent des mesures de contingentement ou une capacité d'accueil. Au trimestre d'automne 1998, comme le montre le tableau 3.2, le programme de *Major in Design Art* de l'Université Concordia et le programme de baccalauréat en design graphique de l'UQAM ont atteint leur contingent. Ce n'est pas le cas du programme de *Major in Digital Image and Sound* de l'Université Concordia avec la moitié du contingent atteint. À l'UQAH, le programme de baccalauréat en arts et en design affiche un contingent global de 80 inscriptions, lequel est divisé également entre design (40 inscriptions) et arts visuels (40 inscriptions). Dans ce cas, si le cheminement en arts visuels n'atteint pas son contingent, le cheminement en design, au contraire, réussit généralement à l'atteindre.

Dans le cas des programmes de baccalauréat en communication graphique de l'Université Laval et en gestion et design de la mode de l'UQAM, on constate une stabilité dans le nombre des nouvelles admissions depuis le début des années 1990.

Tableau 3.2: sélection des candidats et contingentement dans les différents programmes en design, automne 1998

Niveaux d'études, universités et programmes	Sélection des candidats					Contingentement ou capacité d'accueil	Pourcentage du contingent atteint
	Demandes d'admission (D)	Offres (O)	Taux d'acceptation (O/D)	Nouvelles inscriptions (I)	Taux d'inscription (I/O)	(C)	(%I/C)
Baccalauréat							
Concordia							
Major in Design Art	210	82	39%	72	88%	70	103%
Major in Digital Image/Sound	47	11	23%	11	100%	20	55%
Laval							
Bac en commu. graphique	232	207	89%	98	47%	non	
UQAC							
Bac interdis. en arts [2]	7	—	—	5	—	non	
UQAH							
Bac en arts et en design	Voir les données présentées dans le chapitre 10.					80	
UQAM							
Bac en design graphique	351	89	25%	75	84%	72	104%
Bac en gestion et design de la mode [1]				56		non	
Maîtrise							
Laval							
Maîtrise en arts visuels	Voir les données présentées dans le chapitre 10.					non	
UQAC							
Maîtrise en art	Voir les données présentées dans le chapitre 10.					15	

Source: établissements universitaires.

[1] *Tous les cheminements, concentrations ou axes recherche-création compris.*

[2] *Voir chapitre 10. Lorsque les données sont disponibles pour le seul cheminement design, elles sont incluses dans le tableau.*

Dans les programmes en design, il est à noter que les candidats sont tenus de soumettre des exemples de leurs réalisations. Les annuaires de chacune des universités explicitent les critères d'admission généraux et particuliers de leurs programmes en design.

[56] Voir l'annexe F.

À partir de RECU, il est très difficile de connaître le nombre exact d'étudiants inscrits en design. En effet, plusieurs programmes comportent deux ou plusieurs cheminements, options ou axes de recherche-création, qui empêchent de préciser le nombre d'étudiants inscrits en design plutôt, par exemple, qu'en arts plastiques. Cela dit, on peut estimer que le nombre d'étudiants inscrits en design dans les universités québécoises ne dépasse pas le millier au trimestre d'automne 1998. Le tableau 3.3 expose les données brutes recueillies dans RECU en indiquant les imprécisions possibles.

Tableau 3.3: inscriptions totales dans les programmes en design selon le niveau d'études et l'établissement, automne 1998

	Conc.	Laval	UQAC	UQAH	UQAM[6]	UQAM[7]	Total
Mineure	26			41 [4]			**67**
Maj. et bac	185	309	14 [2]	112 [5]	242	158	**1020**
Maîtrise		34 [1]	19 [3]				**53**
Total:	**211**	**343**	**33**	**153**	**242**	**158**	**1140**

Sources: RECU (MEQ); représentants universitaires. Pour des détails, voir l'annexe F.

[1] *RECU ne départage pas l'axe de recherche-création en design de celle en arts visuels et en arts médiatiques dans la maîtrise en arts visuels.*

[2] *Données concernant le design seulement.*

[3] *RECU ne départage pas l'axe recherche-création en design des autres axes dans la maîtrise en art.*

[4] *RECU ne départage pas le cheminement design graphique du cheminement en arts visuels dans le certificat en arts et en design.*

[5] *RECU ne départage pas le cheminement design graphique du cheminement en arts visuels dans le bac en arts et en design.*

[6] *Données du bac en design graphique.*

[7] *Données du bac en gestion et design de la mode (les trois concentrations sont incluses).*

Le nombre d'inscriptions totales, de nouvelles inscriptions et de diplômes délivrés dans les programmes de grade de premier cycle est détaillé dans la figure 3.1. Il est important ici de porter une attention spéciale à l'échelle de l'axe des Y (celle qui concerne les effectifs étudiants) qui varie constamment. Quant aux programmes de grade de premier et deuxième cycles qui recouvrent plus d'un cheminement, d'une option ou d'un axe de recherche-création, ils sont traités dans le chapitre 10.

Figure 3.1: données sur la majeure et le baccalauréat en design selon les universités, 1986-1998 [1]

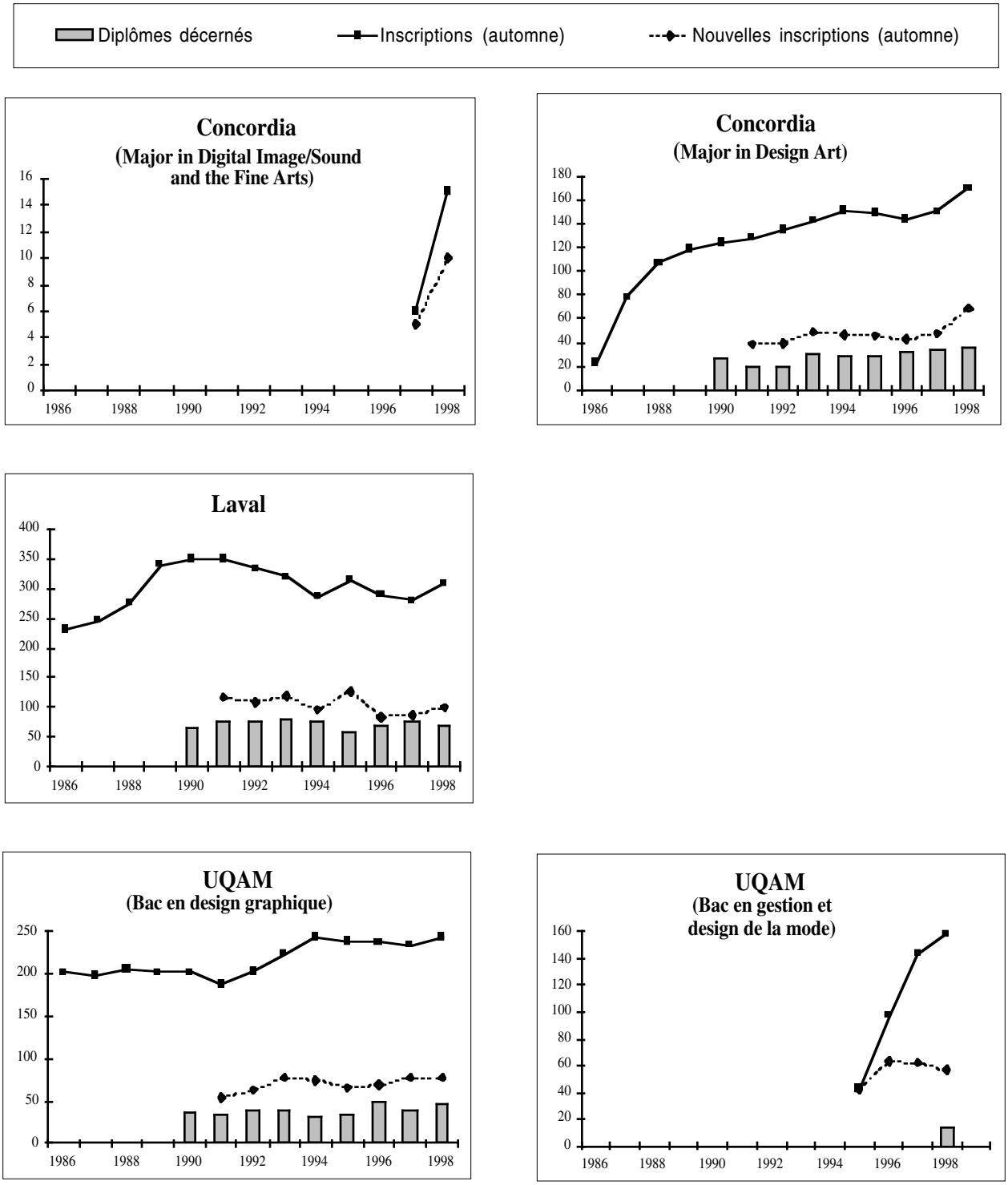

Source: RECU (MEQ). Voir annexe F.

[1] - Pour les données de l'UQAC et de l'UQAH: se référer à la figure 10.1.

4. LES PROGRAMMES EN DANSE

4.1 Offre et caractéristiques des programmes

L'Université Concordia et l'UQAM offrent une formation de premier cycle en danse. L'UQAM est toutefois le seul établissement universitaire québécois à offrir des programmes aux études supérieures dans le domaine. Le tableau 4.1 illustre la situation au trimestre d'automne 1997. Il n'y a eu aucun changement dans l'offre de programmes depuis cette date.

Tableau 4.1: l'offre de programmes en danse, automne 1997

	Concordia	UQAM
Baccalauréat	•	•
Maîtrise		•
Doctorat		€

€ option en danse dans un programme.

La formation offerte dans les deux universités comporte certaines spécificités. La description qui suit rappelle les principales caractéristiques de l'offre de programmes de l'Université Concordia et de l'UQAM.[57]

Université Concordia - Contemporary Dance Department

À l'Université Concordia, le *Contemporary Dance Department* offre un programme de *Major in Contemporary Dance*.

Ce programme vise à former des chorégraphes et des danseurs en réunissant la création et l'interprétation en un seul cheminement. Les étudiants sont appelés, au cours de leur formation, à toucher toutes les étapes de la création, depuis la conception et la réalisation jusqu'à la production et la diffusion de leurs oeuvres. Le champ principal d'études comprend la formation technique en danse contemporaine, le processus créatif et la chorégraphie. Des cours de musique, de jeu théâtral, d'histoire de la danse et d'arts visuels complètent la formation.

Afin d'augmenter la persévérance dans les études jusqu'à l'obtention du diplôme, des options telles les *Independent Studies* sont offertes aux étudiants. À travers ces cours autogérés, ils réalisent des productions ou sont coproduits par des diffuseurs montréalais. Parmi les autres formules des *Independent Studies*, existent également des activités d'apprentissage en milieu de travail et de jumelage avec des mentors/conseillers spéciaux dans le milieu professionnel. Cela comprend la gestion et la direction technique de production, la conception et la réalisation de costumes, l'utilisation de la technologie liée à l'enregistrement sonore, à la vidéo et aux logiciels de mouvement.

UQAM - Département de danse

Le Département de danse de l'UQAM offre trois programmes : un baccalauréat en danse avec des concentrations en « pratiques artistiques » et « enseignement », une maîtrise en danse et, conjointement avec cinq autres départements, un doctorat en études et pratiques des arts.

Le programme de baccalauréat vise le développement de compétences professionnelles en interprétation, création et enseignement de la danse tout en ouvrant la voie à des études de cycles supérieurs en danse. Il favorise la polyvalence en permettant aux étudiants d'acquérir des compétences de base dans les diverses pratiques professionnelles en suivant les cours du tronc

[57] À propos de la formation offerte en danse dans chacun des établissements, voir les annuaires des programmes publiés par les universités. D'autres renseignements ayant trait aux programmes sont présentés dans les sections suivantes du rapport.

commun. La formation favorise l'intégration de la théorie et de la pratique et, dès le début, les cours du tronc commun (52 crédits) amènent à un apprentissage de l'une et de l'autre. Au cours des sessions qui suivent, les étudiants se spécialisent tout en conservant la possibilité de suivre des cours d'art dramatique, d'histoire de l'art, d'arts plastiques, de musique, de psychopédagogie et d'administration, selon la concentration choisie et leurs intérêts personnels.

Le programme de maîtrise en danse a pour objectif de former des professionnels aptes à renouveler leur pratique et à assumer un rôle de leadership dans le développement de la danse. Il vise à favoriser l'approfondissement des connaissances fondamentales en danse et dans les champs disciplinaires reliés aux pratiques de la danse ainsi que l'acquisition d'outils spécifiques de création, d'analyse et de recherche. Les étudiants admis sont tenus, dans un premier temps, de suivre 21 crédits d'activités et de cours. Vingt-quatre crédits sont consacrés à la création ou au mémoire.

Le programme de Ph.D. en études et pratiques des arts, offert conjointement par six départements dont celui de danse, permet à l'étudiant intéressé par la danse de poursuivre des études de troisième cycle à l'UQAM.

4.2 Sélection des candidats et répartition des étudiants inscrits

Le tableau 4.2 rapporte les taux d'acceptation et d'inscriptions dans les programmes en danse au trimestre d'automne 1998. Dans les programmes de premier cycle en danse, tous les candidats doivent se présenter à une audition au cours de laquelle sont évalués un certain nombre d'acquis sur les plans technique, interprétatif et créatif. Le taux d'acceptation moyen dans le programme de *Major* de l'Université Concordia et dans le programme de baccalauréat de l'UQAM est d'une offre pour deux demandes d'admission. Par ailleurs, seul le programme de l'Université Concordia affiche une capacité d'accueil limitée.

Tableau 4.2: sélection des candidats et contingentement dans les différents programmes en danse, automne 1998

Niveaux d'études, universités et programmes	Sélection des candidats					Contingentement ou capacité d'accueil
	Demandes d'admission (D)	Offres (O)	Taux d'acceptation (O/D)	Nouvelles inscriptions (I)	Taux d'inscription (I/O)	
Baccalauréat						
Concordia						
Major in Contemporary Dance	55	32	58%	24	75%	25–27
UQAM						
Bac en danse [1]	81	38	47%	31	82%	non
Maîtrise						
UQAM						
Maîtrise en danse	8	5	63%	5	100%	non
Doctorat						
UQAM						
Ph.D. en études et pratiques des arts [2]						20

Source: établissements universitaires.

[1] *Les étudiants de la cohorte de 1998 feront leur choix de concentration (enseignement ou pratiques artistiques) au trimestre d'automne 2000. La concentration enseignement est contingentée à 20 étudiants.*

[2] *Voir chapitre 10.*

Selon les données recueillies dans RECU au trimestre d'automne 1998, un total de 159 étudiants étaient inscrits dans l'un des quatre programmes de danse identifiés plus haut. Comme le montre le tableau 4.3, près de neuf étudiants sur dix suivaient une formation de premier cycle.

Tableau 4.3: inscriptions totales dans les programmes de danse selon le niveau d'études et l'établissement, automne 1998

	Concordia	UQAM	Total
Maj. et bac	63	76	**139**
Maîtrise		16	**16**
Doctorat		4 [1]	**4**
Total:	**63**	**96**	**159**

Sources: RECU (MEQ; représentants universitaires. Pour plus de détails, voir l'annexe R.
[1] Donnée pour les seuls étudiants inscrits en danse dans le Ph.D. en études et pratiques des arts.

4.3 Évolution des effectifs étudiants

Les figures 4.1 et 4.2 présentent une vue d'ensemble du nombre d'inscriptions totales, de nouvelles inscriptions et de diplômes délivrés au premier et au deuxième cycles d'études en danse entre 1986 et 1998. Il est à noter que l'ordre de grandeur de l'axe des Y varie d'un programme à un autre.

Au premier cycle, on observe une croissance constante du nombre des nouvelles inscriptions depuis le début des années 1990 (voir annexe R). Le fait est plus particulièrement attribuable au programme de baccalauréat en danse de l'UQAM qui, contrairement à celui de l'Université Concordia, n'affiche pas de mesure officielle de contingentement.

Le programme de maîtrise en danse offert par l'UQAM depuis 1993 a connu, après un début remarquable, une baisse dans le nombre de nouvelles inscriptions. La réflexion amorcée par le Département de danse autour des besoins de formation dans les divers secteurs d'intervention professionnelle en danse portent déjà leurs fruits. D'une part, au trimestre d'automne 1999, le Département a reçu 14 demandes d'admission. D'autre part, en mai de la même année, le Département a adressé aux instances de l'UQAM un projet de création de trois programmes de DESS en danse, en éducation somatique et en analyse expressive du mouvement. Ce plan de réaménagement des études supérieures, s'il se réalise, devrait élargir les possibilités de recrutement car il se veut une réponse aux nouveaux besoins de perfectionnement et de ressourcement exprimés par les professionnels actifs dans le milieu de la danse.

Figure 4.1: données sur la maieure et le baccalauréat en danse selon les 1986-1998

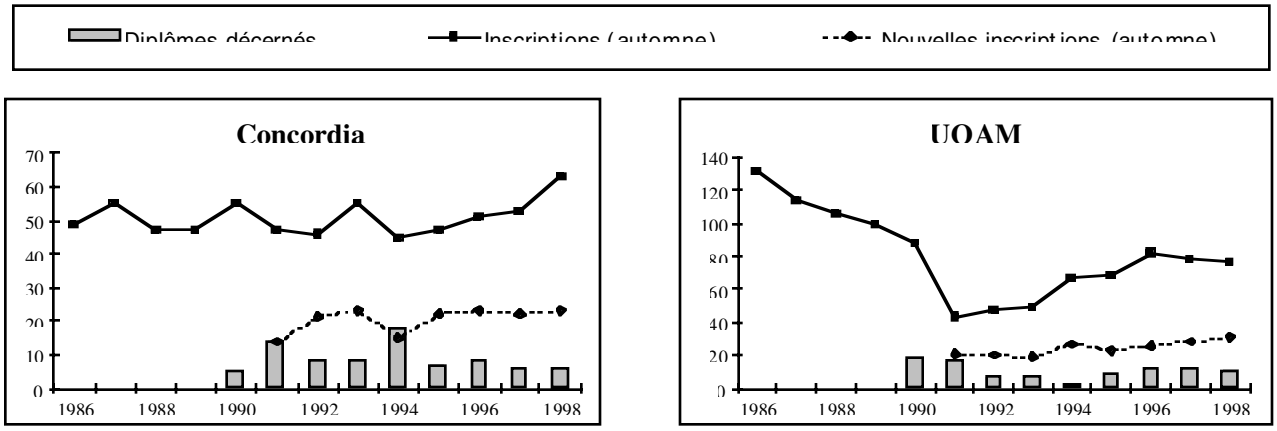

Source: RECU (MEQ). Voir annexe R.

Figure 4.2: données sur la maîtrise en danse de l'UQAM, 1993-1998

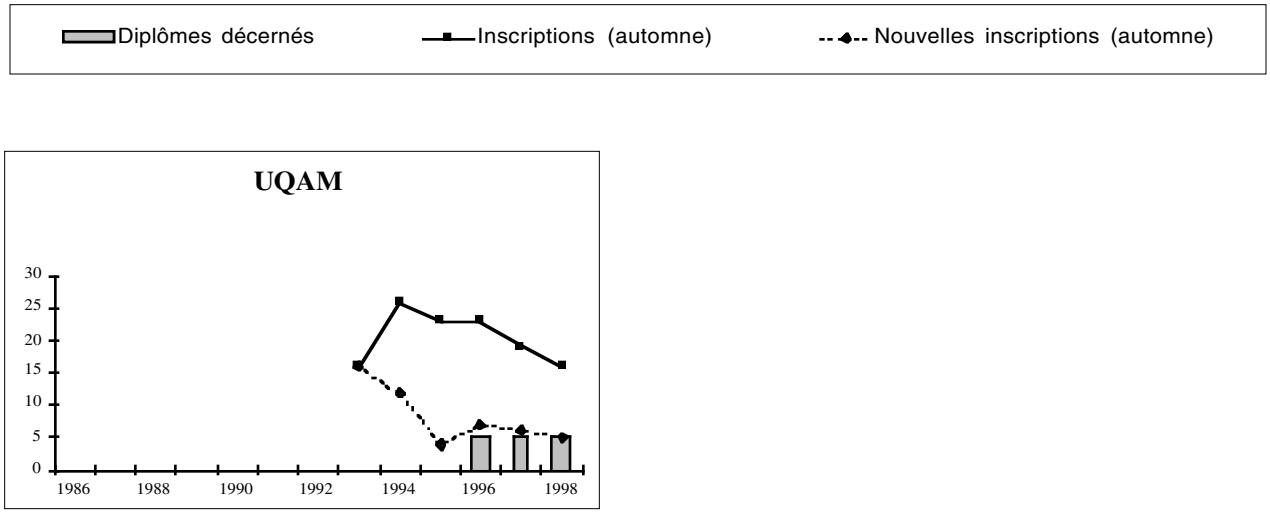

Source: RECU (MEQ). Voir annexe R.

5. LES PROGRAMMES EN ART DRAMATIQUE ET EN THÉÂTRE

5.1 Offre et caractéristiques des programmes

Six universités offrent des programmes en art dramatique et en théâtre. Comme l'indique le tableau 5.1, au trimestre d'automne 1997, tous les cycles d'études sont couverts.

Tableau 5.1: l'offre de programmes en art dramatique et en théâtre, automne 1997

	Bishop's	Conc.	Laval	McGill	UQAC	UQAM
Certif./min.	•	•	•		•	
Majeure	•	•	•	€		
Baccalauréat	•	•		€	€	•
Maîtrise			€		€	•
Doctorat			€			€

€ concentration en art dramatique ou en théâtre à l'intérieur d'un programme.

Quelques changements sont survenus dans l'offre de programmes en art dramatique et en théâtre. À l'Université Concordia, un nouveau programme de *Major in Playwriting* est offert depuis le trimestre d'automne 1998. Au même moment, l'Université McGill a mis sur pied un programme de *Minor in English* dans lequel on trouve une option en *Drama and Theatre*. À l'Université Laval, les programmes d'études supérieures offrant des enseignements en théâtre ont changé de titre (voir ci-après la description de l'offre de programmes à l'Université Laval). Il est à noter que le Module d'arts plastiques de l'UQTR songe à implanter un programme de certificat en art dramatique.[58]

Dans chaque établissement, les programmes présentent des particularités, mais il demeure que, dans tous les cas, une formation pratique et théorique minimale est dispensée, quel que soit le programme. Selon qu'il est une unité académique de théâtre (ou d'art) ou encore de lettres, chacun des départements et modules choisit de dispenser un enseignement plus ou moins théorique, ou plus ou moins pratique. Dans la plupart des cas, les étudiants ont la possibilité de participer à la création de pièces de théâtre durant leurs études et à la fin de celles-ci.[59]

Université Bishop's - Department of Drama

L'Université Bishop's offre trois programmes d'art dramatique: un *Minor*, un *Major* ainsi qu'un programme de *Honours*.

La formation dispensée comporte un volet pratique ainsi que l'étude de la littérature et de l'histoire du théâtre. Tout en permettant aux étudiants de s'orienter vers des champs d'études spécifiques (littérature dramatique et histoire du théâtre; interprétation; ou production), les programmes affichent des objectifs généraux de formation. Comme dans les autres unités académiques traitées dans le présent chapitre, les étudiants d'art dramatique de l'Université Bishop's ont, tout au long de leurs études, la possibilité de participer à la production et à la création de plusieurs pièces de théâtre.

Université Concordia - Department of Theatre

Six programmes de théâtre de premier cycle sont offerts à l'Université Concordia. Au cours de leurs études, les étudiants acquièrent des connaissances de base en conception de décors, de costume et

[58] Rappelons que le Module d'arts plastiques propose déjà huit cours en art dramatique dans le programme de baccalauréat en enseignement des arts.

[59] À propos de la formation offerte en art dramatique et en théâtre dans chacun des établissements, voir les annuaires des programmes publiés par les universités. D'autres renseignements ayant trait aux programmes sont présentés dans les sections suivantes du rapport.

d'éclairage, en écriture dramatique, en direction de théâtre et en art dramatique. Si, à la suite de leurs études de premier cycle, les étudiants se dirigent vers les cycles supérieurs, la formation pratique que donne le département peut mener à plusieurs métiers du théâtre (jeu, décors, costumes, éclairage, enseignement, animation). Les étudiants qui s'intéressent particulièrement au théâtre en tant qu'outil de croissance personnelle ont l'occasion d'approfondir les aspects éducatifs, « rééducatifs/ réadaptatifs » et thérapeutiques du théâtre.

Les programmes de *Major in Theatre* et de *Minor in Theatre* réalisent un équilibre, d'une part, entre théorie et pratique et, d'autre part, entre les préoccupations artistiques et organisationnelles. Ils constituent une introduction à de nombreux aspects du théâtre (histoire, théorie, gestion, direction de scène, art scénique) et ils permettent aux étudiants l'acquisition d'une compréhension générale indispensable à leur accession aux cycles supérieurs. Le programme de *Major* donne également la possibilité aux étudiants de s'orienter vers la création ou la direction de théâtre. Quant au *Minor*, il est offert en option à tous les étudiants de l'Université Concordia.

Le *B.F.A. Specialization in Drama for Human Development* (DFHD)[60] est axé sur la personne et la société à travers l'histoire et la théorie du théâtre, la représentation des personnages et le jeu théâtral. Ce programme propose des options telles que la croissance par le jeu théâtral, l'enseignement du jeu théâtral, l'enseignement et la thérapie par le jeu théâtral. Le programme s'intéresse particulièrement à la jonction du théâtre traditionnel et des formes populaires actuelles. L'accent est également mis sur l'acquisition de l'esprit d'équipe et de l'aptitude à animer un groupe. Des ateliers sont donc offerts (interprétation et jeu théâtral, scénographie, écriture dramatique, production et administration) ainsi que des stages de fin de parcours (en milieu scolaire, auprès des populations à besoins spécifiques, dans les projets communautaires, etc.).

Le *B.F.A. Specialization in Design for the Theatre* permet aux étudiants de travailler à la fois à la conception et à la réalisation du cadre visuel d'une pièce de théâtre. Le programme met l'accent sur la scénographie, les costumes et l'éclairage. Les étudiants les plus avancés travaillent à des projets individuels qui enrichissent leur expérience et leur permettent de se constituer un cartable de réalisations personnelles pouvant favoriser leur entrée dans le marché du travail.

Le *Major in Playwriting* a pour but de familiariser le futur auteur dramatique avec tous les éléments de la représentation théâtrale — c'est-à-dire le jeu, la conception de décors et de costumes, l'éclairage, l'administration et l'esthétique — tout en lui offrant une concentration dans les techniques d'écriture.

Le *B.F.A. Specialization in Theatre Performance*, comme son titre l'indique, vise à former des acteurs. La formation commence par des cours d'art dramatique de base, puis se poursuit par une formation axée sur le mouvement, la voix, le chant, la représentation de personnages et le travail d'ensemble. L'étudiant aborde ensuite l'usage du masque, la *Comedia dell'arte* et l'interprétation du théâtre shakespearien.

Comme le théâtre est un art qui nécessite une aptitude au travail de groupe, les étudiants sont amenés à préparer un spectacle, tous ensemble et à chaque session.

Université Laval - Département des littératures

Les étudiants du Département des littératures de l'Université Laval ont la possibilité de suivre des programmes axés sur le théâtre aux trois cycles d'études. Jusqu'à tout récemment, des axes de recherche dans les programmes de maîtrise et de doctorat en littérature québécoise et en littérature française étaient offerts. Depuis le trimestre d'automne 1999, les programmes d'études supérieures ont changé de titre. On trouve maintenant des programmes de maîtrise et de doctorat en littératures française et québécoise et des programmes de maîtrise et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran.

Au premier cycle, les étudiants ont le choix entre une mineure et une majeure en théâtre. Bien que les cours à option comportent un volet pratique et un volet théorique, et bien que les étudiants soient

---

[60] Il remplace l'ancien programme intitulé *Drama in Education*.

tenus de suivre des cours dans ces deux blocs, la plus grande partie de la formation vise à former des théoriciens et des critiques plutôt que des acteurs. Combinée à un autre programme offert dans une discipline connexe, cette formation peut donner accès au marché du travail (essentiellement dans l'industrie culturelle) ou encore aux cycles supérieurs et à la recherche.

L'orientation théorique qui caractérise les programmes de premier cycle en théâtre est tout aussi marquée aux cycles supérieurs, bien qu'il soit possible pour les étudiants d'emprunter une filière pratique comportant des cours de création littéraire et de théâtrologie. Il demeure que les étudiants sont tenus, au terme de leur scolarité, de produire un mémoire ou une thèse, un travail qui nécessite une bonne connaissance de la théorie, de l'histoire, etc.

Université McGill - Department of English

Les étudiants du département d'anglais de l'Université McGill ont la possibilité de suivre quatre programmes de *Drama and Theatre* (*Minor*, *Joint Honours*, *Major*, *Honours*). Les cours dispensés dans le cadre de ces programmes sont concentrés autour de trois axes : soit la littérature dramatique de langue anglaise, l'histoire du théâtre et la production théâtrale.

Le théâtre et l'art dramatique font partie des *liberal arts*, et leur étude se fait essentiellement sous l'angle du contexte historique et théorique. Toutefois, en plus des axes évoqués plus haut, les étudiants ont aussi accès à une formation plus pratique. Chaque année, le département monte deux grandes productions dans une salle de théâtre et au moins une douzaine de productions plus petites dans un studio de théâtre. Les pièces sont choisies en fonction du programme d'études dans un large éventail de textes littéraires et dramatiques. Pendant les productions, les étudiants inscrits à des cours de costumes, de techniques de la scène et de décor peuvent acquérir les compétences requises par le volet pratique de leur formation.

Depuis deux ans, quelques modifications ont été apportées au programme afin de tenir compte des restrictions budgétaires et de la diminution des effectifs enseignants qui s'ensuivit. Les structures de programme, les cours communs et les nouveaux cours théoriques d'introduction permettent de resserrer les liens qui existent entre les trois domaines de concentration.

UQAC - Module des arts et Département des arts et lettres

Dans le domaine du théâtre, l'UQAC offre un programme de certificat, une concentration dans le programme de baccalauréat interdisciplinaire en arts ainsi qu'une maîtrise en art axée sur la recherche-création en théâtre. Les deux premiers de ces programmes sont sous l'égide du Module des arts tandis que le troisième est offert par le Département des arts et lettres.

L'enseignement du théâtre à l'UQAC est destiné à former des créateurs plutôt que des interprètes. L'apprentissage des techniques de base, les cours d'histoire et d'analyse, la participation intensive à des projets de production visent à développer une autonomie d'artiste que l'ouverture et la pratique interdisciplinaires viennent renforcer et spécifier.

Le programme de certificat, offert par le Module des arts, constitue une introduction axée sur une étude dynamique du théâtre, par l'entremise de la représentation et de son analyse. Une révision en profondeur des objectifs et du rôle de ce programme est prévue.

Le programme de baccalauréat interdisciplinaire en arts de l'UQAC comprend six concentrations dont une en théâtre. Le programme vise à fournir une formation théorique et pratique fondée sur l'étude d'une discipline du champ de l'art, en l'occurrence le théâtre, dans un rapport obligé avec une ou plusieurs autres disciplines du même champ. La structure du programme comprend un tronc commun alliant l'interdisciplinarité et l'acquisition d'outils informatiques (30 crédits), un bloc disciplinaire (33 crédits), un stage et un projet de fin d'études (12 crédits), un bloc complémentaire en dehors du théâtre (9 crédits) et deux cours d'enrichissement (6 crédits).

La maîtrise en art de l'UQAC comprend une concentration recherche-création en théâtre. La structure du programme se caractérise par des cours obligatoires (6 crédits), des cours optionnels (21 crédits) ainsi que la production et la présentation publique d'une œuvre (18 crédits).

UQAM- Département de théâtre

Au Département de théâtre de l'UQAM, la formation se caractérise par un lien étroit entre la théorie et la pratique. L'objet d'étude privilégié est le phénomène concret du théâtre dans ses dimensions techniques, théoriques et artistiques, de même que le processus créateur dans ses diverses manifestations et concrétisations. Le Département offre trois programmes d'art dramatique et présente une vingtaine de productions par année.

Le programme de baccalauréat en art dramatique comprend les concentrations scénographie, critique et dramaturgie ainsi que jeu. Les étudiants de chacune de ces concentrations doivent suivre les cours du tronc commun. Parmi plusieurs faits, rappelons que la concentration jeu débouche sur les auditions du Théâtre de Quat'Sous. Les étudiants de scénographie sont tenus de faire des stages de formation dans ces différentes productions. La formation des étudiants de la concentration critique et dramaturgie concrétise le lien théorie et pratique par les stages de dramaturgie effectués lors des productions départementales.

Le programme de maîtrise en art dramatique fait actuellement l'objet d'une révision. Le programme s'adresse particulièrement aux personnes qui ont déjà une expérience de travail en théâtre. Les champs de recherche de la maîtrise sont: la théorie et la pratique du jeu; la mise en scène; la scénographie; le théâtre pour l'enfance et la jeunesse; l'histoire et l'analyse du théâtre; l'écriture dramatique; la pédagogie de l'art dramatique; et le théâtre de marionnettes.

Le programme de Ph.D. en études et pratiques des arts est offert conjointement par les départements d'arts plastiques, de design, de danse, d'histoire de l'art, de musique et de théâtre. Il a pour objectif l'accès à une formation théorique et pratique de haut niveau favorisant le développement de créations et de recherches pluridisciplinaires.

5.2 Sélection des candidats et répartition des étudiants inscrits

Les taux d'acceptation et d'inscription dans les programmes en art dramatique et en théâtre sont présentés dans le tableau 5.2. Comme on peut le voir, le taux d'acceptation d'un programme à l'autre varie notablement. Par ailleurs, tous les programmes ne sont pas contingentés.

À partir des données fournies par RECU, il est impossible de savoir le nombre exact des étudiants inscrits dans tous les programmes en art dramatique et en théâtre ou offrant un cheminement, une option, un profil ou un axe de recherche-création dans le domaine. Le tableau 5.3 fournit une idée la plus précise possible du nombre total d'inscrits. Les approximations et les imprécisions sont signalées par une note.

Tableau 5.2: sélection des candidats et contingentement dans les différents programmes en art dramatique et théâtre, automne 1998

Niveaux d'études, universités et programmes	Sélection des candidats					Contingentement ou capacité d'accueil
	Demandes d'admission (D)	Offres (O)	Taux d'acceptation (O/D)	Nouvelles inscriptions (I)	Taux d'inscription (I/O)	
Baccalauréat						
Bishop's						
Major et Honours in Drama	32	28	88%	17	61%	
Concordia[1]						
Major in Theatre	40-50	20-22	44%-50%	18-20	90%	
Major in Playwriting	6	4		3		entre 58-63
Sp. in Drama For Human Dev.				16		pour les cinq
Sp. in Design For the Theatre				14		programmes
Sp. in Theatre Performance				16		
Laval						
Majeure ou dipl. en théâtre	71	70	99%	37	53%	non
UQAC						
Bac interdis. en arts - conc. théâtre [2]	5	—	—	3	—	non
UQAM						
Bac en art dramatique- conc. jeu, etc.	422	188	45%	137	73%	90
Maîtrise						
UQAC						
Maîtrise en art-rech. création			Voir les données présentées dans le chapitre 10			15
UQAM						
Maîtrise en art dramatique	23	19	83%	13	68%	non
Doctorat						
UQAM						
Ph.D. en études et pratiques des arts			Voir les données présentées dans le chapitre 10			20

Source: établissements universitaires.

[1] *Les étudiants sont admis dans un programme de majeure et ils peuvent par la suite transférer dans un programme de specialization.*

[2] *Voir chapitre 10. Lorsque les données sont disponibles pour art dramatique et théâtre exclusivement, elles sont incluses dans le tableau.*

Tableau 5.3: inscriptions totales dans les programmes en art dramatique et en théâtre selon le niveau d'études et l'établissement, automne 1998

	Bishop's	Conc.	Laval	McGill	UQAC	UQAM	Total
Certif./min.	27	12	42	[1]	8		**89**
Maj. et bac	63	166	74	[2]	21 [3]	282	**606**
Maîtrise			[4]		19 [5]	57	**76**
Doctorat			[4]			28 [6]	**28**
Total:	**90**	**178**	**116**		**48**	**367**	**799**

Sources: RECU; représentants universitaires. Pour plus de détails, voir les annexes L, M et N.

[1] *RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans l'option* Drama and Theatre *des autre options du* Minor in English.

[2] *RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans l'option* Drama and Theatre *des autre options des programmes de* Joint Honours, Major *et* Honours in English.

[3] *Données concernant les seuls étudiants inscrits dans la concentration théâtre du bac interdisciplinaire en arts.*

[4] *Tant à la maîtrise qu'au doctorat, RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans l'axe de recherche-création en théâtre des autres axes offerts dans les programmes en littérature française et en littérature québécoise.*

[5] *Données de la maîtrise en art. RECU ne départage pas l'axe de recherche-création en théâtre des autres axes.*

[6] *Données du Ph.D. en études et pratiques des arts. RECU ne départage pas l'axe de recherche-création en théâtre des autres axes.*

5.3 Évolution des effectifs étudiants

Le nombre d'inscriptions totales, de nouvelles inscriptions et de diplômes délivrés dans les programmes de grade de premier cycle est détaillé dans la figure 5.1. Il est important ici de porter une attention particulière à l'échelle de l'axe des Y (celle qui concerne les effectifs étudiants) qui varie constamment d'une institution à une autre. Quant au programme de grade de premier cycle

offert à l'UQAC, qui recouvre plus d'une concentration, il est traité dans le chapitre 10. Les mêmes observations s'appliquent pour la figure 5.2 ayant trait aux programmes de deuxième cycle.

Figure 5.1: données sur la majeure et le baccalauréat en art dramatique et en théâtre selon les universités, 1986-1998[1]

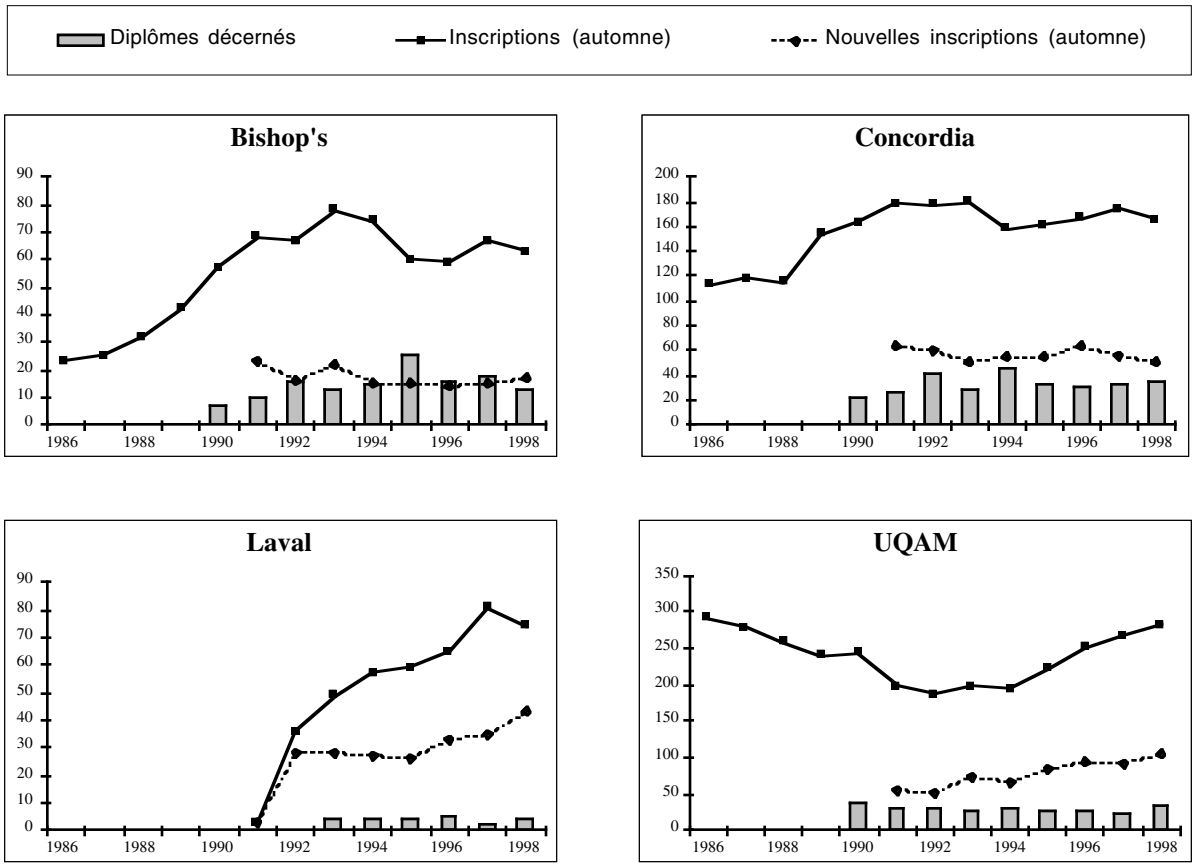

Source: RECU (MEQ). Voir annexe M.

[1] - Pour les données de l'Université McGill: RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans l'option «Drama and Theatre» des autres options des programmes de Joint Honours, Major et Honours in English.
- Pour les données de l'UQAC: se référer à la figure 10.1.

Figure 5.2: données sur la maîtrise en art dramatique et en théâtre de l'UQAM, 1986-1998 [1]

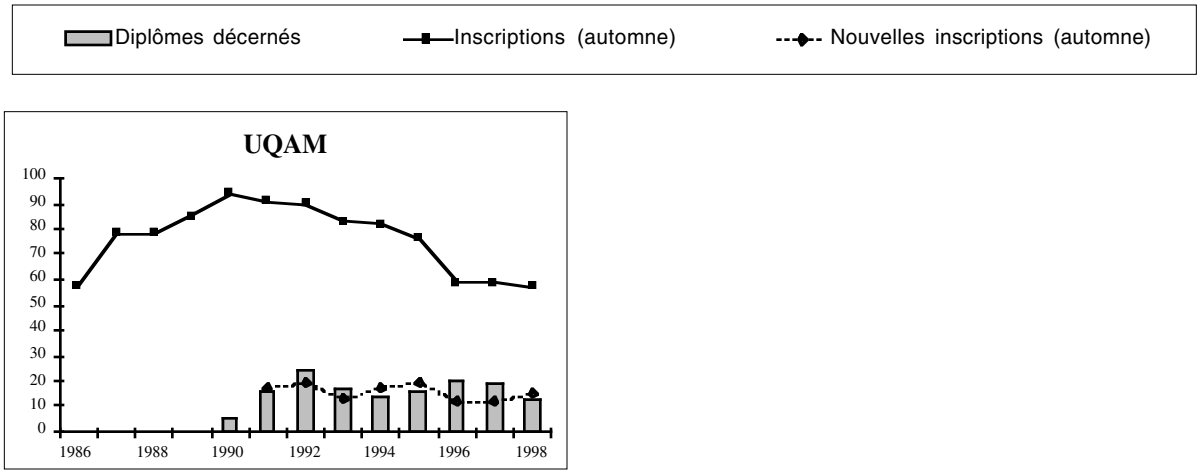

Source: RECU (MEQ). Voir annexe N.

[1] - Pour les données de l'Université Laval: RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans l'axe de recherche en théâtre des autres axes offerts dans le programme de maîtrise en littérature québécoise ainsi que dans le programme de maîtrise en littérature française.
- Pour les données de l'UQAC: se référer à la figure 10.1.

6. LES PROGRAMMES EN ÉTUDES ET EN PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUES

6.1 Offre et caractéristiques des programmes

Au trimestre d'automne 1997, on compte 27 programmes touchant les études cinématographiques ou la production cinématographique.[61] Comme l'illustre le tableau 6.1, certains programmes sont exclusivement consacrés au septième art; les autres programmes, plus généraux, incluent une option, une concentration ou un axe de recherche en cinéma. Les trois cycles d'études sont couverts.

Le *Department of English* de l'Université McGill propose des programmes de *Minor, Joint Honours, Major* et *Honours in English* dans lesquels on trouve une option en *Cultural Studies* qui intègre quelques cours de cinéma.[62] De la même manière, plusieurs programmes, en communications, en sociologie, en sciences politiques, dans diverses universités, incluent des cours où il est question de problématiques liées au cinéma. Les programmes en design comportent des enseignements autour de l'animation en trois dimensions et, dans certains cas, il en est également question dans les programmes en arts plastiques.

Tableau 6.1: l'offre de programmes en études et production cinématographiques, automne 1997

	Conc.	Laval	UdM	UQAC	UQAM
Certif./min.	•	•	•	•	•
Majeure	•		•		
Baccalauréat	•			€	€
Maîtrise	€	€	•	€	€
Doctorat	€	€	€		

€ concentration en études ou production cinématographiques à l'intérieur d'un programme.

Quelques changements ont eu lieu depuis 1997. À l'Université Concordia, la *Mel Hoppenheim School of Cinema*, qui offrait déjà une *Concentration in Film Production* dans le programme de *Master in Fine Arts*, a enrichi son offre par l'ajout, à l'automne 1998, d'un programme de *Master in Film Studies*. À l'Université Laval, les programmes d'études supérieures offrant des enseignements en études cinématographiques ont changé de titre (voir, un peu plus bas, la description de l'offre de programmes à l'Université Laval). Au trimestre d'automne 1999, l'Université de Montréal a accueilli ses premiers étudiants dans le programme de baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en études cinématographiques et littérature comparée et dans l'option littérature et cinéma du programme de Ph.D. (littérature).[63]

Les programmes universitaires en cinéma couvrent deux champs : les études cinématographiques et la production cinématographique. Les études cinématographiques englobent plusieurs thèmes dont l'histoire du cinéma, la pensée sur le cinéma, les genres cinématographiques (le documentaire, le cinéma expérimental, etc.), les approches esthétiques, l'analyse et la critique, les cinémas nationaux, etc. La production cinématographique renvoie aux différentes phases de la production d'une œuvre

---

[61] Il est à noter que l'UQAR offre un programme court de premier cycle en scénarisation.

[62] Les *cultural studies* envisagent précisément « [...] the wide role that film, mass media and computer technologies occupy in modern cultural life, and approaches them from a concern with symbolic form, aesthetically based forms of analysis, and the various modes of criticism and theory relevant to media which contain both verbal and non-verbal elements. » (Annuaire des programmes de l'Université McGill.)

[63] Entre 1991 et 1998, malgré l'absence d'une option en littérature et cinéma, le programme de doctorat en littérature comparée avait un accord avec le secteur des études cinématographiques pour que les professeurs de cinéma puissent diriger, à titre de directeur principal mais en codirection avec un professeur du Département de littérature comparée, des étudiants dont le thème de recherche portait sur l'étude du cinéma.

cinématographique, à savoir la préproduction (le budget, la scénarisation, le *casting*, etc.), la production proprement dite (le tournage et la réalisation) et la postproduction (le montage visuel et sonore, la distribution, etc.).

Les études cinématographiques et la production cinématographique constituent donc les deux grands pôles d'orientation des programmes universitaires en cinéma. Le tableau 6.2 donne un aperçu de la "couleur prédominante" de chacun d'eux à l'automne 1999. Quelques programmes, touchant à peu près également aux études cinématographiques et à la production cinématographique, sont rangés à mi-chemin entre les deux pôles.[64] La présentation des principales caractéristiques des programmes proposés par les universités Concordia, Laval, de Montréal, du Québec à Chicoutimi et du Québec à Montréal permettra de se faire une idée plus précise de l'offre des programmes universitaires en études cinématographiques et en production cinématographique au Québec.[65]

Tableau 6.2: orientations des programmes (études et production cinématographiques) selon les établissements, automne 1999

	Études cinématographiques	Production cinématographique
Concordia	Minor in cinema	
	Minor in Film Studies	Minor in Film Animation
	Major in Film Studies	Major in Film Animation
		Major in Film Production
	Specialization in Film Studies	Specialization in Film Production
	Master in Film Studies	Master in Studio Arts - Conc. in Film Production
	Ph.D. in Humanities	
Laval	mineure ou certificat en études cinéma.	
	maîtrise en arts de la scène et de l'écran - axe de recherche ou création en études cinéma.[1]	
	Ph.D. en arts de la scène et de l'écran - axe de recherche ou création en études cinéma.[1]	
UdM	mineur en études cinématographiques	
	majeur en études cinématographiques	
	bac sp. bidisciplinaire en études cinématographiques et littérature comparée	
	maîtrise en études cinématographiques	
	Ph.D. (littérature) - option littérature et cinéma	
UQAC	certif. en cinéma et vidéo	
		bac interdisciplinaire en arts - conc. cinéma et vidéo
	maîtrise en art - recherche-création en cinéma	
UQAM	certif. en scénarisation cinématographique [2]	
		bac en communication - conc. cinéma
		maîtrise en communication - conc. multimédia interactif

Sources: annuaires des universités; représentants universitaires.

[1] *L'étudiant a la possibilité de présenter un scénario comme exigence partielle en vue de l'obtention du diplôme.*

[2] *Le volet production cinématographique du programme se limite à la scénarisation.*

Université Concordia - Mel Hoppenheim School of Cinema - School of Graduate Studies

La *Mel Hoppenheim School of Cinema* de l'Université Concordia, qui a pris le relais du *Department of Cinema* en 1997, est la plus grande unité académique universitaire au Canada entièrement consacrée à l'enseignement et à l'étude du cinéma. L'offre de programmes est répartie selon trois volets : études cinématographiques, production cinématographique et cinéma d'animation.

---

[64] Ce tableau s'inspire de celui présenté en 1996 par Mario Villeneuve dans la revue de cinéma *Séquences*. Voir M. Villeneuve, "Programmes universitaires en cinéma au Québec", *Séquences*, nº 186 (septembre-octobre 1996), p. 12-19. Villeneuve présente, en plus, des renseignements sur le type de matériel utilisé dans la production de film par les étudiants (16mm, super 8, etc.).

[65] À propos de la formation offerte en études et production cinématographiques dans chacun des établissements, voir les annuaires des programmes publiés par les universités. D'autres renseignements ayant trait aux programmes sont présentés dans les sections suivantes du rapport.

Au premier cycle, huit programmes sont offerts au trimestre d'automne 1999. Quatre programmes relèvent de la production cinématographique (dont deux relèvent du volet « cinéma d'animation »), trois des études cinématographiques, et un autre touche aux deux grands pôles de l'étude du cinéma.

Les programmes en études cinématographiques invitent l'étudiant à la découverte du cinéma mondial dans ses dimensions historiques, esthétiques, théoriques, culturelles et sociales. Le programme de *Minor*, qui s'adresse principalement aux étudiants inscrits dans des programmes ne relevant pas de la *Faculty of Fine Arts*, propose une introduction à la culture filmique. Le programme de *Major* vise l'acquisition par l'étudiant d'une culture filmique approfondie et le développement, entre autres, de son jugement esthétique et de son sens critique face au rôle du cinéma dans la société. Quant au programme de *Specialization*, bien qu'il partage les objectifs du *Major*, il s'adresse aux étudiants ayant maintenu une moyenne supérieure ou égale à B+ et il prévoit des cours du type « séminaire ». Ce programme intéresse particulièrement les étudiants désireux de poursuivre des études au deuxième cycle.

Les programmes en production cinématographique ont pour principal objectif de faire découvrir à l'étudiant la pratique du cinéma en tant que moyen d'expression artistique. La pratique de l'art cinématographique requiert l'acquisition du savoir technique lié à la manipulation des différents outils de la production cinématographique (éclairage, direction photo, manipulation de la caméra, prise de son, montage, etc.). De la même manière, l'étudiant doit se familiariser avec toutes les phases de la production d'une oeuvre cinématographique (pré-production, production, post-production). Ainsi, le programme de *Major in Film Production* offre une formation générale qui assure l'acquisition des compétences requises pour la réalisation d'un film professionnel. Quant au programme de *Specialization*, il permet à l'étudiant possédant déjà une bonne connaissance de la production cinématographique, de parfaire sa formation dans un champ d'activité précis comme, par exemple, la direction artistique ou le montage. En outre, la *Mel Hoppenheim School of Cinema* offre deux programmes en cinéma d'animation et est la seule unité académique universitaire au Canada à offrir une formation complète en cinéma d'animation qui mène à l'obtention d'un baccalauréat. Le programme de *Minor* permet d'acquérir les compétences de base pour réaliser un film d'animation au moyen des techniques traditionnelles (dessins, argile, etc.). Le programme de *Major* assure l'étudiant d'une formation complète d'animateur, le prépare à travailler comme cinéaste, dessinateur ou réalisateur et il lui offre l'occasion de se spécialiser dans les techniques d'animation traditionnelles ou dans les techniques d'animation infographiques.

Un programme de premier cycle, le *Minor in Cinema*, touche aux études et à la production cinématographiques puisqu'il permet à l'étudiant de se familiariser avec l'un ou l'autre des deux pôles de l'étude du cinéma.

Aux études supérieures, un programme de *Master in Film Studies* et une *Concentration in Film Production* de la *Master in Fine Arts (Studio Arts)* sont offerts. L'étudiant a l'occasion de parfaire sa formation en rédigeant un mémoire, en suivant des cours (*Master in Film Studies*) ou en présentant une création — réalisation d'un film ou d'un scénario de long métrage — de son cru. Le tableau 6.3 indique les cheminements possibles dans tous les programmes de deuxième cycle en études et en production cinématographiques.

Il est possible de faire des études doctorales en études cinématographiques à l'Université Concordia en s'inscrivant dans le programme de *Ph.D. in Humanities* offert par la *School of Graduate Studies*.

L'intégration de tous les professeurs et du matériel de recherche et de création dans un lieu unique a été réalisée lors de l'ouverture de la *Mel Hoppenheim School of Cinema*. Bien que la principale langue d'enseignement soit l'anglais, plusieurs cours sont dispensés en français. Mentionnons que l'École héberge actuellement la revue *Recherche sémiotique / Semiotic Inquiry* de l'Association canadienne de sémiotique. Parmi les projets de l'école, on peut citer le développement d'un programme de doctorat en études cinématographiques. Les membres de la sous-commission sont conscients qu'un tel projet ne peut se réaliser que par l'entremise d'une collaboration interuniversitaire.

Université Laval-Département des littératures

Le Département des littératures de l'Université Laval offre un programme de premier cycle en études cinématographiques et, jusqu'à récemment, il offrait des axes de recherche dans les programmes de maîtrise et de doctorat en littérature québécoise et en littérature française. Depuis le trimestre d'automne 1999, les programmes d'études supérieures ont changé de titre. On trouve maintenant des programmes de maîtrise et de doctorat en littératures française et québécoise et des programmes de maîtrise et de doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran.

Le programme de mineure ou certificat en études cinématographiques s'intéresse à l'histoire et aux théories du cinéma comme aux méthodes d'analyse et de critique d'un film. L'étudiant peut acquérir, grâce à des cours à option, les habiletés élémentaires relatives aux pratiques scénaristiques et aux techniques de tournage et de montage. Il est à noter que le Département des littératures souhaite consolider le pôle « production cinématographique » et multiplier les liens avec les programmes de premier cycle dans des disciplines moins complémentaires que l'histoire de l'art ou la littérature, c'est-à-dire l'histoire, les arts visuels, la philosophie, etc.

Aux études supérieures, les études cinématographiques constituent un axe de recherche dans les programmes de maîtrise et de doctorat en littératures française et québécoise et dans les programmes en littérature et arts de la scène et de l'écran. L'étudiant peut y poursuivre surtout des recherches en études cinématographiques, mais il est possible aussi de proposer un thème plus près de la production cinématographique comme la scénarisation.

Tableau 6.3: les programmes de maîtrise en études et production cinématographiques: avec ou sans mémoire, automne 1999

Établissements universitaires	Maîtrise avec mémoire	Maîtrise sans mémoire
Concordia – Master in Film Studies	•	• [1]
– Master in Studio Arts-Conc. in Film Prod.		• [1 et 2]
Laval	•	
UdM	•	
UQAC		• [2]
UQAM	•	

Source: établissements universitaires.

[1] *Avec cours.* [2] *Recherche-création.*

Université de Montréal-Département d'histoire de l'art-Département de littérature comparée

Le Département d'histoire de l'art de l'Université de Montréal offre des programmes en histoire de l'art, en arts plastiques et en études cinématographiques. Dans le domaine des études cinématographiques, on compte des programmes de mineur, de majeur et de maîtrise. Depuis l'automne 1999, comme on l'a vu un peu plus haut, un programme de baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en études cinématographiques et littérature comparée, sous la direction conjointe des départements d'histoire de l'art et de littérature comparée, s'est ajouté à l'offre de programmes. Dans le programme de doctorat en littérature, sous la direction du Département de littérature comparée, l'option littérature et cinéma a été reconnue de manière officielle.

À l'Université de Montréal, les études cinématographiques se définissent comme laboratoire de recherche et d'expérimentation. Le programme de majeur allie théorie et pratique. Il a pour objectif, notamment, non pas de former des cinéastes ni des techniciens, mais plutôt de stimuler et de favoriser la recherche et l'expérimentation sur film (support 16mm). Aussi, les productions des étudiants sont-elles axées, notamment, sur la création de sens plutôt que sur la seule virtuosité technique. Le programme de mineur en études cinématographiques est composé de cours axés sur l'histoire et la théorie du cinéma ainsi que sur l'analyse et la critique cinématographiques.

Aux études supérieures, le Département d'histoire de l'art offre un programme de maîtrise en études cinématographiques qui conserve un lien de cohérence avec le programme de majeur puisqu'il

permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances, en favorisant la recherche, la réflexion et l'expérimentation dans les domaines de la critique, de l'analyse, de la théorie et de la création dans le champ du cinéma.

Une alliance interdisciplinaire entre les études cinématographiques du Département d'histoire de l'art et le Département de littérature comparée a permis de mettre sur pied, à l'automne 1999, un programme de baccalauréat bidisciplinaire en études cinématographiques et littérature comparée. Ce programme permet à l'étudiant de suivre une formation théorique et critique en littérature et en cinéma. Il permet également d'assurer aux inscrits une connaissance de l'interaction des différents médias culturels, une formation transdisciplinaire et une spécialisation dans une aire culturelle donnée. Cette alliance interdépartementale a favorisé l'ouverture, à l'automne 1999, d'une option « littérature et cinéma » dans le programme de Ph.D. en littérature, offert par le Département de littérature comparée. Il s'agissait là, en quelque sorte, de la reconnaissance officielle d'un fait accompli puisque, depuis déjà une dizaine d'années, des professeurs en cinéma étaient habilités à codiriger (en collaboration avec un comparatiste), des étudiants de troisième cycle en cinéma. Toutefois, la reconnaissance officielle survenue depuis la création de la nouvelle option permet une plus grande autonomie disciplinaire. En effet, les professeurs de cinéma du Département d'histoire de l'art ne sont désormais plus tenus, pour diriger des étudiants de ce programme (sous la juridiction du Département de littérature comparée), de s'adjoindre un comparatiste comme codirecteur. En outre, les étudiants peuvent aussi désormais suivre des séminaires portant spécifiquement sur le cinéma.

Il est à noter que les professeurs en cinéma du Département d'histoire de l'art sont à l'origine de la création, en 1997, du Centre de recherche sur l'intermédialité. Ils coordonnent également les activités de la revue savante *Cinémas*.

UQAC-Module des arts

Dans le domaine du cinéma, le Module des arts de l'UQAC offre un programme de certificat, une concentration dans le programme de baccalauréat interdisciplinaire en arts et une concentration recherche-création dans le programme de maîtrise en art.

Le programme de certificat en cinéma et vidéo, offert seulement à temps partiel, touche à la fois aux études et à la production cinématographiques. Il s'agit donc d'une introduction à la théorie et à la pratique du cinéma et de la vidéo. Le programme de baccalauréat interdisciplinaire en arts comprend six concentrations dont une en cinéma et en vidéo. Le programme vise à fournir une formation théorique et pratique fondée sur l'étude d'une discipline du champ de l'art dans un rapport obligé avec une ou plusieurs autres disciplines du même champ. La structure du programme comprend un tronc commun alliant l'interdisciplinarité et l'acquisition d'outils informatiques (30 crédits), un bloc disciplinaire en cinéma et en vidéo (33 crédits), un stage et un projet de fin d'études (12 crédits), un bloc complémentaire en dehors de l'histoire de l'art (9 crédits) et deux cours d'enrichissement (6 crédits).[66]

Tourné vers la conception et la production cinématographiques et offrant pour cela tous les apprentissages de base, l'enseignement du cinéma à l'UQAC a comme caractéristique de mettre l'accent sur la création et de viser d'abord le développement d'un regard personnel. L'insertion dans le cadre plus large d'un programme d'art, l'ouverture et la pratique interdisciplinaires, le travail en équipes multidisciplinaires, la pédagogie par projet favorisent cette démarche et la spécifient.

La maîtrise en art comprend une concentration recherche-création en cinéma. La structure du programme se caractérise par des cours obligatoires (6 crédits), des cours optionnels (21 crédits) et la production et la présentation publique d'une oeuvre (18 crédits).

---

[66] Dans la section 2 portant sur les arts visuels et médiatiques, on a souligné que des enseignements en vidéo sont donnés dans diverses universités.

UQAM-Département d'études littéraires-Département des communications

Deux programmes sont offerts en production cinématographique à l'UQAM. Le Département d'études littéraires propose le certificat en scénarisation cinématographique alors que le Département des communications affiche une concentration cinéma dans le programme de baccalauréat en communication.

Le programme de certificat en scénarisation cinématographique a pour objectif essentiel de donner à l'étudiant une formation théorique et pratique de scénariste. Dans le programme de baccalauréat en communication, le but premier est de former l'étudiant à la conception et à la réalisation dans le domaine des communications médiatiques, tout en élaborant une réflexion critique sur sa pratique. La concentration cinéma permet à l'étudiant de se spécialiser par une série de cours-ateliers.

Il est à noter que la concentration multimédia interactif dans le programme de maîtrise en communication rend possible, à l'UQAM, des études touchant le cinéma et les problèmes de communication médiatique. Cette concentration est d'ailleurs présente aussi dans le programme de baccalauréat en communication.

6.2 Sélection des candidats et répartition des étudiants inscrits[67]

Les programmes en études et en production cinématographiques affichent, pour la plupart, une mesure de contingentement ou une limite de capacité d'accueil. Le tableau 6.4 présente différentes données liées à la sélection des candidats dans chacun des programmes au trimestre d'automne 1998. Comme on peut le voir, les capacités d'accueil ou les contingents sont le plus souvent respectés. Il est à noter que les universités reçoivent beaucoup de demandes d'admissions par rapport au nombre d'offres qu'elles sont en mesure de faire.

Tableau 6.4: sélection des candidats et contingentement dans les différents programmes en études et production cinématographiques, automne 1998

Niveaux d'études, universités et programmes	Sélection des candidats					Contingentement ou capacité d'accueil (C)	Pourcentage du contingent atteint (% I/C)
	Demandes d'admission (D)	Offres (O)	Taux d'acceptation (O/D)	Nouvelles inscriptions (I)	Taux d'inscription (I/O)		
Baccalauréat							
Concordia							
Major in Film Production	479	60	13%	52	87%	±60	87%
Major in Film Studies	237	123	52%	73	59%	35–50	146%
Major in Film Animation	200	38	19%	38	100%	40 [1]	95%
Sp. in Film Production	20	17	85%	17	100%	12–15	113%
Sp. in Film Studies	18	15	83%	15	100%	12–15	100%
UdM							
Majeur en études cinéma.[5]	465	105	23%	51	49%	50 [2]	102%
UQAC							
Bac interdis. en arts-conc. cinéma[4]	14	n.d.	—	15	—	non	
UQAM							
Bac en communication-conc. cinéma	n.d.	n.d.	—	30	—	30	100%
Maîtrise							
Concordia							
Master in Film Studies	20	14	70%	12	86%	non	
M.F.A. (Studio Arts)[4]	39	10	26%	10	100%	±10	100%
UdM							
Maîtrise en études cinéma.	12	n.d.	—	5	—	non	
UQAC							
Maîtrise en art[4]	Voir les données présentées dans le chapitre 10						

Source: établissements universitaires.
[1] Le contingentement s'applique à la fois pour les programmes de mineure et de majeure en cinéma d'animation.
[2] À l'automne 1999, le contingentement est passé à 75. Il devrait passer à 100 à l'automne 2000.
[3] Les données globales pour le programme de bac et de maîtrise en communication sont fournies dans le rapport n° 2 de la CUP (voir p. 12). Le choix de la concentration (±36 crédits) se fait alors que l'étudiant est déjà inscrit dans le programme qui comporte un tronc commun.
[4] Voir chapitre 10. Lorsque les données sont disponibles pour les seules études et production cinématographiques, elles sont indiquées dans le tableau.
[5] L'Université de Montréal ne calcule pas le nombre d'offres de la même manière que les autres universités. C'est ce qui explique l'écart entre son ratio O/D et celui des autres établissements.

[67] Voir les annexes O, P et Q.

Les autorités de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal ont donné la possibilité d'augmenter le nombre des inscriptions dans le programme de majeur en études cinématographiques. Une première hausse de 50 % est intervenue à l'automne 1999 et une seconde, de même proportion, interviendra à l'automne 2000.

À partir de RECU, il est très difficile de connaître le nombre exact des étudiants inscrits en études et en production cinématographiques. Dans les faits, seules les données des programmes de certificat ou de mineure sont fiables (voir l'annexe O). Dans les programmes de majeure, de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat (voir les annexes P et Q), les données sont beaucoup moins fiables. Cet état de fait est dû à la présence, dans plus de la moitié des programmes, de deux ou plusieurs cheminements, options ou axes de recherche-création, qui empêchent de préciser le nombre d'étudiants inscrits spécifiquement en études cinématographiques ou en production cinématographique. Il est à noter, de plus, qu'à l'UQAM, il est possible d'aborder un thème de recherche en études ou en production cinématographiques dans des programmes comme le doctorat en sémiologie, le doctorat en communication et le doctorat en études et pratiques des arts.

Le tableau 6.5 expose les données brutes recueillies dans RECU en indiquant les imprécisions possibles. Au trimestre d'automne 1998, on peut estimer à plus de 1 000 le total des inscrits dans des programmes en études cinématographiques ou en production cinématographique.

Tableau 6.5: inscriptions totales dans les programmes en études et production cinématographiques selon le niveau d'études et l'établissement, automne 1998

	Conc.	Laval	McGill	UdM	UQAC	UQAM	Total
Mineure	33	164	[1]	154	7	133	491
Maj. et bac	357		[1]	109	35 [2]	[3]	501
Maîtrise	22 [4]	[5]		39	[6]		61
Doctorat	9 [7]	[8]		12 [9]			21
Total:	**412**	**164**		**314**	**42**	**133**	**1074**

Sources: RECU (MEQ); représentants universitaires. Pour des détails, voir les annexes O, P et Q.

[1] *RECU ne départage pas l'option* Cultural Studies *des autres options du* Minor, Major, Honours in English.

[2] *Les données ne concernent que cinéma.*

[3] *RECU ne départage pas la concentration cinéma des autres concentrations du bac en communication.*

[4] *La concentration en Film Production a été dénombrée des autres concentrations dans la Master in Fine Arts (Studio Art).*

[5] *RECU ne départage pas l'axe de recherche en études cinématographiques des autres axes dans les maîtrises en littérature québécoise et française.*

[6] *RECU ne départage pas la recherche-création en cinéma des autres choix dans la maîtrise en art.*

[7] *Le* Ph.D. in Humanities *comporte de multiples champs d'études, mais le chiffre indiqué dans le tableau concerne seulement les étudiants inscrits en études cinématographiques.*

[8] *RECU ne départage pas l'axe de recherche en études cinématographiques des autres axes dans les doctorats en littérature québécoise et française.*

[9] *Données du Ph.D. (littérature) prenant en compte les seuls étudiants intéressés par les études cinématographiques.*

La figure 6.1 présente une vue des programmes de grade de premier cycle en études et production cinématographiques sous le rapport des inscriptions totales, des nouvelles inscriptions et des diplômes délivrés. Encore une fois, il faut être attentif à l'échelle des Y qui varie d'un tableau à un autre.

Dans le cas du deuxième cycle, les seuls chiffres recueillis par RECU concernant uniquement des étudiants inscrits en études cinématographiques ou en production touchent le programme de maîtrise en études cinématographiques de l'Université de Montréal et le nouveau programme de *Master in Film Studies* de l'Université Concordia. Ces chiffres sont exposés dans l'annexe Q.

Figure 6.1: données sur la majeure et le baccalauréat en études et production cinématographiques selon les universités, 1986-1998 [1]

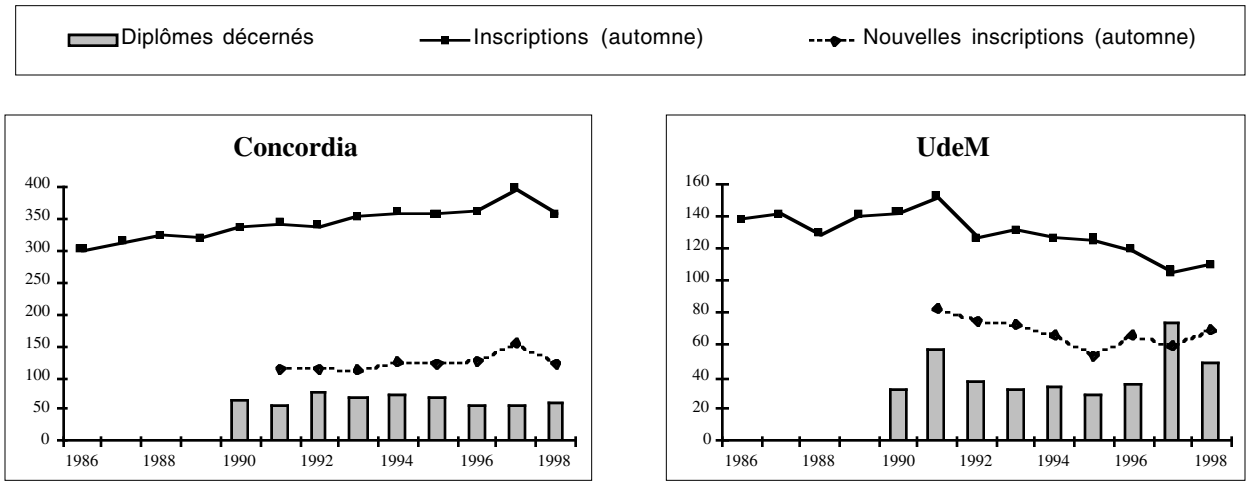

Source: RECU (MEQ). Voir annexe P.

[1] - Pour le données de l'Université McGill: RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans l'option «*Cultural Studies* » des autres options des programmes de *Joint Honours, Major et Honours in English* .
- Pour les données de l'UQAC: se référer à la figure 10.1.
- Pour les données de l'UQAM: RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans la concentration «cinéma» des autres concentrations du programme de bac en communication.

7. LES PROGRAMMES EN ENSEIGNEMENT DES ARTS

7.1 L'offre de programmes

Au trimestre d'automne 1997, l'Université Concordia, l'Université Laval, l'UQAC, l'UQAM et l'UQTR se partagent l'offre de programmes en enseignement des arts. Comme le montre le tableau 7.1, tous les cycles d'études sont couverts. Au total, seize programmes sont offerts. Le tiers de ces programmes affichent cependant, en plus d'une concentration enseignement, une ou plusieurs autres concentrations en recherche, en création, en pratique ou en jeu.

Les cinq universités offrent le programme de baccalauréat en enseignement des arts conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement. À cela, l'Université Concordia et l'UQAC ajoutent respectivement un programme de *Major* et un programme de certificat. Il s'agit aussi des seuls établissements, avec l'UQAM, à proposer des programmes d'études supérieures spécifiquement voués à l'enseignement des arts. On notera toutefois que toutes les universités qui offrent un programme de maîtrise ou un programme de doctorat en éducation peuvent voir s'inscrire des étudiants intéressés par la problématique liant l'éducation et les arts. De la même manière, dans le programme de maîtrise en arts visuels de l'Université Laval ou le programme de maîtrise en art dramatique de l'UQAM, un étudiant peut aborder une problématique relevant de l'enseignement des arts.

Tableau 7.1: l'offre de programmes en enseignement des arts, automne 1997

	Conc.	Laval	UQAC	UQAM	UQTR
Certificat			•		
Majeure	•				
Baccalauréat	•	•	•	•	•
Dipl. 2e cycle	•				
Maîtrise	•		•	•	
Doctorat	•			€	

€ *option en enseignement des arts à l'intérieur d'un programme plus général.*

Des changements dans l'offre de programmes sont survenus depuis l'automne 1997. Le tableau 7.2 indique l'essentiel de ces changements.

Les changements les plus importants touchent les programmes de baccalauréat en enseignement des arts. À la suite de la réforme de la formation des maîtres, lancée par le ministère de l'Éducation en 1992, et son entrée en vigueur six ans plus tard dans le champ des spécialités, les programmes de baccalauréat en enseignement des arts sont passés de 90 à 120 crédits, en plus de comporter certaines exigences nouvelles.[68]

Parmi les autres changements à signaler, on doit retenir l'offre de nouveaux programmes à l'UQAH et à l'UQAM. De fait, l'UQAH offre depuis le trimestre d'automne 1998 un programme de baccalauréat en enseignement des arts. Cela signifie que les étudiants désireux d'obtenir un brevet d'enseignement des arts ont aujourd'hui le choix entre six universités. Quant à l'UQAM, un programme de diplôme d'études supérieures (DES) en enseignement des arts visuels et médiatiques est offert depuis le trimestre d'automne 1999. Le contingentement a été fixé à 13 étudiants.

Deux autres changements survenus en 1998 méritent d'être rappelés. D'une part, le programme de maîtrise en art de l'UQAC, offert autrefois en extension par l'UQAM, est géré dorénavant par le Département des arts et lettres de l'UQAC. D'autre part, le programme de maîtrise en arts plastiques offert par l'UQAM a été rebaptisé maîtrise en arts visuels et médiatiques.

---

[68] Les orientations générales de la réforme ministérielle sont explicitées dans le rapport n° 10 de la CUP sur *Les programmes en éducation dans les universités du Québec*, Montréal, CUP, avril 1999, p. 31-36.

Tableau 7.2: les changements dans l'offre de programmes en enseignement des arts selon les établissements, automne 1997 et automne 1999

Etablissements	Offre de programmes automne 1997	Offre de programmes automne 1999
Concordia	Major in Art Education (66 cr.) B.F.A	*Major in Art Education (90 cr.) B.F.A*
	Specialization in Art Education (90 cr.) B.F.A	*Specialization in Art Education (120 cr.) B.F.A.*
	Diploma in Art Education (30 cr.)	Diploma in Art Education (30 cr.)
	Master in Arts (Art Education) (45 cr.)	Master in Arts (Art Education) (45 cr.)
	Master in Arts (Art Therapy) (60 cr.)	Master in Arts (Art Therapy) (60 cr.)
	Ph.D. in Art Education (90 cr.)	Ph.D. in Art Education (90 cr.)
Laval	Bac en ens. des arts plastiques (90 cr.)	*Bac en ens. des arts plastiques (120 cr.)*
UQAC	Certificat en ens. des arts (30 cr.)	Certificat en ens. des arts (30 cr.)
	Bac d'ens. en arts (90 cr.)	*Bac en ens. des arts (120 cr.)*
	Maîtrise en art - conc. ens. et transmission (45 cr.)	Maîtrise en art - conc. ens. et transmission (45 cr.)
UQAH		*Bac en ens. des arts (120 cr.)*
UQAM	Bac en arts visuels - cheminement ens. (90 cr.)	*Bac en arts visuels - conc. ens. (120 cr.)*
	Bac en art dramatique - cheminement ens. (90 cr.)	*Bac en art dramatique - conc. ens. (120 cr.)*
	Bac en danse - cheminement ens. (90 cr.)	*Bac en danse - conc. ens. (120 cr.)*
	Maîtrise en arts plastiques - conc. éducation (45 cr.)	*DES en ens. des arts visuels et médiatiques (30 cr.)*
	Ph.D. en études et pratiques des arts (90 cr.)	*Maîtrise en arts visuels et médiatiques - conc. éducation (45 cr.)*
		Ph.D. en études et pratiques des arts (90 cr.)
UQTR	Bac d'ens. en arts plastiques (90 cr.)	*Bac en ens. des arts (arts plastiques, art dramatique) (120 cr.)*

Source: établissements universitaires. Pour plus de détails, voir l'annexe C.

7.2 Les programmes conduisant au brevet d'enseignement

Des dix-sept programmes offerts en enseignement des arts au trimestre d'automne 1999, dix conduisent à l'obtention d'un brevet d'enseignement dans le domaine. Le tableau 7.3 résume la situation.

Tableau 7.3: les programmes d'enseignement en arts conduisant ou non à un brevet d'enseignement, automne 1999

Établissements	Programmes conduisant à un brevet	Programmes ne conduisant pas à un brevet
Concordia	Specialization in Art Education (120 cr.) B.F.A.	Major in Art Education (90 cr.) B.F.A.
	Diploma in Art Education (30 cr.)	Master in Arts (Art Education) (45 cr.)
		Master in Arts (Art Therapy) (60 cr.)
		Ph.D. in Art Education (90 cr.)
Laval	Bac en ens. des arts plastiques (120 cr.)	
UQAC	Certificat en ens. des arts (30 cr.)	Maîtrise en art - conc. ens. et transmission (45 cr.)
	Bac en ens. des arts (120 cr.)	
UQAH	Bac en ens. des arts (120 cr.)	
UQAM	Bac en arts visuels - conc. ens. (120 cr.)	DES en ens. des arts visuels et médiatiques (30 cr.)
	Bac en art dramatique - conc. ens. (120 cr.)	Maîtrise en arts visuels et médiatiques - conc. éducation (45 cr.)
	Bac en danse - conc. ens. (120 cr.)	Ph.D. en études et pratiques des arts (90 cr.)
UQTR	Bac en ens. des arts (arts plastiques, art dramatique) (120 cr.)	

Source: établissements universitaires. Pour plus de détails, voir l'annexe C.

Parmi les dix programmes qui conduisent à l'obtention d'un brevet d'enseignement, huit répondent spécifiquement aux exigences de la récente réforme du ministère de l'Éducation. Ces programmes s'adressent aux étudiants qui souhaitent enseigner les arts aux niveaux préscolaire, primaire ou secondaire.

Les deux autres programmes, à savoir le *Diploma* de l'Université Concordia et le certificat de l'UQAC, sont en voie d'être supprimés ou sont peu fréquentés. Au cours de l'année scolaire 2000-2001, le programme de *Diploma in Art Education* de l'Université Concordia sera aboli. En ce qui a

trait au programme de certificat en enseignement des arts de l'UQAC, lequel s'adresse aux maîtres en exercice et est actif par cohorte seulement, aucune nouvelle inscription n'a été enregistrée depuis le trimestre d'automne 1995. L'UQAC prévoit revoir les objectifs du programme d'ici peu, à la lumière des exigences nouvelles issues de la réforme du baccalauréat en enseignement des arts.

Dans la suite de la réforme lancée par le ministère de l'Éducation, laquelle visait notamment à professionnaliser la formation de l'enseignant et à mieux déterminer le nombre de diplômés selon les besoins du milieu scolaire, le programme de baccalauréat en enseignement des arts a vu le nombre de crédits requis fixé à 120. En outre, une formation pratique d'une durée de 700 heures et l'initiation à une deuxième discipline artistique ont été convenus. Un contingentement a également été arrêté pour les huit programmes de baccalauréat. Sur la base du nombre de diplômes décernés au cours des dernières années par les universités, le Ministère détermine le contingent[69]. La nouvelle donne vient modifier les règles du jeu qui assurent la relève du corps professoral en arts dans les écoles primaires et secondaires du Québec. Le tableau 7.4 expose le contingentement établi pour chaque programme. De plus, il énumère la première et la seconde disciplines artistiques privilégiées selon le programme offert.[70]

Tableau 7.4: le contingentement, la première et la seconde discipline dans les programmes de baccalauréat en enseignement des arts, automne 1999

Universités et programmes	Contingentement	Première discipline artistique	Seconde(s) discipline(s) artistique(s)
Concordia			
Specialization in Art Education	25 [1]	arts visuels	médias artistiques/nouvelles technologies
Laval			
Bac en ens. des arts plastiques	45	arts visuels	art dramatique, danse
UQAC			
Bac en ens. des arts	25	arts plastiques, musique	art dramatique
UQAH			
Bac en ens. des arts	20	arts visuels	art/communication
UQAM			
Bac en arts visuels - conc. ens.	50	arts visuels	art dramatique, danse, musique, arts médiatiques
Bac en art dramatique - conc. ens.	30	art dramatique	arts visuels, musique
Bac en danse - conc. ens.	20	danse	arts visuels, musique
UQTR			
Bac en ens. des arts	30	arts visuels	art dramatique
Total:	**245**		

Source: établissements universitaires.

[1] Le contingentement se partage entre étudiants du Québec (15) et hors Québec (10).

Comme on peut le voir dans le tableau précédent, le contingentement varie d'un programme à un autre. La somme des contingents prévue dans les huit programmes de baccalauréat en enseignement des arts est de 245 recrues par année.

Dans le cas de la première discipline artistique retenue, il s'agit généralement des arts plastiques ou visuels. Seules l'UQAC et l'UQAM proposent des programmes où d'autres disciplines, en l'occurrence la musique, l'art dramatique et la danse, peuvent occuper la première place.

[69] Le contingent national dans les disciplines artistiques, c'est-à-dire arts plastiques (ou arts visuels et médiatiques), art dramatique, danse et musique, est de 345 étudiants équivalents temps plein (300 dans les universités francophones et 45 dans les universités anglophones).

[70] Les programmes de baccalauréat en enseignement de la musique offerts dans les universités Laval, McGill, du Québec à Montréal et du Québec à Trois-Rivières ont été traités dans la sous-commission sur les programmes de musique. Voir CUP, *Les programmes du secteur de la musique dans les universités du Québec*, Montréal, CUP, septembre 1997.

Le choix de la seconde discipline présente davantage d'options. L'Université Laval[71] et l'UQAM laissent à l'étudiant le choix de la seconde discipline tandis que l'Université Concordia, l'UQAC, l'UQAH et l'UQTR l'imposent. Tout compte fait, l'art dramatique se retrouve deuxième discipline dans quatre programmes, la musique dans trois programmes, les arts visuels, la danse et les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans deux programmes.

Tous les programmes de baccalauréat en enseignement des arts agréés par le CAPFE conduisent au brevet d'enseignement valide aux niveaux préscolaire, primaire ou secondaire. Ils répondent donc aux exigences du ministère de l'Éducation qui délivre les brevets d'enseignement.

Hormis les traits distinctifs liés au contingentement ou au choix de la première et de la seconde discipline dans chacune des universités, les huit programmes de baccalauréat en enseignement des arts partagent un objectif commun, qui est de former un professionnel de l'intervention pédagogique en art compétent et polyvalent. Pour y arriver, on propose un programme offrant une solide formation sur les plans disciplinaire, psychopédagogique et pratique.

La formation disciplinaire comprend des cours théoriques et pratiques dans deux disciplines reliées aux arts. Les cours théoriques permettent une connaissance de l'histoire des disciplines artistiques retenues ainsi qu'une réflexion sur celles-ci comme sur l'art, l'individu et la société. Les cours pratiques offrent l'occasion à l'étudiant de parfaire les techniques et le langage particuliers de deux arts et d'intégrer le tout dans un processus de création.

La formation psychopédagogique initie l'étudiant aux principes et à la méthodologie de l'enseignement de l'art. Cette formation est complétée par un volet pratique sous la forme de stages supervisés dans le milieu. Un minimum de 700 heures de formation pratique est prévu dans le programme.

En associant étroitement la théorie et la pratique des arts avec la pédagogie et la pratique de l'enseignement des arts, le programme de baccalauréat en enseignement des arts reflète la conviction que l'art ne saurait être enseigné que par des individus usant de leur potentiel de créateur. En somme, le programme ambitionne de former à la fois un artiste et un enseignant.

À la suite de cette description des programmes de baccalauréat en enseignement des arts, les membres de la sous-commission tiennent à faire remarquer quelques faits importants touchant le contingentement, la formation pratique et la polyvalence des futurs maîtres.

Au dire des membres de la sous-commission, les contingents adoptés par le ministère de l'Éducation tiennent compte uniquement de l'école comme lieu d'exercice pour les diplômés en enseignement des arts. Toutefois, d'autres lieux d'intervention existent à l'extérieur de l'école pour des professionnels de l'enseignement des arts. Qu'on pense aux écoles privées de danse ou de théâtre, aux services éducatifs des musées, aux centres communautaires, etc.

Pour ce qui est de la formation pratique de 700 heures requise dans le nouveau programme de formation des maîtres, elle comporte de grandes difficultés. Parmi celles-ci, on constate que les écoles ne sont pas toujours prêtes à accueillir un étudiant pendant un nombre aussi considérable d'heures de stage. Cela est particulièrement vrai dans les spécialités où le nombre d'heures de cours est moindre que dans des disciplines comme le français et les mathématiques. Dans cette perspective, les membres de la sous-commission sont particulièrement inquiets pour l'année scolaire 2001-2002 car quatre cohortes d'étudiants devraient alors être en stage (les cohortes 1998, 1999, 2000 et 2001) et que la cohorte initiale de 1998 devrait compléter son internat. En outre, toujours selon les membres de la sous-commission, une pression de plus en plus insistante se ferait sentir de la part des écoles pour accueillir des étudiants versés en arts médiatiques plutôt, par exemple, qu'en arts plastiques ou en art dramatique. Cette pression s'expliquerait par la présence dans les écoles primaires et secondaires d'un appareillage technologique et informatique de plus en plus répandu, appareillage qui n'est pas toujours utilisé de façon optimale.

---

[71] La Faculté de musique de l'Université Laval est responsable de la formation en danse.

N'y aurait-il pas moyen d'envisager, selon des modalités précises et claires, que certains des lieux d'intervention hors de l'école soient considérés comme des lieux de stages à part entière? Dans plusieurs musées et théâtres, par exemple, on trouve des diplômés en enseignement qui pourraient jouer, grâce à leur expérience, un rôle précieux auprès des stagiaires.

La polyvalence des futurs maîtres exigée par le ministère de l'Éducation occasionne au moins un grave problème dans le domaine des arts. Associée à la hiérarchisation des disciplines artistiques autour de la musique et des arts plastiques — il est question de cela dans le détail dans la partie 7.5 —, l'exigence de la polyvalence rend problématique le pairage des disciplines. Aux yeux des membres de la sous-commission, en effet, on se trouve ni plus ni moins devant un problème de pairage des disciplines et d'affinités naturelles entre les disciplines. Il est clair qu'à partir du moment où le Ministère concède une priorité à la musique et aux arts plastiques dans la formation des jeunes du primaire et du secondaire, les programmes universitaires de formation des maîtres subissent une pression énorme pour former prioritairement des maîtres dans ces deux disciplines. Par conséquent, le théâtre et la danse, qui sont assimilés, d'une façon indirecte à tout le moins, à des disciplines artistiques complémentaires, peuvent difficilement constituer une combinaison autonome malgré leurs affinités naturelles. Les arts plastiques ou la musique sont ici une composante incontournable de la formation des futurs maîtres en arts tandis que la danse et le théâtre sont réduits à un rôle de soutien au pairage. D'ailleurs, le pairage des arts plastiques avec la danse ou le théâtre demeure malaisé. Les étudiants qui privilégient l'enseignement des arts plastiques sont ennuyés, le plus souvent, à l'idée de compléter leur formation en danse ou en théâtre. L'inverse est également vrai. Dans certains établissements, les étudiants sont mal considérés lors de leur inscription dans la seconde discipline artistique puisqu'on évalue qu'ils ne sont pas suffisamment qualifiés pour entreprendre leur cheminement dans la seconde discipline artistique. Par ailleurs, à l'Université Laval, l'École des arts visuels, qui offre le programme de baccalauréat en enseignement des arts plastiques, a dû élaborer et offrir elle-même la formation dans la seconde discipline (art dramatique). Le Département des littératures de la Faculté des lettres, qui offre le programme en théâtre, ne semblait pas disposé à accueillir les étudiants provenant du baccalauréat en enseignement des arts plastiques, considérant que ces étudiants n'avaient pas une préparation équivalente à celle de ses propres étudiants inscrits dans la discipline théâtre. C'est dans ce contexte et afin d'éviter que ses étudiants soient marginalisés lors de leur formation dans la seconde discipline artistique exigée par le ministère de l'Éducation, que l'École des arts visuels a développé un enseignement disciplinaire en art dramatique, en marge de sa mission. Cet exemple met en évidence les difficultés qui peuvent être reliées à la formation dans la seconde discipline pour les unités qui ont la responsabilité d'offrir la formation de niveau baccalauréat en éducation artistique.

7.3 Les programmes ne conduisant pas au brevet d'enseignement

Le tableau 7.3 recense huit programmes offerts en 1999 qui ne conduisent pas au brevet d'enseignement. Sauf une exception, il s'agit de programmes d'études supérieures. D'une manière générale, ces programmes sont centrés sur les besoins des personnes maintenant un lien direct avec divers milieux éducatifs ou culturels.

Enseignement des arts

L'Université Concordia offre un programme de *Major in Art Education*. Ce programme de premier cycle, qui ne mène pas à l'obtention du brevet d'enseignement, s'adresse à l'étudiant désireux d'enseigner les arts hors de l'école. Plusieurs champs d'intervention s'ouvrent à lui comme, par exemple, l'enseignement des arts dans les musées, les bibliothèques, les centres communautaires, les centres récréatifs, les hôpitaux ou encore dans le cadre d'activités parascolaires.

L'Université Concordia offre aussi des programmes de maîtrise et de doctorat. Le programme de maîtrise en enseignement des arts permet à l'étudiant d'acquérir une vision critique de l'enseignement de l'art à travers la recherche (projet de mémoire), l'enseignement (projet dans le milieu scolaire) ou la pratique de l'art (atelier). L'Université Concordia est la seule université canadienne à offrir un programme de troisième cycle spécialement dédié à l'enseignement des arts.

Depuis le trimestre d'automne 1999, l'UQAM offre un programme de DES en enseignement des arts visuels et médiatiques. Ce programme vise notamment à approfondir un ensemble de connaissances qui soutiennent une intervention éducative et artistique adaptée au milieu. Dans le programme de maîtrise en arts visuels et médiatiques, la concentration éducation fouille les connaissances théoriques et pratiques qui soutiennent une intervention éducative et artistique dans divers milieux scolaires, spéciaux ou à vocation culturelle en tenant compte des problématiques actuelles en art et en éducation. Le programme de Ph.D. en études et pratiques des arts accueillent quelques étudiants dont le sujet de thèse porte sur l'intervention scolaire ou communautaire en art.

L'UQAC offre un programme de maîtrise en art. L'une des deux concentrations touche aux connaissances théoriques et pratiques qui soutiennent la transmission du savoir sur l'art et par l'art. La notion de transmission comprend bien sûr l'enseignement, mais elle s'applique aussi aux diverses manifestations de l'activité culturelle.

Thérapie par les arts

À l'Université Concordia, un programme de maîtrise est offert dans le domaine de la thérapie par les arts. Il conjugue l'étude théorique et appliquée du rôle de l'art dans la démarche thérapeutique tout comme il permet de posséder les habiletés cliniques de base. Le programme forme donc des professionnels qui utilisent l'art à des fins préventives et thérapeutiques. Deux options sont proposées : la première touche l'art-thérapie où la pratique artistique chez un patient prend une orientation thérapeutique[72]; la seconde option, offerte depuis 1997, intègre les méthodes de l'art dramatique et du théâtre avec celles de la psychothérapie dans le but de favoriser l'évolution personnelle. Qu'il soit inscrit dans l'une ou l'autre des options, l'étudiant doit compléter 800 heures de stages supervisées dans des milieux déterminés (centres de réadaptation, hôpitaux, etc.). Une troisième option pourrait s'ajouter bientôt dans le champ de la musicothérapie.[73]

7.4 Sélection des candidats et répartion des effectifs étudiants

Comme on l'a vu dans la section 7.2, l'implantation du nouveau programme de baccalauréat en enseignement des arts fut accompagnée de mesures de contingentement. Au trimestre d'automne 1998, moment où l'on accueille les premiers étudiants dans le programme réformé, le pourcentage global du contingent atteint est de 82 %. L'année suivante, le contingent atteint passe à 76 %. Si l'on tient compte des deux premières cohortes, on enregistre un pourcentage du contingent atteint de 78,5 %.

Le tableau 7.5 permet de se faire une idée précise des variations de pourcentage du contingent atteint d'un établissement à un autre. Selon ce que l'on peut voir, seules les concentrations enseignement en arts visuels et enseignement en art dramatique de l'UQAM ont atteint ou dépassé leur contingent au trimestre d'automne 1998. Tous les autres programmes se retrouvent sous la barre des 90 %. Parmi ceux-là, deux programmes n'atteignent pas 60 % du contingent, soit le baccalauréat en enseignement des arts de l'UQAC (44 %) et le baccalauréat en enseignement des arts de l'UQTR (57 %).

Dans la concentration enseignement du programme de baccalauréat en danse de l'UQAM, le pourcentage du contingent atteint ne peut être précisé puisque les étudiants choisissent leur concentration — « enseignement » ou « pratiques artistiques » — à la quatrième session seulement. C'est donc au trimestre d'automne 2000 que la première cohorte en enseignement de la danse sera formée.

---

[72] Cette option du programme est reconnue par l'*Educational and Training Board* de l'*American Art Therapy Association*.

[73] Le projet intéresse l'Université Concordia et l'UQAM. Celle-ci offre déjà un programme de premier cycle en musicothérapie. La sous-commission sur les programmes de musique a pris acte du projet des deux universités. Voir CUP, *Les programmes du secteur de la musique dans les universités du Québec*, Montréal, CUP, septembre 1997, p. 41.

Tableau 7.5: le taux de contingentement atteint dans les programmes de baccalauréat en enseignement des arts selon les universités, automne 1998 et automne 1999

Universités et programmes	Contingentement (C)	Inscriptions (automne 1998) (I)	Inscriptions (automne 1999) (I)	Pourcentage du contingent atteint (% I/C) 1998	Pourcentage du contingent atteint (% I/C) 1999
Concordia					
Major in Art Education	50	40	38	80%	76%
Specialization in Art Education	25 [1]	n.d.	n.d.	n.d.	–
Laval					
Bac en ens. des arts plastiques	45	33	34	73%	76%
UQAC					
Bac en ens. des arts	25	11	18	44%	72%
UQAH					
Bac en ens. des arts	20	17 [3]	9	85%	45%
UQAM					
Bac en arts visuels - conc. ens.	50	47	48	94%	96%
Bac en art dramatique - conc. ens.	30	38	26	127%	87%
Bac en danse - conc. ens.[2]	20	–	–	–	–
UQTR					
Bac en ens. des arts	30	17	16	57%	53%
Total[4] :	**245**	163	151	82%	76%

Source: établissements universitaires; RECU.

[1] Le contingentement se partage entre étudiants du Québec (15) et hors Québec (10). Les étudiants sont admis dans le programme de major et ils peuvent s'inscrire par la suite dans le programme specialization. Aucune donnée n'est disponible pour ce dernier programme.

[2] Les étudiants choisissent leur concentration au quatrième trimestre (soit à l'automne 2000), à savoir «enseignement» ou «pratiques artistiques».

[3] Au trimestre d'automne 1998, l'offre d'un bac en enseignement des arts, une première à l'UQAH, a attiré des étudiants inscrits dans le bac en arts et en design et des diplômés dudit programme. À l'automne 1999, les neuf nouveaux étudiants du bac en enseignement provenaient du réseau collégial.

[4] Le contingentement total comprend le programme specialization de l'Université Concordia, mais non pas le programme d'entrée que constitue le major. Le total des inscriptions ne tient pas compte du programme specialization de l'Université Concordia ni de la concention enseignement du baccalauréat en danse de l'UQAM puisque aucune donnée n'est disponible. Les moyennes du pourcentage du contingent atteint (82 et 76%) correspondent à la réalité de l'Université Laval et des universités du Québec à Chicoutimi, à Hull, à Montréal (sauf danse) et à Trois-Rivières.

Tous les programmes de baccalauréat sont assujettis à des contingents. Aux études supérieures, la plupart des programmes en enseignement des arts affichent une capacité d'accueil ou des mesures de contingentement. Le tableau 7.6 fait état de la situation au trimestre d'automne 1998 pour tous les programmes de baccalauréat, de diplôme de deuxième cycle, de maîtrise et de doctorat. Il expose en plus les taux d'acceptation et d'inscription dans les différents programmes.[74]

[74] Les données sur les inscriptions totales, les nouvelles inscriptions et les diplômes décernés dans tous les programmes en enseignement des arts sont présentées dans les annexes G et H.

Tableau 7.6: sélection des candidats et contingentement dans les différents programmes en enseignement des arts, automne 1998

Niveaux d'études, universités et programmes	Sélection des candidats					Contingentement ou capacité d'accueil	Pourcentage du contingent atteint
	Demandes d'admission (D)	Offres (O)	Taux d'acceptation (O/D)	Nouvelles inscriptions (I)	Taux d'inscription (I/O)	(C)	(%I/C)
Baccalauréat							
Concordia							
Major in Art Education	109	55	50%	42	76%	50	84%
Specialization in Art Education[1]						25	
Laval							
Bac en ens. des arts plastiques	92	87	95%	33	38%	45	73%
UQAC							
Bac en ens. des arts	24	24	100%	11	46%	25	44%
UQAH							
Bac en ens. des arts	25	n.d.	—	17	—	20	85%
UQAM							
Bac en arts visuels - conc. ens.	80	65	81%	47	72%	50	94%
Bac en art dramatique - conc. ens.	46	38	83%	38	100%	30	127%
Bac en danse - conc. ens.[2]						20	
UQTR							
Bac en ens. des arts	36	30	83%	17	57%	30	57%
Diplôme et maîtrise							
Concordia							
Diploma in Art Education	22	17	77%	15	88%	25 [3]	60%
M.A. (Art Education)	16	13	81%	10	77%	non	
M.A. (Art Therapy)	51	23	45%	23	100%	24 [4]	96%
UQAC							
Maîtrise en art - conc. ens. et trans.			Voir les données présentées au chapitre 10			15	
UQAM							
Maîtrise en arts plastiques- conc. éduc.			Voir les données présentées au chapitre 10			13	
Doctorat							
Concordia							
Ph.D. in Art Education	5	5	100%	3	60%	non	
UQAM							
Ph.D. en études et pratiques des arts			Voir les données présentées au chapitre 10			20	

Source: établissements universitaires.

[1] *Les étudiants sont admis dans le programme de major et peuvent s'inscrire après deux années d'études dans le programme de specialization. Le contingentement de 25 se partage comme suit: 15 étudiants du Québec et 10 en provenance de l'extérieur.*

[2] *Les étudiants choisissent leur concentration à la quatrième session (automne 2000), à savoir «enseignement» ou «pratiques artistiques». Il est à noter que seule la concentration enseignement est contingentée.*

[3] *Le contingentement se partage comme suit: 15 étudiants provenant du Québec et 10 hors du Québec.*

[4] *Le contingentement se partage également entre les options thérapie par l'art et thérapie par l'art dramatique. Chaque option accueille donc 12 étudiants.*

Au trimestre d'automne 1998, le nombre des inscriptions totales dans tous les programmes en enseignement des arts s'élève à plus de 800. Le tableau 7.7 expose les données selon le niveau d'études et l'établissement.

Tableau 7.7: inscriptions totales dans les programmes en enseignement des arts selon le niveau d'études et l'établissement, automne 1998

	Conc.	Laval	UQAC	UQAH	UQAM	UQTR	Total
Maj. et bac	129	104	37	17	360	57	**704**
Dipl. 2e cycle	14						**14**
Maîtrise	89		n.d.[1]		n.d.[2]		**89**
Doctorat	17						**17**
Total:	**249**	**104**	**37**	**17**	**360**	**57**	**824**

Sources: RECU (MEQ); représentants universitaires.

[1] *RECU ne départage pas la concentration enseignement et transmission dans la maîtrise en art.*

[2] *RECU ne départage pas la concentration éducation dans la maîtrise en art plastiques.*

Les figures 7.1 et 7.2 présentent la courbe des inscriptions totales, des nouvelles inscriptions et des diplômes délivrés dans les programmes de deuxième et troisième cycle en enseignement des arts.[75]

Figure 7.1: données sur le diplôme de deuxième cycle et la des arts à l'Université Concordia, [1]

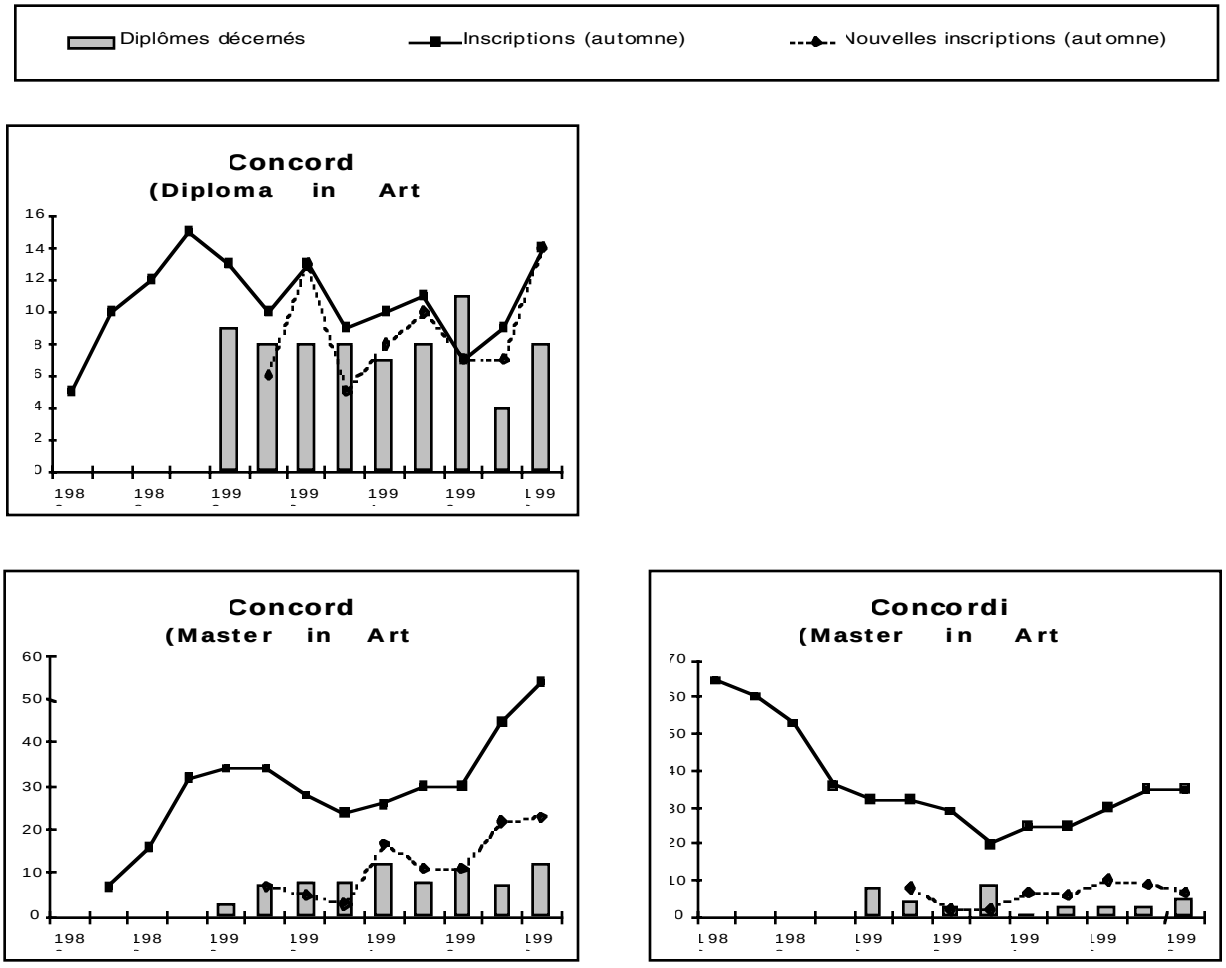

Source: RECU (MEQ). Voir

[1] - Pour les données de l'UQAC et de l'UQAM à la maîtrise: se référer à

[75] Pour une vue semblable à propos des programmes de baccalauréat avant la réforme de 1998, voir l'annexe G.

Figure 7.2: données sur le doctorat en enseignement Concordia.

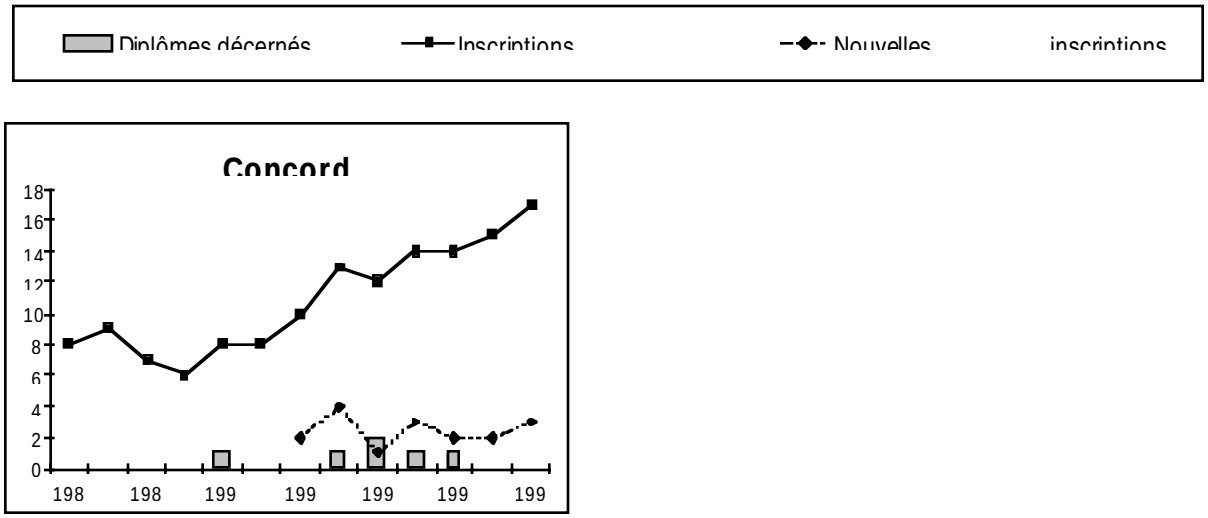

Source: RECU (MEQ). Voir

7.5 À propos des disciplines reconnues par le ministère de l'Éducation

Depuis l'implantation en 1994-1995 de la réforme des programmes de formation des maîtres dans les universités, on a assisté à une remise en cause des curriculum d'études du primaire et du secondaire. En 1997, en effet, le Groupe de travail sur la réforme du curriculum rendait public son rapport intitulé *Réaffirmer l'école*. Le rapport fait une large place aux multiples interrogations sur la mission d'instruction de l'école, mais surtout il émet une série de propositions liées aux contenus jugés *essentiels* au développement d'habiletés et de connaissances de l'individu.[76]

Pour ce qui est de la formation des jeunes en arts, le Groupe de travail recommandait « [...] que l'enseignement des arts continue d'occuper une place prépondérante à l'école, comme discipline obligatoire, de la maternelle jusqu'à la fin de la 2e secondaire et comme l'une des trois options offertes en 3e secondaire, puis comme cours à option au second cycle du secondaire. »[77] De plus, le Groupe stipulait que « l'enseignement des arts doit s'ouvrir à toutes les formes d'expression artistique, mais deux d'entre elles doivent constituer l'enseignement de base commun : les arts plastiques et la musique. »[78]

La réponse du ministère de l'Éducation a suivi rapidement. Dans un énoncé de politique éducative, le Ministère proposait une modification de la grille-matière des cycles du primaire et du secondaire

---

[76] Voir Groupe de travail sur la réforme du curriculum (présidé par M. Paul Inchauspé), *Réaffirmer l'école*, Québec/Gouvernement du Québec, 1997.

[77] *Ibid*., p. 62.

[78] *Ibid*., p. 54. Plus loin, on peut lire : "[...] nous proposons que l'enseignement obligatoire soit principalement centré sur la musique et sur les arts plastiques, comme cela se fait d'ailleurs dans la plupart des pays du monde. Cette recommandation ne devrait pas avoir pour effet, toutefois, d'empêcher les écoles qui ont déjà établi une certaine tradition dans l'enseignement de la danse ou de l'art dramatique, de la conserver si elles le souhaitent, ni de mettre un terme aux activités des écoles à vocation artistique particulière. Par ailleurs, les écoles devraient être attentives à offrir aux élèves des activités extracurriculaires dans les domaines artistiques, de la danse, et de l'art dramatique en particulier." (p. 62)

allant dans le sens général des propositions du Groupe de travail.[79] Dans le cas plus spécifique de l'enseignement des arts au primaire et au secondaire, l'accord est parfait entre les conclusions du Groupe de travail et l'énoncé de politique. De fait, le Ministère reconnaît, d'une part, la « place prépondérante » des arts dans l'école primaire et secondaire[80] et démontre, d'autre part, une préférence pour la musique et les arts plastiques. Au sujet de l'enseignement primaire, on va jusqu'à préciser que:

> […] l'enseignement des arts continuera d'être obligatoire dès la 1re année et il sera principalement centré sur la musique et sur les arts plastiques. Toutefois, cela ne devrait pas avoir pour effet d'empêcher les écoles qui ont déjà établi une tradition dans l'enseignement de la danse ou de l'art dramatique de la conserver si elles le souhaitent. Par ailleurs, les écoles sont fortement encouragées à offrir, en dehors du temps d'enseignement, des activités dans tous les domaines artistiques.

Les membres déplorent unanimement la hiérarchisation introduite entre les différentes disciplines artistiques. Celle-ci, à leur avis, en plus de n'avoir aucun fondement dans l'histoire culturelle du monde occidental, pourrait mener à la disparition pure et simple de l'enseignement de la danse et du théâtre dans les écoles primaires et secondaires du Québec. Au mieux, un tel enseignement restera limité aux écoles qui l'offrent déjà. Nul développement ne peut être envisagé sérieusement. Les choix du ministère apparaissent contradictoires dans la mesure où ce dernier vient tout juste d'implanter un nouveau D.E.C. en technique de la danse et de réformer le D.E.C. en technique de théâtre.

Selon les membres de la sous-commission, l'orientation suivie par le ministère de l'Éducation en ce qui a trait aux disciplines artistiques à privilégier, soit la musique et les arts plastiques, constitue un pas dans la mauvaise direction. Ils y voient une menace sérieuse à la poursuite d'un enseignement du théâtre et de la danse dans les écoles primaires et secondaires du Québec. De plus, ils ressentent une vive inquiétude quant à l'avenir de la formation universitaire d'enseignants spécialisés en théâtre et en danse. Le Québec a besoin de diplômés dans tous les arts.

Les programmes universitaires de formation des maîtres en arts souffrent déjà de l'orientation suivie par le ministère de l'Éducation. La hiérarchisation des disciplines fait en sorte que les programmes de formation des maîtres en arts dont la discipline principale n'est ni la musique, ni les arts plastiques, ont de la difficulté à attirer des étudiants.

Dans la concentration enseignement du programme de baccalauréat en danse offert par l'UQAM, l'effet dissuasif est perceptible chez les étudiants. Ceux qui doivent choisir leur concentration à la quatrième session (les premiers choix se feront donc au trimestre d'automne 2000), à savoir la concentration « enseignement » ou la concentration « pratiques artistiques », montreraient des hésitations, malgré leur intérêt pour l'enseignement, à s'inscrire dans la concentration enseignement.[81] En fait, ils prévoient éprouver des difficultés à se faire embaucher dans une école primaire ou secondaire. Il est plausible de croire que les orientations nouvelles du ministère de l'Éducation seront suivies par les écoles.

Dans le cas de la concentration enseignement du programme de baccalauréat en art dramatique de l'UQAM, la situation semble meilleure. Cela s'expliquerait par les possibilités, pour le diplômé en enseignement du théâtre, de trouver du travail hors de l'école. L'animation théâtrale dans les services culturels de toutes sortes offre un débouché intéressant. Les diplômés en enseignement de la danse ne pourraient aspirer aux mêmes débouchés hors de l'école.

---

[79] Voir ministère de l'Éducation, *L'École, tout un programme*, Québec/Gouvernement du Québec, 1997.

[80] Voir les grilles-matières retenues (p. 22, 24 et 26).

[81] Dans la cohorte de 1998, une quinzaine d'étudiants seraient intéressés par la concentration enseignement. Dans la cohorte de 1999, ils seraient une dizaine. Il reste à savoir si leur intérêt se transformera en un choix de carrière aux trimestres d'automne 2000 et d'automne 2001.

7.6 La maîtrise d'œuvre des programmes en enseignement des arts

Dans le cadre de la réforme des programmes du BES imposée par le ministère de l'Éducation et implantée en 1994, la maîtrise d'œuvre des programmes de formation des maîtres a été reconnue aux facultés des sciences de l'éducation.

Dans le cas de la formation des maîtres dans les spécialités, la situation a évolué de manière quelque peu différente. Dans la plupart des établissements universitaires, les unités académiques responsables des programmes de formation des enseignants dans les disciplines artistiques n'étaient pas logées dans les facultés d'éducation. Par conséquent, la gestion des programmes en arts est demeurée sous la responsabilité des unités offrant des programmes d'art. Des efforts sont faits entre les responsables de ces unités et les facultés d'éducation pour répondre aux exigences du ministère de l'Éducation.

Les membres de la sous-commission voient d'un bon œil le maintien de cette marge de manœuvre dans la gestion des programmes de formation dans les spécialités. En revanche, ils croient nécessaire d'insister sur l'importance d'une concertation soutenue entre les représentants des sciences de l'éducation et les représentants des spécialités dans le but, notamment, de respecter l'esprit de la réforme et pour faciliter la collaboration avec le milieu scolaire.

Il apparaît primordial aux membres de la sous-commission que, dans les universités où la maîtrise d'œuvre a été remise à une faculté d'éducation comme à l'UQAH, les unités académiques qui offrent les cours disciplinaires (en arts plastiques, en danse ou en art dramatique et théâtre) soient consultées et informées par le représentant de leur établissement à la table de concertation du ministère de l'Éducation et des universités.

8. LES PROGRAMMES EN HISTOIRE DE L'ART

8.1 Offre et caractéristiques des programmes

Au trimestre d'automne 1997, sept universités se partagent l'offre de programmes en histoire de l'art. Comme le montre le tableau 8.1, tous les cycles d'études universitaires sont couverts.

Parmi les sept universités offrant des programmes en histoire de l'art, deux ne sont pas actives aux études supérieures: il s'agit de l'Université Bishop's et de l'UQAC. Ainsi, les universités Concordia, Laval, McGill, de Montréal et du Québec à Montréal proposent, en plus d'un ou plusieurs programmes de premier cycle, un programme de maîtrise et un programme de doctorat en histoire de l'art.

De plus, il est à noter que le Département des lettres et communications de l'Université de Sherbrooke offre un microprogramme de premier cycle d'histoire des arts visuels.

Tableau 8.1: l'offre de programmes en histoire de l'art, automne 1997

	Bishop's	Conc.	Laval	McGill	UdM	UQAC	UQAM
Certif./min.		•	•	•	•	•	
Majeure			•	•	•		
Baccalauréat	•	•	•	•	•	€	•
Maîtrise		•	•	•	•		•
Doctorat		Δ	Δ	•	Δ		Δ€

€ option en histoire de l'art à l'intérieur d'un programme plus général
Δ programmes conjoints

Depuis le trimestre d'automne 1997, on note quelques changements dans l'offre de programmes. L'Université de Montréal a mis sur pied un programme de baccalauréat en lettres et sciences humaines dans lequel on trouve l'histoire de l'art parmi les cinq disciplines de base. Le changement récent le plus important a eu lieu au trimestre d'automne 1997 alors que le programme de doctorat conjoint entre l'Université Concordia, l'Université Laval, l'Université de Montréal et l'UQAM a accueilli ses premières recrues. Les objectifs particuliers du nouveau programme sont d'abord d'apporter au champ de l'histoire de l'art une contribution qui intègre aux approches traditionnelles (historiographie, iconologie, analyse stylistique et formelle) les nouvelles approches d'analyse et de recherche issues des sciences humaines (sémiologie, sociologie critique, psychanalyse, féminisme, etc.) et, ensuite, de contribuer au développement de la discipline par l'étude des corpus artistiques du monde occidental, québécois et canadien depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours.

La formation universitaire de premier cycle en histoire de l'art comporte des enseignements de base communs. Ainsi, toutes les unités académiques offrant un programme de baccalauréat dans la discipline s'assurent de former des diplômés rompus aux principes méthodologiques de base du travail intellectuel. De la même manière, elles leur assurent une vue synthétique des grands courants en art de l'Antiquité, sinon de la préhistoire, jusqu'à aujourd'hui. Au-delà de cet enseignement de base, chaque programme comprend des particularités.

Les représentants universitaires tiennent à rappeler l'originalité des approches privilégiées et des spécialités reconnues dans chacun de leurs établissements. Selon eux, cette originalité sur le plan des approches et des spécialités démontre une belle complémentarité dans l'offre de programmes à tous les cycles en histoire de l'art au Québec. Le tableau 8.2 met en lumière la situation en 1999.

Tableau 8.2: la complémentarité de l'offre de programmes en histoire de l'art: approches privilégiées et reconnues selon les établissements, automne

Établissement universitaires	Approches privilégiées	Spécialités reconnues	Stages optionnels[1]
Bishop's	approche historique	—	non
Concordia[2]	approche thématique	art canadien	non
Laval	approche historique	grandes périodes de l'histoire de l'art (Québec/Canada)	oui
McGill[2]	approches historique et	grandes périodes de l'histoire de l'art art chinois, nouvelles technologies de	oui
UdM	approches historique et théorique[3]	grandes périodes de l'histoire de l'art art des Amériques	non
UQAC	approche interdisciplinaire	art actuel québécois	non
UQAM	approches théoriques[4]	art moderne et contemporain de l'Europe et de l'Amérique du Nord	oui

Source: établissements

[1] Rend compte de la possibilité pour l'étudiant inscrit dans un programme de bac en histoire de l'art d'effectuer un

[2] Il est à noter que les départements d'histoire de l'art des universités Concordia et McGill ne partagent pas la même réalité. À Concordia, par l'offre de programmes en arts visuels dans le Department of Studio Art, la «présence artistique» se fait sentir dans les d'histoire de l'art. À l'Université McGill, où aucun cours en arts visuels n'est offert, l'«accent humaniste» prime dans les programmes de l'art.

[3] L'approche théorique tourne autour de problématiques d'ordre historiographique et

[4] Elles sont centrées sur des problématiques d'ordre sémiologique, historique, esthétique et

L'offre de programmes mérite des commentaires supplémentaires pour chacun des établissements qui devraient étayer le constat de complémentarité.[82]

Université Bishop's — Department of Fine Arts

À l'Université Bishop's, le *Department of Fine Arts* offre cinq programmes dont un *Fine Arts Honours* dans lequel on trouve des concentrations en histoire de l'art et en *studio art*.

Dans la concentration histoire de l'art du programme *Honours,* l'étudiant doit compléter au moins 42 crédits en histoire de l'art (12 crédits doivent coïncider avec des cours de dernière année). Les préoccupations d'ordre épistémologique et méthodologique sont présentes dans la formation offerte à l'Université Bishop's puisque l'on s'y intéresse aux vues féministes de la discipline et à la question de l'art dans son contexte institutionnel. Les cours proposés couvrent l'histoire de l'art occidental depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. Quelques cours en histoire de l'art canadien font partie des cours proposés.

Université Concordia — Department of Art History

Le *Department of Art History* de l'Université Concordia offre deux programmes de *Minor* et deux de *Major*, un programme de maîtrise et participe au programme interuniversitaire de doctorat en histoire de l'art.

Les programmes privilégient un enseignement pluridisciplinaire qui allie les approches de l'archéologie, de l'anthropologie, des *cultural studies*, de l'économie politique, des études féministes et d'autres formes d'études provenant des domaines des sciences sociales et des humanités. Quelques

[82] À propos de la formation offerte en histoire de l'art dans chacun des établissements, voir les annuaires des programmes publiés par les universités. D'autres renseignements ayant trait aux programmes sont présentés dans les sections suivantes du rapport.

cours sont particulièrement originaux, dont ceux en histoire des textiles et en histoire de la céramique. En outre, les programmes de baccalauréat se caractérisent par leur flexibilité et leur résistance au paradigme du développement chronologique. L'histoire de l'art à l'Université Concordia fonctionne avec comme prémisse que l'art peut et doit être compris en relation avec les autres phénomènes culturels.

Le programme de *Major in Art History* inclut 66 crédits en histoire de l'art et ne compte que six crédits obligatoires; les autres crédits sont puisés au sein d'une série de regroupements prédésignés: études de médium, études de période, les arts au Canada, études méthodologiques, études théoriques et critiques, l'art et la société et études dirigées. Les cours, tout en s'attachant à certains aspects de l'art européen et nord-américain, sont ancrés dans le domaine de la méthodologie et de la théorie. Les étudiants ont la possibilité de toucher à l'histoire de l'art ethnoculturel, à l'art des Premières Nations, aux problématiques liées au « genre » (*gender*), aux théories post-coloniales, au rôle des institutions comme les musées, aux structures de la narration et aussi à l'exploration des nouvelles technologies par les artistes contemporains. La thématique de l'environnement bâti montréalais sera valorisée par la création d'un nouveau programme de mineure en études architecturales.

Au deuxième cycle, le programme de maîtrise préconise l'étude de l'art nord-américain en mettant l'accent sur l'art produit, collectionné et exposé au Canada. L'annonce récente de la création de l'Institut d'études de l'art canadien permettra d'offrir aux étudiants de maîtrise et de doctorat l'occasion de participer à des projets de recherche pratique. Au troisième cycle, les étudiants, attirés par des questions relevant de l'histoire de l'art, peuvent être inscrits dans le programme interuniversitaire de *Ph.D. in Art History*, mais aussi dans les programmes de *Ph.D. in Humanities* et de *Ph.D. Special Independent Programme*.

Presque tous les étudiants de la *Faculty of Fine Arts* inscrits en beaux-arts suivent des cours d'histoire de l'art comme d'ailleurs beaucoup d'étudiants provenant des autres facultés de l'Université Concordia. Les séminaires de maîtrise et de doctorat sont pareillement ouverts à tous les étudiants qualifiés intéressés à situer les arts visuels en relation avec des perspectives théoriques et historiques.

Université Laval — Département d'histoire

À l'Université Laval, le Département d'histoire couvre six disciplines complémentaires, mais autonomes, soit l'archéologie, l'archivistique, l'ethnologie, l'histoire, l'histoire de l'art et la muséologie. Pour ce qui est de l'enseignement en histoire de l'art, il se fait aux trois cycles d'études.

Trois programmes sont offerts au premier cycle en histoire de l'art. Le programme de mineure ou de certificat vise à introduire l'étudiant aux méthodes de travail en histoire de l'art et aux connaissances de base en art du XXe siècle et dans des périodes de son choix. Les programmes de majeure et de baccalauréat, en plus de permettre l'approfondissement des méthodes de travail en histoire de l'art et le développement des aptitudes à communiquer ses connaissances et ses perceptions, présentent une vue générale sur les arts du monde occidental. Comme c'est le cas à l'Université Concordia, l'histoire de l'architecture occupe au Québec une place importante dans les orientations des programmes. Le programme de baccalauréat se distingue cependant du programme de majeure par un degré d'approfondissement plus marqué de certains aspects de la discipline, notamment en ce qui concerne la préparation au marché du travail (stages dans des musées, l'art et ses pratiques).

Les programmes de maîtrise et de doctorat en histoire de l'art à l'Université Laval abordent trois grands thèmes de recherche. Il s'agit de l'art et de l'architecture de l'Europe du Moyen Âge, de l'époque moderne et contemporaine, de l'art et de l'architecture de l'Amérique du Nord de l'époque moderne et contemporaine et, enfin, de l'art du Québec de l'époque moderne et contemporaine. Les nouveaux étudiants au doctorat en histoire de l'art à l'Université Laval ont toujours le choix de s'inscrire dans le programme de doctorat en histoire ou dans le programme de doctorat conjoint en histoire de l'art.

Université McGill — Department of Art History and Communication Studies

Le *Department of Art History and Communication Studies*, issu d'une fusion récente entre le *Department of Art History* et le *Graduate Program in Communications*, assure l'enseignement et la

recherche en histoire de l'art et en études culturelles des communications. Dans le domaine de l'histoire de l'art, tous les cycles d'études sont couverts. Fait intéressant à noter, le Département, qui fait partie de la *Faculty of Arts*, accueille surtout des étudiants provenant des sciences humaines et sociales puisque l'Université McGill n'offre pas de programmes en arts visuels comme c'est le cas des autres universités actives en histoire de l'art.

La formation offerte par l'Université McGill se distingue par son approche historique et culturelle et par l'intégration des traditions anglo-saxonne, germanique et française aux trois cycles d'études. Cinq "sous-spécialités" s'y entrecroisent : les grandes périodes de l'histoire de l'art (Antiquité, Moyen Âge, Renaissance, Baroque, XIXe siècle, XXe siècle et Contemporain); les questions d'ordre méthodologique (iconographie, histoire sociale de l'art, psychanalyse, collection, féminisme, *Queer studies*); les nouveaux médias (intermédia, nouvelles technologies de l'image et du son, histoire de l'art vidéo); les études en art asiatique (chaire Gretta-Chambers en art chinois); et, enfin, des études muséales (association avec le Musée d'art contemporain de Montréal).

L'offre de programmes au premier cycle inclut des programmes de *Minor*, *Major* et *Honours*. Le programme *Honours* se distingue des programmes de *Minor* et de *Major* par le nombre de crédits exigés en histoire de l'art, la moyenne cumulative que l'étudiant doit maintenir et la nécessité pour ce dernier de suivre des séminaires de recherche et de réflexion. Ce programme vise d'abord et avant tout l'étudiant qui songe à poursuivre des études supérieures. Depuis le trimestre d'automne 1999, des cours d'histoire de l'art chinois moderne sont offerts de même que des cours en études muséales. Une entente a été conclue avec le Musée d'art contemporain pour un cours dispensé dans le cadre du musée. La possibilité de prendre un cours et de faire des stages dans différentes galeries ou institutions muséales canadiennes constitue une expérience avantageuse pour l'étudiant. Outre une vue générale de l'histoire des arts visuels, de la culture matérielle et de l'architecture de l'Antiquité jusqu'à nos jours, la formation de premier cycle aborde de plus en plus la dimension culturelle de la discipline à travers le féminisme, la *Social Art History*, le poststructuralisme, etc.

Les programmes de maîtrise et de doctorat en histoire de l'art de l'Université McGill se démarquent à leur manière. De fait, comme on peut le voir dans le tableau 8.3, contrairement à ce qui se passe ailleurs, le programme de maîtrise de l'Université McGill comportera, à compter de l'automne 2000, à la fois les options avec et sans mémoire.[83] Par ailleurs, en ce qui a trait au programme de doctorat, l'Université McGill offre son propre programme. Les principaux champs d'investigation des professeurs du Département sont l'archéologie classique, l'art et l'architecture médiévale, l'art et l'architecture de la Renaissance, l'art baroque, l'histoire de l'art des XVIIIe, XIXe et XXe siècles ainsi que la culture visuelle contemporaine.

Tableau 8.3: les programmes de maîtrise en histoire de l'art: avec ou sans mémoire, automne 1999

Établissements universitaires	Maîtrise avec mémoire	Maîtrise sans mémoire (avec cours, stages ou travaux dirigés)
Concordia	•	
Laval	•	
McGill	•	[2]
UdM	•	
UQAM	•[1]	

Source: établissements universitaires.

[1] *L' étudiant est tenu de présenter un travail qui pourra prendre la forme d'un mémoire de recherche ou celle d'un mémoire de production. Le mémoire de production consiste en un rapport de recherche et d'expérimentation portant sur une production ou une manifestation artistique conçue, élaborée et réalisée par l'étudiant.*

[2] *La maîtrise sans mémoire sera offerte à partir du trimestre d'automne 2000.*

Depuis 1996, il existe un accord de jumelage entre le *Department of Art History and Communication Studies* de l'Université McGill et le Département d'histoire de l'art de l'Université de Montréal. Cet

[83] L'option sans mémoire sera offerte à partir du trimestre d'automne 2000.

accord signifie que les étudiants peuvent s'inscrire directement aux cours de 1er, 2e et 3e cycles de l'autre université et que les professeurs enseignent dans les deux universités (chaque année, un ou deux professeurs viennent donner des cours dans l'autre institution). Cet accord a été réalisé dans le dessin d'enrichir les programmes des deux départements et de vaincre la difficulté actuelle d'embaucher de nouveaux professeurs. Les résultats de l'accord ont été les suivants : un plus grand choix de professeurs, l'élargissement de l'offre de cours, l'échange de professeurs entre les deux institutions et la mise en valeur de deux traditions d'histoire de l'art (traditions anglo-saxonne et française).

Université de Montréal — Département d'histoire de l'art

À l'Université de Montréal, le Département d'histoire de l'art a sous sa responsabilité les programmes d'arts plastiques, d'études cinématographiques et d'histoire de l'art. Dans le domaine de l'histoire de l'art, cinq programmes sont offerts qui couvrent les premier, deuxième et troisième cycles.

L'offre au premier cycle inclut des programmes de mineur, de majeur et de baccalauréat spécialisé. Ces programmes offrent, en plus d'une formation obligatoire qui assure une réflexion critique sur les méthodes de l'histoire de l'art et sur les approches théoriques (psychanalyse, sociologie, esthétique, rhétorique) des options qui permettent d'approfondir chacune des grandes périodes de l'art occidental en Europe depuis le Moyen Âge jusqu'au XXe siècle et l'art des Amériques (québécois, canadien, américain, précolombien). En ce qui concerne l'Antiquité grecque et romaine, les étudiants bénéficient d'une expertise d'appoint dans le Centre d'études classiques de la Faculté. Un cours d'art est-asiatique est également dispensé tous les deux ans par une spécialiste rattachée au Département de littérature comparée. Le Département d'histoire de l'art est l'un des cinq départements fondateurs du nouveau programme de baccalauréat en lettres et en sciences humaines pour lequel il dispense un cours obligatoire (3 crédits) et propose une concentration disciplinaire (27 crédits).

Les axes du domaine de l'histoire de l'art sont les suivants : histoire de l'art européen, de l'Antiquité jusqu'à nos jours; histoire de l'art des Amériques; historiographie et méthodologie critiques.

Le programme de baccalauréat spécialisé se subdivise selon les grandes périodes : Moyen Âge, Renaissance, XVIIe, XVIIIe, XIXe, XXe siècles, en blocs comportant plusieurs cours spécialisés sur chaque période. Chacun des blocs repose sur une équipe de professeurs à plein temps, et tous les cours sont assurés par rotation. Ces blocs étoffés constituent une spécificité par rapport aux programmes des autres universités montréalaises. Cet éventail de cours permet à l'étudiant d'acquérir une véritable spécialisation et lui assure la formation la plus complète possible.

Un des axes privilégiés du programme est celui de l'art des Amériques dans lequel s'inscrit l'art québécois, l'art canadien, l'art américain, l'art précolombien et l'histoire de l'architecture tant en Amérique du Nord qu'en Amérique latine.

Le troisième axe du programme, l'axe d'historiographie et de méthodologie critique, traverse l'ensemble du programme selon les orientations des professeurs (psychanalyse, sociologie, philosophie, etc.) et se retrouve de manière concentrée dans un bloc de cours obligatoires.

Aux études supérieures en histoire de l'art, l'Université de Montréal offre un programme de maîtrise de type recherche et un programme de doctorat conjoint avec les universités Concordia, Laval et du Québec à Montréal. Les trois grands domaines d'études privilégiés par les professeurs rejoignent les orientations mises en relief dans les programmes de premier cycle, à savoir les approches interdisciplinaires et les théories de l'art, l'histoire de l'art occidental : Moyen Âge, Renaissance, Baroque, XVIIIe, XIXe, XXe siècles et l'art des Amériques incluant l'Amérique latine.

UQAC — Module des arts

Dans le domaine de l'histoire de l'art, l'UQAC offre un programme de certificat et une concentration dans le programme de baccalauréat interdisciplinaire en arts.

Le programme de certificat offert par le Module des arts constitue une introduction à la théorie et à l'histoire de l'art. En raison de l'orientation pratique du programme de baccalauréat interdisciplinaire, peu d'étudiants sont inscrits dans le programme de certificat. Une révision en profondeur des objectifs et du rôle des programmes de certificat est d'ailleurs prévue prochainement. Le programme de baccalauréat interdisciplinaire en arts de l'UQAC comprend six concentrations dont une en théorie et histoire de l'art. Le programme vise à fournir une formation théorique et pratique fondée sur l'étude d'une discipline du champ de l'art, en l'occurrence l'histoire de l'art, dans un rapport obligé avec une ou plusieurs autres disciplines du même champ. La structure du programme comprend un tronc commun alliant l'interdisciplinarité et l'acquisition d'outils informatiques (30 crédits), un bloc disciplinaire (33 crédits), un stage et un projet de fin d'études (12 crédits), un bloc complémentaire en dehors de l'histoire de l'art (9 crédits) et deux cours d'enrichissement (6 crédits).

UQAM — Département d'histoire de l'art

Le Département d'histoire de l'art de l'UQAM offre des programmes en histoire de l'art à tous les cycles d'études.

Le département a ceci de spécifique qu'il privilégie quatre options ou axes théoriques : soit la sémiologie (incluant les sciences cognitives), la sociologie, l'esthétique et l'histoire. Ces axes recouvrent principalement l'art moderne et l'art contemporain, sous toutes leurs formes, en Amérique du Nord et en Europe. Au premier cycle, une formation de base est naturellement offerte qui couvre les grands courants en arts, de la préhistoire à nos jours, et l'étudiant a la possibilité de faire des stages crédités dans des institutions muséales et culturelles. Une attention particulière est portée à la diffusion des arts dès le premier cycle d'études.

Dans le programme de maîtrise en études des arts, l'étudiant peut choisir de présenter une maîtrise de recherche (mémoire) ou une maîtrise de production (organisation d'une exposition ou production artistique accompagnée d'un texte théorique). Au troisième cycle, le département offre un doctorat en histoire de l'art (programme conjoint avec les universités Concordia, Laval et de Montréal). L'étudiant choisit d'orienter sa thèse selon un des quatre axes théoriques privilégiés par le département. En outre, le département participe au programme de doctorat pluridisciplinaire en études et pratiques des arts qui regroupe des praticiens et des théoriciens (arts visuels, danse, design, histoire de l'art, musique et théâtre). L'étudiant qui désire travailler sous la direction ou la codirection d'un professeur du Département d'histoire de l'art est invité à choisir pour l'orientation de sa recherche un des quatre axes théoriques privilégiés.

Parmi les projets de développement, il faut compter l'intention d'ouvrir la recherche et l'enseignement aux méthodes d'analyse et aux théories récentes portant sur l'art actuel (art en réseau, art vidéo, etc.). Spécialisé en art moderne et en art contemporain, le département d'histoire de l'art de l'UQAM juge essentiel de suivre les nouvelles formes d'art développées par les artistes.

8.2 Répartition des étudiants inscrits

Dans l'ensemble des établissements universitaires du Québec, depuis l'année universitaire 1992-1993, qui marque un sommet dans l'évolution de l'effectif étudiant, on enregistre une baisse du nombre total d'inscriptions.[84] Entre 1992 et 1998, par exemple, le nombre total d'inscriptions a diminué de 11,6 % dans l'ensemble des programmes offerts. Le premier cycle a connu une baisse de 14,7 %. Aux deuxième et troisième cycles, pendant la même période, on constate, au contraire, des hausses de 3,2 % et 8,3 %.

La rentrée 1998, si on la compare à la rentrée de l'année précédente, confirme la tendance à la baisse des effectifs étudiants. En effet, entre 1997 et 1998, le nombre total d'inscriptions fléchit de 0,1 %

[84] Voir CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, Montréal, CREPUQ, 1999, p. 32.

dans les universités québécoises. Le premier cycle enregistre une baisse (0,1 %) tandis que le deuxième cycle connaît une hausse (0,8 %) et le troisième cycle une baisse (4,3 %).

Le tableau 8.4 résume la situation récente des effectifs étudiants dans les programmes en histoire de l'art comparée à l'ensemble des programmes offerts dans le réseau universitaire québécois.

Tableau 8.4: variations en pourcentage (%) du nombre des inscriptions totales dans les programmes en histoire de l'art, 1992-1998

Niveaux d'études	Moyenne dans le réseau	Programmes en histoire de l'art
Baccalauréat[1]		
1992-1996	**-12,7**	-10,7
1992-1997	**-14,6**	-13,2
1992-1998	**-14,7**	-11,6
1995-1996	**-3,4**	-7,2
1996-1997	**-2,2**	-2,8
1997-1998	**-0,1**	1,8
Deuxième cycle		
1992-1996	**-5,4**	-22,9
1992-1997	**2,4**	-30,7
1992-1998	**3,2**	-30,7
1995-1996	**-7,6**	-6
1996-1997	**8,2**	-9,9
1997-1998	**0,8**	0
Troisième cycle[2]		

Source: RECU

[1] Dans le cas de la moyenne du bac dans le réseau universitaire québécois, le MEQ ne départage pas les programmes de certificat, de majeure et de bac. La moyenne affichée dans les programmes d'histoire de l'art ne concerne toutefois que les majeures et les bacs.

[2] Il est impossible de comptabiliser dans RECU les étudiants inscrits au doctorat en histoire de l'art avant 1997. Les étudiants se trouvent comptabilisés dans des programmes plus généraux. À l'Université Laval, par exemple, les étudiants en histoire de l'art étaient inscrits —certains le sont encore— dans le doctorat en histoire.

Entre 1992 et 1998, les programmes de majeure et de baccalauréat en histoire de l'art ont connu une baisse de 11,6 % des inscriptions totales. Cette baisse est moindre que la baisse moyenne de 14,7 % enregistrée dans le réseau universitaire. L'inscription de 298 recrues en histoire de l'art au trimestre d'automne 1998 — un sommet au cours des années 1990 — explique cette comparaison avantageuse. Autrement, si l'on apprécie les données de l'année 1992 par rapport à l'année 1996 ou 1997, par exemple, les baisses dans les programmes de majeure et de baccalauréat en histoire de l'art se rapprochent de celles de l'ensemble des programmes offerts dans le réseau universitaire.

Au deuxième cycle, les programmes en histoire de l'art connaissent apparemment des moments beaucoup plus difficiles. Entre 1992 et 1998, selon les données colligées dans RECU, le nombre des inscriptions totales a chuté d'un peu plus de 30 %. Pendant la même période, au contraire, dans le réseau universitaire, l'ensemble des programmes ont connu une hausse de 3,2 %.

Dans les faits, la baisse des inscriptions est beaucoup moins importante que ce que les chiffres officiels laissent voir au premier coup d'œil. En effet, dans le cas du programme de maîtrise en histoire de l'art de l'Université de Montréal, qui semble être celui qui subit la plus forte baisse du nombre de nouvelles inscriptions, la situation s'explique par la création, en 1994, du programme de maîtrise en études cinématographiques et la comptabilisation de ces étudiants non plus dans le programme de maîtrise en histoire de l'art comme c'était le cas jusque-là, mais dans le programme de maîtrise en études cinématographiques. Ainsi, pour les années 1994 à 1998, lorsqu'on additionne les inscriptions aux études de deuxième cycle en études cinématographiques (voir annexe Q) aux inscriptions en histoire de l'art (voir annexe K), on enregistre une baisse beaucoup moins importante des inscriptions. Une fois les données de l'Université de Montréal réajustées, au lieu d'obtenir une baisse

des inscriptions totales dans l'ensemble des programmes de deuxième cycle en histoire de l'art de 30,7 % entre 1992 et 1998 (voir tableau 8.3), on obtient une baisse de 15,1 %.

Malgré ces précisions d'ordre statistique, la baisse des inscriptions totales reste importante dans les programmes de maîtrise en histoire de l'art. La situation ne semble pas être en voie de se corriger. Au trimestre d'automne 1999, en effet, les représentants à la sous-commission ne remarquent pas de hausses des nouvelles inscriptions sauf à l'UQAM.

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer la chute continue des inscriptions au deuxième cycle en histoire de l'art depuis le tournant des années 1990. Les membres de la sous-commission en distinguent quelques-unes. Une première raison fait écho au contexte économique difficile des dernières années qui a pu éloigner les étudiants d'un programme comme celui d'histoire de l'art où les débouchés sont, selon certains membres de la sous-commission, moins nombreux qu'auparavant. On laisse également entendre, toujours du côté des représentants, que les étudiants qui trouvent un travail vont être souvent tentés d'abandonner leurs études. Il est fait mention qu'un certain nombre de bacheliers en histoire de l'art choisiraient de poursuivre des études de deuxième cycle dans un autre programme de maîtrise comme celui de muséologie. Cette hypothèse met en évidence le fait que des thèmes traditionnellement traités par les spécialistes d'histoire de l'art sont maintenant abordés par des spécialistes d'autres disciplines. Il en résulte, par le fait même, une concurrence dans le recrutement des diplômés du programme de baccalauréat en histoire de l'art. Les ouvertures de postes d'enseignants au niveau collégial deviennent de plus en plus limitées. Les réformes récentes du D.E.C. général et du D.E.C. en arts et lettres font en sorte qu'un enseignant en philosophie autant qu'un enseignant en lettres peut, via une approche esthétique, prétendre enseigner l'histoire de l'art. Par ailleurs, les postes dans les musées requièrent le plus souvent le diplôme de maîtrise et, là aussi, des diplômés d'autres disciplines, comme communication, peuvent combler le poste d'un diplômé en histoire de l'art.

D'autres raisons, plus circonscrites, peuvent être avancées. À l'Université McGill, par exemple, la « faiblesse » des bourses octroyées en rapport avec celles des universités canadiennes rend ardu le recrutement d'étudiants désireux de faire des études supérieures en anglais en histoire de l'art.[85] Autre exemple, à l'Université Laval, l'état actuel du corps professoral influe à la baisse sur le nombre d'étudiants que l'on peut diriger. Du coup, le nombre des inscriptions peut difficilement augmenter.[86]

Des mesures pour redresser la situation ont été adoptées récemment. À l'UQAM, pour prendre un premier exemple, on a organisé des séances de « monitorat » hors cours pour les étudiants inscrits en troisième année du programme de baccalauréat. L'exercice semble prometteur puisque le département d'histoire de l'art a enregistré une hausse des nouvelles inscriptions au trimestre d'automne 1999 (il est question de 19 recrues à la maîtrise).

À l'Université McGill, on a également mis de l'avant plusieurs actions dont on attend les résultats. Il y a tout d'abord la fusion avec le *Graduate Program in Communications*. Depuis une dizaine d'années, le nombre de disciplines qui étudient le domaine de la culture visuelle s'est considérablement élargi. La sociologie, les études en communication, les études anglaises et françaises, la littérature comparée, l'anthropologie ont développé des approches pour examiner de façon renouvelée les artefacts et le champ de la culture de l'image au sens large. Pour répondre à cette dispersion et pour affirmer de façon productive la discipline de l'histoire de l'art, le *Department of Art History* a fusionné avec le *Graduate Program in Communications* pour devenir, au printemps 1999, le *Department of Art History and Communication Studies*. Il y a ensuite l'accord de jumelage avec le Département d'histoire de l'art de l'Université de Montréal[87] qui élargit, entre autres, le choix de cours et intensifie l'échange de professeurs. Parmi d'autres actions, on peut citer l'intégration d'un nombre plus élevé de cours

---

[85] Une situation identique semble prévaloir dans le cas des programmes d'histoire et de géographie. Voir CUP, *Les programmes d'histoire, géographie, archivistique, bibliothéconomie, sciences de l'information, archéologie et démographie dans les universités du Québec*, Montréal, CUP, novembre 1999, rapport n° 16, p. 21, 27 et 35.

[86] Des huit professeurs réguliers annoncés au trimestre d'automne 1998, on doit en soustraire trois : un est décédé, un autre est en congé de maladie tandis qu'un troisième est prêté au Musée du Québec. Voir le chapitre 13 du rapport.

[87] Voir l'offre de programmes à l'Université McGill.

d'introduction pour rejoindre des étudiants inscrits dans un autre département que celui d'histoire de l'art. Éventuellement, quelques-uns d'entre eux pourraient choisir de poursuivre leurs études en histoire de l'art. Un encadrement méthodologique plus serré et plus personnalisé des étudiants inscrits dans les programmes *Honours*, de maîtrise et de doctorat, par l'intégration d'un nouveau cours voué exclusivement aux questions méthodologiques de la discipline et examinées à la lumière des recherches menées par les différents étudiants, devrait se traduire chez eux par une plus grande persévérance. Finalement, il faut mentionner la modification du programme de maîtrise qui rendra possible, pour les meilleurs étudiants, à partir de septembre 2000, l'option « sans mémoire » en vue d'accélérer leur intégration au programme du doctorat.

Une association avec les musées québécois et canadiens existe afin d'offrir des cours en études muséales dans les lieux mêmes du musée. Une collaboration avec différentes galeries et institutions muséales est également en cours en vue de créditer divers stages offrant une expérience pratique dans l'un des principaux lieux d'embauche pour les historiens de l'art. Ces associations ont le mérite d'ancrer l'étudiant dans le travail concret de la discipline et de lui montrer qu'il existe des débouchés d'emploi dans le domaine de l'histoire de l'art.

Dans le cas des programmes de troisième cycle en histoire de l'art, les données contenues dans RECU ne permettent pas de se faire une idée exacte des mouvements à la hausse ou à la baisse des inscriptions totales. L'annexe K expose néanmoins les données disponibles.

Les figures 8.1 et 8.2 présentent une vue d'ensemble du nombre des inscriptions totales, des nouvelles inscriptions et des diplômes délivrés aux premier et deuxième cycles d'études en histoire de l'art entre 1986 et 1998. L'ordre de grandeur de l'axe des Y varie d'un tableau à un autre. Quant aux données pour les programmes de doctorat, elles restent incomplètes dans RECU pour les années antérieures à la création du doctorat interuniversitaire (voir l'annexe K).

Le tableau 8.5 expose le nombre d'inscriptions totales dans les différents programmes en histoire de l'art au trimestre d'automne 1998.

Tableau 8.5: inscriptions totales dans les programmes en histoire de l'art selon le niveau d'études et l'établissement, automne 1998

	Bishop's	Conc.	Laval	McGill	UdM	UQAC	UQAM	Total
Certif./min.		58	38	n.d.[1]	61	1		**158**
Maj. et bac	3	230	90	67	123	n.d.[2]	271	**784**
sous-total:	**3**	**288**	**128**	**67**	**184**	**1**	**271**	**942**
Maîtrise		47	25	14	56		41	**183**
Doctorat		5	4	27	12		14	**62**
Total:	**3**	**340**	**157**	**108**	**252**	**1**	**326**	**1187**

Sources: RECU (MEQ); représentants universitaires.

[1] *Données non disponibles dans RECU pour la Minor in Art History.*

[2] *RECU ne départage pas la concentration théorie et histoire de l'art du bac interdisciplinaire en arts.*

Figure 8.1: données sur la majeure et le baccalauréat en histoire de l'art selon les universités, 1986-1998 [1]

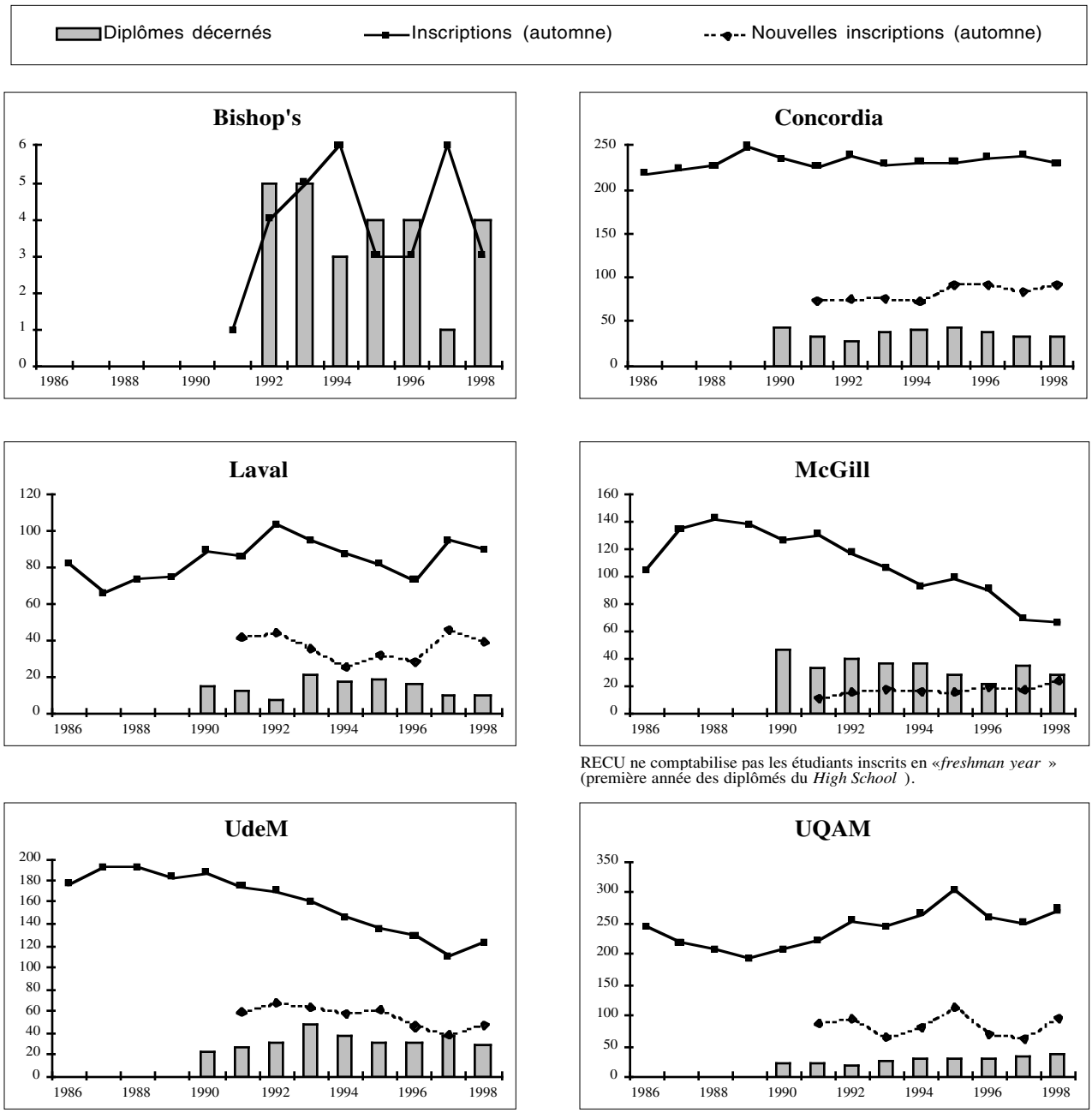

RECU ne comptabilise pas les étudiants inscrits en «*freshman year* » (première année des diplômés du *High School*).

Source: RECU (MEQ). Voir annexe J.

[1] - Pour les données de l'UQAC: se référer à la figure 10.1.

Figure 8.2: données sur la maîtrise en histoire de l'art selon les universités, 1986-1998

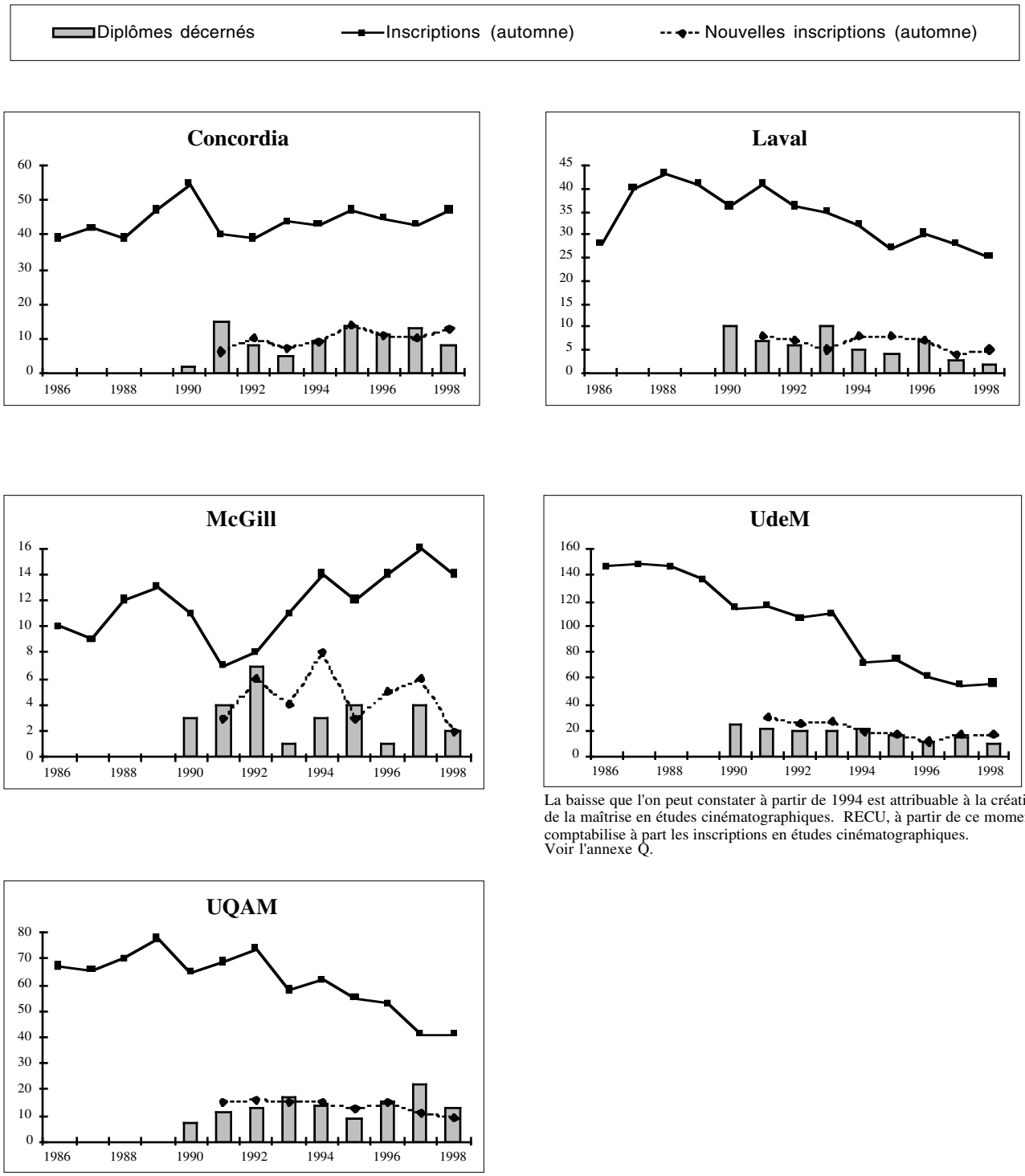

La baisse que l'on peut constater à partir de 1994 est attribuable à la création de la maîtrise en études cinématographiques. RECU, à partir de ce moment, comptabilise à part les inscriptions en études cinématographiques. Voir l'annexe Q.

Source: RECU (MEQ). Voir annexe K.

8.3 Sélection des candidats, évolution des nouvelles inscriptions et diplômes délivrés

La plupart des programmes en histoire de l'art n'affichent pas de mesure de contingentement. Les deux programmes de *Major* de l'Université Concordia et le programme de maîtrise en études des arts de l'UQAM sont les seuls programmes à maintenir un contingent ou une capacité d'accueil.

Le tableau 8.6 présente, en plus du contingentement ou de la capacité d'accueil de chaque programme, les taux d'acceptation et d'inscription dans les programmes de premier, de deuxième et de troisième cycle au trimestre d'automne 1998.

Tableau 8.6: sélection des candidats et contingentement dans les différents programmes en histoire de l'art, automne 1998

Niveaux d'études, universités et programmes	Sélection des candidats					Contingentement ou capacité d'accueil
	Demandes d'admission (D)	Offres (O)	Taux d'acceptation (O/D)	Nouvelles inscriptions (I)	Taux d'inscription (I/O)	
Baccalauréat						
Bishop's						
F. A. Honours-Conc. in History			Voir les données présentées au chapitre 10			non
Concordia						
Major in Art History and Studio Art	44	20	45%	16	80%	35
Major in Art History	225	125	56%	84	67%	±65
Laval						
Majeure ou dipl. en hist. de l'art	15	15	100%	10	67%	non
Bac en histoire de l'art	87	87	100%	33	38%	non
McGill						
Major et Honours in Art History	85	52	61%	26	50%	non
UdM						
Majeur en histoire de l'art	116	n.d.	—	17	—	non
Bac sp. en histoire de l'art	212	n.d.	—	30	—	non
UQAC						
Bac interdis. en arts			Voir les données présentées au chapitre 10			non
UQAM						
Bac en histoire de l'art	497	478	96%	95	20%	non
Maîtrise						
Concordia						
M.A. (Art History)	26	20	77%	13	65%	non
Laval						
Maîtrise en histoire de l'art	9	6	67%	4	67%	non
McGill						
M.A. (Art History)	8	5	63%	2	40%	non
UdM						
Maîtrise en histoire de l'art	18	18	100%	16	89%	non
UQAM						
Maîtrise en études des arts	23	11	48%	7	64%	30
Doctorat						
Concordia						
Ph.D. in Art History	4	3	75%	3	100%	non
Laval						
Ph.D. interuni. en histoire de l'art	1	1	100%	0	0%	non
McGill						
Ph.D. in Art History	8	n.d.	—	3	—	non
UdM						
Ph.D. en histoire de l'art	4	n.d.	—	3	—	non
UQAM						
Ph.D. en histoire de l'art	4	4	100%	4	100%	non
Ph.D. en études et pratiques des arts			Voir les données présentées au chapitre 10			20

Source: établissements universitaires.

Depuis le trimestre d'automne 1991 jusqu'à celui de 1998, la courbe des nouvelles inscriptions dans les programmes de majeure et de baccalauréat en histoire de l'art se maintient entre 250 et 300 recrues.

Dans les programmes de deuxième cycle, le nombre des nouvelles inscriptions décroît depuis le milieu des années 1990. De 1991 à 1995, le nombre moyen de recrues à chaque trimestre d'automne s'établissait à 61. Il est passé par la suite à 46. Ainsi, entre 1991-1995 et 1996-1998, une baisse moyenne d'environ 25 % s'est produite quant au nombre de nouvelles admissions.

De 1990 à 1998, dans les programmes de majeure et de baccalauréat en histoire de l'art au Québec, l'Université Concordia a délivré le quart des diplômes, suivie en cela par l'Université McGill (22,6 %), l'Université de Montréal (22,3 %) et l'UQAM (18,4 %). L'Université Laval (9,7 %) et l'Université Bishop's (1,9 %) complètent le tableau.

Au deuxième cycle, toujours de 1990 à 1998, l'Université de Montréal a délivré un peu plus du tiers des diplômes de maîtrise dans le réseau universitaire québécois. L'UQAM suit avec un peu plus du quart. L'Université Concordia, l'Université Laval et l'Université McGill comptent des pourcentages respectifs de 19 %, 12,1 % et 6,5 %.

Au troisième cycle, comme c'est le cas aussi au deuxième cycle, il faut retenir qu'un certain nombre d'étudiants intéressés par l'histoire de l'art se retrouvent dans des programmes relevant d'autres disciplines. Cela était particulièrement vrai avant la création en 1997 du programme de doctorat interuniversitaire. À titre d'exemple, à l'Université Concordia, on trouve des étudiants en histoire l'art inscrits dans le *Ph.D. in Humanities* et dans le *Ph.D. Special Independent Programme*. Actuellement, les professeurs du *Department of Art History* agissent comme directeurs de thèse pour au moins 12 étudiants inscrits dans l'un ou l'autre de ces programmes. À l'Université Laval, on rencontre des étudiants intéressés par une facette de l'histoire de l'art dans le programme de doctorat en histoire. À l'UQAM, plusieurs étudiants poursuivant des recherches dans le champ de l'histoire de l'art sont inscrits dans les programmes de doctorat en études et pratiques des arts, en sémiologie et en sociologie. À l'Université de Montréal, malgré l'absence d'un programme de doctorat spécifique en histoire de l'art, les professeurs d'histoire de l'art ont dirigé ou codirigé plusieurs étudiants de troisième cycle avant 1997. Le tableau 8.7 rappelle le nombre de diplômés récents dirigés ou codirigés par des professeurs d'histoire de l'art de l'Université de Montréal et dont RECU ne fait pas la distinction.

Tableau 8.7: données sur la direction ou la codirection de diplômés par les professeurs d'histoire de l'art de l'Université de Montréal, 1990-1998

Année de diplomation	Nombre de diplômés
1990	4
1991	2
1992	2
1993	2
1994	3
1995	1
1996	1
1997	3
1998	0

Source: représentants universitaires UdM

9. LES PROGRAMMES EN MUSÉOLOGIE

9.1 Offre et caractéristiques des programmes

Au trimestre d'automne 1997, trois universités sont engagées dans des programmes en muséologie. Comme l'indique le tableau 9.1, l'Université Laval offre un programme de diplôme de deuxième cycle en muséologie tandis que l'Université de Montréal et l'UQAM offrent un programme conjoint de maîtrise. Aucun changement n'a eu lieu depuis dans l'offre de programmes.

Tableau 9.1: l'offre de programmes en muséologie, automne 1997

	Laval	UdM	UQAM
Dipl. 2e cycle	•		
Maîtrise		Δ	Δ

Δ programmes conjoints

Les programmes de formation professionnelle en muséologie affichent certaines caractéristiques qu'il est intéressant de se rappeler.[88]

Le diplôme de deuxième cycle de l'Université Laval

Le programme de diplôme de deuxième cycle en muséologie offert par le Département d'histoire de l'Université Laval comporte 30 crédits dont 12 consistent en crédits de stage. Il vise en priorité le perfectionnement des personnes travaillant dans un musée ou dans une institution vouée à l'interprétation.

La formation offerte est surtout orientée vers la diffusion muséale en plus de toucher à la conservation. Les enseignements couvrent donc la distinction et la définition des fonctions muséologiques telles que la gestion des collections, la réalisation d'expositions, la participation et l'accueil du public, etc. Ils abordent également l'adaptation des moyens de communication à l'objet, c'est-à-dire la distinction entre les objets mis en valeur et les moyens utilisés pour en communiquer diverses significations, l'invention d'une pratique basée sur des théories éprouvées, etc.

La maîtrise conjointe de l'Université de Montréal et de l'UQAM

La Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal et les départements d'histoire de l'art, des communications et des sciences de l'éducation de l'UQAM offrent conjointement un programme de maîtrise de type professionnel en muséologie. Le programme s'adresse aux personnes travaillant dans un musée ou dans une institution vouées à l'interprétation, de même qu'à celles intéressées à y travailler.

La formation couvre l'ensemble des fonctions imparties aux musées ou aux institutions vouées à l'interprétation sauf, comme c'est le cas aussi du diplôme de l'Université Laval, la fonction de restauration, qui exige une formation spéciale en laboratoire. Ainsi, la formation embrasse les fonctions de conservation, de gestion, d'éducation et de communication. Elle aborde aussi d'autres questions au coeur du monde muséal comme l'histoire des musées, l'environnement physique (le bâtiment muséal, l'aménagement de ses espaces, etc.), les grandes catégories d'institutions (musées historiques, scientifiques, d'art, etc.) et les enjeux d'ordre économique, technologique, social ou politique auxquels sont confrontés les musées.

Le programme comprend 45 crédits dont 12 crédits de cours obligatoires (à suivre à part égale dans l'université d'attache et dans l'autre), 9 crédits de cours à option (6 crédits dans l'université d'attache

[88] À propos de la formation offerte en muséologie, voir les annuaires des programmes publiés par les universités. D'autres renseignements ayant trait aux programmes sont présentés dans les sections suivantes du rapport.

et 3 dans l'autre), 3 crédits de cours de deuxième cycle dans le domaine où l'étudiant a fait son baccalauréat, 9 crédits de stage, 9 crédits de travaux dirigés et 3 crédits attribués à un séminaire de synthèse.

9.2 Sélection des candidats, évolution des nouvelles inscriptions et diplômes délivrés[89]

Le programme conjoint de maîtrise des universités de Montréal et du Québec à Montréal est contingenté. Celui-ci accueille, dans chacune des deux institutions, quinze étudiants (équivalents temps complet). À l'UQAM, le bureau du registrariat a la responsabilité de recevoir et d'évaluer les demandes d'admission. Seuls les dossiers « admissibles » au programme de maîtrise en muséologie sont acheminés au sous-comité d'admission pour étude et évaluation. Les dossiers ne répondant pas aux critères d'admission de l'UQAM (moyenne cumulative de 3,2) sont écartés. Cela a pour conséquence de réduire le nombre de dossiers étudiés par le sous-comité d'évaluation.

Entre 1991 et 1998, l'Université de Montréal a accueilli treize nouveaux étudiants en moyenne à chaque trimestre d'automne. Pendant la même période, l'UQAM en a accueilli une quinzaine en moyenne. Il faut mentionner cependant que la part des recrues inscrites à temps partiel est beaucoup plus élevée à l'UQAM, avec les deux tiers des nouveaux inscrits, qu'à l'Université de Montréal, où le quart des nouvelles inscriptions est à temps partiel entre 1991 et 1998. Depuis 1994, on remarque un changement. De fait, à l'UQAM, selon les données colligées dans RECU, la part des inscriptions à temps partiel et à temps plein se partage à peu près également à chaque trimestre d'automne dans les cinq dernières années.

Le programme de diplôme de deuxième cycle non contingenté de l'Université Laval enregistre une baisse du nombre des inscriptions totales depuis 1993. Le nombre des nouvelles inscriptions à chaque trimestre d'automne est également moins élevé depuis 1993. Cette baisse des inscriptions correspond à un resserrement rendu nécessaire par la présence d'un seul professeur régulier et par les contraintes auxquelles sont soumis les musées. Leur capacité à encadrer les étudiants est effectivement limitée.[90]

Le tableau 9.2 présente les taux d'acceptation et d'inscription dans les programmes en muséologie en plus de noter le pourcentage du contingent atteint au trimestre d'automne 1998.

Tableau 9.2: sélection des candidats et contingentement dans les programmes en muséologie, automne 1998

Niveaux d'études, universités et programmes	Sélection des candidats					Contingentement ou capacité d'accueil (C)	Pourcentage du contingent atteint (% I/C)
	Demandes d'admission (D)	Offres (O)	Taux d'acceptation (O/D)	Nouvelles inscriptions (I)	Taux d'inscription (I/O)		
Laval							
Dipl. de 2e cycle en muséo.	8	8	100%	6	75%	non	
UdM							
Maîtrise en muséo.	39	n.d.	—	16	—	15 [1]	107%
UQAM							
Maîtrise en muséo.	27	18	67%	18	100%	15 [1]	120%

Source: établissements universitaires.

[1] *Le contingent en étudiants équivalent à temps plein (EETC) est de 10. Si l'on tient compte des nouvelles inscriptions à l'automne 1998 en EETC, ni l'UdM ni l'UQAM n'atteignent le contingent.*

Par une publicité ciblée et soutenue, l'Université de Montréal et l'UQAM visent à rejoindre un nombre suffisant de candidats qui puisse permettre une sélection rigoureuse. Dès l'ouverture du programme, il fut entendu qu'on devait accueillir des professionnels de musées en quête de perfectionnement de même que des candidats venus d'horizons divers tels des diplômés de premier

[89] Voir l'annexe S.

[90] Rappelons que près de la moitié de la formation (12 crédits sur 30) est reliée aux stages.

ou deuxième cycle (en histoire de l'art, en communications, en histoire, en anthropologie, en sciences naturelles, etc.) et des professionnels (des éducateurs, des communicateurs, des designers, etc.).

En ce qui a trait au nombre de diplômes de maîtrise délivrés, on en compte une moyenne de 23 annuellement pendant la période 1990-1998.

La figure 9.1 dépeint la courbe des inscriptions totales, des nouvelles inscriptions et des diplômes délivrés dans les trois programmes en muséologie.

Figure 9.1: données sur les programmes de diplôme de deuxième cycle et de maîtrise en muséologie selon les universités, 1986-1998

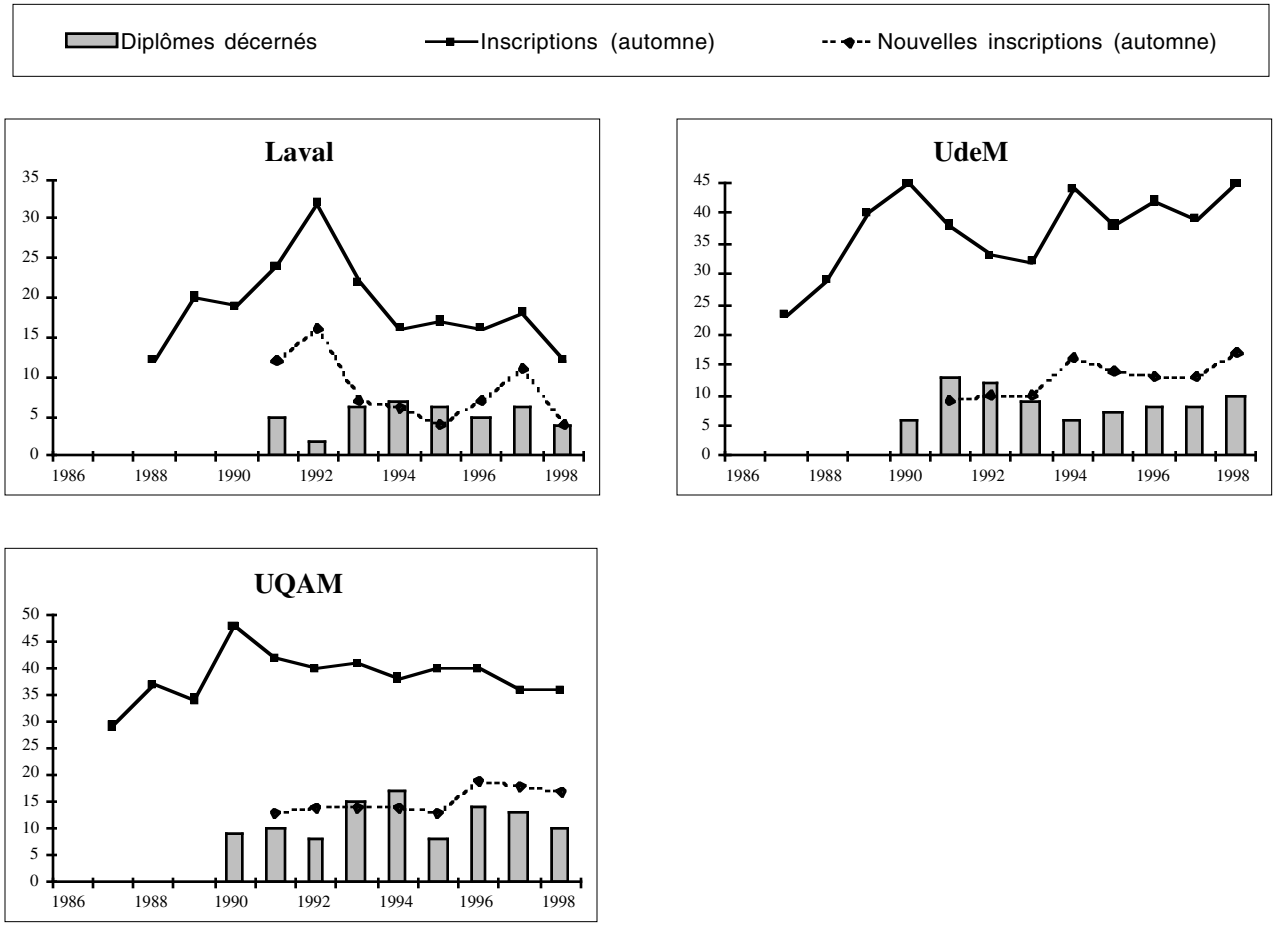

Source: RECU (MEQ). Voir annexe S.

10. DONNÉES SUR LES PROGRAMMES À VOLETS MULTIPLES

10.1 Les programmes visés

Tout au long de la présentation de l'offre de programmes dans le grand domaine des arts, il a été fait mention d'une quinzaine de programmes comptant plus d'un cheminement, d'une concentration ou d'un axe de recherche-création.

Le tableau 10.1 inventorie les programmes en arts à volets multiples et identifie les disciplines artistiques couvertes par ces derniers.

Tableau 10.1: les programmes à multivolets et les disciplines artistiques traitées par la sous-commission, automne 1998

Universités et programmes multivolets	Les disciplines artistiques touchées par les programmes cités						
	Arts visuels et arts médiatiques	Design	Danse	Art dramatique et théâtre	Études et production cinéma.	Enseignement des arts	Histoire de l'art
Bishop's							
Fine Arts Honours	•						•
Concordia							
Major in Interdisciplinary Studies	•						
Master in Fine Arts	•				•		
Ph.D. in Humanities [1]	•				•		
Laval							
Maîtrise en arts visuels	•	•					
UQAC							
Bac interdis. en arts	•	•		•	•		•
Maîtrise en art	•	•		•	•	•	
UQAH							
Certif. en arts et en design	•	•					
Bac en arts et en design	•	•					
UQAM							
Bac en arts visuels	•					•	
Bac en art dramatique				•		•	
Bac en danse			•			•	
Maîtrise en arts plastiques	•					•	
Ph.D. en études et pratiques des arts	•	•	•	•		•	•

Source: annuaires des universités. Pour plus de détails, voir l'annexe C.

[1] *Les deux disciplines artistiques citées sont celles où l'on retrouve la plupart des étudiants inscrits.*

10.2 Sélection des candidats et effectifs étudiants

Sauf pour le programme de *Fine Arts Honours* de l'Université Bishop's et les programmes de baccalauréat en arts visuels, en art dramatique et en danse de l'UQAM, qui affichent une concentration « enseignement » et une concentration dans la discipline visée, RECU collige les données pour le programme en entier. En d'autres mots, les données officielles du ministère de l'Éducation tiennent compte de tous les cheminements offerts sans apporter aucune précision sur un cheminement en particulier.

Lorsqu'il a été possible de le faire, comme on l'a vu dans les chapitres précédents, les représentants universitaires à la sous-commission ont fourni le nombre des nouvelles inscriptions dans chacun des cheminements, concentrations ou axes de recherche-création au trimestre d'automne 1998. Le tableau 10.2 présente une vue récapitulative des taux globaux d'acceptation et d'inscription dans les programmes à volets multiples en plus d'indiquer leur contingentement ou leur capacité d'accueil.

Tableau 10.2: sélection des candidats et contingentement dans les programmes multivolets, automne 1998

Niveaux d'études, universités et programmes	Sélection des candidats					Contingentement ou capacité d'accueil	Pourcentage du contingent atteint
	Demandes d'admission (D)	Offres (O)	Taux d'acceptation (O/D)	Nouvelles inscriptions (I)	Taux d'inscription (I/O)	(C)	(%I/C)
Certificat							
UQAH							
Certif. en arts et en design	30	24	80%	19	79%	non	
Baccalauréat							
Bishop's							
Fine Arts Honours[1]	41	36	88%	14	39%	non	
UQAC							
Bac interdisciplinaire en arts	38	n.d.	—	27	—	non	
UQAH							
Bac en arts et en design	64	59	92%	40	68%	80 [4]	50%
Maîtrise							
Concordia							
Master in Fine Arts	139	33	24%	31	94%	25-35	124-89%
Laval							
Maîtrise en arts visuels	27	18	67%	15	83%	non	
UQAC							
Maîtrise en art [2]	14	n.d.	—	9	—	15	60%
UQAM							
Maîtrise en arts plastiques [3]	44	17	39%	11	65%	38 [5]	29%
Doctorat							
Concordia							
Ph.D. (Humanities)	13	6	46%	6	100%	non	
UQAM							
Ph.D. en études et pratiques des arts	18	15	83%	12	80%	20	60%

Source: établissements universitaires. Pour plus de détails, voir l'annexe T.

[1] *Données fournies pour les trois programmes suivants:* Fine Arts Major; Fine Arts Honours; Studio Honours . *Seul le programme de* Fine Arts Honours, *comme on l'a vu, comporte deux volets disciplinaires: soit une* Concentration in Studio *et une* Concentration in Art History .

[2] *Données de l'automne 1999 (le programme était en révision en 1998).*

[3] *Depuis le trimestre d'automne 1999, ce programme s'intitule maîtrise en arts visuels et médiatiques. Lors de cette session, les demandes d'admission, les offres et les nouvelles inscriptions ont été plus nombreuses qu'en 1998 et les années antérieures.*

[4] *Le contingentement se partage également entre arts (40 étudiants) et design (40 étudiants).*

[5] *Le contingent se partage entre la concentration création (25 étudiants) et la concentration éducation (13 étudiants).*

Sans revenir sur tous les programmes présentés dans le tableau 10.2, quelques faits intéressants doivent être rapportés.

À l'Université Concordia, l'offre de programmes inclut des *Special Individualized Programmes* aux deuxième et troisième cycles. Ces programmes sont sous la direction du doyen des études supérieures et s'adressent aux étudiants qui désirent poursuivre des recherches dans un champ qui n'est pas couvert par les programmes en vigueur. Peu d'étudiants sont inscrits dans ces programmes particuliers.

Au trimestre d'automne 1999, dans le programme de baccalauréat interdisciplinaire en arts de l'UQAC, les demandes d'admission et les nouvelles inscriptions ont doublé par rapport à l'année précédente. De fait, le Module des arts a reçu 81 demandes d'admission et 59 étudiants se sont finalement inscrits (voir tableau 10.2 pour les données du trimestre d'automne 1998). La concentration la plus courue fut cinéma avec 24 recrues, suivie par théâtre avec 13, peinture avec 9, design avec 9, sculpture avec 2 puis théorie et histoire de l'art avec 2.

Offert par les départements d'arts plastiques, de design, d'histoire de l'art, de théâtre, de danse et de musique de l'UQAM, le programme de Ph.D. en études et pratiques des arts comporte trois champs de recherche: l'interdisciplinarité (approches et pratiques interdisciplinaires en arts), les arts comparés (études et pratiques comparatives en arts) et l'intervention (méthodes et stratégies d'animation, de diffusion, de mise en valeur et d'enseignement des arts). En outre, l'étudiant a le choix de déposer une thèse de recherche, qui consiste en un texte écrit faisant état d'une recherche et de ses résultats, ou

une thèse de création, laquelle comprend la rédaction d'un texte et la réalisation d'une production artistique et sa diffusion. Les tableaux 10.3, 10.4 et 10.5 font le point sur la situation du programme au mois de décembre 1999.

Tableau 10.3: les champs de recherche et les disciplines privilégiées par les étudiants au Ph.D. en études et pratiques des arts, décembre 1999

Champs de recherche	Étudiants inscrits et disciplines privilégiées										%
	AVAM	Design	HdA	Théâtre	Danse	Musique	Cinéma	EdA	Autres	Total	du total
Interdisciplinarité	18	2	2	8	3	4	1	1	3	**42**	**76%**
Arts comparés	4		1	2	3			1	1	**12**	**22%**
Intervention				1						**1**	**2%**
Total:	**22**	**2**	**3**	**11**	**6**	**4**	**1**	**2**	**4**	**55**	**—**
% du total:	**40%**	**4%**	**5%**	**20%**	**11%**	**7%**	**2%**	**4%**	**7%**	**100%**	**100%**

Source: représentants universitaires.
AVAM: arts visuels et arts médiatiques; HdA: histoire de l'art; EdA: enseignement des arts.

Tableau 10.4: les champs de recherche et les types de thèses au Ph.D. en études et pratiques des arts, décembre 1999

Champs de recherche	Étudiants inscrits et types de thèses:			
	Thèse recherche	Thèse création	Total	% du total
Interdisciplinarité	12	30	**42**	**76%**
Arts comparés	4	8	**12**	**22%**
Intervention	1		**1**	**2%**
Total:	**17**	**38**	**55**	**—**
% du total:	**31%**	**69%**	**100%**	**100%**

Source: représentants universitaires.

Tableau 10.5: les disciplines et les types de thèses privilégiés par les étudiants inscrits au Ph.D. en études et pratiques des arts, décembre 1999

Types de thèses	Étudiants inscrits et disciplines privilégiées:									
	AVAM	Design	HdA	Théâtre	Danse	Musique	Cinéma	EdA	Autres	Total
Thèse recherche	3	1	1	7	3			1	1	**17**
Thèse création	19	1	2	4	3	4	1	1	3	**38**
Total:	**22**	**2**	**3**	**11**	**6**	**4**	**1**	**2**	**4**	**55**

Source: représentants universitaires.

En ce qui concerne les effectifs étudiants dans les programmes à volets multiples, la figure 10.1 présente le nombre d'inscriptions totales, de nouvelles inscriptions et de diplômes délivrés entre 1986 et 1998. L'échelle des Y (celle ayant trait aux effectifs étudiants) varie d'un tableau à un autre.

Figure 10.1: données sur les programmes touchant deux ou plusieurs disciplines traitées par la sous-commission, 1986-1998

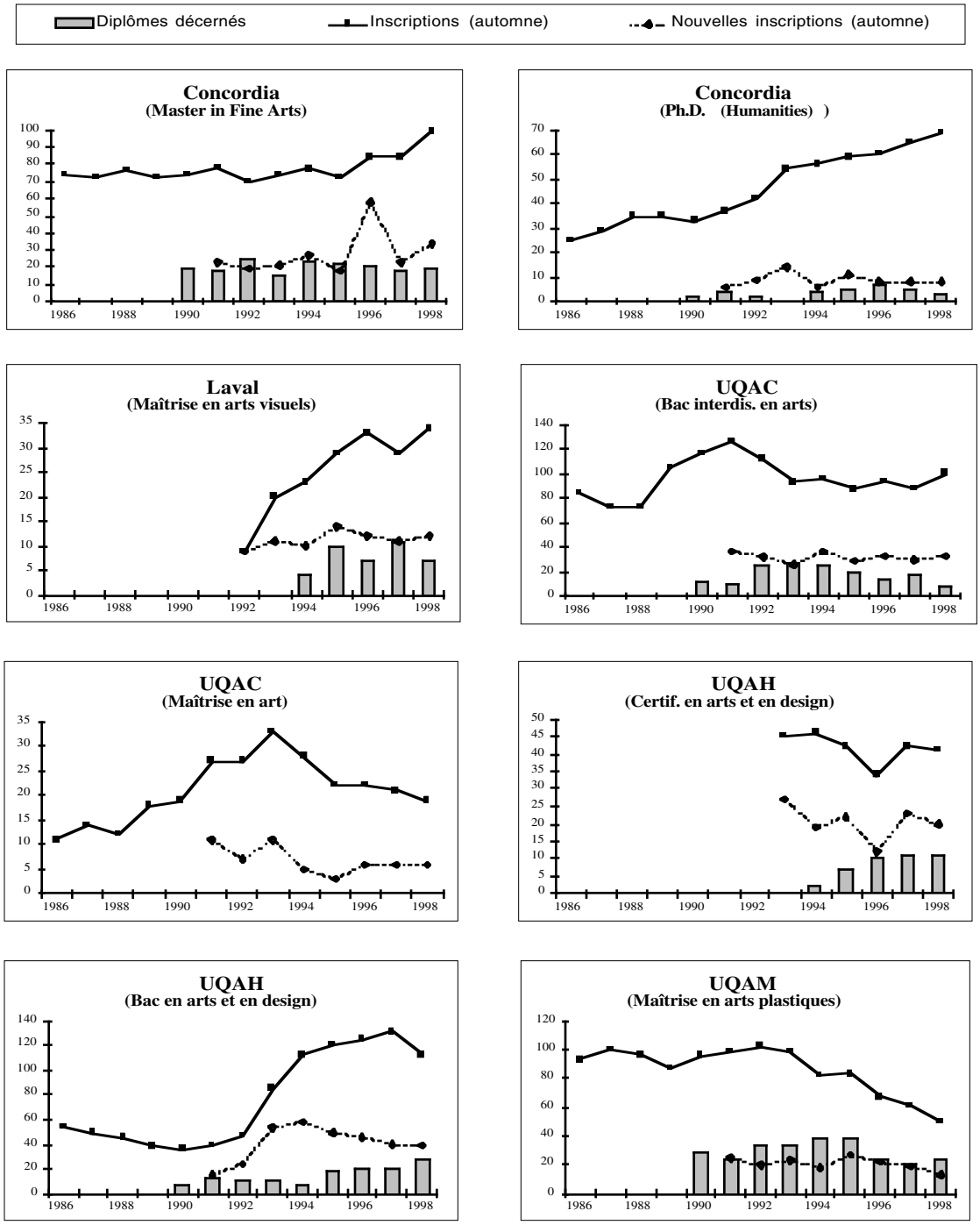

Source: RECU (MEQ). Voir annexe T.

11. LES TAUX DE DIPLOMATION DANS LES PROGRAMMES EN ARTS

Les taux de diplomation dans les programmes de grade de premier cycle en arts au tournant des années 1990 sont exposés dans le tableau 11.1.

Tableau 11.1: taux de diplomation (%) à la majeure et au baccalauréat dans le domaine des arts selon les universités, cohortes d'étudiants de 1988-1989 et 1989-1990 inscrits à temps plein

Disciplines et établissements	Dans la discipline de départ	Dans une autre discipline	Global	Échantillon[1] (effectifs)
Arts visuels				
Bishop's	50	11,8	61,8	34
Concordia	43,5	7	50,5	166
Concordia[2]	68,6	5,7	74,3	35
Laval	62,3	9,4	71,7	53
UQAC	50	2,9	52,9	68
UQAH	87,5	0	87,5	16
UQAM	37,6	20,3	57,9	197
UQTR	40,7	11,1	51,8	27
Taux moyen (%):	48	11,7	**59,7**	596
Design graphique				
Concordia	57,4	4,4	61,8	68
Laval	65,4	1,4	66,8	217
UQAM	54,6	2,1	56,7	97
Taux moyen (%):	61,3	2,1	**63,4**	382
Histoire de l'art				
Concordia	27,6	13,8	41,4	58
Laval	27,8	22,2	50	36
McGill	73,6	13,2	86,8	91
UdM	37,5	3,1	40,6	96
UQAM	26,8	12,5	39,3	56
Taux moyen (%):	42,4	11,3	**53,7**	337
Art dramatique et théâtre				
Bishop's	54,3	5,7	60	35
Concordia	55,3	10,5	65,8	76
UQAM	32,1	11,5	43,6	131
Taux moyen (%):	42,6	10,3	**52,9**	242
Études et production cinématographiques				
Concordia	51,5	4,4	55,9	204
UdM	10,6	5,3	15,9	94
Taux moyen (%):	38,6	4,7	**43,3**	298
Danse				
Concordia	53,6	7,1	60,7	28
UQAM	23,1	28,9	52	52
Taux moyen (%):	33,8	21,3	**55,1**	80

Source: Direction des affaires universitaires et scientifiques, MEQ, 1996.

[1] *L'échantillon correspond aux nouveaux inscrits des trimestres d'automne 1988 et 1989 qui ont été suivis jusqu'en 1994.*

[2] *Données ayant trait aux programmes de photographie.*

Si l'on considère le taux global de diplomation (c'est-à-dire dans et hors la discipline de départ), seuls les étudiants inscrits dans un programme de grade de premier cycle en arts visuels et médiatiques ou en design obtiennent un diplôme dans une proportion de 60%. Dans les autres disciplines, comme la danse, l'histoire de l'art, l'art dramatique et le théâtre, le taux de diplomation se situe sous la barre des 60 %. En études et en production cinématographiques, le taux global n'atteint pas les 50 %. Il est à noter cependant que le taux d'obtention du diplôme varie sensiblement d'une université à une autre.

En tenant compte du seul taux de diplomation dans la discipline de départ, seuls les programmes en design affichent un pourcentage supérieur à 60 %. Dans toutes les autres disciplines, ce taux est inférieur à 50 %.

Ainsi, si l'on excepte les programmes en arts visuels et médiatiques et en design, les programmes dans les différents arts n'auraient pas un taux global de diplomation aussi bon que celui des programmes non contingentés comme ceux en sciences politiques (58,8 %), en géographie (58,7 %), en sociologie (58,4 %), en histoire (56,4 %) ou encore en études littéraires françaises (55,2 %).

Selon les disciplines visées, les membres de la sous-commission avancent diverses raisons qui peuvent expliquer la relative « faiblesse » des taux de diplomation dans plus d'une discipline artistique. Pour les programmes de danse et de production cinématographique, par exemple, on rappelle les liens très étroits entretenus entre les universités et le milieu professionnel qui ont pour effet, entre autres, de voir quitter un bon nombre d'étudiants pour le marché du travail avant l'obtention de leur diplôme. De même, en arts plastiques, le coût des produits et accessoires nécessaires à des études en dessin, en peinture ou en sculpture rend la vie difficile à plusieurs étudiants. En outre, un certain nombre d'étudiants en arts découvrent après leur entrée à l'université qu'ils n'ont pas la « vocation artistique ». Les membres de la sous-commission tiennent à faire remarquer que les compressions budgétaires ne font rien pour améliorer cette situation puisque l'encadrement des étudiants est devenu de plus en plus difficile, notamment lors des activités d'enseignement en atelier. En histoire de l'art, il faut mentionner que les programmes de baccalauréat ne sont pas contingentés. Pour cette raison, ils constituent souvent une porte d'entrée dans les programmes contingentés des disciplines artistiques.

12. L'INTÉGRATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL

12.1 Situation de l'emploi et perspectives d'avenir

Au cours des dernières décennies, les unités académiques offrant des enseignements en arts ont apporté des changements majeurs à la formation qu'ils dispensaient. Aujourd'hui, les universités se doivent de répondre aux attentes d'une population étudiante de plus en plus préoccupée par son avenir, à une époque où le milieu de l'emploi se diversifie et présente des défis de taille pour les artistes de nombreuses disciplines. Au cours des années, les universités ont réagi en ouvrant des programmes mieux adaptés aux nouvelles exigences professionnelles et en modifiant certains programmes déjà offerts.

Comme pour les autres secteurs d'étude et afin de rédiger le présent chapitre, nous avons consulté des sources statistiques (Développement des ressources humaines Canada (DRHC)[91] et l'enquête Relance[92]), puis nous avons complété nos informations grâce à diverses publications. Cependant, il faut préciser que souvent dans le monde des arts, l'artiste a un statut de travailleur autonome et qu'il est rarement rejoint par les organismes qui réalisent les cueillettes de données sur l'emploi. Il faut donc considérer les informations du présent chapitre avec prudence et prendre en considération que, selon toute évidence, un pourcentage de répondants potentiels n'a pas été rejoint par les enquêteurs. En outre, il apparaît que les sources consultées ne rendent pas suffisamment compte des récents développements technologiques qui ont modifié considérablement le profil de l'emploi dans les différents domaines des arts et n'ont pas manqué de créer de nouveaux débouchés. Enfin, les enquêtes citées ne tiennent pas compte du fait que, selon des intervenants du milieu, les années à venir amèneront une demande accrue pour la production culturelle, à cause entre autres du vieillissement de la population. Le nombre grandissant de retraités dans la société québécoise devrait créer une situation sociale nouvelle par laquelle la réalité culturelle occupera une place prédominante dans les comportements des individus face aux produits culturels.

À la suite des réserves qui précèdent, il faut néanmoins faire la lecture des données fournies par le DRHC dans lesquelles les perspectives d'emploi sont plutôt sombres pour la plupart des travailleurs du monde des arts. Les prévisions de cet organisme laissent croire que le nombre d'emplois ne sera pas en croissance dans les prochaines années pour les diplômés des disciplines artistiques. En fait, selon le « Tableau sommaire de la conjoncture du marché de l'emploi en 1996 et en 2001 » rendu public par cet organisme, la situation ne progresse pas dans le secteur des arts[93]. Il va donc de soi que les « perspectives de carrière pour les récents diplômés » sont également moins prometteuses qu'en d'autres domaines. Ainsi, les diplômés fraîchement sortis des universités dans les domaines artistiques avaient des perspectives d'emploi « assez bonnes » en 1996, mais les jeunes diplômés connaîtront généralement une situation moins enviable en 2001, alors que, pour les deux années (1996-2001), les perspectives d'emploi des diplômés de l'ensemble des secteurs demeurent « assez bonnes ». Certes, selon DRHC, les disciplines artistiques ne sont pas toutes aussi éprouvées par le chômage. C'est ce que nous constaterons dans ce chapitre.

Rappelons que le constat de l'organisme fédéral et ses conclusions sont fondées sur des sondages pancanadiens. Or, malgré la fiabilité des sources et des méthodes de DRHC[94], on peut

---

[91] Voir le site web d'Emploi-Avenir 1997-1998 (http://www.hrdc-drhc.gc.ca/EmploiAvenir/francais/index.html).

[92] M. Audet, *Qu'advient-il des diplômés des universités? Les promotions de 1992 et 1995*, Québec, Les Publications du Québec, 1995 et 1998.

[93] Les emplois de gestionnaires reliés aux activités artistiques constituent la seule exception à cette règle. La situation de ces postes est en effet considérée comme *assez bonne*, en 1996 comme en 2001.

[94] Dans l'*Aperçu des perspectives professionnelles* qui figure sur le site d'Emploi-Avenir, les méthodes d'analyse des données sont expliquées de la façon suivante : « Généralement, la conjoncture du marché du travail dans un groupe professionnel donné est établie en analysant une série d'indicateurs statistiques comme les dynamiques et le niveau des salaires actuels et des taux de chômage relatifs, l'évolution des niveaux d'emplois, les taux de cessation d'emploi, etc. ainsi qu'en consultant divers modèles économétriques qui rendent compte de l'évolution probable de la conjoncture au cours des cinq prochaines années. On sollicite ensuite le point de vue de plus d'une centaine d'organismes

raisonnablement penser que la spécificité québécoise n'est pas rendue aussi fidèlement que si le sondage avait mis en évidence la situation particulière du Québec. Il est connu, en effet, que l'industrie artistique québécoise connaît, depuis quelques années, un essor sans précédent. Expositions, prestations et festivals de toutes sortes ont lieu toute l'année et suscitent d'importantes retombées économiques, qui profitent au monde culturel, à l'industrie touristique et à l'ensemble de la population.

En raison de la nature spécifique des disciplines artistiques, et du fait qu'elles n'ont pas des fonctions prédéterminées dans le marché de l'emploi ou des règles établies par un organisme professionnel, l'enquête Relance révèle que, dans la majorité des disciplines artistiques, l'emploi permanent à temps plein est le plus souvent une rareté (voir les tableaux 12.1 à 12.7). En revanche, dans certains secteurs des arts, les pourcentages illustrant le taux de placement, la nature du premier emploi et la nature de l'emploi occupé un an et demi après l'obtention du diplôme étaient proches de la moyenne de l'ensemble des disciplines, la dépassant même parfois. En bref, la situation des diplômés en art, si particulière soit-elle, montre que, dans certaines disciplines, les taux de placement (et de satisfaction) sont semblables à ceux des autres disciplines ou même plus élevés. Nous allons maintenant nous pencher plus spécifiquement sur chacun des grands groupes de disciplines couverts par le présent rapport.

Arts visuels et arts médiatiques

Dans l'ensemble des disciplines abordées par le DRHC, la situation des professionnels des arts plastiques serait inquiétante. Les taux de chômage dans ces disciplines seraient au nombre des plus élevés de toutes les professions et, selon toute probabilité, cette situation ne changera pas dans les années à venir[95]. Cette situation n'est pas nouvelle bien qu'elle risque de changer.

D'après les chiffres de 1996, les diplômés de programmes plus « professionnalisés » (arts graphiques, photographie, etc.) trouvent un emploi plus facilement que leurs collègues des disciplines plus fondamentales. La situation des uns comme celle des autres pourrait toutefois être comparable d'ici les prochaines années. Une lueur d'espoir subsiste pour les artistes qui se seront orientés vers la conception de sites Web et l'utilisation des nouvelles technologies. De plus, « l'augmentation de la demande de main-d'oeuvre d'ici l'an 2001, dans ces professions, sera concentrée dans les services aux entreprises et dans les industries de la publicité, de l'imprimerie et de l'édition »[96]. Enfin, toujours selon le même organisme, « la conjoncture est légèrement plus prometteuse pour les diplômés de premier cycle universitaire en arts appliqués (art graphiques, photographie, dessin industriel ou de mode, etc.) quoiqu'elle soit encore *mauvaise* »[97].

Le portrait que trace l'organisme fédéral est souvent corroboré, parfois nuancé, par les données de Relance, comme on peut le constater dans les tableaux 12.1 à 12.3, qui regroupent, en tout ou en partie, les disciplines des arts visuels et médiatiques. Si de nombreuses données sont manquantes, notons qu'à l'exception des diplômés de la maîtrise de 1995, le taux de satisfaction évoqué au tableau 12.1, suit de près le taux de satisfaction de la moyenne des diplômés universitaires. Au tableau 12.3, les diplômés de la maîtrise de 1995 affichent une satisfaction analogue, opinion que ne partagent toutefois pas leurs collègues du baccalauréat (en 1992 comme en 1995). Notons enfin que les emplois occupés un an et demi après l'obtention du diplôme étaient permanents dans de nombreux cas, même si ces occupations étaient bien loin d'être toutes liées au domaine d'études. On constatera des taux analogues dans le tableau 12.4.

---

professionnels relativement aux groupes professionnels dans lesquels ils ont un intérêt ou une expertise. La cote finale des emplois est donc fondée sur des données quantitatives solides et sur l'expertise intrinsèque de l'association professionnelle pertinente ».

[95] Voir le site web d'Emploi-Avenir 1997-1998 à la rubrique *Professionnels des arts plastiques et des arts de la scène (513)*.

[96] Voir le site web d'Emploi-Avenir 1997-1998 à la rubrique *Concepteurs graphistes et artistes illustrateurs (5241)*.

[97] Voir le site web d'Emploi-Avenir 1997-1998 à la rubrique *Aperçu des perspectives de carrière pour les récents diplômés*.

Design

Parmi les programmes traités dans le présent rapport, le design est sans doute l'un de ceux dont les préoccupations et les enjeux se rapprochent le plus du marché de l'emploi. Ainsi des rapprochements entre le design et les nouvelles technologies ont été tentés dans la décennie 1990 afin de répondre aux besoins de l'industrie du multimédia pour une main-d'œuvre spécialisée à la fois en design et en technique[98]. Au Québec, selon divers intervenants, la situation des designers semble d'ailleurs faire l'envie du reste de l'Amérique du Nord. Une bonne collaboration entre les niveaux de gouvernement existe, en effet, depuis déjà longtemps dans ce domaine. Le gouvernement québécois est particulièrement actif, comme on peut le constater à la lecture d'un rapport préparé en 1996 pour le compte du Comité directeur de l'étude sur le secteur du design:

> Depuis 10 ans, les politiques du gouvernement québécois ont soutenu nombre de programmes novateurs visant à stimuler aussi bien le secteur manufacturier que celui du design. Le programme prévoyant un concours de design en vue de choisir le mobilier du Casino de Montréal constitue un exemple de politique gouvernementale prospective, comme l'est également le crédit d'impôt à la R-D en design industriel.[99]

Dans le même document, on apprenait que dans la décennie 1990:

> L'Institut de Design Montréal a lancé un programme de stages pour inciter les firmes à embaucher de nouveaux diplômés. Ce programme entend favoriser la création de stages rémunérés d'une durée de six à 12 mois. Le but visé est de créer des emplois dans le secteur du design tout en donnant la chance aux diplômés d'acquérir de l'expérience.[100]

Le DRHC, qui avait parrainé le Comité directeur de l'étude sur le secteur du design, considère pourtant que les perspectives d'emploi pour les nouveaux entrants dans cette profession ne sont pas très bonnes et qu'elles risquent de demeurer les mêmes dans les années suivantes[101]. Toutefois, les concepteurs graphistes et artistes illustrateurs qui se trouvent un emploi sont, en moyenne, moins nombreux à travailler à temps partiel que la moyenne de toutes les professions[102]. De plus, force est de constater qu'au Québec du moins, le placement des diplômés en design apparaît plus facile que dans les autres disciplines artistiques. Les nouveaux designers trouvent surtout de l'emploi dans le domaine des technologies de l'information et des communications[103]. Ainsi, comme on l'a fait remarquer lors des travaux de la sous-commission, au sujet des étudiants inscrits au programme de *Digital Image/Sound* de l'Université Concordia, « sans même attendre la fin de leurs études, la plupart des étudiants du programme ont déjà un emploi à temps plein ou à temps partiel dans un domaine connexe aux nouveaux médias. »[104]. Un tel taux de placement semble d'ailleurs s'étendre à d'autres disciplines du design, comme on peut le voir au tableau 12.2.

---

[98] Voir Comité directeur de l'étude sur le secteur du design, *Façonner le Canada de demain grâce au design*, rapport détaillé, 1996, p. 76. Selon les auteurs du document: « Parce que l'imprimé a longtemps été le seul support de diffusion des messages et des informations dans l'entreprise, il a été associé au design graphique. Aujourd'hui, au début de l'ère du commerce électronique, les communications d'entreprise à entreprise et de l'entreprise au consommateur s'apprêtent à délaisser le papier pour l'affichage électronique. Un nouveau marché émerge, d'où la conception graphique est encore absente et sur lequel les designers graphiques doivent se positionner. »

[99] Comité directeur de l'étude sur le secteur du design, *Façonner le Canada de demain grâce au design*, Rapport détaillé, 1996, p. 93.

[100] *Ibid.*, p. 144.

[101] Voir le site web d'Emploi-Avenir 1997-1998 à la rubrique *Concepteurs artistiques et artisans (524)*.

[102] Voir le site web d'Emploi-Avenir 1997-1998 à la rubrique *Aperçu des perspectives de carrière pour les récents diplômés*.

[103] S'il est connu que Montréal connaît un développement exceptionnel dans le domaine du multimédia, il semble en être de même pour Québec. La vieille capitale serait, en effet, « le quatrième meilleur emplacement parmi 42 villes nord-américaines et européennes pour l'implantation d'une entreprise de technologie de l'information, selon la firme conseil KPMG » (Université Laval (Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels), *Plate-forme Création multimédia*, Version 0,3, p. 12.

[104] Document déposé à la Commission des universités sur les programmes.

Danse

Le cas de la danse se rapproche à maints égards de celui de l'art dramatique, que nous examinons plus bas. DRHC affirme que la situation des professionnels des arts de la scène en général est difficile. Le taux de chômage des diplômés en danse (ainsi que celui des diplômés en arts plastiques et en art dramatique) serait assez élevé et, selon toute probabilité, cette situation changera peu dans les années à venir[105]. Pourtant, selon divers intervenants du milieu, « jamais la danse n'a autant eu le vent dans les voiles. Depuis quelques années, l'affluence dans les salles qui présentent de la danse est en constante augmentation »[106]. Mais les compagnies de danse, comme les compagnies théâtrales, se heurtent à un manque de financement, que la relative affluence du public ne compense qu'en partie. Notons qu'il n'est pas fait mention, dans l'enquête Relance, du cas des programmes de danse. Au niveau universitaire, en effet, ces programmes et les étudiants qui les suivent s'avèrent assez peu nombreux, ce qui enlèverait toute crédibilité statistique à des tableaux détaillés tels que ceux que nous pouvons voir dans le présent chapitre pour les autres disciplines.

Art dramatique et théâtre

Selon DRHC, « la réduction des dépenses consacrées à la culture par le gouvernement aura vraisemblablement des conséquences négatives sur ces professions. Toutefois, en raison de la multiplication des canaux de télévision, les perspectives pour les artistes de la scène pourraient s'avérer relativement meilleures puisqu'on peut supposer une nécessité d'assurer un contenu »[107]. Dans le site québécois de DRHC, on précise que « le théâtre professionnel sans but lucratif subit une baisse d'assistance attribuable à la récession économique, à l'augmentation du prix des billets, à la TPS, à la réduction de l'appui financier des gouvernements et peut-être aussi à la concurrence accrue d'autres sources de divertissement, surtout celle du divertissement à domicile ». Par contre, toujours selon le même organisme, « il semble que l'assistance aux pièces de théâtre commerciales se maintiendra au cours des prochaines années ». En effet, « dans ce secteur d'activité, la production de comédies musicales est à la hausse, on entrevoit un besoin accru d'artistes multidisciplinaires sachant danser, chanter et jouer la comédie de façon professionnelle ». Cette nouvelle demande peut certainement expliquer, en partie, le fait que « l'emploi devrait connaître un taux de croissance équivalent à la moyenne »[108].

Quant aux données fournies par l'enquête Relance, elles démontrent que, lorsque les données sont disponibles, les pourcentages indiquant le taux de placement suivent d'assez près ou dépassent ceux de la moyenne générale (voir tableau 12.5). C'est du moins le cas pour les données de la promotion de 1992 qui, un an et demi après la diplomation, montraient un taux de satisfaction élevé. La donne est différente pour les diplômés de 1995. Ceux du premier cycle connaissent une situation difficile. À une seule exception, tous les ratios sont ici inférieurs à la moyenne des disciplines universitaires, souvent de beaucoup. Cependant, 62,7 % des répondants occupaient un emploi permanent (lié ou non au domaine d'études) alors que ce pourcentage était légèrement inférieur dans l'ensemble des disciplines. Pour les diplômés de maîtrise de cette même promotion 1995, les chiffres laissent perplexe. Après l'obtention de leur diplôme, la totalité des répondants auraient trouvé un emploi lié à leur domaine d'études bien qu'aucun d'entre eux n'occuperait un emploi permanent ou à temps plein. Un an et demi après la fin des études, le constat demeure le même, sans aucune nuance, la totalité des répondants se considérant par ailleurs satisfaits de leur sort.

---

[105] Voir le site web d'Emploi-Avenir 1997-1998 à la rubrique *Professionnels des arts plastiques et des arts de la scène (513)*.

[106] François Dufort, « Petit bilan. Quel est l'état de la danse au Québec en cette fin de siècle? », *Ici*, 8-15 juillet 1999, p. 30.

[107] Voir le site web d'Emploi-Avenir 1997-1998 à la rubrique *Professionnels des arts plastiques et des arts de la scène (513)*.

[108] Voir le site de Développement des ressources humaines Canada intitulé *Emploi-Avenir Québec* (http://www.qc.hrdc-drhc.gc.ca/emploi-avenir/) à la rubrique 5135 (*Acteurs*).

Études cinématographiques et production cinématographique

Les artisans du cinéma sont actuellement choyés, particulièrement à Montréal où de nombreux tournages québécois et américains ont lieu depuis quelques années. Ainsi, selon plusieurs intervenants, il n'est pas rare que des techniciens travaillent quatre-vingt-dix heures par semaine en saison. Cependant, en hiver, de nombreux membres du Syndicat des techniciennes et techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec (STCVQ) seraient en chômage saisonnier[109]. Mais la formation en production et en études cinématographiques ne mène évidemment pas seulement à des emplois de ce type. La recherche, l'enseignement et l'industrie culturelle en général (notamment le journalisme d'art, les archives et la conservation) sont également des voies que suivent les diplômés.

Les données de DRHC pourraient indiquer que les diplômés des programmes de production cinématographique trouvent un emploi plus facilement que la plupart de leurs collègues des autres disciplines artistiques puisque, selon cet organisme, « les *photographes, graphistes et personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène* profiteraient de perspectives d'emploi *assez bonnes* »[110]. Notons toutefois qu'un grand nombre de ces employés sont des travailleurs indépendants. Un article paru il y a quelques années dans la revue *Séquences* jette un éclairage intéressant sur la question du placement des anciens étudiants des programmes de production cinématographique. Ainsi, dans ce document, on apprend, entre autres, que plusieurs diplômés du programme de scénarisation trouvent de l'emploi en publicité[111]. La question des programmes à profil multidisciplinaire (production et études cinématographiques) est aussi traitée brièvement. Selon les données recueillies par l'auteur, « les diplômés de ces programmes ont l'avantage d'avoir à la fois accès aux métiers de la production et à ceux exigeant une certaine culture cinématographique. »[112]

Cela dit, d'un point de vue statistique, le traitement des informations concernant les diplômés des programmes de production et d'études cinématographiques reste problématique dans la mesure où de nombreuses sources manquent et où les résultats de l'enquête Relance considèrent sans distinction les diplômés de production et d'études cinématographiques. Certes, on peut raisonnablement penser que de nombreux artisans de l'industrie du cinéma ont séjourné, à un moment ou à un autre de leur carrière, dans les programmes universitaires d'études cinématographiques, mais il reste difficile d'aller au-delà d'observations strictement qualitatives. L'article cité plus haut peut toutefois apporter un éclairage intéressant :

> Dans cette famille, il faut comprendre que, parfois, le véritable objectif de certains étudiants n'est pas nécessairement d'obtenir un diplôme mais plutôt de participer à la production de courts métrages qui deviendront ensuite leur « carte de visite » pour se trouver des contrats. Avec ces bobines de films en poche (plutôt que leur diplôme), ils pourront démontrer leurs compétences professionnelles à des producteurs et/ou participer à des festivals de films étudiants. C'est ainsi que Jean-Claude Lauzon a gagné le *prix Norman-McLaren* pour un film réalisé alors qu'il était étudiant à l'UQAM. Les diplômés des programmes en production cinématographique peuvent envisager la possibilité de se trouver un emploi, entre autres, dans les maisons de production ou dans les réseaux de télévision en tant qu'assistants de production, assistant-réalisateurs, assistant-monteurs, scénaristes, etc.[113]

En outre, tout en tenant compte des réserves évoquées plus haut, mentionnons que certaines des données de l'enquête Relance présentées dans le tableau 12.6 sont encourageantes, malgré un taux de placement relativement modeste. Ainsi, pour les promotions de 1992 et de 1995 respectivement, les

---

[109] Mahité Breton, « Et ça tourne », *Voir*, nº 23, 10-16 juin 1999, p. 12.

[110] Voir le site web d'Emploi-Avenir 1997-1998 à la rubrique *Photographes, graphistes et personnel technique du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène (522).*

[111] Mario Villeneuve, « Programmes universitaires en cinéma au Québec. Production ou études cinématographiques: que choisir? », *Séquences*, nº 186, septembre / octobre 1996, p. 14.

[112] *Ibid.*, p. 17.

[113] *Ibid.*, p. 13. On pouvait d'ailleurs lire récemment dans le magazine *Time* que les « Film production students at Concordia University in Montreal are often hired before graduation » (Valerie Marchant, « College Forays », *Time*, Canadian Edition, 15 novembre 1999, vol. 154, nº 20, p. 59.).

diplômés du premier cycle qui avaient trouvé un emploi après leurs études travaillaient à temps plein dans 73,6 % et 78,5 % des cas (comparé à 75,2 % et 69,2 % pour la moyenne de tous les diplômés universitaires). Pour les deux promotions, de tous les diplômés qui travaillaient à temps plein ou à temps partiel, 93,2 % des diplômés de 1992 et 100 % de ceux de 1995 occupaient un emploi lié à leur domaine d'études. Quant à la nature de l'emploi occupé un an et demi après l'obtention du diplôme, la comparaison des deux promotions nous force à constater un déclin du placement.

Enseignement des arts

Le manque de sources nous empêche de traiter en détail du sort des diplômés en enseignement des arts. En revanche, il est utile de rappeler que les conditions d'embauche dans les écoles dépendent en bonne partie des politiques budgétaires de l'État québécois, qui ont évidemment un effet direct sur le nombre d'emplois disponibles. D'autres facteurs peuvent être évoqués, tels que les récentes politiques favorisant le départ à la retraite de nombreux employés de l'État. Enfin, et plus généralement, un effet de cohorte ou de génération peut jouer à un moment ou à un autre. La Commission a déjà souligné ces problèmes dans le rapport n° 9, qui portait sur les sciences infirmières et les disciplines apparentées[114].

Histoire de l'art

La formation universitaire en histoire de l'art peut déboucher sur la profession d'historien de l'art, sur la recherche et l'enseignement. Les diverses carrières nécessitant un esprit critique particulier et une écriture claire et efficace sont également ouvertes aux diplômés. Outre les emplois dans ces domaines, les diplômés en histoire de l'art peuvent trouver du travail dans le milieu muséal, souvent dans des postes analogues à ceux qu'occupent les diplômés des programmes de muséologie (voir plus bas). L'enquête Relance (tableau 12.7) indique que les diplômés de 1992 affichaient un taux de satisfaction assez proche de celui de la moyenne des disciplines, alors que, de toute évidence, les diplômés de 1995 étaient moins enthousiastes. De fait, l'exercice d'un travail lié au domaine d'études n'est que le lot d'une minorité de répondants, alors qu'une grande majorité de ceux-ci trouvent un emploi, à temps plein ou à temps partiel. Un an et demi après l'obtention de leur diplôme, 80 % des répondants diplômés du premier cycle arrivent à trouver un emploi à temps plein, contre seulement 47,2 % à la maîtrise. Si l'on peut déplorer qu'une majorité de ces jeunes travailleurs ne pratiquent pas une profession liée à leur domaine d'études, notons, par contre, qu'ils sont plus nombreux que dans la moyenne des disciplines à décrocher un emploi permanent.

Muséologie

Comme en d'autres domaines des arts, le manque de sources nous empêche de tirer les conclusions les plus complètes. À maints égards, les emplois que peuvent potentiellement occuper les diplômés en muséologie ressemblent à ceux des diplômés en histoire de l'art. Les muséologues sont évidemment formés d'abord pour travailler dans le milieu muséal. Si quelques-uns d'entre eux sont embauchés par les musées pour effectuer les tâches les plus diverses (administration, organisation d'expositions, relations de presse, planification de tours guidés, préparation d'audioguides et de catalogues, etc.), d'autres profitent de leurs aptitudes en animation, éducation et rédaction ainsi que de leurs connaissances d'ordre méthodologique pour s'orienter vers la fonction publique, les organismes parapublics et la critique d'art.

---

[114] CUP, *Les programmes de sciences infirmières, santé communautaire, épidémiologie, hygiène du milieu, travail social, animation sociale et culturelle, gérontologie et gestion des services de santé dans les universités du Québec*, Montréal, CUP, mars 1999, p. 29 et 78.

Tableau 12.1: taux de placement et nature de l'emploi occupé par les diplômés en arts plastiques (peinture, dessin, sculpture), les promotions de 1992 et 1995 comparées à l'ensemble des diplômés du réseau universitaire québécois

La promotion de 1992	baccalauréat		maîtrise	
	moyenne générale	**moyenne en arts plastiques**	**moyenne générale**	**moyenne en arts plastiques**
En emploi (taux de placement[1])				
temps plein et temps partiel:	**88,6%**	58,7%	**93,2%**	100,0%
lié au domaine d'études:	**67,8%**	33,8%	**81,2%**	100,0%
Nature du premier emploi occupé après les études				
temps plein:	**75,2%**	31,3%	**69,2%**	—
lié au domaine d'études:	**75,1%**	62,5%	**82,6%**	100,0%
permanent:	**49,4%**	43,8%	**41,4%**	—
Nature de l'emploi occupé en janvier 1994				
temps plein:	**81,7%**	59,1%	**86,5%**	—
lié au domaine d'études:	**76,5%**	60,0%	**87,2%**	100,0%
permanent:	**65,8%**	61,1%	**47,2%**	82,3%
à temps plein et lié au domaine d'études:	**64,2%**	—	**76,6%**	—
permanent, à temps plein et lié au domaine d'études:	**44,0%**	—	**55,1%**	—
emploi jugé satisfaisant:	**86,7%**	75,0%	**92,5%**	91,1%

La promotion de 1995	baccalauréat		maîtrise	
	moyenne générale	**moyenne en arts plastiques**	**moyenne générale**	**moyenne en arts plastiques**
En emploi (taux de placement[1])				
temps plein et temps partiel:	**90,9%**	83,2%	**91,9%**	69,1%
lié au domaine d'études:	**68,6%**	46,7%	**76,7%**	—
Nature du premier emploi occupé après les études				
temps plein:	**69,2%**	7,6%	**70,9%**	—
lié au domaine d'études:	**88,6%**	63,1%	**89,1%**	100,0%
permanent:	**38,8%**	13,4%	**34,5%**	—
Nature de l'emploi occupé en janvier 1997				
temps plein:	**80,0%**	43,0%	**85,2%**	—
lié au domaine d'études:	**75,5%**	57,0%	**83,5%**	68,9%
permanent:	**62,5%**	69,7%	**66,1%**	—
à temps plein et lié au domaine d'études:	**61,5%**	—	**72,6%**	—
permanent, à temps plein et lié au domaine d'études:	**41,3%**	—	**52,2%**	—
emploi jugé satisfaisant:	**84,1%**	79,4%	**88,8%**	68,9%

Sources: M. Audet, *Qu'advient-il des diplômés des universités? Les promotions de 1992 et 1995,* Québec, Les Publications du Québec, 1995 et 1998.

[1] Le taux de placement correspond à la proportion des personnes en emploi par rapport à l'ensemble des personnes disponibles pour l'emploi.

Tableau 12.2: taux de placement et nature de l'emploi occupé par les diplômés en design appliqué (céramique, tissage, orfèvrerie, décor), les promotions de 1992 et 1995 comparées à l'ensemble des diplômés du réseau universitaire québécois

La promotion de 1992	baccalauréat		maîtrise	
	moyenne générale	**moyenne en design appliqué**	**moyenne générale**	**moyenne en design appliqué**
En emploi (taux de placement)[1]				
temps plein et temps partiel:	**88,6%**	100,0%	**93,2%**	*
lié au domaine d'études:	**67,8%**	—	**81,2%**	*
Nature du premier emploi occupé après les études				
temps plein:	**75,2%**	—	**69,2%**	*
lié au domaine d'études:	**75,1%**	100,0%	**82,6%**	*
permanent:	**49,4%**	—	**41,4%**	*
Nature de l'emploi occupé en janvier 1994				
temps plein:	**81,7%**	—	**86,5%**	*
lié au domaine d'études:	**76,5%**	—	**87,2%**	*
permanent:	**65,8%**	—	**47,2%**	*
à temps plein et lié au domaine d'études:	**64,2%**	—	**76,6%**	*
permanent, à temps plein et lié au domaine d'études:	**44,0%**	—	**55,1%**	*
emploi jugé satisfaisant:	**86,7%**	—	**92,5%**	*

La promotion de 1995	baccalauréat		maîtrise	
	moyenne générale	**moyenne en design appliqué**	**moyenne générale**	**moyenne en design appliqué**
En emploi (taux de placement)[1]				
temps plein et temps partiel:	**90,9%**	81,2%	**91,9%**	*
lié au domaine d'études:	**68,6%**	81,2%	**76,7%**	*
Nature du premier emploi occupé après les études				
temps plein:	**69,2%**	—	**70,9%**	*
lié au domaine d'études:	**88,6%**	—	**89,1%**	*
permanent:	**38,8%**	—	**34,5%**	*
Nature de l'emploi occupé en janvier 1997				
temps plein:	**80,0%**	100,0%	**85,2%**	*
lié au domaine d'études:	**75,5%**	100,0%	**83,5%**	*
permanent:	**62,5%**	—	**66,1%**	*
à temps plein et lié au domaine d'études:	**61,5%**	100,0%	**72,6%**	*
permanent, à temps plein et lié au domaine d'études:	**41,3%**	—	**52,2%**	*
emploi jugé satisfaisant:	**84,1%**	100,0%	**88,8%**	*

Sources: M. Audet, *Qu'advient-il des diplômés des universités? Les promotions de 1992 et 1995,* Québec, Les Publications du Québec, 1995 et 1998.

[1] Le taux de placement correspond à la proportion des personnes en emploi par rapport à l'ensemble des personnes disponibles pour l'emploi.

* Aucun répondant à l'enquête.

Tableau 12.3: taux de placement et nature de l'emploi occupé par les diplômés en beaux-arts et arts appliqués (pluridisciplinaire), les promotions de 1992 et 1995 comparées à l'ensemble des diplômés du réseau universitaire québécois

La promotion de 1992	baccalauréat		maîtrise	
	moyenne générale	**moyenne en beaux-arts**	**moyenne générale**	**moyenne en beaux-arts**
En emploi (taux de placement[1])				
temps plein et temps partiel:	**88,6%**	65,4%	**93,2%**	72,7%
lié au domaine d'études:	**67,8%**	30,9%	**81,2%**	60,6%
Nature du premier emploi occupé après les études				
temps plein:	**75,2%**	63,3%	**69,2%**	63,6%
lié au domaine d'études:	**75,1%**	45,3%	**82,6%**	63,6%
permanent:	**49,4%**	32,9%	**41,4%**	—
Nature de l'emploi occupé en janvier 1994				
temps plein:	**81,7%**	61,9%	**86,5%**	—
lié au domaine d'études:	**76,5%**	47,2%	**87,2%**	83,3%
permanent:	**65,8%**	56,6%	**47,2%**	70,8%
à temps plein et lié au domaine d'études:	**64,2%**	27,0%	**76,6%**	—
permanent, à temps plein et lié au domaine d'études:	**44,0%**	—	**55,1%**	0,0%
emploi jugé satisfaisant:	**86,7%**	61,4%	**92,5%**	—

La promotion de 1995	baccalauréat		maîtrise	
	moyenne générale	**moyenne en beaux-arts**	**moyenne générale**	**moyenne en beaux-arts**
En emploi (taux de placement[1])				
temps plein et temps partiel:	**90,9%**	84,5%	**91,9%**	100,0%
lié au domaine d'études:	**68,6%**	47,5%	**76,7%**	—
Nature du premier emploi occupé après les études				
temps plein:	**69,2%**	52,6%	**70,9%**	—
lié au domaine d'études:	**88,6%**	51,8%	**89,1%**	100,0%
permanent:	**38,8%**	0,0%	**34,5%**	0,0%
Nature de l'emploi occupé en janvier 1997				
temps plein:	**80,0%**	70,3%	**85,2%**	87,5%
lié au domaine d'études:	**75,5%**	56,4%	**83,5%**	—
permanent:	**62,5%**	75,9%	**66,1%**	—
à temps plein et lié au domaine d'études:	**61,5%**	36,5%	**72,6%**	—
permanent, à temps plein et lié au domaine d'études:	**41,3%**	31,8%	**52,2%**	0,0%
emploi jugé satisfaisant:	**84,1%**	53,8%	**88,8%**	87,5%

Sources: M. Audet, *Qu'advient-il des diplômés des universités? Les promotions de 1992 et 1995,* Québec, Les Publications du Québec, 1995 et 1998.

[1] Le taux de placement correspond à la proportion des personnes en emploi par rapport à l'ensemble des personnes disponibles pour l'emploi.

Tableau 12.4: taux de placement et nature de l'emploi occupé par les diplômés en arts graphiques, les promotions de 1992 et 1995 comparées à l'ensemble des diplômés du réseau universitaire québécois

La promotion de 1992	baccalauréat		maîtrise	
	moyenne générale	**moyenne en arts graphiques**	**moyenne générale**	**moyenne en arts graphiques**
En emploi (taux de placement[1])				
temps plein et temps partiel:	**88,6%**	89,4%	**93,2%**	*
lié au domaine d'études:	**67,8%**	69,3%	**81,2%**	*
Nature du premier emploi occupé après les études				
temps plein:	**75,2%**	79,5%	**69,2%**	*
lié au domaine d'études:	**75,1%**	87,9%	**82,6%**	*
permanent:	**49,4%**	48,9%	**41,4%**	*
Nature de l'emploi occupé en janvier 1994				
temps plein:	**81,7%**	79,5%	**86,5%**	*
lié au domaine d'études:	**76,5%**	77,7%	**87,2%**	*
permanent:	**65,8%**	73,0%	**47,2%**	*
à temps plein et lié au domaine d'études:	**64,2%**	56,6%	**76,6%**	*
permanent, à temps plein et lié au domaine d'études:	**44,0%**	47,2%	**55,1%**	*
emploi jugé satisfaisant:	**86,7%**	81,5%	**92,5%**	*

La promotion de 1995	baccalauréat		maîtrise	
	moyenne générale	**moyenne en arts graphiques**	**moyenne générale**	**moyenne en arts graphiques**
En emploi (taux de placement[1])				
temps plein et temps partiel:	**90,9%**	88,0%	**91,9%**	*
lié au domaine d'études:	**68,6%**	74,5%	**76,7%**	*
Nature du premier emploi occupé après les études				
temps plein:	**69,2%**	85,0%	**70,9%**	*
lié au domaine d'études:	**88,6%**	80,5%	**89,1%**	*
permanent:	**38,8%**	57,8%	**34,5%**	*
Nature de l'emploi occupé en janvier 1997				
temps plein:	**80,0%**	86,2%	**85,2%**	*
lié au domaine d'études:	**75,5%**	84,7%	**83,5%**	*
permanent:	**62,5%**	73,1%	**66,1%**	*
à temps plein et lié au domaine d'études:	**61,5%**	74,3%	**72,6%**	*
permanent, à temps plein et lié au domaine d'études:	**41,3%**	61,1%	**52,2%**	*
emploi jugé satisfaisant:	**84,1%**	77,6%	**88,8%**	*

Sources: M. Audet, *Qu'advient-il des diplômés des universités? Les promotions de 1992 et 1995,* Québec, Les Publications du Québec, 1995 et 1998.

[1] Le taux de placement correspond à la proportion des personnes en emploi par rapport à l'ensemble des personnes disponibles pour l'emploi.

* Aucun répondant à l'enquête.

Tableau 12.5: taux de placement et nature de l'emploi occupé par les diplômés en art dramatique, les promotions de 1992 et 1995 comparées à l'ensemble des diplômés du réseau universitaire québécois

La promotion de 1992	baccalauréat		maîtrise	
	moyenne générale	**moyenne en art dramatique**	**moyenne générale**	**moyenne en art dramatique**
En emploi (taux de placement[1])				
temps plein et temps partiel:	**88,6%**	93,1%	**93,2%**	100,0%
lié au domaine d'études:	**67,8%**	63,3%	**81,2%**	75,4%
Nature du premier emploi occupé après les études				
temps plein:	**75,2%**	—	**69,2%**	—
lié au domaine d'études:	**75,1%**	53,0%	**82,6%**	—
permanent:	**49,4%**	—	**41,4%**	—
Nature de l'emploi occupé en janvier 1994				
temps plein:	**81,7%**	77,7%	**86,5%**	—
lié au domaine d'études:	**76,5%**	68,0%	**87,2%**	—
permanent:	**65,8%**	71,9%	**47,2%**	—
à temps plein et lié au domaine d'études:	**64,2%**	62,6%	**76,6%**	—
permanent, à temps plein et lié au domaine d'études:	**44,0%**	—	**55,1%**	—
emploi jugé satisfaisant:	**86,7%**	87,9%	**92,5%**	100,0%

La promotion de 1995	baccalauréat		maîtrise	
	moyenne générale	**moyenne en art dramatique**	**moyenne générale**	**moyenne en art dramatique**
En emploi (taux de placement[1])				
temps plein et temps partiel:	**90,9%**	69,9%	**91,9%**	—
lié au domaine d'études:	**68,6%**	—	**76,7%**	—
Nature du premier emploi occupé après les études				
temps plein:	**69,2%**	58,8%	**70,9%**	0,0%
lié au domaine d'études:	**88,6%**	50,3%	**89,1%**	100,0%
permanent:	**38,8%**	30,0%	**34,5%**	0,0%
Nature de l'emploi occupé en janvier 1997				
temps plein:	**80,0%**	54,3%	**85,2%**	0,0%
lié au domaine d'études:	**75,5%**	25,5%	**83,5%**	100,0%
permanent:	**62,5%**	62,7%	**66,1%**	0,0%
à temps plein et lié au domaine d'études:	**61,5%**	—	**72,6%**	0,0%
permanent, à temps plein et lié au domaine d'études:	**41,3%**	0,0%	**52,2%**	0,0%
emploi jugé satisfaisant:	**84,1%**	63,1%	**88,8%**	100,0%

Sources: M. Audet, *Qu'advient-il des diplômés des universités? Les promotions de 1992 et 1995,* Québec, Les Publications du Québec, 1995 et 1998.

[1] Le taux de placement correspond à la proportion des personnes en emploi par rapport à l'ensemble des personnes disponibles pour l'emploi.

Tableau 12.6: taux de placement et nature de l'emploi occupé par les diplômés en études et production cinématographiques, les promotions de 1992 et 1995 comparées à l'ensemble des diplômés du réseau universitaire québécois

La promotion de 1992	baccalauréat		maîtrise	
	moyenne générale	**moyenne en écpc**	**moyenne générale**	**moyenne en écpc**
En emploi (taux de placement[1])				
temps plein et temps partiel:	**88,6%**	73,7%	**93,2%**	*
lié au domaine d'études:	**67,8%**	43,6%	**81,2%**	*
Nature du premier emploi occupé après les études				
temps plein:	**75,2%**	73,6%	**69,2%**	*
lié au domaine d'études:	**75,1%**	93,2%	**82,6%**	*
permanent:	**49,4%**	—	**41,4%**	*
Nature de l'emploi occupé en janvier 1994				
temps plein:	**81,7%**	85,4%	**86,5%**	*
lié au domaine d'études:	**76,5%**	59,2%	**87,2%**	*
permanent:	**65,8%**	61,0%	**47,2%**	*
à temps plein et lié au domaine d'études:	**64,2%**	52,5%	**76,6%**	*
permanent, à temps plein et lié au domaine d'études:	**44,0%**	26,3%	**55,1%**	*
emploi jugé satisfaisant:	**86,7%**	61,7%	**92,5%**	*

La promotion de 1995	baccalauréat		maîtrise	
	moyenne générale	**moyenne en écpc**	**moyenne générale**	**moyenne en écpc**
En emploi (taux de placement[1])				
temps plein et temps partiel:	**90,9%**	85,2%	**91,9%**	* *
lié au domaine d'études:	**68,6%**	37,6%	**76,7%**	* *
Nature du premier emploi occupé après les études				
temps plein:	**69,2%**	78,5%	**70,9%**	* *
lié au domaine d'études:	**88,6%**	100,0%	**89,1%**	* *
permanent:	**38,8%**	—	**34,5%**	* *
Nature de l'emploi occupé en janvier 1997				
temps plein:	**80,0%**	73,9%	**85,2%**	* *
lié au domaine d'études:	**75,5%**	44,2%	**83,5%**	* *
permanent:	**62,5%**	42,0%	**66,1%**	* *
à temps plein et lié au domaine d'études:	**61,5%**	36,0%	**72,6%**	* *
permanent, à temps plein et lié au domaine d'études:	**41,3%**	—	**52,2%**	* *
emploi jugé satisfaisant:	**84,1%**	77,3%	**88,8%**	* *

Sources: M. Audet, *Qu'advient-il des diplômés des universités? Les promotions de 1992 et 1995,* Québec, Les Publications du Québec, 1995 et 1998.

[1] Le taux de placement correspond à la proportion des personnes en emploi par rapport à l'ensemble des personnes disponibles pour l'emploi.

* Aucun répondant à l'enquête.

** Seulement cinq répondants à l'enquête.

ÉCPC: études cinématographiques et production cinématographique.

Tableau12.7: taux de placement et nature de l'emploi occupé par les diplômés en histoire de l'art, les promotions de 1992 et 1995 comparées à l'ensemble des diplômés du réseau universitaire québécois

La promotion de 1992	baccalauréat		maîtrise	
	moyenne générale	**moyenne en histoire de l'art**	**moyenne générale**	**moyenne en histoire de l'art**
En emploi (taux de placement[1])				
temps plein et temps partiel:	**88,6%**	79,0%	**93,2%**	87,9%
lié au domaine d'études:	**67,8%**	30,2%	**81,2%**	87,9%
Nature du premier emploi occupé après les études				
temps plein:	**75,2%**	70,9%	**69,2%**	—
lié au domaine d'études:	**75,1%**	72,3%	**82,6%**	83,1%
permanent:	**49,4%**	32,2%	**41,4%**	—
Nature de l'emploi occupé en janvier 1994				
temps plein:	**81,7%**	70,6%	**86,5%**	48,0%
lié au domaine d'études:	**76,5%**	38,3%	**87,2%**	100,0%
permanent:	**65,8%**	72,0%	**47,2%**	—
à temps plein et lié au domaine d'études:	**64,2%**	—	**76,6%**	48,0%
permanent, à temps plein et lié au domaine d'études:	**44,0%**	—	**55,1%**	—
emploi jugé satisfaisant:	**86,7%**	84,5%	**92,5%**	100,0%

La promotion de 1995	baccalauréat		maîtrise	
	moyenne générale	**moyenne en histoire de l'art**	**moyenne générale**	**moyenne en histoire de l'art**
En emploi (taux de placement[1])				
temps plein et temps partiel:	**90,9%**	95,2%	**91,9%**	88,3%
lié au domaine d'études:	**68,6%**	27,2%	**76,7%**	13,9%
Nature du premier emploi occupé après les études				
temps plein:	**69,2%**	36,9%	**70,9%**	70,0%
lié au domaine d'études:	**88,6%**	100,0%	**89,1%**	100,0%
permanent:	**38,8%**	—	**34,5%**	40,9%
Nature de l'emploi occupé en janvier 1997				
temps plein:	**80,0%**	79,8%	**85,2%**	47,2%
lié au domaine d'études:	**75,5%**	28,6%	**83,5%**	—
permanent:	**62,5%**	75,7%	**66,1%**	85,2%
à temps plein et lié au domaine d'études:	**61,5%**	28,6%	**72,6%**	—
permanent, à temps plein et lié au domaine d'études:	**41,3%**	21,0%	**52,2%**	—
emploi jugé satisfaisant:	**84,1%**	58,2%	**88,8%**	67,6%

Sources: M. Audet, *Qu'advient-il des diplômés des universités? Les promotions de 1992 et 1995,* Québec, Les Publications du Québec, 1995 et 1998.

[1] Le taux de placement correspond à la proportion des personnes en emploi par rapport à l'ensemble des personnes disponibles pour l'emploi.

13. UNITÉS ACADÉMIQUES, RESSOURCES PROFESSORALES ET RECHERCHE-CRÉATION

13.1 Les unités académiques responsables

Comme on a pu le constater dans la description de l'offre et des caractéristiques des programmes en arts, les structures organisationnelles des unités académiques responsables varient beaucoup d'une université à une autre.

Tableau 13.1: les champs disciplinaires et les unités académiques responsables selon les établissements, automne 1999

Établissements	Arts visuels et arts médiatiques	Design	Danse	Art dramatique et théâtre	Études et pr. cinéma.	Enseignement des arts	Histoire de l'art	Muséologie
Bishop's								
Dept. of Fine Arts	•						•	
Dept. of Drama				•				
Concordia								
The School of Graduate Studies	•				•			
Dept. of Studio Arts	•							
Dept. of Design Art		•						
Dept. of Art Education and Art therapy						•		
Dept. of Art History							•	
Dept. of Theatre				•				
Mel Hoppenheim School of Cinema					•			
Contemporary Dance Dept.			•					
Faculty of Fine Arts		•						
Laval								
École des arts visuels	•	•				•		
Dép. d'histoire							•	•
Dép. des littératures				•	•			
McGill								
Dept. of Art History and Commu. Studies							•	
Dept. of English [1]				•				
UdM								
Dép. d'histoire de l'art	•				•		•	
Dép. de littérature comparée					•			
Faculté des études supérieures								•
Sherbrooke								
Dép. des lettres et communications	•							
UQAC								
Module des arts	•	•		•	•	•	•	
Dép. des arts et lettres	•	•		•	•	•		
UQAH								
Module des arts	• [2]	•						
Module des sciences de l'éducation						•		
UQAM								
Dép. d'arts plastiques	•					•		
Dép. de design graphique		•						
Dép. de gestion et design de la mode		•						
Dép. d'histoire de l'art							•	•
Dép. de théâtre				•		•		
Dép. d'études littéraires					•			
Dép. des communications					•			•
Dép. de danse			•			•		
Dép. des sciences de l'éducation								•
UQAT								
Module des sciences de l'éducation	•							
UQTR								
Module des arts plastiques	•					•		

Source: représentants universitaires.

[1] *Des cours sont donnés en études cinématographiques par l'entremise de l'option* Cultural Studies.

[2] *Incluant à la fois arts visuels et bande dessinée.*

Le tableau 13.1 fait l'inventaire des responsabilités académiques selon chacune des disciplines traitées dans la sous-commission. Les unités académiques citées dans le tableau précédent desservent un nombre important d'étudiants provenant d'autres départements ou modules. Le tableau 13.2 donne une idée du rayonnement de ces unités.

Tableau 13.2: activités au premier cycle en matière de crédits-étudiants dans les départements dispensant des enseignements en arts, automne 1998

Universités et départements	Nombre total de crédits-étudiants au premier cycle (A)	Crédits-étudiants exogènes[1] (B)	Part (%) des crédits-étudiants exogènes[1] (B/A)
Bishop's			
Dept. of Fine Arts	825	228	28%
Dept. of Drama	1 083	273	25%
Concordia			
Dept. of Studio Arts	4 719	1 784	38%
Dept. of Design Art	1 221	39	3%
Dept. of Art Education	572	202	35%
and Art Therapy	n.d.	n.d.	n.d.
Dept. of Art History	2 550	1 331	52%
Dept. of Theatre	1 845	303	16%
Mel Hoppenheim School of Cinema	4 160	690	17%
Contemporary Dance Dept.	510	69	14%
Laval[2]			
École des arts visuels	10 029	1 338	13%
Dép. d'hist.-section hist. de l'art	1 704	n.d.	—
McGill[3]			
Dept. of Art History	1123	666	59%
UdM			
Dép. d'histoire de l'art	6 172	1 476	24%
UQAC			
Dép. des arts et lettres	1911	106	6%
UQAH			
Dép. des sc. de l'éducation[4]	1 677	n.d.	—
UQAM[5]			
Dép. d'arts plastiques	7 650	1 017	13%
Dép. de design[6]	6 305	150	2%
Dép. d'histoire de l'art	4 053	2 043	50%
Dép. de théâtre	4 794	1 079	23%
Dép. de danse	1 313	335	26%
UQAT			
Module des sc. de l'éducation	495	0	0%
UQTR			
Module des arts plastiques	1 443	696	48%

Source: établissements universitaires.

[1] *Crédits-étudiants générés par les étudiants d'autres départements (cours de service ou autres).*

[2] *Les données pour l'ensemble du Dép. des littératures sont disponibles dans le rapport n° 8 de la CUP (voir p. 38).*

[3] *Les données pour l'ensemble du Dept. of English sont disponibles dans le rapport n° 8 de la CUP (voir p. 38).*

[4] *Les professeurs qui enseignent dans les programmes en arts sont regroupés dans le Dép. des sciences de l'éducation.*

[5] *Les données pour l'ensemble du Dép. d'études littéraires sont disponibles dans le rapport n° 8 de la CUP (voir p. 38) tandis que celles pour l'ensemble du Dép. des communications se trouvent dans le rapport n° 2 de la CUP (voir p. 27).*

[6] *Les données concernent les professeurs de design graphique et ceux également de design environnemental.*

13.2 Les ressources professorales

Le tableau 13.3 présente un portrait des effectifs professoraux dans les différents départements ou écoles dispensant des enseignements dans le grand domaine des arts. On y trouve le nombre de postes autorisés depuis le début des années 1990, le nombre de professeurs réguliers, le nombre de détenteurs de doctorat et des données sur la contribution des chargés de cours.

Tableau 13.3: données sur le corps professoral oeuvrant dans les départements dispensant des enseignements en arts

Universités et départements	Nombre de postes autorisés à l'automne				Nombre de professeurs réguliers à l'automne				Détenteurs de doctorat A-1998	Contribution des chargés de cours (A-1998)[2]
	1992	1997	1998	Δ92-98	1992	1997	1998	2001[1]		
Bishop's										
Dept. of Fine Arts	4,5	3,5	3,5	-1	4,5	3,5	3,5	3,5	1	11
Dept. of Drama	3,5	4,5	4,5	1	3,5	3,5	3,5	4	1,5	2
Concordia										
Dept. of Studio Arts	34	26	26	-8	38	28	27	33	1	91,5
Dept. of Design Art	7	6	6	-1	7	7	5	6	4	12
Dept. of Art Education	8	8	8	0	7	9	9	9	7	10,2
and Art Therapy	3	3	4	1	3	3	5	7	2	8,7
Dept. of Art History	12	11	11	-1	13	10	10	9,5	9	6
Dept. of Theatre	12	12	11	-1	11	10	10	11	8	24,5
Mel Hopp. School of Cinema	13	13	14	1	12	13	14	17	7	51
Contemporary Dance Dept.	3	2	2	-1	4	2	2	2	0	5
Laval[3]										
École des arts visuels	28,5	26,5	24,7	-3,8	24	23,7	24,7	19,7	2	19
Dép. d'hist.-section hist. de l'art	9	9	8	-1	8	8	8	7	7	2
McGill[4]										
Dept. of Art History	7	7	5	-2	7	5	5	5	5	2
UdM										
Dép. d'histoire de l'art	n.d.	20,5	20,5	—	20	20	21	21	17	17
UQAC										
Dép. des arts et lettres	11	11	10	-1	11	11	10	11	4	n.d.
UQAH										
Dép. des sc. de l'éducation[5]	4	4	5	1	4	4	5	7	0	8
UQAM[6]										
Dép. d'arts plastiques	37	38	38	1	36	25	25	25	8	75
Dép. de design[7]	30	28	28	-2	29	26	25	25	7	26,3
Dép. d'histoire de l'art	16	17	17	1	16	13	13	12	13	55
Dép. de théâtre	—	18	18	n.d.	—	15	16	18	6	44
Dép. de danse	9	10	10	1	8	9	9	9	5	13
UQAT										
Module des sc. de l'éducation	2	2	3	1	2	1	3	3	2	5
UQTR										
Module des arts plastiques	9	9	9	0	9	6	8	9	1	12

Source : établissements universitaires.

[1] *Prévision tenant compte des retraites et des embauches.*

[2] *Nombre de cours de trois crédits donnés par des chargés de cours.*

[3] *Les données pour l'ensemble du Dép. des littératures sont disponibles dans le rapport n° 8 de la CUP (voir p. 48). Il est à noter qu'en 1999, les historiens de l'art du Département d'histoire comptaient pour moins de huit professeurs puisque l'un d'eux est décédé, un autre est en congé de maladie et un troisième est prêté au Musée du Québec.*

[4] *Les données pour l'ensemble du Dept. of English sont disponibles dans le rapport n° 8 de la CUP (voir p. 48).*

[5] *Les professeurs qui enseignent dans les programmes en arts sont regroupés dans le Dép. des sciences de l'éducation..*

[6] *Les données pour l'ensemble du Dép. d'études littéraires sont disponibles dans le rapport n° 8 de la CUP (voir p. 49) tandis que celles qui concernent l'ensemble du Dép. de communication le sont dans le rapport n° 2 de la CUP (voir p. 38).*

[7] *Les données concernent les professeurs de design graphique, de design de l'environnement et de design de la mode.*

[8] *Les chargés de cours assument environ la moitié de l'offre de cours.*

La plupart des départements ou modules regroupent des professeurs de différents horizons disciplinaires. Quelques précisions peuvent être apportées qu'on ne trouve pas dans le tableau 13.3. La *Mel Hoppenheim School of Cinema* comprend 14 professeurs dont sept spécialistes en études cinématographiques, cinq en production cinématographique et deux en cinéma d'animation. Parmi

les huit historiens de l'art du Département d'histoire de l'Université Laval, il faut souligner le décès récent de l'un d'entre eux, le congé de maladie d'un second et l'affectation hors de l'université d'un troisième. Ainsi, au trimestre d'automne 1999, cinq professeurs réguliers en histoire de l'art donneraient des cours. Dans le Département des arts et lettres de l'UQAC, on trouve quatre professeurs de peinture, deux en sculpture, un en design, un en théâtre, un en histoire de l'art et un en cinéma. À l'UQAH, le Département des sciences de l'éducation rassemble, entre autres, les professeurs en arts dont deux spécialistes des arts visuels, deux du design et un autre de l'enseignement des arts. D'ici l'automne 2000, deux professeurs en bande dessinée devraient se joindre au département des sciences de l'éducation. Le Département de design de l'UQAM compte 12 professeurs en design graphique, 12 en design de l'environnement et un en design de la mode.

Le tableau 13.4 expose les catégories d'âges dans lesquelles se retrouvent les professeurs en arts. Les trois quarts d'entre eux font partie de la tranche des 45 à 59 ans. Un peu moins du quart sont âgés de moins de 45 ans.

13.3 Les activités de recherche-création

Les activités de recherche-création dans le domaine des arts sont abondantes et diversifiées. Les différents tableaux de la présente section éclairent sous les aspects quantitatifs et qualitatifs une partie de ces activités.

Les membres de la sous-commission soulignent qu'il est particulièrement difficile de faire état de toutes les sommes engagées dans des activités de création. Pour ne retenir qu'un exemple, tous les contrats obtenus par les professeurs ne font pas ici l'objet d'un relevé exhaustif. Les départements, au dire des membres de la sous-commission, ne possèdent pas, dans plusieurs cas à tout le moins, ce type de renseignements.

Le tableau 13.5 rend compte des montants engagés dans la recherche-création entre 1995-1996 et 1997-1998. On y expose les sommes émanant d'organismes reconnus par SIRU, d'autres sources comme les fonds institutionnels de recherche et de contrats divers. Il est à remarquer que, même s'il n'est pas question de ceci dans les tableaux suivants, des sommes importantes, fruit de subventions de recherche gérées à l'extérieur des départements ou modules, mais touchant des professeurs des départements ou modules, sont attribuées chaque année.

Le tableau 13.6 donne un aperçu de l'implication financière des modules ou départements auprès des étudiants inscrits aux cycles supérieurs. Il est à noter qu'aucun stagiaire postdoctoral spécialisé en art n'est présent dans les unités offrant des enseignements en arts au Québec.

Les tableaux 13.7 à 13.14 dressent une liste des principaux thèmes de recherche dans les grands domaines des arts traités par la sous-commission. Les regroupements de chercheurs dans une université en particulier sont également signalés. Ces tableaux, sans prétendre à l'exhaustivité, ont pour but de rappeler les points saillants de la recherche-création en arts.

Le tableau 13.15 détaille une partie de l'activité de publication et de communication des professeurs en arts.

Tableau 13.4: catégories d'âges et âge moyen des professeurs réguliers dans les départements dispensant des enseignements en arts, automne 1998

Universités et départements	Catégories d'âges			Âge moyen
	Moins de 45 ans	45 à 59 ans	60 ans et plus	
Bishop's				
Dept. of Fine Arts	3	0	1	52
Dept. of Drama	0	3,5	0	49
Concordia				
Dept. of Studio Arts	7	19	1	49,2
Dept. of Design Art	2	2	1	47,4
Dept. of Art Education	1	8	0	45
and Art Therapy	3	2	0	45
Dept. of Art History	3	6	1	48,6
Dept. of Theatre	4	5	1	48,4
Mel Hopp. School of Cinema	4	8	1	47
Contemporary Dance Dept.	2	0	0	43,5
Laval [1]				
École des arts visuels	2	22	2	52,8
Dép. d'hist.-section hist. de l'art	1	7	0	52
McGill[2]				
Dept. of Art History	1	3	0	46
UdM				
Dép. d'histoire de l'art	4	15	2	52
UQAC				
Dép. des arts et lettres	2	8	0	49
UQAH				
Dép. des sc. de l'éducation[3]	0	5	0	47
UQAM[4]				
Dép. d'arts plastiques	5	19	2	50,7
Dép. de design[5]	5	19	1	50,3
Dép. d'histoire de l'art	1	11	1	53
Dép. de théâtre	1	14	1	52,1
Dép. de danse	1	8	0	50
UQAT				
Module des sc. de l'éducation	1	2	0	47,5
UQTR				
Module des arts plastiques	5	3	0	43
Total:	58	189,5	15	
Répartition:	22%	72%	6%	

Source: établissements universitaires.

[1] *Les données pour l'ensemble du Dép. des littératures sont disponibles dans le rapport n° 8 de la CUP (voir p. 48).*

[2] *Les données pour l'ensemble du Dept. of English sont disponibles dans le rapport n° 8 de la CUP (voir p. 48).*

[3] *Les professeurs qui enseignent dans les programmes en arts sont regroupés dans le Dép. des sciences de l'éducation.*

[4] *Les données pour l'ensemble du Dép. d'études littéraires sont disponibles dans le rapport n° 8 de la CUP (voir p. 49) tandis que celles pour l'ensemble du Dép. des communications le sont dans le rapport n° 2 de la CUP (voir p. 38).*

[5] *Les données concernent les professeurs de design graphique et ceux également de design de l'environnement.*

Tableau 13.5: financement de la recherche et montant annuel moyen par professeur régulier oeuvrant dans les départements dispensant des enseignements dans le domaine des arts, 1995-1996 à 1997-1998

Universités et départements	Subventions (en k$)								Montant annuel moyen par prof. régulier (1998)				
	SIRU[1]		Autres organismes		Contrats (en k$)		Total (en k$)		Organismes reconnus	Autres organismes	Contrats	Total par prof.	Nb prof. 1998
	∑95-98	Moy./an	∑95-98	Moy./an	∑95-98	Moy./an	∑95-98	Moy./an					
Bishop's													
Dept. of Fine Arts	13	4	2	1			15	5	1 190 $	190 $	0 $	1 381 $	3,5
Répartition:	86,2%		13,8%		0,0%		100,0%						
Dept. of Drama	3	1					3	1	238 $	0 $	0 $	238 $	3,5
Répartition:	100,0%		0,0%		0,0%		100,0%						
Concordia													
Dept. of Studio Arts	16	5	634	211			650	217	192 $	7 829 $	0 $	8 021 $	27
Répartition:	2,4%		97,6%		0,0%		100,0%						
Dept. of Design Art	3	1	69	23			72	24	212 $	4 587 $	0 $	4 799 $	5
Répartition:	4,4%		95,6%		0,0%		100,0%						
Dept. of Art Education...	90	30	169	56			259	86	3 347 $	6 261 $	0 $	9 608 $	9
Répartition:	34,8%		65,2%		0,0%		100,0%						
...and Art Therapy	68	23	410	137	4	1	482	161	4 560 $	27 360 $	240 $	32 160 $	5
Répartition:	14,2%		85,1%		0,7%		100,0%						
Dept. of Art History	108	36	255	85			363	121	3 588 $	8 503 $	0 $	12 091 $	10
Répartition:	29,7%		70,3%		0,0%		100,0%						
Dept. of Theatre	3	1	38	13			41	14	93 $	1 266 $	0 $	1 359 $	10
Répartition:	6,9%		93,1%		0,0%		100,0%						
Mel Hoppenheim School of Cinema	187	62	103	34	543	181	833	278	4 447 $	2 456 $	12 929 $	19 832 $	14
Répartition:	22,4%		12,4%		65,2%		100,0%						
Contemporary Dance Dept.			31	10			31	10	50 $	5 190 $	0 $	5 240 $	2
Répartition:	1,0%		99,0%		0,0%		100,0%						
Laval[2]													
École des arts visuels	2	1	118	39	35	12	155	52	135 $	7 892 $	2 333 $	10 360 $	5
Répartition:	1,3%		76,2%		22,5%		100,0%						
Dép. d'histoire-section hist. de l'art	178	59			4	1	182	61	7 407 $	0 $	181 $	7 588 $	8
Répartition:	97,6%		0,0%		2,4%		100,0%						
McGill[3]													
Dept. of Art History & Commu. Studies	177	59					177	59	11 771 $	0 $	0 $	11 771 $	5
Répartition:	100,0%		0,0%		0,0%		100,0%						
UdM													
Dép. d'hist. de l'art (hist. de l'art)	89	30	76	25			165	55	2 690 $	2 304 $	n.d.	4 995 $	11
Répartition:	53,9%		46,1%		n.d.		100,0%						
Dép. d'hist. de l'art (études cinéma.)	551	184	19	6			570	190	40 839 $	1 379 $	n.d.	42 219 $	4,5
Répartition:	96,7%		3,3%		n.d.		100,0%						
UQAC													
Dép. des arts et lettres	435	145	205	68			640	213	14 493 $	6 831 $	0 $	21 323 $	10
Répartition:	68,0%		32,0%		0,0%		100,0%						

Tableau 13.5 (suite)

Universités et départements	Subventions (en k$) SIRU[1] ∑95-98	Moy./an	Autres organismes ∑95-98	Moy./an	Contrats (en k$) ∑95-98	Moy./an	Total (en k$) ∑95-98	Moy./an	Montant annuel moyen par prof. régulier (1998) Organismes reconnus	Autres organismes	Contrats	Total par prof.	Nb prof. 1998
UQAH													
Dép. des sciences de l'éducation [4]	82	27	13	4			95	32	5 467 $	833 $	0 $	6 300 $	5
Répartition:	86,8%		13,2%		0,0%		100,0%						
UQAM[5]													
Dép. d'arts plastiques	434	145	166	55	119	40	720	240	5 793 $	2 219 $	1 584 $	9 596 $	25
Répartition:	60,4%		23,1%		16,5%		100,0%						
Dép. de design [6]	452	151	229	76	233	78	914	305	6 028 $	3 048 $	3 105 $	12 182 $	25
Répartition:	49,5%		25,0%		25,5%		100,0%						
Dép. d'histoire de l'art	130	43	31	10	162	54	323	108	3 338 $	804 $	4 141 $	8 282 $	13
Répartition:	40,3%		9,7%		50,0%		100,0%						
Dép. de théâtre	103	34	1 105	368	74	25	1 281	427	2 141 $	23 019 $	1 535 $	26 695 $	16
Répartition:	8,0%		86,2%		5,8%		100,0%						
Dép. de danse	53	18	503	168	616	205	1 172	391	1 954 $	18 626 $	22 813 $	43 393 $	9
Répartition:	4,5%		42,9%		52,6%		100,0%						
UQAT													
Module des sciences de l'éducation									0 $	0 $	0 $	0 $	3
Répartition:	0,0%		0,0%		0,0%		0,0%						
UQTR													
Module des arts plastiques	26	33	69	23	266	89	363	121	4 153 $	2 867 $	11 083 $	15 118 $	8
Répartition:	7,2%		19,0%		73,3%		99,4%						

Sources : établissements universitaires.

[1] *Organismes reconnus selon le Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU).*

[2] *Les données pour l'ensemble du Dép. des littératures sont disponibles dans le rapport n° 8 de la CUP (voir p. 52).*

[3] *Les données pour l'ensemble du Dept. of English sont disponibles dans le rapport no 8 de la CUP (voir p. 52).*

[4] *Les professeurs qui enseignent dans les programmes en arts sont regroupés dans le Dép. des sciences de l'éducation.*

[5] *Les données pour l'ensemble du Dép. d'études littéraires sont disponibles dans le rapport no 8 de la CUP (voir p. 52) tandis que celles pour l'ensemble du Dép. des communications le sont dans le rapport n° 2 de la CUP (voir p. 43).*

[6] *Les données concernent les professeurs de design graphique et ceux également de design de l'environnement.*

Tableau 13.6: soutien financier dans les départements dispensant des enseignements en arts, 1997-1998

Universités et départements	Soutien financier aux étudiants des cycles supérieurs[1]	
	Nombre de charges de cours	Sommes ($) octroyées dans les postes d'auxiliaire d'enseignement
Concordia		
Dep. of Studio Arts	18	25 000
Dep. of Art Education	3	25 956
and Art Therapy	13	0
Dep. of Art History	9	24 000
Mel Hoppenheim School of Cinema	4	30 000
Laval		
École des arts visuels	0	3 500
Dép. d'hist.-section hist. de l'art	0	2 815
McGill		
Dep. of Art History	0	26 000
UdM		
Dép. d'histoire de l'art	4	36 685
UQAC		
Dép. des arts et lettres	0	0
UQAM		
Dép. d'arts plastiques	16	137 993
Dép. de design [2]	0	53 786
Dép. d'histoire de l'art	2	41 949
Dép. de théâtre	5	29 596
Dép. de danse	1	991

Source: établissements universitaires.

[1] *Il n'y a pas de correspondance directe entre le nombre de charges de cours et les sommes octroyées dans les postes d'auxiliaires d'enseignement.*

[2] *Les données concernent les professeurs de design graphique et ceux également de design de l'environnement.*

Tableau 13.7

Principaux axes de recherche et de création en arts visuels et médiatiques dans les universités québécoises

Bishop's	*Thèmes et méthodologies*: histoire de l'art de la Renaissance; peinture abstraite; photographie.
Concordia	*Thèmes et méthodologies*: peinture, photographie, médias d'impression, sculpture, céramique et fibres, vidéo, installation, les femmes dans les arts, études interdisciplinaires en art, les arts et l'ordinateur, approches théoriques et critiques.
Université de Montréal	*Thèmes et méthodologies*: investigation du médium et du langage photographique comme processus d'art; particularités de la représentation photographique et de ses procédés connexes; dessin/couleur; techniques murales/installation; les arts de l'espace, la sculpture, l'installation; l'intégration des arts à l'environnement et à l'architecture; la question des lieux et des sites (publics et privés).
Université Laval	*Thèmes et méthodologies*: champs et domaines: pictural, sculptural, design graphique (gravure, illustration, lithographie, peinture, photographie, installation, performance-vidéo, sculpture, design d'édition, design typographique, sérigraphie, holographie); recherche en multimédia conjointement avec des professeurs de communication graphique, d'arts plastiques et d'architecture. *Regroupements de chercheurs et de créateurs*: Regroupement de chercheurs en multimédia (groupe de professeurs-créateurs en provenance des domaines de la communication graphique, des arts plastiques et de l'architecture).
UQAC	*Thèmes et méthodologies*: interdisciplinarité; recherche-création (arts plastiques, théâtre, design); art et engagement social (art-vie).
UQAH	*Thèmes et méthodologies*: création en arts visuels et médiatiques; dessin;

	peinture; image numérique; art réseau; téléprésence; interactivité; copigraphie; liens entre la théorie et la pratique. *Regroupements de chercheurs et de créateurs*: Groupe les Correspondances (regroupement international d'artistes).
UQAM	*Thèmes et méthodologies*: arts médiatiques (art et ordinateur, animation 2D et 3D, holographie, photographie, robosculpture, vidéo); arts textiles; art céramique; arts de l'estampe, dessin, installation, multimédia, peinture, sculpture, sculpture publique. *Regroupements de chercheurs et de créateurs*: Groupe de recherche en arts médiatiques (GRAM).
UQTR	*Thèmes et méthodologies*: le verre; nouvelles technologies de l'image (holographie, copigraphie, infographie); remise en question des concepts de réalité et de fiction à travers l'anthropologie, l'archéologie, l'histoire, la religion, la psychanalyse; processus primaires en création artistique; culture populaire; sociologie de l'art; études théoriques sur l'art oriental. *Regroupements de chercheurs et de créateurs*: Comité des NTIC; Comité des acquisitions d'oeuvres d'art de l'UQTR; Comité sur l'environnement esthétique; Unité de recherches en arts visuels.

Tableau 13.8

Principaux axes de recherche et de création en design dans les universités québécoises

Concordia	*Thèmes et méthodologies*: pratiques sociales et multidimensionnelles du design, histoire du design, design de meubles, pratique et design public et communautaire, sculpture et installations, design d'impression et communication numérique.
Université Laval	*Thèmes et méthodologies*: design graphique et multimédia. (voir également tableau précédent)
UQAC	*Thèmes et méthodologies*: design et culture des peuples autochtones.
UQAH	*Thèmes et méthodologies*: illustration; typographie; image numérique; interactivité; articulation théorie-pratique. *Regroupements de chercheurs et de créateurs*: voir tableau précédent.
UQAM	*Thèmes et méthodologies*: création et mise en forme; articulation de la théorie et de la pratique du design; dimension sociale de la production; nouvelles technologies liées au savoir-faire; collaboration nationale et internationale; promotion et diffusion des disciplines du design; recherches environnementales, ergonomiques, architecturales, urbaines, historiques, etc. *Regroupements de chercheurs et de créateurs*: Collectif en design de l'environnement ; Collectif en design graphique; 3D (laboratoire de design et d'ergonomie), ARCHINFO (laboratoire d'image de synthèses animées orienté vers l'architecture), BRETELLE (laboratoire de recherche en design de l'information), DOCOMOMO (laboratoire de documentation et de protection de l'architecture du mouvement moderne), ESPECE D'ESPACE (laboratoire de « projetation » spatiale), NXI GESTATIO (laboratoire dédié à l'analyse morphologique de systèmes complexes ainsi qu'à l'exploration de l'impact et du potentiel de la nature formelle de l'information numérique dans tous les domaines comportant une composante de conception ou de création), STUDIO CUBE (laboratoire de design architectural), TAO (laboratoire de recherche en typographie et atelier d'expérimentation), VRAIE GRANDEUR (laboratoire d'analyses et d'interventions environnementales en milieux institutionnels et de

	travail).

Tableau 13.9

Principaux axes de recherche et de création en danse dans les universités québécoises

Concordia	*Thèmes et méthodologies*: processus créatif, chorégraphie.
UQAM	*Thèmes et méthodologies*: création et interprétation chorégraphique contemporaine; rythmique et musicalité; technochorégraphie (vidéodanse, infonotation chorégraphique); pratique pédagogique en danse; histoire et analyse critique de la danse; analyse et observation du mouvement dansé; santé du danseur.

Tableau 13.10

Principaux axes de recherche et de création en art dramatique et théâtre dans les universités québécoises

Concordia	*Thèmes et méthodologies*: interprétation théâtrale, design appliqué au théâtre, écriture théâtrale, mise en scène, direction artistique, administration de théâtres, développement humain par l'art dramatique. *Regroupements de chercheurs et de créateurs*: collaborations sous l'égide du Centre national de recherche en diffusion de costumes, du Conseil canadien des arts, du Conseil ontarien des arts, et du CRSH.
Université Laval	*Thèmes et méthodologies*: recherche en théâtre grec antique, allemand, américain, africain, français, québécois, etc.: théâtrologie, textologie, histoire du théâtre, formalisme, sémiologie, théorie du comique, biobibliographie, édition critique et critique génétique, thématique, mythocritique et mythanalyse, comparatisme, analyse dramaturgique, approche pragmatique de la représentation, anthropologie théâtrale, sociologie du théâtre, mise en scène; théâtre parlé et théâtre lyrique, adaptations, scénarisation. *Regroupements de chercheurs et de créateurs*: La dynamique des genres dans la littérature et le théâtre québécois depuis 1980; participation active à la revue *Recherches sémiotiques / Semiotic Inquiry* (publiée conjointement avec des chercheurs d'autres universités regroupés dans l'Association canadienne de sémiotique); Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ).
UQAC	*Thèmes et méthodologies*: recherche-création en théâtre.
UQAM	*Thèmes et méthodologies*: théories et pratique du jeu; mise en scène; scénographie; théâtre pour l'enfance et la jeunesse; histoire et analyse du théâtre; écriture dramatique; pédagogie de l'art dramatique; théâtre de marionettes; recherche et création liées au corps théâtral: corps et voix, corps et espace, corps et formation, corps et jeu; théâtre, éducation et société; recherche et création liées aux nouvelles dramaturgies; liens entre théories et pratique.

Tableau 13.11

Principaux axes de recherche et de création en études cinématographiques et production cinématographique dans les universités québécoises

Concordia	*Thèmes et méthodologies*: histoire du cinéma; esthétique; théories du cinéma (féminisme, marxisme, sémiotique, narratologie, politique des auteurs, etc.); cinéma québécois et canadien; cinéma asiatique; cinéma d'avant-garde; cinéma et anthropologie; cinéma documentaire; études culturelles; cinéma gai et représentation sexuelle; jeu d'acteur; cinéastes; création en cinéma d'animation

	et en cinéma de recherche et d'essai. *Regroupements de chercheurs et de créateurs*: Queer and Here: Studies in Sexuality in Québec and Canadian Cinema and Video; Mikio Naruse and the Japanese Woman's Film; British Film, Stage, and Television Performance; Cinémaginaire: cinéma québécois et révolution tranquille, 1956-1976; Personal Visions: Conversation with Contemporary Filmmakers; l'École héberge actuellement la revue *Recherches sémiotiques / Semiotic Inquiry* de l'Association canadienne de sémiotique.
Université Laval	*Thèmes et méthodologies*: cinéma français et québécois; théories du cinéma; théories de la communication; narratologie; sociocritique; sémiotique; psychanalyse; philosophie; langage; esthétique; réception critique; formalisme; théorie de la lecture; « spectature »; textologie; travaux de création (technique d'écriture de scénario, scénarisation, adaptation, tournage, montage, etc). *Regroupements de chercheurs et de créateurs*: Le scénario au Québec: littérature et cinéma.
Université de Montréal	*Thèmes et méthodologies*: cinéma des premiers temps; montage; narratologie; scénarisation; critique cinématographique; cinéma québécois; cinéma italien; cinéma documentaire; fantastique et utopie; cinéma et littérature; le film sur l'art; théories de la réception; technique audiovisuelle et théorie des médias; nouvelles technologies; médiation audiovisuelle; littérature, cinéma et médias. *Regroupements de chercheurs et de créateurs*: Émergence et développement des pratiques d'écriture scénaristiques au Québec, en France et aux États-Unis entre 1895 et 1929; Le cinéma: l'avènement d'une autre histoire; Le scénario au Québec: littérature et cinéma; L'avènement du montage dans le processus d'institutionnalisation du cinéma; Groupe de recherche sur l'avènement et la formation des institutions cinématographique et scénique; Relecture de l'utopie et de l'anti-utopie après le socialisme réel; Centre de recherche sur l'intermédialité (créé conjointement par le Département d'histoire de l'art et celui de littérature comparée); publication de la revue *Cinémas*; Recyclages culturels : mémoire et répétition; Assemblage et montage dans le cinéma des premiers temps; Présence, fonction et représentation du son dans les scénarios et les films dits muets de 1895 à 1910; Pour une nouvelle rhétorique de l'image : l'exemple comme lieu de la médiation; L'avènement d'un discours de spécification du cinéma dans les périodiques du spectacle au tournant du siècle; Centre virtuel d'expérimentation intermédiatique; Les Européens dans le cinéma américain : traces et figurations.
UQAC	*Thèmes et méthodologies*: cinéma et psychanalyse.
UQAM	*Thèmes et méthodologies*: le Département des communications de l'UQAM emploie deux réalisateurs, l'un se spécialise en cinéma documentaire, l'autre en cinéma de fiction. Le Département emploie aussi un théoricien du cinéma.

Tableau 13.12

Principaux axes de recherche et de création en enseignement des arts dans les universités québécoises

Concordia	*Thèmes et méthodologies*: développement du symbolisme et de la réponse artistique chez l'enfant; développement initial des artistes; histoire de l'enseignement de l'art; enseignement de l'art dans les musées; enseignement de l'art aux adultes; les questions de nature multi- et inter-culturelles; les femmes dans les arts et dans l'enseignement des arts; les arts et l'environnement; l'impact de l'art; le post-modernisme; art-thérapie; thérapie par l'art

	dramatique; musicothérapie; thérapie par la danse et le mouvement à l'intention des personnes présentant des déficiences intellectuelles. *Regroupements de chercheurs et de créateurs*: Centre de développement humain par les arts (centre interdisciplinaire chargé de faire de la recherche sur l'efficacité des thérapies par les arts. Il sert également de site de stage et de recherche).
Université Laval	*Thèmes et méthodologies*: préparation à l'enseignement des arts plastiques du préscolaire au secondaire et à l'enseignement d'une deuxième discipline artistique (art dramatique ou danse).
UQAM	*Thèmes et méthodologies*: pédagogie des arts visuels et médiatiques, modèles et méthodes d'intervention éducative, développement des modes de représentation, histoire et fondements de l'enseignement des arts.
UQTR	*Thèmes et méthodologies*: intégration de la vidéo dans la formation de l'acteur et la scénographie; la fonction symbolique au sein du processus de création plastique; intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement des arts au primaire et au secondaire.

Tableau 13.13

Principaux axes de recherche et de création en histoire de l'art dans les universités québécoises

Concordia	*Thèmes et méthodologies*: l'art occidental depuis le Moyen Age, particulièrement l'art au féminin, l'art et l'ethnicité, l'art canadien du XXe siècle, l'art et le nationalisme, la méthodologie de la discipline et l'historiographie. *Regroupements de chercheurs et de créateurs*: Institut d'études de l'art canadien (organisme à fonction académique et grand public permettant entre autres aux étudiants des cycles supérieurs de participer à des projets de recherche pratique, à des stages en régions périphériques ainsi qu'à des séminaires).
Université Laval	*Thèmes et méthodologies*: architecture des XIXe et XXe siècles; peinture, gravure, sculpture, dessin (XVe au XVIIe siècles); techniques; styles; conditions de travail des artistes; études sur les œuvres et sur les théories et écrits s'y rapportant; art moderne et contemporain; théorie et critique d'art; sémiotique des arts visuels; art contemporain et québécois; arts actuels; architecture de 1700 à nos jours; histoire de l'architecture, de la théorie et de la critique architecturale; architecture du Québec et du Canada, de la France et des États-Unis, de 1700 à nos jours; architecture du Québec et du Canada, 1700-1940; architecture et représentation; architecture et société; art des États-Unis jusqu'à 1945; les artistes de langue française en Amérique du Nord; théorie et historiographie; andragogie de l'histoire de l'art; muséologie; mouvements d'avant-garde (dada, surréalisme, expressionnisme, cubisme, futurisme); la IIIe République et la Première Guerre mondiale: art et politique; art du Québec, des origines à 1925 (peinture, sculpture, mobilier); muséologie des musées d'art québécois. *Regroupements de chercheurs et de créateurs*: Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ); Centre d'études sur les arts et les traditions populaires (CELAT); publication de la revue *Visio*.
Université McGill	*Thèmes et méthodologies*: archéologie classique et égéenne; épigraphie grecque; méthode archéologique et archéométrie; architecture et art gréco-romains; art byzantin; architecture et art médiévaux; architecture post-médiévale; art de la Renaissance; art baroque; art de la fin du XVIIIe au XXe siècle; art canadien; art non occidental; méthodologie; art féministe; philosophie de l'art; histoire de l'imprimerie; vidéo.

	Regroupements de chercheurs et de créateurs: *Gretta Chambers Chair in East Asian Art History* (chaire regroupant le département d'histoire de l'art et celui d'études est-asiatiques).
Université de Montréal	*Thèmes et méthodologies*: cinéma des premiers temps; montage; narratologie; scénarisation; critique cinématographique; cinéma québécois; cinéma italien; cinéma documentaire; fantastique et utopie; cinéma et littérature; le film sur l'art; théories de la réception; technique audiovisuelle et théorie des médias; nouvelles technologies; médiation audiovisuelle; littérature, cinéma et médias. *Regroupements de chercheurs et de créateurs*: l'art symboliste, 1880-1914 : relecture critique; les expositions collectives au Québec, 1970-1990; histoire et mouvement automatiste québécois; pratiques de la manipulation identitaire dans l'art contemporain.
UQAC	*Thèmes et méthodologies*: voir tableaux précédents.
UQAM	*Thèmes et méthodologies*: axes majeurs de recherche: historiographie, sémiologie, sociologie et esthétique. Thèmes: art moderne et contemporain en Europe et en Amérique du Nord avec emphase sur les arts canadiens et québécois; analyse des stratégies d'animation, de diffusion des arts; analyse pluridisciplinaire des pratiques et des discours; étude des institutions artistiques; études sémiologique et sciences cognitives; études des artefacts québécois anciens; étude de l'intervention architecturale dans les milieux urbains québécois; muséologie (recherche et organisation d'exposition). *Regroupements de chercheurs et de créateurs*: sémiologie de la perception; sociologie et sémiologie des institutions québécoises; esthétique des arts actuels au Québec; regroupements interdisciplinaires avec philosophie, études littéraires et communication.

Tableau 13.14

Principaux axes de recherche et de création en muséologie dans les universités québécoises

Université Laval	*Thèmes et méthodologies*: histoire des musées, politiques muséales, collection et langage des expositions, patrimoine et mise en valeur; art et technologie populaire, coutumes, pratiques et croyances: art populaire et iconographie documentaire; religion populaire, patrimoine religieux matériel et immatériel; représentations et comportements; administration des musées et éducation muséale. *Regroupements de chercheurs et de créateurs*: Groupe de recherche-action en muséologie de l'Université Laval (GRAMUL).
Université de Montréal	*Thèmes et méthodologies*: recherche fondamentale et appliquée sur toutes les problématiques relatives aux musées; questions éducatives; épistémologie de l'*in situ*; nouvelles technologies; contrôle des infections bactériologiques des objets muséaux.
UQAM	*Thèmes et méthodologies*: histoire des musées; histoire et théories des expositions; patrimoine: conservation, interprétation, diffusion; musées et éducation; savoir, culture et médiation; nouvelles muséologies; muséologie et nouvelles technologies; muséologie de l'art contemporain.

Tableau 13.15: la recherche-création dans le domaine des arts selon les établissements, 1995-1996 à 1997-1998

Établissements	Publications							Réalisations diffusées										Prix et concours remportés
	Livres	Chapitres de livres	Articles dans RAC	Articles hors RAC	Communications publiées	Catalogues d'exposition, etc.	Rapports de recherche	Expositions	Installations	Performances	Spectacles et chorégraphies	Productions	Présentations	WEB, CD ROM, vidéos	Projets d'art public	Livres d'artistes	Autres réalisations variées	
Bishop's																		
Dept. of Fine Arts	1					2		21										*Artistic Practice Grant (long term)* du CALQ
Dept. of Drama																		
Concordia																		
Dept. of Studio Arts	22	1	30	8	63	17	2	218	13				32	18	3	2		P. du Québec
Dept. of Design Art	3		1	13	9			35	16				10	4				P. «Limited Edition Furniture» ; P. d'excellence «Design d'exposition»
Dept. of Art Education	1	6	16	23	51					1								
...and Art therapy		1	4	3	16		1	7										
Dept. of Art History	7	9	28	7	59	12	9							8			15	6
Dept. of Theatre	9	1	2	1	7	3	8					71						Comodey Monologue Trophy; Dramatic Monologue Trophy; IMTA (1re et 3e places)
Mel Hopp. Sc. of Cinema	7	15	18	3	2	1	4					13					10	P. AQEC-Olivieri; plusieurs P. dans des festivals dont un Emmy Award
Contemporary Dance Dept.					4		2				3		10	3				
Laval																		
École des arts visuels [1]	1 *5	1 *5	9 *5	2 *5	38 *10	1 *5	3 *5	128 *19										Prix d'excellence de la culture Videre
Dép. d'histoire	2	13	23	6	1	4											5	
McGill																		
Dept. of Art History	3	8	8	2	5	10	1											
UdM																		
Dép. d'histoire de l'art	25	40	37	67	25		5										70	Concours R et D de l'IRAC et de l'OAQ: gagnant du GRCAO et premier prix du jury; Prix ICOMOS Canada; Prix AQEC-Olivieri; Prix annuel du Conseil international des musées (ICOM Canada); bourse Killam; etc.
UQAC																		
Dép. des arts et lettres		1	8		2	3	5	45				4				3		
UQAH																		
Module des arts		1	2	2	1	5	2	29										P. d'excellence en enseignement (ass. des Gouverneurs, UQ); mention d'honneur (Galerie Montcalm/Casino de Hull); Biennale internat. d'art miniature (1er prix)

Tableau 13.15 (suite)

UQAM																		
Dép. d'arts plastiques [2]	11	15	10	8	22												165	9
Dép. de design	23	7	3	27	9		17	37										5
Dép. d'histoire de l'art	13	21	94		25	26	12	25									83	Prix Gabrielle-Roy; Prix Gérard-Morisset; Mention d'excellence de l'Association des musées canadiens; Prix Victor-Barbeau; Prix Carrière de la Société des musées québécois; Prix de la Société de musique contemporaine du Québec; etc.
Dép. de théâtre	12	10	32	3	23		5										70	P. de la meilleure production en région; P. du Conseil des Arts; P. du public Loto-Québec; P. Unima-USA; P. Jean-Cléo Godin; P. de l'Académie du théâtre (meilleur décor); P. Gascon-Roux; etc.
Dép. de danse	1	6	12	3	10			3			18			4				CORD Award for outstanding scholarly publication
Dép. des sc. de l'éducation																		
UQAT																		
Module des sc. de l'éducation																	5	
UQTR																		
Module des arts plastiques	4	15	13	7	11	33	3	145	8	1	1		5	8	2	5	1	P. Loto-Québec (estampe); Fondation Sherawater (holographie); Biennale de Nagoya (nouvelles technologies)

Source: représentants universitaires.

RAC: revue avec comité de lecture

[1] *Un nombre variable de professeurs ont répondu aux différentes rubriques. Leur nombre est précédé d'un astérisque pour chaque rubrique. Les données à propos des communications ne font pas la distinction entre celles qui ont été publiées et les autres non publiées.*

[2] *Données partielles (quelques professeurs seulement ont répondu et seules les années 1993-1994 et 1995-1996 sont tenues en compte).*

13.4 Les ateliers d'enseignement et les équipements spécialisés

Au cours des travaux qui ont mené à la rédaction du présent rapport, divers intervenants du milieu universitaire des arts ont fait état à la Commission des exigences particulières de leurs disciplines, particulièrement en ce qui a trait aux ateliers d'enseignement et aux équipements spécialisés. Il va de soi que la formation artistique ne pourrait être dispensée sans les ressources humaines et matérielles nécessaires (techniciens spécialisés, ateliers, laboratoires, salles de spectacle, studios, parc informatique, galeries, locaux spacieux et suffisamment aérés, etc.). En outre, sans un entretien et un financement adéquat des locaux et des équipements, la production artistique des étudiants et, par conséquent, la qualité de leur formation seraient compromises. Ajoutons que, dans toutes ces unités académiques, les activités d'enseignement et de recherche-création sont soutenues par le travail d'équipes de techniciens, sans qui la sécurité et la qualité du travail ne pourraient être assurées.

Chaque établissement possède des locaux adaptés à la formation artistique qui y est dispensée[115]. Ainsi, les départements d'arts plastiques et de design disposent d'ateliers (pour la fabrication d'objets de métal, de bois ou de plastique, ateliers de gravure, de sérigraphie, de fonderie, de métallurgie, etc.) et de laboratoires d'images (laboratoires de photographie, ateliers d'éditique et d'infographie, centres de documentation, etc.). Quant aux unités académiques offrant des programmes de danse, de théâtre et de production cinématographique, elles utilisent des locaux de répétition, de production et des salles de spectacle. En plus de l'équipement dont profite la plupart des établissements, certaines exigences particulières sont également assurées, selon les besoins des universités. C'est le cas de l'UQTR, qui a la particularité de posséder des ateliers de verre. L'UQAC, quant à elle, a récemment fait l'acquisition, pour son propre profit ainsi que pour celui de toute la région, d'un nouveau pavillon des arts, qui comprend une galerie, un studio-théâtre et des ateliers.

Depuis quelques années, de sérieuses ponctions budgétaires ont obligé les universités à maximiser l'utilisation de ces ressources et à les rendre disponibles au plus grand nombre. Ainsi, afin qu'un maximum de personnes puisse utiliser ses ordinateurs, le Département de design de l'Université Concordia a récemment fait agrandir son laboratoire d'informatique, qui sert maintenant à l'ensemble de la Faculté des beaux-arts. L'UQAM a procédé aussi à de tels aménagements. Les aménagements d'horaire témoignent de la volonté des universités de faire leur part afin de réduire, autant que possible, les coûts d'utilisation et de rentabiliser les investissements qu'ils ont consentis.

Or, malgré ces efforts louables, ces équipements et ce personnel qualifié nécessitent des sommes suffisantes. Malgré les dons que les unités académiques ont reçus et malgré les investissements que les établissements ont faits dans ces domaines, les unités se trouvent régulièrement dans l'obligation de remplacer un matériel qui devient vite désuet. C'est particulièrement le cas de l'équipement informatique utilisé en design, en arts médiatiques et en cinéma, mais les autres disciplines et les autres types d'équipement ne sont pas épargnés par cette réalité. Résultat : les unités académiques d'art, en n'ayant pas accès à un équipement de pointe, se trouvent constamment menacées de perdre du terrain et, par conséquent, de dispenser une formation de moindre qualité que certaines écoles ou centres de formation privés. En outre, la désuétude de l'équipement peut également compromettre la sécurité des utilisateurs. Il est primordial qu'au moment de prendre toute décision au sujet du financement des unités académiques d'art, les exigences particulières aux disciplines artistiques soient tenues en compte par les autorités concernées afin que, dans l'avenir, des décisions éclairées soient prises et que des domaines dynamiques ne voient pas leur avenir compromis.

[115] Les quelques exemples qui suivent ne constituent évidemment pas une liste exhaustive.

14. EFFORTS RÉCENTS DE RATIONALISATION ET DE COLLABORATION

Il est brièvement question, dans le chapitre historique, des efforts de rationalisation et de collaborations déployés depuis quelques années dans les universités[116]. De toute évidence, les établissements sont aujourd'hui plus ouverts aux collaborations interuniversitaires qu'auparavant. Cette nouvelle ouverture se traduit aussi par une nouvelle attitude des unités académiques qui offrent des programmes d'arts. Ces départements et ces modules ont introduit, dans les dernières années, des changements de quatre types : la création de programmes multidisciplinaires, la création de programmes conjoints ou interuniversitaires, les échanges de cours et de professeurs, et enfin la création de programmes sur mesure.

14.1 Les programmes multidisciplinaires

Depuis plusieurs années, nombreux sont les établissements qui ont vu dans les programmes multidisciplinaires une façon de former des artistes plus complets en plus d'attirer une nouvelle clientèle et d'épargner des sommes substancielles[117]. C'est pourquoi l'Université Bishop's, dans le cadre de son programme de *Fine Arts Honours*, offre deux concentrations multidisciplinaires : *Concentration in Studio* et *Concentration in Art History*. L'Université Concordia, quant à elle, a créé un *Master in Fine Arts*, un *Master in Fine Arts Individual Program*, un *Ph.D. in Humanities*, un *Ph.D. Individual Programme* et un *Major in Interdisciplinary Studies*. L'Université Laval, de son côté, offre une maîtrise en arts visuels touchant à plusieurs disciplines; l'UQAC offre un baccalauréat interdisciplinaire en arts et une maîtrise en art couvrant également plusieurs disciplines; l'UQAH possède des programmes de certificat et de baccalauréat en arts et design. Dans ses programmes de baccalauréat en arts visuels, de baccalauréat en art dramatique, de baccalauréat en danse, de maîtrise en arts plastiques et de doctorat en études et pratiques des arts, l'UQAM offre aussi une programmation multidisciplinaire. Notons enfin que plusieurs exemples d'axes de recherche artistiques existent dans des unités académiques qui ne se consacrent pas *a priori* aux arts (pensons aux départements de littérature ou de communication).

14.2 Les programmes conjoints ou interuniversitaires

Dans les domaines couverts par le présent rapport, deux exemples de programmes conjoints ou interuniversitaires existent déjà : la maîtrise en muséologie et le doctorat interuniversitaire en histoire de l'art.

La maîtrise en muséologie est un programme conjoint dispensé par l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Montréal à titre de partenaires égaux depuis 1987. Cette formation touche toutes les dimensions du champ et des pratiques muséales. Un tronc commun de quatre séminaires, examinant l'histoire et les grandes fonctions du musée, est complété par une banque de séminaires spécialisés. L'attribution des séminaires fait appel à des compétences communes et complémentaires des deux universités concernées.

Le doctorat interuniversitaire en histoire de l'art offert conjointement par les universités Concordia, Laval, de Montréal et du Québec à Montréal en est à sa troisième année d'existence. Le programme offre des séminaires théoriques et des séminaires de corpus hautement spécialisés. Il a l'avantage de regrouper des professeurs et des étudiants venant de plusieurs universités et de différentes formations.

14.3 Les échanges de cours et de professeurs

Depuis 1996, les départements d'histoire de l'art de l'Université de Montréal et de l'Université McGill sont jumelés[118]. Cet accord a été réalisé afin d'enrichir les programmes offerts par chacun des établissements en remédiant à la difficulté actuelle d'embaucher de nouveaux professeurs, en élargissant le choix de cours, en permettant l'échange de professeurs d'une université à l'autre, en

---

[116] Voir la section 1.1.

[117] Pour plus de détails au sujet de ces programmes, voir le tableau 10.1

[118] Rappelons que l'Université McGill ne participe pas aux activités du doctorat interuniversitaire en histoire de l'art.

évitant des dédoublements de cours, et en profitant autant que possible du bilinguisme montréalais pour exposer l'étudiant à deux traditions d'histoire de l'art (traditions anglo-saxonne et francophone). Travaux et examens sont toutefois rédigés dans la langue maternelle de l'étudiant.

En plus de cette expérience, notons que, de façon plus générale, dans le grand domaine des arts, l'organisation des programmes est différente de celle des autres disciplines. Ainsi, comme on le voit dans le tableau 13.1, les unités académiques qui dispensent une formation artistique s'occupent souvent de nombreuses disciplines artistiques. C'est le cas, par exemple, de l'École des arts visuels de l'Université Laval, du Département d'histoire de l'art de l'Université de Montréal, ainsi que du Module des arts et du Département des arts et lettres de l'UQAC.

14.4 Les programmes sur mesure

Parmi les autres expériences de rationalisation et de collaboration, certains programmes *ad hoc* sont en vigueur dans les universités anglophones. Depuis longtemps, en effet, l'Université Concordia offre, aux deuxième et troisième cycles, des *Individualized programs*. À l'Université McGill, un doctorat *ad hoc* en histoire de l'art est également offert. Par ailleurs, une expérience intéressante est en cours à l'UQAM. Afin de relever le nombre d'inscriptions au deuxième cycle en danse, on projette de créer des programmes courts afin de faciliter l'accès des étudiants aux cycles supérieurs.

15. L'AVENIR ET LA FORMATION UNIVERSITAIRE EN ART

15.1 La continuité des formations collégiale et universitaire en art

La formation dans les disciplines artistiques telles que l'art dramatique, les arts plastiques, le cinéma, la danse ou le design graphique ne repose pas sur des cursus analogues pour chacun des niveaux d'étude.

Si une des orientations de la formation professionnelle et technique au collégial est d'« harmoniser les programmes du secondaire et du collégial afin de faciliter le cheminement scolaire et la poursuite des études »[119], il existe, entre les niveaux secondaire et collégial, des différences notables dans l'enseignement de ces disciplines. L'énoncé de politique éducative de 1997 privilégie au niveau primaire la musique et les arts plastiques plutôt que les autres disciplines. Au premier cycle du secondaire, les arts sont offerts en option parmi « deux des quatre programmes suivants: arts, technologie, langue moderne ou programme local »[120], et on offre des cours pour un total de huit unités durant les deux premières années du secondaire, ce qui équivaut à 200 heures. Par ailleurs, il est possible d'accéder à une spécialisation en arts dès le primaire grâce à des programmes de spécialisation *arts-études* ou de *concentration à vocation particulière*. Cependant, le « nombre d'écoles qui offrent ces programmes de formation spécialisée varie selon les disciplines artistiques »[121]. En art dramatique, aucune école primaire et secondaire n'offre de spécialisation arts-études et seulement cinq écoles secondaires offrent des programmes de concentration à vocation particulière. En danse, « seule l'École Laurier a mis sur pied un projet de spécialisation arts-études, en collaboration avec l'École supérieure de danse du Québec »[122].

La formation professionnelle dans les autres disciplines artistiques s'acquiert aux niveaux supérieurs. Si un des enjeux de la formation professionnelle et technique est l'harmonisation des études entre le secondaire et le collégial, la continuité entre les niveaux collégial et universitaire est également un enjeu de taille. Plusieurs des disciplines artistiques enseignées au collégial sont techniques, d'autres conduisent à l'université, au conservatoire ou à des écoles supérieures.

En arts plastiques, le programme collégial (500.04), révisé en 1999, vise à préparer l'étudiant aux études universitaires.

En art dramatique, il existe deux programmes techniques au collégial : Théâtre professionnel interprétation (561.01) et Théâtre-production (561.07). Le premier est dispensé dans quatre cégeps tandis que trois collèges offrent le programme de production. Deux cégeps (Saint-Hyacinthe et Saint-Laurent) ont également réuni une concentration théâtre dans leur programme préuniversitaire d'arts (500.01). Fait à signaler, le cégep Lionel-Groulx, qui offre les deux programmes techniques cités précédemment, sanctionne aussi des études en théâtre par des attestations d'études collégiales (A.E.C.). Cela permet à un étudiant de suivre des cours pendant plus de trois ans à un même niveau d'études. Les D.E.C. techniques devant, en principe, conduire directement à la pratique professionnelle, ils ne sont pas considérés comme des programmes en lien avec l'université. Les programmes de niveaux collégial et universitaire ainsi que ceux des conservatoires reposent sur le principe qu'ils mènent à l'exercice du métier de comédien ou à la scénographie.

En danse, on a récemment restructuré la formation collégiale. Un programme d'études préuniversitaires a été implanté en 1999 (506.40), ce qui a permis à trois collèges qui offraient déjà des concentrations en danse (Drummondville, Montmorency et Saint-Laurent) de préparer les étudiants à accéder au niveau universitaire. L'objectif du programme est de mener les étudiants à un niveau intermédiaire d'interprétation de la danse contemporaine, ce qui correspond au niveau de maîtrise des habiletés corporelles et artistiques exigées à l'entrée des universités. Pour le programme d'études techniques en danse-interprétation (561.80), implanté aussi en 1999, il est articulé dans le

---

[119] Ministère de l'Éducation, *Arts: portrait de secteur*, , Ministère de l'Éducation du Québec, 1997, p. 25.
[120] Ministère de l'Éducation, *L'école tout un programme*, , Ministère de l'Éducation du Québec, 1997, p. 23.
[121] Ministère de l'Éducation, *Arts...,op. cit.*, p. 87
[122] *Idem.*

cadre des orientations et finalités de la formation technique, sans toutefois que soit précisé le niveau de compétence attendu. Une évaluation des habiletés du candidat est faite au cours d'une audition[123]. À Montréal, ce programme est offert au Cégep du Vieux Montréal en collaboration avec l'École supérieure de danse du Québec (pour le volet danse-ballet) et Les ateliers de danse moderne de Montréal (pour la danse moderne). Le ministère de la Culture et des Communications finance en partie Les ateliers de danse moderne de Montréal (LADMI) ainsi que l'École de danse de Québec. Celle-ci est maintenant autorisée à offrir le D.E.C. technique en danse-interprétation (danse moderne). Une entente entre le Cégep de Sainte-Foy et l'École de danse de Québec est en vigueur depuis plus longtemps.

En design graphique, le D.E.C. préuniversitaire en art (500.01) et les différents programmes techniques qui dispensent des cours de graphisme permettent également aux finissants du collège d'accéder à l'université. Cependant, peu d'efforts d'arrimage ont été tentés jusqu'à maintenant pour harmoniser les deux niveaux de formation et, ainsi, maximiser la qualité de cette formation.

Au niveau universitaire, pour les études cinématographiques et la production cinématographique, le D.E.C. général est demandé alors que pour la production cinématographique, un D.E.C. en art avec certains cours pratiques en atelier sont exigés. On accorde une plus grande importance à une solide formation générale et à des habiletés artistiques plutôt qu'à une formation technique.

À l'automne 1997, le Comité de liaison de l'enseignement supérieur (CLES) a formé un groupe de travail dont le mandat était de se pencher sur la continuité des études techniques et universitaires[124]. Après avoir reconnu que, depuis 1990, 20 % des diplômés du secteur technique s'inscrivent à l'université dans les dix mois qui suivent la fin de leurs études collégiales, le groupe de travail a formulé des objectifs afin de « faciliter le passage aux études universitaires pour les titulaires du diplôme d'études collégiales technique »[125]. Ainsi le groupe de travail s'est penché sur les modalités d'accueil et sur certaines pratiques en cours qui favorisaient l'accès aux études universitaires pour les détenteurs du D.E.C. technique. Bien que la diplomation et le dédoublement aient été reconnus « entre les programmes techniques et les programmes de baccalauréat d'un même domaine »[126], on ne s'est pas vraiment attardé sur les conséquences d'une telle duplication (qui survient en particulier quand les directions de programme recrutent des candidats auprès d'un même groupe très limité en nombre). D'autre part, la réflexion n'a pas porté sur des programmes du domaine artistique et de ses différentes institutions alors que le Rapport Rioux avait tenté une certaine rationalisation, il y a plus de vingt ans, en intégrant les Écoles de Beaux-Arts aux universités.

15.2 Les TIC dans la formation universitaire en art

La matière, l'espace et le temps ont été des dimensions avec lesquelles l'artiste, à toutes les époques, a dû composer pour achever ses diverses réalisations. De Léonard de Vinci aux mouvements futuriste, constructiviste et dadaïste du début du XXe siècle, nous rencontrons cette quête de la connaissance et cette recherche technique pour transcender les limites de la matière.

Cependant, c'est au cours de la deuxième moitié du XXe siècle qu'une interrogation plus soutenue est soulevée sur le rapport de l'art à la technologie et à la science. De nouvelles formes d'art surgissent qui vont modifier la conception de l'objet d'art et conduire à de nouvelles préoccupations esthétiques. L'art cinétique, l'art lumino-cinétique, l'art Pop introduisent la machine et le mouvement comme des matériaux *ready-made* qui contribuent à transformer notre sensibilité face à notre environnement et à l'art. Dorénavant on ne voit plus l'objet d'art comme le fruit d'un processus de métamorphose de la matière, ni comme un pur produit de la conception mais il est devenu l'occasion d'une expérience, si ce n'est d'une expérimentation, pour le spectateur.

---

[123] Ministère de l'Éducation, *Danse: programme d'études préuniversitaires 506.40*, Québec, MEQ, 1999, p. 1

[124] *La continuité des études techniques et universitaires*, document polycopié, rapport déposé au CLES le 6 mars 1998, p. 4

[125] *Ibid.*, p. 15

[126] *Ibid.*, p.14

Car au milieu du XXe siècle, nous serions entrés dans une ère (que des théoriciens ont qualifié de *technoculture*) marquée par l'avènement des techniques de communication et des technologies de l'information. Celles-ci ont non seulement agi sur notre environnement en modifiant la réalité, mais elles ont aussi transformé nos modes de perception et notre sensibilité. De plus, on considère dorénavant ces phénomènes comme une réalité qui influence notre imaginaire. On reconnaît maintenant un art technologique regroupant une grande variété de pratiques, d'approches et de formes d'art, allant de la musique électroacoustique aux installations multimédias, de la robosculpture à l'animation 3D, de la vidéo à l'infographie, des projets d'art cinétique aux performances télématiques. C'est afin de mettre l'accent sur la dimension communicationnelle et sur l'importance du médium plutôt que sur l'instrumentation technique, que l'on a opté pour l'étiquette d'arts médiatiques pour désigner l'ensemble de ces pratiques. Cette tendance s'est implantée chez nous à partir de la décennie 1980, comme en témoignent les nouveaux départements des divers conseils des arts qui ont maintenant une section *d'arts médiatiques*. Le ministère de l'Éducation a emboîté le pas en reconnaissant récemment ce champ en créant un programme technique au collégial: technique d'intégration multimedia.

René Berger, qui avait introduit le néologisme *technoculture* en 1972, réfère à « une rupture à la fois technique, esthétique et épistémologique » du rôle que joue l'ordinateur par rapport à la visualisation et à une nouvelle ordonnance de l'image[127].

Les *arts technologiques* ont marqué la conception artistique des dernières décennies. Entre, la vidéo, l'infographie, la reprographie, l'holographie, et l'image de synthèse, l'artiste d'aujourd'hui oeuvre dans l'espace de l'information. Il ne fait pas de doute que comme notre propre réalité est influencée par l'avènement des technologies, la création s'approprie cette instrumentation récente et qu'une nouvelle praxis en formation se rapproche des dernières découvertes scientifiques. Cependant, le savoir-faire à acquérir est pluriel car l'agir repose sur des apprentissages multiples pluriformes, multimédiatiques.

C'est ainsi que la formation artistique est aux prises avec un enseignement traditionnel dont on doit revoir les objectifs et que l'intégration de l'ordinateur et de ses logiciels exige un perfectionnement et un renouvellement du corps professoral en vue de répondre à ces nouvelles exigences de formation. L'informatique a pénétré le champ de l'art et en a bousculé la typologie des objets et des pratiques. Cet instrument de création ne saurait être contourné maintenant.

Cette nouvelle praxis s'insère dans l'ère des télécommunications et de l'industrie de service qui s'y rattache. Selon le ministère de la Culture et des Communications, cette dernière a connu récemment au Québec un développement spectaculaire « (en moyenne 20 % par année) et elle a permis une croissance soutenue des nouveaux emplois liés à la conception, l'infographie, la scénarisation, l'animation ou encore la programmation spécialisée[128] ».

L'implantation à Québec, dans le quartier Saint-Roch, du Centre national des nouvelles technologies du Québec, en mars 1999, et la Cité du Multimédia de Montréal développée en 1998, vont situer le Québec parmi les pôles actifs de la nouvelle économie du savoir. La communication graphique et le design graphique sont des domaines dans lesquels les universités ont tôt fait de reconnaître la nécessité d'adapter la formation aux nouveaux besoins de la pratique. Les programmes ont été modifiés, au début de la décennie 1990, et des parcs d'appareils informatiques hautement sophistiqués ont été installés pour suivre l'évolution technologique. Toutefois, le progrès technique est tel que les universités éprouvent des difficultés à fournir l'équipement adéquat et à acquérir les logiciels qui ne cessent d'apparaître sur le marché.

En arts visuels, l'effervescence du secteur du multimédia a conduit à la création de programmes, à l'Université Concordia, à l'Université Laval, à l'UQAH et à l'UQAM, dont le but est l'insertion des futurs diplômés dans le monde du multimédia, de l'électronique et du numérique. Cette industrie ne

---

[127] René Berger, « Les arts technologiques à l'aube du XXIe siècle », *Esthétique des arts médiatiques*, ouvrage collectif dirigé par Louise Poissant, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1995, p. 83.

[128] Gouvernement du Québec, site web du ministère de la Culture et des Communications (http://www.mcc.gouv.qc.ca/cominfo/industrie.htm)

cesse de proclamer ses besoins en concepteurs et en créateurs. L'innovation étant considérée comme la dimension motrice de cette nouvelle industrie, l'université est appelée à jouer un rôle dynamique en préparant les créateurs d'images, de maquettes virtuelles, de produits d'un nouveau genre et de formes d'art sur supports numériques.

Les nouvelles technologies ont également fait leur apparition sur scène et au cinéma. Non seulement les techniques de scène sont-elles dorénavant régies par un système électronique complexe, mais la scénographie, elle-même, repose souvent sur une conception assistée par ordinateur qui peut permettre, par exemple, une projection sur scène d'images en trois dimensions. De même, des chorégraphes exploitent depuis peu un logiciel qui facilite la visualisation du mouvement virtuel des danseurs. En cinéma, la numérisation de l'image rend accessible une série d'effets visuels grâce à des filtres et des fonctions numériques. Enfin, depuis quelques années, les techniques numériques ont également fait leur entrée dans le cinéma d'animation.

Compte tenu du renouvellement des approches et des divers débouchés qu'offre l'industrie de l'image, du son et du multimédia, il est urgent que la formation universitaire s'adapte et offre un accès à ces multiples technologies qui participent dorénavant à ce qu'il est convenu de nommer la culture numérique.

16. RECOMMANDATIONS

Le taux de diplomation dans les programmes de baccalauréat en art

Le chapitre 11 fait état du taux de diplomation dans les programmes de premier cycle en art.

En prenant en compte les réserves déjà exprimées par rapport aux données statistiques dans les chapitres prédédents et de la difficulté d'application en raison de la nature même des disciplines artistiques, les chiffres les plus récents colligés par la Direction des affaires universitaires et scientifiques du ministère de l'Éducation indiquent que le taux de diplomation dans la plupart des programmes de baccalauréat en arts n'atteint pas la barre des soixante pour cent (60 %), même en incluant les étudiants qui obtiennent leur diplôme dans une autre discipline. Il faut signaler aussi que la récente intégration des disciplines artistiques dans les universités et leur organisation structurelle, de même que la subdivision des matières en plage horaire, sont autant de facteurs qui se reflètent dans les données et influencent les résultats. On a toutefois noté des variations sensibles du nombre de diplômés d'une discipline à une autre et d'une université à une autre. En effet, le taux de diplomation tourne autour de 60 % en arts visuels et médiatiques et en design, tandis qu'en danse, en art dramatique et en théâtre, en études cinématographiques et en production cinématographique de même qu'en histoire de l'art, le taux se situe en deçà de ce pourcentage. En ce qui a trait au taux de diplomation dans les programmes en enseignement des arts, les données ne sont pas encore disponibles puisque ces programmes ont été implantés en 1998.

Au dire des membres de la sous-commission, la situation décrite plus haut perdure. Parmi les raisons susceptibles d'expliquer ces taux de diplomation plutôt faibles dans les programmes en arts, on doit retenir le rapport complexe qui existe entre le marché du travail en arts, la formation universitaire et le diplôme. Selon les membres de la sous-commission, il importe de reconnaître qu'en ce qui concerne l'accès au marché de l'emploi en arts, la diplomation est parfois d'une portée moins grande que la formation universitaire et disciplinaire acquise en cours de formation ou que les créations artistiques réalisées à l'université. C'est ainsi que dans les domaines du théâtre ou de la production cinématographique, par exemple, les comédiens ou les scénographes, les réalisateurs ou les directeurs photo sont souvent jugés à partir de leur expérience ou de leurs réalisations universitaires plutôt que sur la présentation d'un diplôme. On pourrait avancer le même constat pour plusieurs autres disciplines artistiques. En outre, si, dans certaines disciplines, le diplôme n'est pas un prérequis absolu à l'obtention d'un emploi, la formation acquise à l'université, elle, est devenue indispensable.

De nos jours, dans le monde des arts, le talent seul ne peut suffire. Au contraire, une solide formation théorique et pratique est incontournable. À preuve, tous les artistes professionnels ont une formation artistique. Par ailleurs, il est vrai que dans certains domaines les étudiants trouvent souvent un emploi avant la fin de leurs études, ce qui les empêche d'obtenir leur grade universitaire. À ce titre, l'écart entre le nombre d'étudiants faisant leur entrée au baccalauréat et le nombre de diplômes décernés peut laisser penser que les étudiants, de leur côté, ne considèrent pas le grade de bachelier comme indispensable dans la préparation de leur carrière.

Ajoutons à tout cela le fait que les compressions budgétaires des dernières années ont obligé les départements à diminuer l'encadrement dont bénéficiaient jusqu'alors les étudiants, ce qui a pu en décider plusieurs à abandonner leurs études.

Cela dit, il importe de souligner que le diplôme de premier cycle conserve indéniablement sa pleine valeur dans l'accession au travail des diplômés en design, en études théâtrales, en études cinématographiques, en histoire de l'art, en muséologie et, bien sûr, en enseignement des arts.

Bien que certaines raisons expliquant la faiblesse de la diplomation soient déjà identifiées (voir le chapitre 11), les unités académiques offrant des programmes en art devraient poursuivre l'examen des causes concrètes de l'écart entre demande, offre et admissions, d'une part, et diplomation, d'autre part. Une enquête menée auprès des étudiants ayant abandonné leur programme ou ayant changé d'orientation pourrait être une première initiative utile. Une consultation du personnel enseignant serait d'ailleurs tout aussi pertinente. L'objectif ultime de l'opération est, évidemment, de favoriser la prise de mesures appropriées dans le dessin de voir augmenter le nombre de diplômés. Certaines

initiatives de renforcement de l'encadrement des étudiants, présentées brièvement dans le chapitre 11, devraient être évaluées et bonifiées s'il y a lieu.

La Commission recommande donc :

RECOMMANDATION 1

Que les universités offrant des enseignements dans le domaine des arts procèdent à l'analyse détaillée des causes de la faiblesse du taux de diplomation dans les programmes de baccalauréat et prennent les moyens de corriger la situation. Les universités devraient présenter un rapport à la CREPUQ à l'automne 2000.

La hiérarchisation des disciplines artistiques, l'enseignement des arts et les programmes de formation des maîtres en arts

En 1997, le Groupe de travail sur la réforme des curriculum d'études du primaire et du secondaire, présidé par M. Paul Inchauspé, rappelait la place prépondérante des arts à l'école primaire et secondaire. En même temps, comme on l'a vu dans la section 7.5, le Groupe recommandait que « [...] l'enseignement obligatoire soit principalement centré sur la musique et sur les arts plastiques [...] ».

La réponse du ministère de l'Éducation, contenue dans *L'école, tout un programme*, reprend les vues du Groupe de travail. De fait, on peut lire dans l'énoncé de politique que « [...] l'enseignement des arts continuera d'être obligatoire dès la 1re année [du primaire] et il sera principalement centré sur la musique et sur les arts plastiques. Toutefois, cela ne devrait pas avoir pour effet d'empêcher les écoles qui ont déjà établi une tradition dans l'enseignement de la danse ou de l'art dramatique de la conserver si elles le souhaitent. »

La sous-commission est d'avis que la politique du ministère de l'Éducation favorise une forme de hiérarchisation entre les différentes disciplines artistiques en privilégiant deux disciplines sur quatre. Les membres de la sous-commission ont exprimé plusieurs réserves quant à cette décision. D'abord, parce qu'elle néglige la valeur éducative de l'enseignement de la danse et du théâtre, pourtant reconnue dans les années précédentes[129]. Ensuite, parce qu'elle oublie de considérer que, depuis les années 1980, la formation scolaire dans ces disciplines a été prise en charge par le système d'éducation public après avoir été presque totalement délaissée par le secteur privé. En outre, cette hiérarchisation met en péril la formation de maîtres en danse et en théâtre. En empruntant cette voie, en effet, le ministère de l'Éducation a déjà poussé de nombreux étudiants en formation des maîtres à délaisser la danse. On pourrait prévoir un sort semblable pour les arts dramatiques dans un avenir plus ou moins rapproché. Par conséquent, en négligeant la formation des maîtres en danse et en art dramatique, c'est l'ensemble du système scolaire, collégial et universitaire québécois qui, à moyen et à long terme, se verrait privé de formation d'enseignants en danse et en art dramatique.

En conséquence, la Commission recommande :

---

[129] Voir Conseil supérieur de l'éducation, *L'éducation artistique à l'école: avis au ministre de l'Éducation*, Québec, 1988, p. 9-10. De nombreuses publications soulignent les effets bénéfiques d'une formation en danse et en théâtre dans l'enseignement primaire et secondaire. Voir, entre autres, Fabrice Hervieu, « Le rôle du théâtre dans l'éducation. Cours d'initiation ou épreuve initiatique? », *Monde de l'éducation*, nº 243, décembre 1996, p. 36-39 ; National Committee for Standards in the Arts, *National Standards for Arts Education: Education Reform, Standards, and the Arts (Dance, Music, Theatre, Visual Arts). Summary Statement*, Reston (Virginie), MENC Publications, 1994 ; Australian Education Council, *A Statement on the Arts for Australian Schools: A Joint Project of the States, Territories and the Commonwealth of Australia Initiated by the Australian Education Council*, Carlton (Australie), Curriculum Corporation, 1994.

RECOMMANDATION 2

Que le ministère de l'Éducation renonce à la hiérarchisation des disciplines artistiques introduite dans l'enseignement des arts aux niveaux primaire et secondaire de sorte que l'enseignement de la danse et du théâtre soit reconnu au même titre que l'enseignement de la musique et des arts plastiques.

La formation pratique dans les programmes de baccalauréat en enseignement des arts[130]

En 1998, la réforme de la formation des maîtres a conduit à l'implantation de nouveaux baccalauréats en enseignement des arts. Depuis, l'exigence d'une formation pratique de 700 heures, réparties sur les quatre années de formation, s'avère impossible à mettre en pratique. En effet, d'une part, la présence des disciplines artistiques dans le système scolaire est évidemment beaucoup plus discrète que celle des matières obligatoires au primaire et au secondaire. D'autre part, l'obligation de suivre une formation pratique dans une seconde discipline artistique, exigence à laquelle sont soumis tous les étudiants en enseignement, a pour effet de multiplier le nombre de stages. Pour les années 2001 et 2002, il deviendra donc mathématiquement impossible de placer en stage tous les étudiants, puisque, à cette date, quatre cohortes d'étudiants seront en stage (1998, 1999, 2000 et 2001) et que, durant la même période, la cohorte de 1998 sera en internat. Ajoutons enfin que diverses enquêtes[131] laissent entendre que l'enseignement des arts, aux niveaux primaire et secondaire, est négligé et que les écoles font peu appel à des spécialistes pour initier les élèves à ces disciplines.

La Commission recommande donc :

RECOMMANDATION 3

Que les unités académiques d'art réitèrent l'appel déjà formulé dans la recommandation 10 du rapport de la CUP sur les programmes d'éducation, appel qui préconisait le recours à une étude dénombrant les places de stage par champ d'enseignement que chaque région est en mesure d'offrir dans les années à venir.

La continuité entre les cycles d'études du collégial et de l'université:
le cas des D.E.C. techniques en danse et en théâtre et des programmes de formation universitaire

La question de l'arrimage entre les formations collégiale et universitaire fut également abordée au cours des travaux de la sous-commission. Si l'on peut distinguer facilement un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en techniques de muséologie et un programme de deuxième cycle universitaire en muséologie, la différence entre un D.E.C. en danse ou en théâtre et un baccalauréat dans ces mêmes disciplines n'est pas aussi manifeste. Se pose dès lors la question de la continuité entre les cycles d'études du collégial et de l'université en art dramatique et en danse.

Art dramatique

Dans le système public, la formation supérieure en art dramatique se répartit entre le niveau collégial et le niveau universitaire. En outre, au Conservatoire d'art dramatique du Québec, un programme d'études en jeu théâtral est également offert, à Montréal et à Québec, ainsi qu'un programme de scénographie (à Québec seulement), programmes pour lesquels les étudiants peuvent obtenir une attestation de fin d'études[132]. Au collégial, le programme Théâtre-production (561-A0) a été implanté en 1996. Le D.E.C. en interprétation théâtrale, auquel a été rajouté un programme

---

[130] Voir la section 7.2.

[131] Lors d'un colloque intitulé *Estivale 99: L'enseignement des arts au XXIe siècle*, des études du ministère de l'Éducation du Québec citées par le président de l'Association québécoise des éducatrices et des éducateurs spécialisés en arts plastiques, ont permis de constater le peu de place qu'occupe l'enseignement des arts à l'école ainsi que le peu de spécialistes en arts plastiques à l'emploi des commissions scolaires. Voir François Monière, *Allocution au forum de l'estivale 1999 du département de danse de l'UQAM*, mai 1999.

[132] Ministère de l'Éducation du Québec (Direction générale de la formation professionnelle et technique), *Arts. Portrait de secteur. Les arts de la scène: un secteur artistique, culturel et économique, décembre 1996*, MEQ, 1997, p. 91.

d'attestation d'études collégiales (AEC) (903-96)[133], a été révisé en 1992 et offert pour la première fois en 1995.

À la suite de leur révision, ces programmes ont suivi la voie de la réforme des programmes du collégial qui visait à préciser les objectifs de la formation générale préuniversitaire et ceux de la formation technique. Les programmes de formation technique du collégial comprennent une formation générale, mais ils préparent d'abord et avant tout à l'entrée dans le marché du travail par l'exercice des différents métiers reliés au théâtre depuis l'interprétation jusqu'à la production scénographique et la régie de théâtre.

À l'université, six établissements dispensent un enseignement en art dramatique et en théâtre dont trois (l'Université Concordia, l'UQAC et l'UQAM) offrent des programmes qui conduisent au jeu théâtral et à l'exercice du métier de comédien, en plus des spécialisations en scénographie et en critique théâtrale.

Pour la formation à l'interprétation et au jeu théâtral, plusieurs types d'établissement supérieur dispensent donc un enseignement supérieur en art dramatique[134]. Les conditions d'admission dans les cégeps sont le diplôme d'études secondaires (DES) tandis qu'à l'université et au conservatoire, le D.E.C. est exigé. Cependant, depuis 1995, avec l'ajout de programmes complémentaires conduisant à une attestation d'études collégiales, l'étudiant peut cumuler un nombre d'unités académiques supérieur à celui exigé pour l'obtention du D.E.C.. Ces pratiques tendent ainsi à confondre les niveaux de formation entre le collégial et l'université et à défaire le principe de continuité entre les cycles. De plus, cet état de fait entraîne une concurrence entre les collèges, le Conservatoire et les universités.

Il est à souligner qu'il sera possible à l'étudiant du collégial dans le cadre du nouveau programme du D.E.C. en Arts et Lettres, qui sera implanté dans l'ensemble du réseau collégial à l'automne 2000, de réunir 28 unités dans une même discipline artistique, le rendant ainsi éligible aux programmes universitaires en théâtre.

Danse

Tout au long des années 1980, les systèmes collégial et universitaire ont pris la relève des compagnies de danse qui assumaient jusque-là une bonne part de la formation supérieure dans cette discipline. Les premiers baccalauréats ont été implantés à l'UQAM et à l'Université Concordia en 1979 et 1980. Au collégial, une première concentration en danse est apparue au Cégep de Saint-Laurent, en 1984, dans le cadre du D.E.C. général. Le plus récent changement est survenu en 1999, alors que le MEQ a implanté un D.E.C. préuniversitaire en danse (D.E.C. 506.A0). Cette même année, le MEQ ouvrait à Montréal et à Québec un nouveau programme d'études techniques en Danse-Interprétation (D.E.C. 561.B0). Ce programme offre une spécialisation en danse classique et une autre en danse contemporaine.

Il y a lieu de s'interroger sur la multiplication de programmes de danse de niveau collégial. Le D.E.C. préuniversitaire en danse s'inscrit « dans une véritable continuité avec les programmes d'études universitaires ». Par contre le D.E.C. technique en danse recrute des étudiants de même niveau d'habilités (intermédiaire) que ceux admis dans les programmes universitaires de premier cycle et vise, comme eux, à insérer les diplômés dans le milieu professionnel.

Nous sommes donc, dans une même discipline, en présence de deux niveaux supérieurs de formation dont les exigences à l'admission sont semblables et dont les objectifs de formation sont également comparables. Enfin, si l'on considère le nombre de demandes d'admission, on ne peut que s'interroger sur le nombre considérable de programmes pour un bassin de recrutement aussi faible[135].

Constatant la confusion dans ce qui touche les objectifs de formation entre les niveaux collégial (surtout dans le cas du D.E.C. technique) et universitaire, la Commission recommande:

---

[133] *Ibid.*, p. 96.
[134] *Ibid.*, p. 88.
[135] *Ibid.*, p. 112-114.

RECOMMANDATION 4

Que le ministère de l'Éducation précise les objectifs de formation du niveau collégial en regard du niveau universitaire dans les programmes de danse et de théâtre et assure, par le fait même, la spécificité de chacun de ces niveaux d'études.

Le programme de majeur en arts plastiques offert à l'Université de Montréal

Les programmes de majeur et de mineur de l'Université de Montréal ont été affectés par la baisse générale de la population étudiante dans l'ensemble universitaire québécois depuis 1992.

Les données sur les effectifs étudiants nous révèlent que le mineur, implanté depuis plus longtemps que le majeur, connaît une décroissance des effectifs étudiants depuis 1988. Pour le majeur, la population étudiante fluctue depuis 1994 tout en tendant à décliner.

Malgré la réputation de ses professeurs et leur présence active dans le milieu artistique québécois, canadien et international, le bilan des effectifs étudiants incite à se questionner sur la possibilité de soutenir cette offre de programmes en arts plastiques à l'Université de Montréal.

En janvier 2000, l'Université de Montréal annonçait la suspension des admissions dans le programme de majeur en arts plastiques pour le trimestre d'automne suivant.

Tenant compte la situation, la Commission recommande:

RECOMMANDATION 5

Que la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal poursuive sa réflexion quant au processus de retrait du domaine des arts plastiques.

L'histoire de l'art à l'Université Laval

Depuis le début des années 1960, l'Université Laval est impliquée dans le champ de l'histoire de l'art. Ses enseignements couvrent les grandes périodes de l'histoire du monde occidental, mais elle a surtout privilégié l'étude de l'art ancien du Québec, l'architecture au Québec depuis le XVIIe siècle ainsi que l'art du XXe siècle au Québec, dans les Amériques et en Occident. Cette orientation des programmes de premier et deuxième cycle de Laval en faisait un partenaire privilégié lorsqu'elle s'est jointe au doctorat interuniversitaire en histoire de l'art avec l'Université de Montréal, l'UQAM et l'Université Concordia en 1996 : elle se trouvait à équilibrer le pôle de la formation en histoire de l'art pour l'approche théorique et pour les périodes de l'histoire de l'art au Québec.

Cependant, des événements récents modifiant la composition du corps professoral (retraite, affectation d'un professeur hors de l'université, décès et maladie) ont réduit considérablement le nombre de professeurs disponibles pour l'enseignement et l'encadrement des étudiants en histoire de l'art. Cette situation met en péril la collaboration de l'Université Laval au nouveau doctorat interuniversitaire en histoire de l'art.

La Commission recommande donc ::

RECOMMANDATION 6

Que l'Université Laval se penche sur la question du corps professoral en histoire de l'art et y apporte les solutions nécessaires pour qu'elle demeure active dans ce champ.

La baisse du nombre de nouvelles admissions dans les programmes de deuxième cycle en histoire de l'art

Comme il en a été fait mention à la section 8.2, les programmes de deuxième cycle en histoire de l'art connaissent depuis quelques années des problèmes de recrutement. En effet, le nombre des inscriptions aurait, selon les données de RECU, chuté de 30 % dans ces programmes. Dans les faits, la baisse semble moins grande que ce pourcentage pourrait le laisser croire à première vue. Rappelons en effet que selon nos calculs, la baisse globale d'inscriptions dans les programmes d'histoire de l'art de deuxième cycle serait, en fait, d'environ 15 %, bien que ce pourcentage varie d'un établissement à l'autre.

Certaines des unités académiques touchées par cette chute de clientèle au deuxième cycle n'ont pas hésité à réagir. À l'UQAM, par exemple, le département d'histoire de l'art a pris des mesures afin de renforcer l'encadrement des étudiants en fin de baccalauréat. En outre, à l'Université McGill, des efforts ont également été fournis afin d'améliorer le recrutement. Ainsi, le Département d'histoire de l'art et celui de communication ont été fusionnés; des cours et des professeurs ont été jumelés avec ceux du Département d'histoire de l'art de l'Université de Montréal; l'encadrement des étudiants inscrits au programme d'*Honours* a été renforcé; une maîtrise sans mémoire, devant mener plus rapidement au doctorat que le programme offert jusque-là, a été créée, etc. Il faut également savoir que, dans ce même établissement, un *Fast Track Ph.D.* permet à certains étudiants, jusqu'alors candidats à la maîtrise, de se diriger directement vers le troisième cycle.

La Commission recommande :

RECOMMANDATION 7

Que les unités académiques concernées se penchent, dans un premier temps, sur la question du recrutement au deuxième cycle dans le but de déterminer les raisons précises qui affectent le passage des bacheliers en histoire de l'art vers les programmes de deuxième cycle dans cette même discipline.

Dans un second temps, que ces unités poursuivent leurs efforts afin de freiner la baisse des inscriptions à ces programmes.

Les unités académiques concernées devraient présenter un rapport à la CREPUQ au mois de juin 2000.

Les nouvelles formes d'arts

Tel que vu dans la section 15.2, les nouvelles technologies prennent une part de plus en plus importante dans la formation universitaire en art.

Les technologies sont partout présentes et suscitent de nouvelles approches dans le processus de création. Les pratiques disciplinaires changent à la faveur des progrès technologiques. De nouveaux champs d'investigation apparaissent comme les arts médiatiques qui unissent les technologies de l'information et de la communication avec les problématiques du son et de l'image. De plus, et les représentants à la sous-commission s'entendent à ce propos, l'usage des technologies dans le domaine des arts s'avère un facteur positif et plein de promesses pour l'emploi futur des diplômés.

En contrepartie, il y a toujours peu de professeurs-spécialistes dans le champ des technologies et des arts. Et qui dit technologie suppose des coûts importants pour les logiciels, les ordinateurs, etc. Les unités académiques concernées déploient déjà des efforts afin de maximiser l'utilisation de ces ressources aussi coûteuses qu'indispensables. Ainsi, les ateliers d'informatique et les services des techniciens sont partagés par plusieurs départements.

La Commission recommande :

RECOMMANDATION 8

Que les universités tiennent compte des besoins liés à la réalité du développement des nouveaux médias dans le grand domaine des arts.

CONCLUSION

Depuis avril jusqu'à novembre 1999, la Commission des universités sur les programmes a rencontré, dans le cadre de ses travaux sur le grand domaine des arts, les représentants des unités académiques offrant des programmes en arts visuels et en arts médiatiques; en design; en danse; en art dramatique et en théâtre; en production et en études cinématographiques; en enseignement des arts; en histoire de l'art; ainsi qu'en muséologie. En tout, quatre réunions ont regroupé les représentants de l'ensemble des disciplines, en plus des quelques réunions qui se sont spécialement tenues pour chacune de ces disciplines. Durant ces huit mois, la CUP a pu établir un portrait détaillé du grand domaine des arts dans les universités québécoises. La Commission s'est penchée sur le cas d'un peu plus de 140 mentions de programmes réparties dans 35 unités académiques présentes partout dans le réseau universitaire québécois. De cet examen des programmes universitaires d'art, il est ressorti quelques constatations générales qui semblent s'appliquer à la majorité des unités académiques concernées. Évidemment, l'exercice a aussi permis de dégager des observations plus spécifiques à chaque secteur d'études.

Parmi les constats généraux, notons d'abord que les données rassemblées sur l'ensemble des départements et modules sont, dans bien des cas, difficiles à comparer, puisque les unités sont très différentes les unes des autres. On a souligné, par exemple, que le fonctionnement des départements et modules d'histoire de l'art varie beaucoup d'un établissement à l'autre puisque ces unités regroupent et administrent des programmes différents selon l'université. Ainsi, à l'Université de Montréal, le Département d'histoire de l'art offre des programmes d'arts plastiques, d'études cinématographiques, en plus des programmes d'histoire de l'art. Par contre, dans les autres universités, le département d'histoire de l'art (lorsque l'établissement en possède un) se limite le plus souvent à offrir des programmes dans cette discipline. Cette disparité dans l'organisation interne d'unités, qu'un observateur extérieur considérerait spontanément comme semblables, s'illustre également dans d'autres modules et départements.

En outre, un bon nombre de départements et de modules offrent, à l'intérieur d'un même programme, plusieurs concentrations ou options dans différentes disciplines artistiques. C'est le cas, par exemple, du programme de *Fine Arts Honours* de l'Université Bishop's qui se subdivise en *Concentration in Studio* et en *Concentration in Art History*. Le même genre de subdivision est aussi présente à l'UQAC dans le programme de baccalauréat interdisciplinaire en arts, qui offre des concentrations en peinture et sculpture, en design, en théâtre, en cinéma et vidéo ainsi qu'en théorie et histoire de l'art. L'UQAH, quant à elle, offre, dans son baccalauréat en arts et en design, la possibilité aux étudiants de suivre trois cheminements différents (arts visuels, bande dessinée et design graphique). D'autres exemples ont été évoqués tout au long de la présentation de l'offre de programmes.

Au cours des travaux qui ont mené à la rédaction du présent rapport, il a également été noté que certaines unités académiques, à vocation autre que purement artistique, offrent des programmes dans le grand domaine des arts. C'est notamment le cas à l'Université McGill, où le *Department of English* offre des options en art dramatique et en études cinématographiques[136]. C'est aussi le cas à l'Université Laval, où le Département des littératures dispense une formation en théâtre ainsi qu'en études cinématographiques[137]. Pensons, enfin, au Module d'études littéraires de l'UQAM, qui offre un programme de certificat en scénarisation cinématographique et une concentration en cinéma dans le programme de baccalauréat en communication.

Outre ces considérations d'ordre général, les travaux de la sous-commission ont permis de faire des constats plus spécifiques à chaque discipline. Ainsi, en arts visuels et médiatiques, il est manifeste que la multidisciplinarité est déjà au cœur des programmes. Les travaux ont également permis de constater que le design, quant à lui, est une discipline en plein essor qui, à la suite de développements récents, explore de plus en plus les multiples possibilités des outils informatiques. En danse, il a été noté que le nombre d'étudiants inscrits au premier cycle augmente de manière constante depuis quelques années. Du côté de l'UQAM, au deuxième cycle en danse, on favorise un réaménagement

---

[136] Le cinéma est en fait abordé par l'entremise des études en *cultural studies.*

[137] Depuis peu, on parle plutôt des « arts de la scène et de l'écran ».

qui semble avoir déjà porté fruit puisqu'une augmentation du nombre de nouvelles inscriptions a été enregistrée récemment. En théâtre et en art dramatique, il a été remarqué que le type de formation change beaucoup d'un programme à l'autre. En effet, certains sont plutôt axés sur une formation pratique, tandis que d'autres privilégient une approche plus théorique. Dans le domaine du cinéma, la Commission a distingué l'offre de programme selon qu'on parle d'études cinématographiques ou de production cinématographique. Dans ce secteur, il a été remarqué que la plupart des programmes sont contingentés et qu'ils atteignent leur contingent. En ce qui concerne l'enseignement des arts, le rapport rappelle l'essentiel de la réforme menée par le ministère de l'Éducation et constate que les contingents sont atteints dans une proportion de 78,5 % pour les années 1998-1999 et 1999-2000. On déplore en outre la hiérarchisation introduite dans la formation des maîtres entre les disciplines artistiques. Cette hiérarchisation a eu pour effet de placer la danse et le théâtre dans une situation pour le moins délicate. En histoire de l'art, on a constaté une bonne complémentarité entre les établissements à la lumière des approches privilégiées et des spécialités reconnues. On a également remarqué, toujours en histoire de l'art, une baisse des effectifs étudiants au deuxième cycle, mais les unités concernées auraient déjà réagi en conséquence. Quant à la muséologie, l'Université de Montréal et l'UQAM continue d'offrir un programme conjoint de maîtrise (contingenté), tandis que l'Université Laval offre un diplôme de deuxième cycle (non contingenté).

Au chapitre des recommandations, des sujets de préoccupation très divers ont été abordés. Les questions suivantes ont toutes fait l'objet de recommandations: la "faiblesse" du taux de diplomation dans la plupart des disciplines artistiques; la hiérarchisation des disciplines artistiques dans l'enseignement primaire et secondaire et son impact sur les programmes de formation des maîtres; la formation pratique dans les programmes de baccalauréat en enseignement des arts; la continuité entre les cycles d'études du collégial et de l'université en danse et en théâtre; le programme de majeur en arts plastiques de l'Université de Montréal; la place de l'histoire de l'art à l'Université Laval; la baisse continue de clientèle au deuxième cycle en histoire de l'art; et, enfin, les nouvelles technologies et les arts.

Les recommandations de la Commission favorisent l'étude approfondie des causes de la « faiblesse » du taux de diplomation dans la plupart des programmes d'art; la reconnaissance, dans l'enseignement des arts aux niveaux primaire et secondaire, de la danse et du théâtre au même titre que la musique et les arts plastiques; le dénombrement des places de stages pour chaque champ d'enseignement et dans toutes les régions du Québec; l'éclaircissement des objectifs de formation dans les programmes collégiaux (dans le D.E.C. technique) et universitaires en danse et en théâtre; le retrait de l'Université de Montréal dans le champ des arts plastiques; l'examen de l'état du corps professoral en histoire de l'art à l'Université Laval; l'analyse détaillée des causes de la baisse des inscriptions dans les programmes de maîtrise en histoire de l'art. Pour terminer, la Commission constate l'apparition de nouvelles formes d'arts à la faveur des progrès des outils informatiques et rappelle les besoins nouveaux que cette réalité entraîne pour les universités.

BIBLIOGRAPHIE

AUDET, Marc, *Qu'advient-il des diplômés des universités? Les promotions de 1992 et 1995*, Québec, Les Publications du Québec, 1995 et 1998.

Australian Education Council, *A Statement on the Arts for Australian Schools: A Joint Project of the States, Territories and the Commonwealth of Australia Initiated by the Australian Education Council*, Carlton (Australie), Curriculum Corporation, 1994.

BÉLANGER, Mario, « Trois-Pistoles. Une ruralité qui se transforme », *UQAR-INFO*, 26 octobre 1999, p. 9.

BOURASSA, André G., « Premières modernités (1930-1965) », *Le théâtre au Québec 1825-1980*, Montréal, VLB, 1988.

BRETON, Mahité, « Et ça tourne », *Voir*, n° 23, 10-16 juin 1999, p. 12.

Comité directeur de l'étude sur le secteur du design, *Façonner le Canada de demain grâce au design*, Rapport détaillé, 1996.

Conseil des universités, *Projet de programme de maîtrise en arts visuels de l'Université Laval. Avis à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science (Avis: 91.5)*, Sainte-Foy, Conseil des universités, 1991.

Conseil permanent de la jeunesse, « *Y'a pus d'avenir ici », L'exode des jeunes vers les centres urbains. Avis*, novembre 1997.

Conseil supérieur de l'éducation, *L'éducation artistique à l'école: avis au ministre de l'Éducation*, Québec, 1988.

COUTURE, F. et S. Lemerise, « Insertion sociale de l'École des Beaux-Arts de Montréal », *L'enseignement des arts au Québec*, Montréal, UQAM, 1980.

CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, Montréal, CREPUQ, 1999.

Développement des ressources humaines Canada, *Emploi-Avenir 1997-1998* (http://www.hrdc-drhc.gc.ca/EmploiAvenir/francais/index.html).

Développement des ressources humaines Canada, *Emploi-Avenir Québec* (http://www.qc.hrdc-drhc.gc.ca/emploi-avenir/).

DUFORT, François, « Petit bilan. Quel est l'état de la danse au Québec en cette fin de siècle? », *Ici*, 8-15 juillet 1999, p. 30.

EFLAND, A. , « School Art and its Social Origin », *Studies in Art Education*, vol. 24, n° 3, 1983, p. 149-158.

GAGNON, F.-M., « L'école des arts et métiers de Saint-Joachim : un anachronisme? », *Premiers peintres de la Nouvelle-France*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1976.

GIRALDEAU, Stéphane, *Pratique artistique / Enseignement: La photographie dans les programmes d'arts universitaires*, Mémoire de maîtrise en art plastique, Montréal, UQAM, 1995.

GAUVREAU, Jean-Marie, *Artisans du Québec*, Trois-Rivières, Les éditions du Bien public, 1940.

Groupe de travail sur la réforme du curriculum (présidé par M. Paul Inchauspé), *Réaffirmer l'école*, Québec/Gouvernement du Québec, 1997.

HERVIEU, Fabrice, « Le rôle du théâtre dans l'éducation. Cours d'initiation ou épreuve initiatique? », *Monde de l'éducation*, nº 243, décembre 1996, p. 36-39.

JOLOIS, Jean-Jacques, « Les origines de l'enseignement laïc au Bas-Canada », *École et société au Québec*, Montréal, HMH, 1970.

L'ALLIER, Jean-Paul, *Pour l'évolution de la politique culturelle. Document de travail*, Québec, Mai 1976.

LEMERISE, Suzanne, « L'enseignement des arts: liens avec la technologie postmoderne, 1965-70 », *Cahiers du département d'histoire de l'art de l'Université du Québec à Montréal*, printemps 1988.

MARCHAND, Valerie, « College Forays », *Time*, Canadian Edition, 15 novembre 1999, vol. 154, nº 20, p. 58-59.

Ministère de la Culture et des Communications du Québec (http://www.mcc.gouv.qc.ca/cominfo/industrie.htm).

Ministère de l'enseignement supérieur et de la science, *Avis du comité des programmes concernant le projet de programme de doctorat en études et pratiques des arts de l'Université du Québec (UQAM) (Avis 96.4)*, 16 février 1996.

Ministère de l'Éducation du Québec, *L'École, tout un programme*, Québec/Gouvernement du Québec, 1997.

Ministère de l'Éducation du Québec (Direction générale de la formation professionnelle et technique), *Arts. Portrait de secteur. Les arts de la scène : un secteur artistique, culturel et économique, décembre 1996*, MEQ, 1997.

MORISSET, Gérard, *La peinture traditionnelle au Canada français*, Ottawa, Le Cercle du livre de France, 1960.

National Committee for Standards in the Arts, *National Standards for Arts Education: Education Reform, Standards, and the Arts (Dance, Music, Theatre, Visual Arts). Summary Statement*, Reston (Virginie), MENC Publications, 1994.

NOPPEN, Luc, « Biographie sommaire de François Baillargé », *François Baillargé et son œuvre (1759-1830)*, Québec, Musée du Québec, 1976.

OUELLET, Fernand, « L'enseignement primaire responsabilité des églises ou des états (1801-1836) », *École et société au Québec*, Montréal, HMH, 1970.

PARENT, Alphonse-Marie, *Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec* [Rapport Parent], Tome III (Les programmes d'études), 1964.

POISSANT, Louise, *Esthétique des arts médiatiques*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1995.

POPPER, Frank, *L'art à l'âge électronique*, Paris, F. Hazan, 1993.

RIOUX, Marcel et al., *Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec*, vol. 1, tome 1, l'Éditeur officiel du Québec, 1968.

RONDEAU, Michel, « Tout un ménage à la faculté des lettres », *La Tribune*, 24 janvier 1998.

RONDEAU, Michel, « Le projet suscite de la grogne », *La Tribune*, 24 janvier 1998.

SÉNÉCAL, Irène, *L'éducation artistique*, préface de Louise Letocha et introduction de Suzanne Lemerise, Montréal, Musée d'art contemporain, 1976, coll.: « Document/Arts ».

TEMBECK, Iro, « Entre le visuel et le théâtral: naissance d'une danse contemporaine québécoise », *Les arts et les années 60*, sous la direction de Francine Couture, Montréal, Triptyque, 1991.

TEMBECK, Iro, *Danser à Montréal. Germination d'une histoire chorégraphique*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1991.

Université Laval (Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels), *Plate-forme Création multimédia*, Version 0,3, [s. d.], p. 12.

UQAR, *Mémoire présenté aux Commissions sur l'avenir politique du Québec*, Rimouski, 23 février 1995.

UQAR, *Un partenaire majeur du développement régional menacé : l'UQAR en péril*, Rimouski, 23 février 1995.

UQ, *Rapport sur les universités en région*, Université du Québec, 24 septembre 1996.

VALLERAND, N., *Rapport sur le secteur des arts présenté à la commission des études de l'Université du Québec à Montréal par l'observateur délégué*, Montréal, UQAM, 1973.

VILLENEUVE, Mario, « Programmes universitaires en cinéma au Québec », *Séquences*, n° 186 (septembre-octobre 1996), p. 12-19.

Annexe A: composition de la Commission des universités sur les programmes (CUP)

Gervais, Michel	Président
Bachand, Jacques	Directeur des études 1er cycle, Université du Québec
Brousseau, Diane	Agente de secrétariat, Université Laval
Cournoyer, Alain	Étudiant au doctorat en génie physique, École Polytechnique
de Takacsy, Nick	Vice-principal adjoint à l'enseignenent, Université McGill
Deveault, Roger	Adjoint au directeur des études de l'er cycle, Faculté d'administration, Université de Sherbrooke
Gendreau, Louis	Directeur des programmes d'enseignement et de recherche, Direction de l'enseignement et de la recherche universitaires Ministère de l'Éducation du Québec
Godbout, Claude	Vice-recteur aux affaires académiques et étudiantes, Université Laval
Habib, Henri	Professeur, Département des sciences politiques, Université Concordia
Harvey, Michel	Ingénieur, M.Sc., Président, ISOCO Construction inc., Chicoutimi
Johnston, Sam	Étudiante au baccalauréat, Université McGill
Laforest, Mario	Doyen, Faculté d'Éducation, Université de Sherbrooke
Lamoureux, André	Chargé de cours, Département des relations industrielles, Faculté d'Éducation permanente et Polytechnique, Université de Montréal
Montplaisir, Serge	Professeur, Département de microbiologie et d'immunologie, Université de Montréal
Poissant, Louise	Professeure, Département d'arts plastiques, Université du Québec à Montréal
Raymond, Louis	Professeur, Département des sciences de la gestion et de l'économie, Université du Québec à Trois-Rivières
Séguin, René	Étudiant au certificat en gestion du marketing, École des Hautes Études Commerciales

Secrétariat permanent

Dusseault-Letocha, Louise	Secrétaire générale
Carreau, Isabelle	Chargée de recherche
Drolet, Réjean	Chargé de recherche
Dussault, Edmond-Louis	Chargé de recherche
Lacombe, Alain	Chargé de recherche
Marchand, Nicolas	Chargé de recherche
Robichaud, François	Chargé de recherche

Annexe B : membres de la sous-commission

Belisle, Jean	Professeur au Département d'histoire de l'art Université Concordia
Benazon, Ophra	Chargée de cours Université Bishop's
Boudreault, Diane	Responsable du certificat d'arts visuels Université de Sherbrooke
Chamberland, Roger	Directeur du Département des littératures Université Laval
Cousineau-Levine, Penny	Directrice du Département des beaux-arts Université Concordia
Doran, Marie-Andrée	Directrice adjointe de l'École des arts visuels Université Laval
Dusseault-Letocha, Louise	Secrétaire générale CUP
Gaudreault, André	Responsable du secteur des études cinématographiques Université de Montréal
Hardenne, Jean-Pierre	Directeur du Département de design Université du Québec à Montréal
Lajeunesse, Marcel	Vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences Université de Montréal
Langshaw, P. K.	Faculté des beaux-arts Université Concordia
Laporte, Michel	Directeur du Département de théâtre Université du Québec à Montréal
Lavoie, Raymond	Professeur au Département d'arts plastiques Université du Québec à Montréal
Lefebvre, Martin	Professeur à l'École de cinéma Mel Hoppenheim Université Concordia
Marois, Jean	Membre externe
Mercier, Louise	Professeure au Département d'éducation Université du Québec à Hull
Moore, Elliott	Directeur des programmes en histoire de l'art Université Laval

Naubert Riser, Constance	Directrice du Département d'histoire de l'art Université de Montréal
Neilson, Patrick	Professeur au Département d'anglais Université McGill
Panet-Raymond, Silvy	Directrice du Département de danse contemporaine Université Concordia
Paquin, Nycole	Professeure au Département d'histoire de l'art Université du Québec à Montréal
Pinard, Sylvie	Directrice du Département de danse Université du Québec à Montréal
Poissant, Louise	Membre de la CUP Présidente de la sous-commission
Ross, Christine	Professeure au Département d'histoire de l'art Université McGill
Trépanier, Josette	Professeure au Module des arts plastiques Université du Québec à Trois-Rivières
Villeneuve, Rodrigue	Professeur au Département des arts et lettres Université du Québec à Chicoutimi
Lacombe, Alain	Chargé de recherche

Annexe C: liste des programmes recensés par la sous-commission sur les arts visuels, les arts médiatiques, le design, la danse, l'art dramatique et le théâtre, les études cinématographique et la production cinématographique, l'enseignement des arts, l'histoire de l'art et la muséologie, automne 1997[138]

La présente annexe dresse la liste des programmes offerts dans les universités québécoises en arts visuels, en arts médiatiques, en design, en enseignement des arts, en histoire de l'art, en art dramatique et en théâtre, en études cinématographique et en production cinématographique, en danse et en muséologie à l'automne 1997.

Les changements qui ont eu lieu dans l'offre de programmes depuis l'automne 1997 sont signalés en caractères italiques. L'astérisque (*) indique la suspension des admissions dans le programme visé ou l'abolition du programme. Le double astérisque (**) marque la création du programme. Le trimestre et l'année de la suspension, de l'abolition ou de la création du programme suivent le ou les astérisques.

Le nombre de crédits requis pour compléter le programme est indiqué entre parenthèses. L'unité académique responsable est spécifiée en gras à la suite de l'établissement universitaire. Tout grade autre que celui de bachelier ès arts (B.A.) ou de maître ès arts (M.A.) est également désigné à la suite de la mention du programme. Finalement, dans le cas d'un programme où les cheminements, concentrations ou axes de recherche touchent à plusieurs disciplines, ceux-ci sont mentionnés.

Arts visuels et arts médiatiques

Université Bishop's - Department of Fine Arts

Fine Arts Minor (24 crédits)
Certificate in Fine Arts (30 crédits)
Certificate in Studio Arts (30 crédits)
Fine Arts Major (42 crédits)
Fine Arts Honours - Concentration in Studio (60 crédits)

Université Concordia - Department of Studio Arts

Minor in Women and the Fine Arts (24 crédits)
Minor in Photography (30 crédits)
Minor in Printmedia (30 crédits)
Major in Studio Art (60 crédits) B.F.A.
Major in Interdisciplinary Studies (60 crédits) B.F.A.
Major in Painting and Drawing (60 crédits) B.F.A.
Major in Sculpture (60 crédits) B.F.A.
Major in Ceramics (60 crédits) B.F.A.
Major in Fibres (60 crédits) B.F.A.
Major in Photography (60 crédits) B.F.A.
Major in Printmedia (60 crédits) B.F.A.
Master in Fine Arts (Studio Art) - Concentration in Open Media, Painting, Photography, Printmedia, Sculpture, Ceramics and Fibres (60 crédits) M.F.A.

- The School of Graduate Studies

Ph.D. in Humanities (90 crédits)

Université Laval - École des arts visuels

Mineure ou certificat en arts plastiques (30 crédits)
Baccalauréat en arts plastiques (90 crédits) B.A.V.
Maîtrise en arts visuels - axes de recherche-création (45 crédits)

[138] *Sources* : RECU (MEQ); annuaires des universités; représentants des universités à la sous-commission.

Université de Montréal - Département d'histoire de l'art
Mineur en arts plastiques (30 crédits)
Majeur en arts plastiques*[A-2000] (60 crédits)

Université de Sherbrooke - Département des lettres et communications
Certificat d'arts visuels (30 crédits)

UQAC - Module des arts
Certificat en arts visuels (30 crédits)
Baccalauréat interdisciplinaire en arts - concentrations peinture et sculpture (90 crédits)
- Département des arts et lettres
Maîtrise en art - recherche-création en arts plastiques (45 crédits) [139]

UQAH - Module des arts
Certificat en arts et en design - cheminements arts visuels et *bande dessinée***[A-1999] (30 crédits)
Baccalauréat en arts et en design - cheminements arts visuels et *bande dessinée***[A-1999] (90 crédits)

UQAM - Département d'arts plastiques
Certificat en arts plastiques (30 crédits)
Certificat en peinture (30 crédits)
Certificat en sculpture (30 crédits)
Certificat en arts d'impression (30 crédits)
Baccalauréat en arts visuels - concentration création (90 crédits)
Maîtrise en arts plastiques - concentration création (45 crédits) [140]
Ph.D. en études et pratiques des arts (90 crédits) [141]

UQAR
Programme court de premier cycle en arts visuels (15 crédits)

UQAT - Module des sciences de l'éducation
Programme court de premier cycle en introduction à la lecture de l'œuvre d'art (12 crédits)
Certificat en arts plastiques (30 crédits)
Baccalauréat avec majeure interdisciplinaire en création visuelle (90 crédits)

UQTR - Module des arts plastiques
Certificat en arts plastiques (30 crédits)
Baccalauréat en arts plastiques (90 crédits)

Design

Université Concordia - Department of Design Art
Major in Design Art (72 crédits) B.F.A.
- Faculty of Fine Arts
Minor in Digital Image / Sound and the Fine Arts (30 crédits)
Major in Digital Image / Sound and the Fine Arts (45 crédits)

Université Laval - École des arts visuels
Baccalauréat en communication graphique (90 crédits) B.A.V.
*Maîtrise sur mesure en design graphique et multimédia***[A-1999] (45 crédits)*
Maîtrise en arts visuels - axes de recherche-création (45 crédits)

---

[139] Ce programme est offert en extension par l'UQAM. Depuis la session A-1998, l'UQAC gère seule le programme.
[140] Depuis la session A-1999, ce programme s'intitule maîtrise en arts visuels et médiatiques.
[141] Programme offert conjointement par les départements d'arts plastiques, de design, d'histoire de l'art, de théâtre, de danse et de musique.

UQAC - Module des arts
Baccalauréat interdisciplinaire en arts - concentration design (90 crédits)
- Département des arts et lettres
Maîtrise en art - recherche-création en design (45 crédits) [2]

UQAH - Module des arts
Certificat en arts et en design - cheminement design graphique (30 crédits)
Baccalauréat en arts et en design - cheminement design graphique (90 crédits)

UQAM - Département de design
Baccalauréat en design graphique (90 crédits)
- École de gestion et de design de la mode
Baccalauréat en gestion et design de la mode (96 crédits) [142]

Danse

Université Concordia - Contemporary Dance Department
Major in Contemporary Dance (60 crédits) B.F.A.

UQAM - Département de danse
Baccalauréat en danse - concentration pratiques artistiques (98 crédits)
Maîtrise en danse (45 crédits)
Ph.D. en études et pratiques des arts (90 crédits) [4]

Art Dramatique et théâtre

Université Bishop's - Department of Drama
Minor in Drama (24 crédits)
Major in Drama (48 crédits)
Honours in Drama (60 à 66 crédits)

Université Concordia - Department of Theatre
Minor in Theatre (24 crédits)
Major in Theatre (48 crédits) B.F.A.
*Major in Playwriting*** [A-1998] *(48 crédits) B.F.A.*
Specialization in Drama For Human Development (60 crédits) B.F.A.
Specialization in Design for the Theatre (60 crédits) B.F.A.
Specialization in Theatre Performance (60 crédits) B.F.A.

Université Laval - Département des littératures
Mineure ou certificat en théâtre (30 crédits)
Majeure ou diplôme en théâtre (60 crédits)
Maîtrise en littérature québécoise - axe de recherche en théâtre (45 crédits) [143]
Maîtrise en littérature française - axe de recherche en théâtre (45 crédits) [6]
Ph.D. en littérature québécoise - axe de recherche en théâtre (90 crédits) [6]
Ph.D. en littérature française - axe de recherche en théâtre (90 crédits) [6]

---

[142] Seule la concentration design et stylisme de mode est prise en compte par la sous-commission. Les concentrations commercialisation de la mode et gestion industrielle de la mode sont traitées dans la sous-commission sur les programmes en sciences de l'administration, relations industrielles et sciences économiques.

[143] Les programmes de maîtrise et de doctorat en littérature québécoise de même que les programmes de maîtrise et de doctorat en littérature française ont changé de titre en 1999. On trouve donc maintenant les programmes suivants : maîtrise et doctorat en littératures française et québécoise et maîtrise et doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran.

Université McGill - Department of English
*Minor in English - Option Drama and Theatre***[A-1998] *(18 crédits)*
Joint Honours in English - Option Drama and Theatre (36 crédits)
Major in English - Option Drama and Theatre (36 crédits)
Honours in English - Option Drama and Theatre (60 crédits)

UQAC - Module des arts
Certificat en théâtre (30 crédits)
Baccalauréat interdisciplinaire en arts - concentration théâtre (90 crédits)
- Département des arts et lettres
Maîtrise en art - recherche-création en théâtre (45 crédits)[2]

UQAM - Département de théâtre
Baccalauréat en art dramatique - concentrations jeu, scénographie, critique et dramaturgie (90 crédits)
Maîtrise en art dramatique (45 crédits)
Ph.D. en études et pratiques des arts (90 crédits) [4]

Études cinématographiques et production cinématographique

Université Concordia - Mel Hoppenheim School of Cinema
Minor in Film Studies (24 crédits)
Minor in Cinema (30 crédits)
Minor in Film Animation (30 crédits) B.F.A.
Major in Film Production (48 crédits) B.F.A.
Major in Film Studies (48 crédits) B.F.A.
Major in Film Animation (54 crédits) B.F.A.
Specialization in Film Production (66 crédits) B.F.A.
Specialization in Film Studies (66 crédits) B.F.A.
*Master in Film Studies***[A-1998] *(45 crédits)*
Master in Fine Arts (Studio Arts) - Concentration in Film Production (60 crédits)
- The School of Graduate Studies
Ph.D. in Humanities (90 crédits)

Université Laval - Département des littératures
Mineure ou certificat en études cinématographiques (30 crédits)
Maîtrise en littérature québécoise - axe de recherche en études cinématographiques (45 crédits)[6]
Maîtrise en littérature française - axe de recherche en études cinématographiques (45 crédits)[6]
Ph.D. en littérature québécoise - axe de recherche en cinéma (90 crédits)[6]
Ph.D. en littérature française - axe de recherche en cinéma (90 crédits)[6]

Université McGill - Department of English
*Minor in English - Option Cultural Studies***[A-1998] *(18 crédits)*
Joint Honours in English - Option Cultural Studies (36 crédits)
Major in English - Option Cultural Studies (36 crédits)
Honours in English - Option Cultural Studies (60 crédits)

Université de Montréal - Département d'histoire de l'art
Mineur en études cinématographiques (30 crédits)
Majeur en études cinématographiques (60 crédits)
Maîtrise en études cinématographiques (45 crédits)
- Département de littérature comparée
Ph.D. (littérature) - *option littérature et cinéma***[A-1999] *(90 crédits)*
- Départements d'histoire de l'art et de littérature comparée
*Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en études cinématographiques et littérature comparée***[A-1999] *(90 crédits)*

UQAC - Module des arts
Certificat en cinéma et vidéo (30 crédits)
Baccalauréat interdisciplinaire en arts - concentration cinéma et vidéo (90 crédits)
- Département des arts et lettres
Maîtrise en art - recherche-création en cinéma (45 crédits)[2]

UQAM - Département d'études littéraires
Certificat en scénarisation cinématographique (30 crédits)
- Département des communications
Baccalauréat en communication - concentration cinéma (90 crédits)

UQAR - Module des lettres
Programme court de premier cycle en scénarisation (15 crédits)

Enseignement des arts

Les programmes suivis d'un point (•) ne conduisent pas à un permis ou à un brevet d'enseignement.

Université Concordia - Department of Art Education and Art Therapy
Major in Art Education•[A-1998] (66 crédits) B.F.A*
*Major in Art Education•**[A-1998] (90 crédits) B.F.A*
Specialization in Art Education[A-1998] (90 crédits) B.F.A*
*Specialization in Art Education**[A-1998] (120 crédits) B.F.A.*
Diploma in Art Education[A-2001] (30 crédits)*
Master in Arts (Art Education)• (45 crédits)
Master in Arts (Art Therapy)• (60 crédits)
Ph.D. in Art Education• (90 crédits)

Université Laval - École des arts visuels
Baccalauréat en enseignement des arts plastiques[A-1997] (90 crédits)*
*Baccalauréat en enseignement des arts plastiques**[A-1998] (120 crédits)*

UQAC - Module des arts
Certificat en enseignement des arts (30 crédits)
Baccalauréat d'enseignement en arts[A-1998] (90 crédits)*
*Baccalauréat en enseignement des arts**[A-1998] (120 crédits)*
- Département des arts et lettres
Maîtrise en art - concentration enseignement et transmission• (45 crédits)[2]

UQAH - Module des sciences de l'éducation
*Baccalauréat en enseignement des arts**[A-1998] (120 crédits)*

UQAM
Ph.D. en études et pratiques des arts (90 crédits)[4]
- Département d'arts visuels
Baccalauréat en arts visuels - cheminement enseignement[A-1998] (90 crédits)*
*Baccalauréat en arts visuels - concentration enseignement**[A-1998] (120 crédits)*
*Diplôme d'études supérieures en enseignement des arts visuels et médiatiques•**[A-1999] (30 crédits)*
Maîtrise en arts plastiques - concentration éducation• (45 crédits)[3]
- Département de théâtre
Baccalauréat en art dramatique - cheminement enseignement[A-1998] (90 crédits)*
*Baccalauréat en art dramatique - concentration enseignement**[A-1998] (120 crédits)*
- Département de danse
Baccalauréat en danse - cheminement enseignement[A-1998] (90 crédits)*
*Baccalauréat en danse - concentration enseignement**[A-1998] (120 crédits)*

UQTR - Module des arts plastiques
Baccalauréat d'enseignement en arts plastiques[A-1998] (90 crédits)*
Baccalauréat en enseignement des arts (arts plastiques, art dramatique)[A-1998] (120 crédits)**

Histoire de l'art

Université Bishop's - Department of Fine Arts
Fine Arts Honours - Concentration in Art History (42 crédits)

Université Concordia - Department of Art History
Minor in Art History (30 crédits)
Minor in Art History and Studio Art (30 crédits)
Major in Art History and Studio Art (60 crédits) B.F.A.
Major in Art History (66 crédits) B.F.A.
Master in Arts (Art History) (45 crédits)
Ph.D. in Art History (90 crédits)[144]

Université Laval - Département d'histoire
Mineure ou certificat en histoire de l'art (30 crédits)
Majeure ou diplôme en histoire de l'art (60 crédits)
Baccalauréat en histoire de l'art (90 crédits)
Maîtrise en histoire de l'art (48 crédits)
Ph.D. interuniversitaire en histoire de l'art (90 crédits)[7]

Université McGill - Department of Art History and Communication Studies
Minor in Art History (24 crédits)
Major in Art History (42 crédits)
Honours in Art History (60 crédits)
Master in Arts (Art History) (48 crédits)
Ph.D. in Art History (90 crédits)

Université de Montréal - Département d'histoire de l'art
Mineur en histoire de l'art (30 crédits)
Majeur en histoire de l'art (60 crédits)
Baccalauréat spécialisé en histoire de l'art (90 crédits)
Baccalauréat en lettres et sciences humaines[A-1999] (90 crédits)*[145]
Maîtrise en histoire de l'art (45 crédits)
Ph.D. en histoire de l'art (90 crédits)[7]

Université de Sherbrooke - Département des lettres et communications
Microprogramme de premier cycle d'histoire des arts visuels (12 crédits)

UQAC - Module des arts
Certificat en théorie et histoire de l'art (30 crédits)
Baccalauréat interdisciplinaire en arts - concentration théorie et histoire de l'art (90 crédits)

UQAM - Département d'histoire de l'art
Baccalauréat en histoire de l'art (90 crédits)
Maîtrise en études des arts (45 crédits)
Ph.D. en histoire de l'art (90 crédits)[7]
Ph.D. en études et pratiques des arts (90 crédits)[4]

---

[144] Programme offert conjointement par les universités Concordia, Laval, de Montréal et du Québec à Montréal.
[145] Cinq disciplines de base sont offertes dont histoire de l'art.

Muséologie

Université Laval - Département d'histoire
Diplôme de deuxième cycle en muséologie (30 crédits)

Université de Montréal - Faculté des études supérieures
Maîtrise en muséologie (45 crédits)[146]

UQAM - Départements d'histoire de l'art, des communications et des sciences de l'éducation
Maîtrise en muséologie (45 crédits)[9]

[146] Programme conjoint entre l'Université de Montréal et l'UQAM.

Annexe D: données sur le certificat ou la mineure en arts visuels et en arts médiatiques selon les universités, 1986-1998

Inscriptions totales (automne)

	Bishop's	Conc.	Laval	UdM	Sherb.	UQAC	UQAH[1]	UQAM	UQAR[2]	UQAT	UQTR	Total
1986	3	36	108	53	97	48		498		3	66	**912**
1987	1	59	94	59	121	93		524		0	108	**1059**
1988	5	59	94	68	113	107		609		31	57	**1143**
1989	5	67	77	65	101	95		515		47	59	**1031**
1990	10	69	52	57	76	52		584		41	38	**979**
1991	10	67	57	61	83	18		616		40	16	**968**
1992	13	62	88	64	65	15		653		66	81	**1107**
1993	16	55	80	56	86	13		717		51	104	**1178**
1994	29	60	83	42	58	8		590	4	57	105	**1036**
1995	16	59	62	28	59	7		638	14	47	88	**1018**
1996	21	72	84	37	66	3		524	11	33	59	**910**
1997	17	76	85	27	54	5		437	8	9	56	**774**
1998	20	71	96	19	47	5		374	1	31	36	**700**

Nouvelles inscriptions (automne)

	Bishop's	Conc.	Laval	UdM	Sherb.	UQAC	UQAH[1]	UQAM	UQAR[2]	UQAT	UQTR	Total
1991	0	30	30	34	33	10		157		0	4	**298**
1992	2	29	44	33	30	2		238		51	67	**496**
1993	2	22	48	28	48	1		281		23	43	**496**
1994	6	29	36	18	20	2		150	4	22	16	**303**
1995	0	23	37	9	27	1		190	4	3	20	**314**
1996	1	30	48	29	41	1		135	2	1	6	**294**
1997	1	19	44	16	22	5		190		2	30	**329**
1998	4	27	53	15	21	4		122		1	10	**257**

Diplômes décernés[3]

	Bishop's	Conc.	Laval	UdM	Sherb.	UQAC	UQAH[1]	UQAM	UQAR[2]	UQAT	UQTR	Total
1990	0 {3}	{11}	35 {2}	21 {1}	14	23 {5}		87 {21}		0	14	**194 {43}**
1991	0 {4}	{3}	19 {11}	14 {3}	11	21 {1}		99 {14}		0	13	**177 {36}**
1992	0 {5}	{9}	16 {7}	14 {5}	21	3 {2}		148 {15}		19	3	**224 {43}**
1993	1 {3}	{7}	29 {4}	23 {4}	18	1 {2}		164 {16}		14 {1}	4	**254 {37}**
1994	0 {6}	{7}	34 {3}	11	27	10		164 {20}		0	7 {1}	**253 {37}**
1995	2 {6}	{7}	38 {7}	10 {1}	29	2		129 {7}	1 {1}	0	15	**226 {29}**
1996	2 {6}	{4}	26 {2}	5 {2}	16	3		163 {17}	1	6	28	**250 {31}**
1997	2 {3}	{7}	43 {3}	23 {13}	10	1 {1}		180 {21}	2	18	15 {1}	**294 {49}**
1998	{5}	{11}	30 {5}	7 {4}	18			105 {4}	7	{1}	12	**179 {30}**
sous-total:	7 {41}	{66}	270 {44}	128 {33}	164	64 {11}		1239 {135}	11 {1}	57 {2}	111 {2}	**2051 {335}**

Source : RECU (MEQ)

[1] *Voir l'annexe T.*

[2] *Entre 1994 et 1996, l'UQAR offrait un certificat en arts visuels. À partir de la session A-1997, ce programme a été transformé en un programme court.*

[3] *Lorsque RECU comptabilise les diplômés du certificat ou de la mineure dans le bac d'attache, les chiffres apparaissent entre crochets.*

Annexe E: données sur la majeure et le baccalauréat en arts visuels et en arts médiatiques selon les universités, 1986-1998

Inscriptions totales (automne)

	Bishop's	Conc.	Laval	UdM	UQAC[1]	UQAH[1]	UQAM	UQAT	UQTR	Total
1986	39	653	208				616		141	**1657**
1987	45	644	159				605		121	**1574**
1988	63	573	145				595		111	**1487**
1989	62	567	132				566		105	**1432**
1990	70	570	145				591		104	**1480**
1991	73	577	170				504		89	**1413**
1992	76	608	150				490		104	**1428**
1993	95	575	161	37			430		86	**1384**
1994	68	572	196	49			440		67	**1392**
1995	66	559	201	32			378		61	**1297**
1996	58	539	178	28			417		53	**1273**
1997	43	541	186	44			437	19	51	**1321**
1998	58	537	162	41			461	36	49	**1344**

Nouvelles inscriptions (automne)

	Bishop's	Conc.	Laval	UdM	UQAC[1]	UQAH[1]	UQAM	UQAT	UQTR	Total
1991	21	156	57				147		21	**402**
1992	25	179	41				80		27	**352**
1993	34	149	58	37			76		23	**377**
1994	20	153	90	25			133		15	**436**
1995	9	157	85	14			96		14	**375**
1996	11	146	64	13			161		18	**413**
1997	16	181	58	31			158	19	21	**484**
1998	19	163	52	23			160	19	15	**451**

Diplômes décernés

	Bishop's	Conc.	Laval	UdM	UQAC[1]	UQAH[1]	UQAM	UQAT	UQTR	Total
1990	12	96	30				102		17	**257**
1991	15	128	23				55		10	**231**
1992	17	95	38				71		8	**229**
1993	16	101	27				68		18	**230**
1994	14	112	38	3			65		12	**244**
1995	22	116	39	14			60		5	**256**
1996	17	105	25	10			60		21	**238**
1997	23	133	33	11			52		14	**266**
1998	9	89	44	16			56		11	**225**
sous-total:	**145**	**975**	**297**	**54**			**589**		**116**	**2176**

Source : RECU (MEQ)

[1] *Voir l'annexe T.*

[2] *Voir l'annexe T pour les données antérieures à 1993.*

* ***Les données sur les programmes d'études supérieures sont présentées dans l'annexe T.***

Annexe F: données sur la mineure, la majeure et le baccalauréat en design selon les universités, 1986-1998

Inscriptions totales (automne)

	Mineure		Majeure et baccalauréat							
	Conc.[1]	**UQAH**[4]	**Conc.**[2]	**Conc.**[3]	**Laval**	**UQAC**[4]	**UQAH**[4]	**UQAM**[5]	**UQAM**[6]	**Total**
1986				23	231			202		**433**
1987				78	246			198		**444**
1988				107	276			205		**481**
1989				119	339			202		**541**
1990				124	351			202		**553**
1991				128	351			187		**538**
1992				134	334			203		**537**
1993				143	319			223		**542**
1994				151	285			243		**528**
1995				149	314			238	43	**595**
1996				144	289			237	97	**623**
1997	15		6	150	280			234	143	**663**
1998	26		15	170	309			242	158	**724**

Nouvelles inscriptions (automne)

	Conc.[1]	**UQAH**[4]	**Conc.**[2]	**Conc.**[3]	**Laval**	**UQAC**[4]	**UQAH**[4]	**UQAM**[5]	**UQAM**[6]	**Total**
1991				38	116			54		**170**
1992				40	109			63		**172**
1993				49	118			77		**195**
1994				47	95			75		**170**
1995				46	127			66	43	**236**
1996				43	84			69	63	**216**
1997	8		5	48	87			78	62	**232**
1998	7		10	69	101			78	56	**245**

Diplômes décernés

	Conc.[1]	**UQAH**[4]	**Conc.**[2]	**Conc.**[3]	**Laval**	**UQAC**[4]	**UQAH**[4]	**UQAM**[5]	**UQAM**[6]	**Total**
1990				26	67			36		**103**
1991				20	75			33		**108**
1992				20	76			38		**114**
1993				30	80			38		**118**
1994				28	78			30		**108**
1995				29	58			34		**92**
1996				32	69			50		**119**
1997				34	74			40		**114**
1998				36	69			45	14	**164**
sous-total:				**255**	**646**			**344**	**14**	**1259**

Source : RECU (MEQ)

[1] *Données du* Minor in Digital Image/Sound and the Fine Arts .
[2] *Données du* Major in Digital Image/Sound and the Fine Arts.
[3] *Données du* Major in Design Art .
[4] *Voir l'annexe T.*
[5] *Données du bac en design graphique.*
[6] *Données du bac en gestion et design de la mode.*

* ***Les données sur les programmes de deuxième cycle sont présentées dans l'annexe T.***

Annexe G: données le certificat, la majeure et le baccalauréat en enseignement des arts selon les universités, 1986-1998

Inscriptions totales (automne)

	Certificat			Majeure et baccalauréat									
	McGill[1]	**UQAC**	**Total**	**Conc.**	**Laval**	**UQAC**	**UQAH**	**UQAM**[2]	**UQAM**[3]	**UQAM**[4]	**UQAM**[5]	**UQTR**	**Total**
1986	7		**7**	153	84	32					9	62	**340**
1987	9		**9**	146	81	29					13	60	**329**
1988	5		**5**	136	80	27					8	56	**307**
1989	5		**5**	137	78	28					14	60	**317**
1990	5		**5**	151	81	33						66	**331**
1991	4	44	**48**	148	95	39			51	30	158	62	**583**
1992	4	35	**39**	143	135	48			76	46	185	52	**685**
1993	3	25	**28**	142	175	55		85	76	44	169	70	**816**
1994	4	3	**7**	163	147	57		147	98	30	110	77	**829**
1995	4		**4**	146	103	57		229	92	37	55	78	**797**
1996	2		**2**	152	127	52		231	111	31	23	78	**805**
1997				150	100	47		227	114	24	7	64	**733**
1998				129	104	37	17	216	121	18	5	57	**704**

Nouvelles inscriptions (automne)

	McGill[1]	**UQAC**	**Total**	**Conc.**	**Laval**	**UQAC**	**UQAH**	**UQAM**[2]	**UQAM**[3]	**UQAM**[4]	**UQAM**[5]	**UQTR**	**Total**
1991	1	3	**4**	37	36	15			24	1	26	18	**157**
1992	2	2	**4**	45	59	18			41	24	53	18	**258**
1993		1	**1**	42	70	20		85	32	17		29	**295**
1994		1	**1**	44	28	17		76	45	6		21	**237**
1995				42	25	16		106	28	15		24	**256**
1996				45	43	16		60	43	12		20	**239**
1997				39	31	14		79	42			14	**219**
1998 [6]				40	31	11	17	50	41			17	**207**

Diplômes décernés

	McGill[1]	**UQAC**	**Total**	**Conc.**	**Laval**	**UQAC**	**UQAH**	**UQAM**[2]	**UQAM**[3]	**UQAM**[4]	**UQAM**[5]	**UQTR**	**Total**
1990	5		**5**	24	20	9					4	12	**69**
1991	2		**2**	15	21	5			2	3	19	18	**83**
1992	2		**2**	38	21	7			10	8	47	11	**142**
1993	2	1	**3**	28	16	10			18	10	39	13	**134**
1994	1	19	**20**	25	31	10		3	14	7	45	5	**140**
1995	1		**1**	30	41	6		9	19	4	37	16	**162**
1996	1	1	**2**	34	36	20		27	15	11	26	17	**186**
1997	1		**1**	25	50	11		54	23	4	16	20	**203**
1998				32	36	14		57	27	8	3	15	**192**
sous-total:	**15**	**21**	**36**	**251**	**272**	**92**		**150**	**128**	**55**		**127**	**1075**

Source : RECU (MEQ)

[1] *Jusqu'en 1995, un Certificate in Teaching of the Arts était offert.*
[2] *Données pour la concentration enseignement en arts visuels.*
[3] *Données pour la concentration enseignement en art dramatique.*
[4] *Données pour la concentration enseignement en danse.*
[5] *Données du baccalauréat en enseignement des arts.*
[6] *Des mesures de contingentement sont en vigueur à partir du trimestre d'automne 1998.*

Annexe H: données sur le diplôme de deuxième cycle, la maîtrise et le doctorat en enseignement des arts selon les universités, 1986-1998

Inscriptions totales (automne)

	Diplôme	Maîtrise					Doctorat
	Conc.	**Conc.**[1]	**Conc.**[2]	**UQAC**[3]	**UQAM**[3]	**Total**	**Conc.**
1986	5	65				**65**	8
1987	10	60	7			**67**	9
1988	12	53	16			**69**	7
1989	15	36	32			**68**	6
1990	13	32	34			**66**	8
1991	10	32	34			**66**	8
1992	13	29	28			**57**	10
1993	9	20	24			**44**	13
1994	10	25	26			**51**	12
1995	11	25	30			**55**	14
1996	7	30	30			**60**	14
1997	9	35	45			**80**	15
1998	14	35	54			**89**	17

Nouvelles inscriptions (automne)

	Conc.	**Conc.**[1]	**Conc.**[2]	**UQAC**[3]	**UQAM**[3]	**Total**	**Conc.**
1991	6	8	7			**15**	
1992	13	2	5			**7**	2
1993	5	2	3			**5**	4
1994	8	7	17			**24**	1
1995	10	6	11			**17**	3
1996	7	10	11			**21**	2
1997	7	9	22			**31**	2
1998	14	7	23			**30**	3

Diplômes décernés

	Conc.	**Conc.**[1]	**Conc.**[2]	**UQAC**[3]	**UQAM**[3]	**Total**	**Conc.**
1990	9	8	3			**11**	1
1991	8	4	7			**11**	
1992	8	3	8			**11**	
1993	8	9	8			**17**	1
1994	7	1	12			**13**	2
1995	8	3	8			**11**	1
1996	11	3	11			**14**	1
1997	4	3	7			**10**	
1998	8	5	12			**17**	
sous-total:	**71**	**39**	**76**			**115**	**6**

Source : RECU (MEQ)

[1] *Données de la Master in Art Education.*
[2] *Données de la Master in Art Therapy.*
[3] *Voir l'annexe T.*

Annexe I: données sur le certificat ou la mineure en histoire de l'art selon les universités, 1986-1998

Inscriptions totales (automne)

	Conc.	Laval	McGill[2]	UdM	UQAC	Total
1986	41	76		57	6	**180**
1987	49	56		50	32	**187**
1988	43	60		55	26	**184**
1989	60	69		58	23	**210**
1990	69	58		75	15	**217**
1991	80	60		68	6	**214**
1992	80	54		84	3	**221**
1993	87	46		91	3	**227**
1994	70	46		90	2	**208**
1995	70	53		70	16	**209**
1996	70	44		48	7	**169**
1997	59	48		51	3	**161**
1998	58	38		61	1	**158**

Nouvelles inscriptions (automne)

	Conc.	Laval	McGill[2]	UdM	UQAC	Total
1991	29	36		34	5	**104**
1992	28	26		40	1	**95**
1993	25	25		50	1	**101**
1994	28	25		46	1	**100**
1995	25	29		21	15	**90**
1996	25	24		26	4	**79**
1997	21	23		25		**69**
1998	25	24		37		**86**

Diplômes décernés[1]

	Conc.	Laval	McGill[2]	UdM	UQAC	Total
1990	{5}	4 {6}		16 {5}	4	**24 {16}**
1991	{3}	14 {3}		21 {5}	13 {1}	**48 {12}**
1992	{13}	10 {8}		17 {3}	1 {2}	**28 {26}**
1993	{14}	5 {4}		16 {4}	1 {2}	**22 {24}**
1994	{10}	5 {4}		17 {7}	1	**23 {21}**
1995	{4}	6 {4}		35 {8}		**41 {16}**
1996	{9}	4 {3}		24 {16}	1	**29 {28}**
1997	{11}	3 {2}		12 {7}		**15 {20}**
1998	{14}	8 {6}		23 {8}		**31 {28}**
sous-total:	{83}	59 {40}		181 {63}	21 {5}	**261 {191}**

Source : RECU (MEQ)

[1] *Dans certains cas, RECU comptabilise les diplômés du certificat ou de la mineure dans le bac d'attache. Le nombre de ces diplômés apparait entre crochets et il s'additonne au nombre des diplômés de certificat.*

[2] *Données non disponibles dans RECU pour la Minor in Art History.*

Annexe J: données sur la majeure et le baccalauréat en histoire de l'art selon les universités, 1986-1998

Inscriptions totales (automne)

	Bishop's	Conc.	Laval	McGill[2]	UdM	UQAC[3]	UQAM	Total
1986		218	83	105	176		245	**827**
1987		223	66	135	192		217	**833**
1988		227	74	143	192		206	**842**
1989		249	75	139	183		192	**838**
1990		236	89	127	187		206	**845**
1991	1	226	86	131	174		222	**840**
1992	4	239	104	117	170		253	**887**
1993	5	229	95	107	160		244	**840**
1994	6	231	87	93	146		265	**828**
1995	3	231	82	99	136		302	**853**
1996	3	237	73	91	129		259	**792**
1997	6	240	95	69	110		250	**770**
1998	3	230	90	67	123		271	**784**

Nouvelles inscriptions(automne)

	Bishop's[1]	Conc.	Laval	McGill[2]	UdM	UQAC[3]	UQAM	Total
1991		74	42	11	59		85	**271**
1992		75	44	15	67		92	**293**
1993		77	35	18	63		64	**257**
1994		73	25	16	58		79	**251**
1995		93	32	15	61		112	**313**
1996		93	28	20	46		70	**257**
1997		84	46	17	39		62	**248**
1998		92	39	24	47		95	**297**

Diplômes décernés

	Bishop's	Conc.	Laval	McGill	UdM	UQAC[3]	UQAM	Total
1990		43	15	47	24		22	**151**
1991		34	12	33	28		21	**128**
1992	5	29	8	40	31		19	**132**
1993	5	39	21	37	48		27	**177**
1994	3	42	18	37	38		29	**167**
1995	4	43	19	27	31		30	**154**
1996	4	39	17	22	32		29	**143**
1997	1	33	10	34	38		34	**150**
1998	4	35	10	27	29		36	**141**
sous-total:	**26**	**337**	**130**	**304**	**299**		**247**	**1343**

Source : RECU (MEQ)

[1] *Données non disponibles dans RECU.*
[2] *RECU ne comptabilise pas les étudiants inscrits en «freshman year» (première année des diplômés du High school).*
[3] *Voir l'annexe T.*

Annexe K: données sur la maîtrise et le doctorat en histoire de l'art selon les universités, 1986-1998

Inscriptions totales (automne)

	Maîtrise						Doctorat					
	Conc.	**Laval**	**McGill**	**UdM**[2]	**UQAM**	**Total**	**Conc.**[1]	**Laval**[1]	**McGill**	**UdM**[1]	**UQAM**[1]	**Total**
1986	39	28	10	146	67	**290**			3			**3**
1987	42	40	9	148	66	**305**			2			**2**
1988	39	43	12	146	70	**310**			1			**1**
1989	47	41	13	137	78	**316**			4			**4**
1990	55	36	11	114	65	**281**			7			**7**
1991	40	41	7	116	69	**273**			11			**11**
1992	39	36	8	107	74	**264**			14			**14**
1993	44	35	11	110	58	**258**			13			**13**
1994	43	32	14	72	62	**223**			20			**20**
1995	47	27	12	75	55	**216**			24			**24**
1996	45	30	14	61	53	**203**			26			**26**
1997	43	28	16	55	41	**183**	2	3	26	8	9	**48**
1998	47	25	14	56	41	**183**	5	4	27	12	14	**62**

Nouvelles inscriptions (automne)

	Conc.	**Laval**	**McGill**	**UdM**[2]	**UQAM**	**Total**	**Conc.**[1]	**Laval**[1]	**McGill**	**UdM**[1]	**UQAM**[1]	**Total**
1991	6	8	3	30	15	**62**			5			**5**
1992	10	7	6	25	16	**64**			3			**3**
1993	7	5	4	27	15	**58**			1			**1**
1994	9	8	8	19	15	**59**			7			**7**
1995	14	8	3	16	13	**54**			4			**4**
1996	11	7	5	11	15	**49**			4			**4**
1997	10	4	6	16	11	**47**	2	3	4	4	9	**22**
1998	13	5	2	16	9	**45**	3		4	3	5	**15**

Diplômes décernés

	Conc.	**Laval**	**McGill**	**UdM**[2]	**UQAM**	**Total**	**Conc.**[1]	**Laval**[1]	**McGill**	**UdM**[1]	**UQAM**[1]	**Total**
1990	2	10	3	25	7	**47**						
1991	15	7	4	21	11	**58**						
1992	8	6	7	19	13	**53**						
1993	5	10	1	19	17	**52**						
1994	9	5	3	21	14	**52**			1			**1**
1995	14	4	4	16	9	**47**			1			**1**
1996	11	7	1	12	15	**46**			1			**1**
1997	13	3	4	14	22	**56**			1			**1**
1998	8	2	2	10	13	**35**			2			**2**
sous-total:	**85**	**54**	**29**	**157**	**121**	**446**			**6**			**6**

Source : RECU (MEQ)

[1] *Avant la mise sur pied du doctorat interuniversitaire en histoire de l'art en 1997, RECU ne comptabilise pas les inscriptions et les diplômés délivrés en histoire de l'art. Les étudiants se trouvent comptabiliser dans des programmes plus généraux. À l'Université Laval, par exemple, les étudiants en histoire de l'art étaient inscrits —certains le sont encore— dans le doctorat en histoire. Il est à noter que les données de l'UQAM concernent uniquement le doctorat en histoire de l'art. Les données du doctorat en études et pratiques des arts se trouvent dans l'annexe T.*

[2] *La baisse que l'on peut constater à partir de 1994 est attribuable à la création de la maîtrise en études cinématographiques. RECU, à partir de ce moment, comptabilise à part les inscriptions en études cinématographiques. Voir l'annexe Q.*

Annexe L: données sur le certificat ou la mineure en art dramatique et en théâtre selon les universités, 1986-1998

Inscriptions totales (automne)

	Bishop's	Conc.	Laval	McGill[2]	UQAC	Total
1986		15	106		18	**139**
1987	1	12	86		12	**111**
1988	3	11	74		12	**100**
1989	12	10	62		11	**95**
1990	10	16	75		10	**111**
1991	11	14	64		4	**93**
1992	11	12	60		4	**87**
1993	11	13	43		5	**72**
1994	11	12	50		6	**79**
1995	15	10	34		3	**62**
1996	28	12	35		4	**79**
1997	25	12	37		5	**79**
1998	27	12	42		8	**89**

Nouvelles inscriptions (automne)

	Bishop's	Conc.	Laval	McGill[2]	UQAC	Total
1991	2	2	35		2	**41**
1992	0	0	32		2	**34**
1993	1	3	22		2	**28**
1994	1	2	31		3	**37**
1995	0	2	18		1	**21**
1996	3	4	21		3	**31**
1997	0	4	28		4	**36**
1998	4	3	28		5	**40**

Diplômes décernés[1]

	Bishop's	Conc.	Laval	McGill[2]	UQAC	Total
1990	{5}		7 {7}		2	**9 {12}**
1991	{7}	{2}	8 {4}		2	**10 {13}**
1992	{7}	{2}	6 {8}			**6 {17}**
1993	{5}	{2}	4 {7}		1	**5 {14}**
1994	{7}	{3}	1 {6}		3	**4 {16}**
1995	{3}	{3}	2 {6}			**2 {12}**
1996	{6}	{3}	2 {7}			**2 {16}**
1997	{6}	{2}	2 {2}		1	**3 {10}**
1998	{11}		9 {2}			**9 {13}**
sous-total:	{57}	{17}	41 {49}		9	**50 {123}**

Source : RECU (MEQ)

[1] *Lorsque RECU comptabilise les diplômés du certificat ou de la mineure dans le bac d'attache, les chiffres apparaissent entre crochets.*

[2] *RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans l'option «Drama and Theatre» des autres options du programme de Minor in English.*

Annexe M: données sur la majeure et le baccalauréat en art dramatique et en théâtre selon les universités, 1986-1998

Inscriptions totales (automne)

	Bishop's	Conc.	Laval	McGill[1]	UQAC[2]	UQAM	Total
1986	23	113				291	**427**
1987	25	118				278	**421**
1988	32	115				258	**405**
1989	42	154				240	**436**
1990	57	163				244	**464**
1991	68	178	3			198	**447**
1992	67	177	36			187	**467**
1993	78	180	49			198	**505**
1994	74	158	57			194	**483**
1995	60	161	59			221	**501**
1996	59	167	65			251	**542**
1997	67	174	81			267	**589**
1998	63	166	74			282	**585**

Nouvelles inscriptions (automne)

	Bishop's	Conc.	Laval	McGill[1]	UQAC[2]	UQAM	Total
1991	23	63	3			55	**144**
1992	16	60	28			51	**155**
1993	22	51	28			74	**175**
1994	15	55	27			66	**163**
1995	15	55	26			85	**181**
1996	14	63	33			93	**203**
1997	15	56	35			91	**197**
1998	17	51	43			104	**215**

Diplômes décernés

	Bishop's	Conc.	Laval	McGill[1]	UQAC[2]	UQAM	Total
1990	7	21				38	**66**
1991	10	26				30	**66**
1992	16	41				30	**87**
1993	13	28	4			26	**71**
1994	15	45	4			32	**96**
1995	25	32	4			28	**89**
1996	16	31	5			25	**77**
1997	18	32	2			23	**75**
1998	13	36	4			35	**88**
sous-total:	**133**	**292**	**23**			**267**	**715**

Source : RECU (MEQ)

[1] *RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans l'option «Drama and Theatre» des autres options des programmes de Joint Honours, Major et Honours in English.*

[2] *Voir l'annexe T.*

Annexe N: données sur la maîtrise et le doctorat en art dramatique et en théâtre selon les universités, 1986-1998

Inscriptions totales (automne)

	Maîtrise				Doctorat		
	Laval[1]	**Laval**[2]	**UQAC**[3]	**UQAM**	**Laval**[4]	**Laval**[5]	**UQAM**[3]
1986				58			
1987				78			
1988				78			
1989				85			
1990				94			
1991				91			
1992				90			
1993				83			
1994				82			
1995				76			
1996				59			
1997				59			
1998				57			

Nouvelles inscriptions (automne)

	Laval[1]	**Laval**[2]	**UQAC**[3]	**UQAM**	**Laval**[4]	**Laval**[5]	**UQAM**[3]
1991				17			
1992				19			
1993				13			
1994				17			
1995				19			
1996				12			
1997				12			
1998				15			

Diplômes décernés

	Laval[1]	**Laval**[2]	**UQAC**[3]	**UQAM**	**Laval**[4]	**Laval**[5]	**UQAM**[3]
1990				6			
1991				16			
1992				24			
1993				17			
1994				14			
1995				16			
1996				20			
1997				19			
1998				13			
sous-total:				**145**			

Source : RECU (MEQ)

[1] *RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans l'axe de recherche en théâtre des autres axes offerts dans le programme de maîtrise en littérature québécoise.*

[2] *RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans l'axe de recherche en théâtre des autres axes offerts dans le programme de maîtrise en littérature française.*

[3] *Voir l'annexe T.*

[4] *RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans l'axe de recherche en théâtre des autres axes offerts dans le programme de doctorat en littérature québécoise.*

[5] *RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans l'axe de recherche en théâtre des autres axes offerts dans le programme de doctorat en littérature française.*

Annexe O: données sur le certificat ou la mineure en études et production cinématographiques selon les universités, 1986-1998

Inscriptions totales (automne)

	Conc.	Laval	McGill[1]	UdM	UQAC	UQAM	Total
1986	45	261		114	20	117	**557**
1987	52	210		103	17	140	**522**
1988	50	194		104	12	173	**533**
1989	35	161		114	8	191	**509**
1990	37	186		100	8	185	**516**
1991	36	183		117	8	169	**513**
1992	30	175		109	11	181	**506**
1993	28	121		104	7	165	**425**
1994	28	134		93	3	181	**439**
1995	35	118		101	6	239	**499**
1996	32	127		132	7	248	**546**
1997	46	127		148	10	155	**486**
1998	33	164		154	7	133	**491**

Nouvelles inscriptions (automne)

	Conc.	Laval	McGill[1]	UdM	UQAC	UQAM	Total
1991	5	106		75	5	122	**313**
1992	7	92		67	9	128	**303**
1993	4	64		53	4	117	**242**
1994	7	79		56	3	132	**277**
1995	15	53		24	5	188	**285**
1996	6	72		98	6	171	**353**
1997	15	73		94	7	81	**270**
1998	10	102		114	5	92	**323**

Diplômes décernés[2]

	Conc.	Laval	McGill[1]	UdM	UQAC	UQAM	Total
1990	{5}	13 {32}		35 {8}	3	23 {5}	**74 {50}**
1991	{5}	13 {29}		29 {17}	1 {1}	42 {11}	**85 {63}**
1992	{3}	11 {28}		39 {15}	3	45 {8}	**98 {54}**
1993	{9}	11 {27}		24 {5}	2	38 {9}	**75 {50}**
1994	{4}	17 {23}		30 {8}	1	45 {6}	**93 {41}**
1995	{6}	13 {22}		23 {4}	1	53 {13}	**90 {45}**
1996	{3}	11 {22}		39 {5}	3	45 {8}	**99 {38}**
1997	{6}	13 {18}		29 {14}		65 {7}	**107 {45}**
1998	{11}	7 {9}		46 {18}		43 {6}	**96 {44}**
sous-total:	{52}	109 {210		294 {94}	14 {1}	399 {73}	**816 {430}**

Source : RECU (MEQ)

[1] *RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans l'option «Cultural Studies» des autres options du programme de Minor in English.*

[2] *Lorsque RECU comptabilise les diplômés du certificat ou de la mineure dans le bac d'attache, les chiffres apparaissent entre crochets.*

Annexe P: données sur la majeure et le baccalauréat en études et production cinématographiques selon les universités, 1986-1998

Inscriptions totales (automne)

	Conc.	McGill[1]	UdM	UQAC[2]	UQAM[3]	Total
1986	301		138			**439**
1987	312		141			**453**
1988	321		128			**449**
1989	317		140			**457**
1990	335		142			**477**
1991	341		151			**492**
1992	338		126			**464**
1993	353		131			**484**
1994	359		126			**485**
1995	357		125			**482**
1996	360		119			**479**
1997	395		105			**500**
1998	357		109			**466**

Nouvelles inscriptions(automne)

	Conc.	McGill[1]	UdM	UQAC[2]	UQAM[3]	Total
1991	113		83			**196**
1992	114		75			**189**
1993	110		72			**182**
1994	123		65			**188**
1995	122		53			**175**
1996	126		65			**191**
1997	154		59			**213**
1998	122		69			**191**

Diplômes décernés

	Conc.	McGill[1]	UdM	UQAC[2]	UQAM[3]	Total
1990	64		32			**96**
1991	56		57			**113**
1992	78		38			**116**
1993	69		33			**102**
1994	73		34			**107**
1995	70		28			**98**
1996	57		36			**93**
1997	57		73			**130**
1998	59		49			**108**
sous-total:	**583**		**380**			**963**

Source : RECU (MEQ)

[1] *RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans l'option «Cultural Studies» des autres options des programmes de Joint Honours, Major et Honours in English.*

[2] *Voir l'annexe T.*

[3] *RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans la concentration «cinéma» des autres concentrations du programme de bac en communication.*

Annexe Q: données sur la maîtrise et le doctorat en études et production cinématographiques selon les universités,1986-1998

Inscriptions totales (automne)

	Maîtrise						Doctorat		
	Conc.[1]	**Laval**[2]	**Laval**[3]	**UdM**	**UQAC**[1]	**UQAM**[4]	**Conc.**[1]	**Laval**[5]	**Laval**[6]
1986									
1987									
1988									
1989									
1990									
1991									
1992									
1993									
1994				29					
1995				34					
1996				40					
1997				37					
1998	11			39					

Nouvelles inscriptions (automne)

	Conc.[1]	**Laval**[2]	**Laval**[3]	**UdM**	**UQAC**[1]	**UQAM**[4]	**Conc.**[1]	**Laval**[5]	**Laval**[6]
1991									
1992									
1993									
1994				19					
1995				13					
1996				13					
1997				8					
1998	11			5					

Diplômes décernés

	Conc.[1]	**Laval**[2]	**Laval**[3]	**UdM**	**UQAC**[1]	**UQAM**[4]	**Conc.**[1]	**Laval**[5]	**Laval**[6]
1990									
1991									
1992									
1993									
1994				3					
1995				5					
1996				2					
1997				13					
1998				6					
sous-total:				**29**					

Source : RECU (MEQ)

[1] *Voir l'annexe T. Dans le cas de l'Université Concordia, les données présentées au 2e cycle sont celles de la Master in Film Studies.*

[2] *RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans l'axe de recherche en études cinématographiques des autres axes offerts dans le programme de maîtrise en littérature québécoise.*

[3] *RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans l'axe de recherche en études cinématographiques des autres axes offerts dans le programme de maîtrise en littérature française.*

[4] *RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans la concentration «multimédia interactif» des autres concentrations du programme de maîtrise en communication.*

[5] *RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans l'axe de recherche en cinéma des autres axes offerts dans le programme de doctorat en littérature québécoise.*

[6] *RECU ne départage pas les étudiants inscrits dans l'axe de recherche en cinéma des autres axes offerts dans le programme de doctorat en littérature française.*

Annexe R: données sur les programmes en danse selon les universités, 1986-1998

Inscriptions totales (automne)

	Majeure et baccalauréat			Maîtrise	Doctorat
	Conc.	**UQAM**	**Total**	**UQAM**	**UQAM**[1]
1986	49	131	**180**		
1987	55	114	**169**		
1988	47	106	**153**		
1989	47	99	**146**		
1990	55	88	**143**		
1991	47	43	**90**		
1992	46	47	**93**		
1993	55	49	**104**	16	
1994	45	67	**112**	26	
1995	47	69	**116**	23	
1996	51	82	**133**	23	
1997	53	78	**131**	19	
1998	63	76	**139**	16	

Nouvelles inscriptions (automne)

	Conc.	**UQAM**	**Total**	**UQAM**	**UQAM**[1]
1991	14	21	**35**		
1992	21	20	**41**		
1993	23	19	**42**	16	
1994	15	27	**42**	12	
1995	22	23	**45**	4	
1996	23	25	**48**	7	
1997	22	28	**50**	6	
1998	23	31	**54**	5	

Diplômes décernés

	Conc.	**UQAM**	**Total**	**UQAM**	**UQAM**[1]
1990	5	18	**23**		
1991	14	16	**30**		
1992	8	7	**15**		
1993	8	7	**15**		
1994	18	2	**20**		
1995	7	8	**15**		
1996	8	12	**20**	5	
1997	6	12	**18**	5	
1998	6	11	**17**	5	
sous-total:	**80**	**93**	**173**	**15**	

Source : RECU (MEQ)

[1] *Voir l'annexe T.*

Annexe S: données sur le diplôme de deuxième cycle et la maîtrise en muséologie selon les universités, 1986-1998

Inscriptions totales (automne)

	Laval	UdM	UQAM	Total
1986				
1987		23	29	**52**
1988	12	29	37	**78**
1989	20	40	34	**94**
1990	19	45	48	**112**
1991	24	38	42	**104**
1992	32	33	40	**105**
1993	22	32	41	**95**
1994	16	44	38	**98**
1995	17	38	40	**95**
1996	16	42	40	**98**
1997	18	39	36	**93**
1998	12	45	36	**93**

Nouvelles inscriptions (automne)

	Laval	UdM	UQAM	Total
1991	12	9	13	**34**
1992	16	10	14	**40**
1993	7	10	14	**31**
1994	6	16	14	**36**
1995	4	14	13	**31**
1996	7	13	19	**39**
1997	11	13	18	**42**
1998	4	17	17	**38**

Diplômes décernés

	Laval	UdM	UQAM	Total
1990		6	9	**15**
1991	5	13	10	**28**
1992	2	12	8	**22**
1993	6	9	15	**30**
1994	7	6	17	**30**
1995	6	7	8	**21**
1996	5	8	14	**27**
1997	6	8	13	**27**
1998	4	10	10	**24**
sous-total:	**41**	**79**	**104**	**224**
part en %:	**18%**	**35%**	**46%**	**100%**

Source : RECU (MEQ)

Annexe T: données sur les programmes touchant deux ou plusieurs disciplines traitées par la sous-commission, 1986-1998

	Conc.				Laval	UQAC		UQAH		UQAM	
	Master in Fine Arts (avam; écpc)	**Fine Arts Individual Programme** (toutes les disciplines artistiques offertes)	**Ph.D. in Humanities** [1] (avam; écpc; etc.)	**Ph.D. Individual Programme** [2] (toutes les disciplines artistiques offertes)	**Maîtrise en arts visuels** (avam; design)	**Bac interdis. en arts** (avam; design; ha; adt; écpc)	**Maîtrise en art** [3] (avam; design; eda; adt; écpc)	**Certif. en arts et en design** (avam; design)	**Bac en arts et en design** (avam; design)	**Maîtrise en arts plastiques** (avam; eda)	**Ph.D. en études et pratiques des arts** (avam; ha; eda; adt; danse)
Inscriptions totales (automne)											
1986	74		25			84	11		54	93	
1987	72		29			73	14		49	100	
1988	76	1	35			73	12		45	97	
1989	72	1	35			105	18		38	88	
1990	74	1	33			116	19		36	96	
1991	78	1	37			126	27		39	99	
1992	70		42		9	111	27		47	103	
1993	74	1	54		20	93	33	45	85	99	
1994	77	2	56		23	95	28	46	112	82	
1995	72	2	59		29	87	22	42	120	84	
1996	84	3	60		33	94	22	34	125	67	
1997	84		65		29	88	21	42	131	62	15
1998	99	2	69		34	100	19	41	112	50	28
Nouvelles inscriptions (automne)											
1991	23		6			37	11		15	25	
1992	19		9		9	32	7		24	20	
1993	21	1	14		11	26	11	27	53	23	
1994	27	1	6		10	36	5	19	58	18	
1995	18		11		14	29	3	22	49	27	
1996	58	1	8		12	33	6	12	45	22	
1997	23		8		11	30	6	23	40	19	15
1998	34	1	8		12	33	6	20	39	13	12
Diplômes décernés											
1990	19		2			11			7	28	
1991	18	1	4			10			12	24	
1992	24	1	2			25			11	34	
1993	15					27			11	33	
1994	23		4		4	26		2	6	38	
1995	22		5		10	19		7	18	39	
1996	20	1	7		7	14		10	21	24	
1997	18	2	5		11	17		11	19	21	
1998	19		3		7	8		11	28	23	
Total:	**178**	**5**	**32**		**39**	**157**		**41**	**133**	**264**	

Source : RECU (MEQ)

[1] *Jusqu'en 1996, quelques étudiants étaient inscrits dans un Ph.D in Fine Arts. Ils sont inclus dans les chiffres présentés ici.*

[2] *Données non disponibles dans RECU.*

[3] *Le nombre de diplômes décernés n'est pas disponible dans RECU.*

AVAM: arts visuels et arts médiatiques *EDA: enseignement des arts* *HDA: histoire de l'art* *ADT: art dramatique et théâtre*
ÉCPC: études cinématographiques et production cinématographique